

M É M O I R E S S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES
E N F R A N C E ,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

J O U R N A L
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre*
qui ont paru durant cet intervalle; les Rela-
tions des Assemblées Littéraires; les Notices
des Livres nouveaux, clandestins, prohibés;
les Pièces fugitives, rares ou manuscrites, en
prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour;
les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des
Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres
morts, &c. &c. &c.

T O M E D I X I E M E .

..... *buc propius me,*

..... *vos ordine adite.*

HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A L O N D R E S ,
CHEZ JOHN ADAMSON
M D C C L X X V I I I .

AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE.

*Pour témoigner ma reconnoissance au Public du bon accueil qu'il daigne faire aux Mémoires Secrets, &c. je lui présente ce Volume réimprimé avec des Augmentations très-considérables, distinguées des anciens Articles par un Astérisque *, placé à la tête des différentes Dates.*

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN
FRANCE, DEPUIS MDCCLXII,
JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE MDCCLXXVII.

1 *J*anvier. Le même Chevalier de *Rutledge*, se disant l'Auteur du *Bureau d'Esprit*, vient de faire imprimer des *Observations à l'Académie Française*, au sujet de la Lettre de *M. de Voltaire* sur sa Traduction de *Shakespear*. Quoique l'Auteur ait souvent raison, on y trouve une dureté de style & de critique bien opposée à l'enjouement de sa comédie; ce qui empêche ceux qui le connoissent de l'en croire l'auteur, malgré son aveu. Ils assurent que c'est un menteur impudent, s'étant déclaré déjà plusieurs fois le pere d'écrits anonymes, dont les auteurs avoient à dessein & par nécessité gardé l'incognito, & qui avoient repris leur bien, les causes de leur silence ne subsistant plus.

* *1* *J*anvier 1777. On remarque qu'il y a beaucoup plus de voleurs à Paris cet hiver que de coutume, & que leur industrie s'évertue sous les formes les plus adroites & les plus ingénieuses. Il y a peu de jours, un de ces filoux ayant été arrêté rue St. Honoré dans l'hôtel garni d'Angleterre, maison de filles & de jeu en même

tems, a voulu tuer l'Exempt & ayant manqué son coup, s'est donné courageusement plusieurs coup de couteau, dont il est mort sur le champ.

2 *Janvier.* *La Poste du soir*, malgré tous les obstacles, a paru hier & se continue. Jusqu'à présent elle est très-platte, & l'on étoit si persuadé qu'elle n'auroit pas lieu ou qu'elle seroit mauvaise, qu'il n'y avoit au commencement de l'année que mille souscripteurs.

3 *Janvier.* Le Sr. de Beaumarchais profitant de son ascendant sur l'esprit du Comte de Maurepas, pour obtenir la permission d'entretenir de nouveau le public, donne un Mémoire dont on parle beaucoup, & qui roulant toujours sur son affaire n'en peut être qu'une répétition fastidieuse. Malgré les réglemens il l'a mis en vente, espérant en faire de l'argent.

3 *Janvier.* Un jeune Officier aux Gardes, nommé M. de la Belinaye de la Roirie, est devenu éperdument épris de Mlle. Beaumesnil de l'Opéra, & l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenoit. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissoluble & l'épouser. L'Actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen feroit dans le monde, le tort qui en résulteroit pour lui, forcé de quitter son emploi & le dégoût qu'il pourroit prendre d'elle ensuite; ce qui les rendroit malheureux l'un & l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage, & rien n'ayant pu vaincre son Amante, il s'est retiré à

la Trappe ; aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

3 Janvier. On écrit de Geneve que M. de Voltaire travaille avec plus d'ardeur que jamais ; qu'il est dans un accouchement laborieux , sans qu'on dise ce que c'est. On présume que c'est la tragédie qu'on a annoncée.

4 Janvier. La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais a pour titre : *Suite de la justification, &c.* C'est une rapsodie , contenant diverses pieces judiciaires relatives à son procès.

Dans le courant de sa Requête , il a inséré un discours qu'il avoit préparé pour être prononcé devant les deux Chambres du Parlement ; morceau oratoire fort bien fait , mais purement de parade , destiné à flatter les Juges & à amener une oraison funebre du Prince de Conti , où l'amour-propre de l'auteur ne s'exalte pas mal , en exaltant le héros & s'identifiant en quelque sorte avec lui.

* 4 Janvier 1777. On voit ici deux souscriptions offertes , fort singulieres. La premiere , datée de Genève du 4 Décembre , concerne le *Courier de l'Europe* ou *Gazette Anglo-françoise*. Les Srs. Nouffer & Bassompierre proposent de la donner à 24 livres d'abonnement , au lieu de 48 , prix de l'original , & aussi régulièrement à vingt-quatre heures de retard près , seulement à chaque ordinaire. Mais ceci ne peut regarder que les habitants de Genève & des environs.

La seconde est plus générale , il s'agit d'un

Prospectus d'une nouvelle édition de l'Encyclopédie, qui contiendra 32 volumes in-4°. & ne coûtera que 344 livres. Les conditions du paiement sont on ne peut pas plus douces & faciles: 12 liv. en souscrivant seulement, en recevant chaque volume de discours 10, en recevant chacun des deux premiers volumes de planches 18, en recevant le dernier volume de planches 6 livres.

Il paroît que la diminution provient en grande partie de la suppression de beaucoup de figures & planches, regardées superflues & auxquelles on suppléera par des descriptions écrites. Du reste, à en croire ces Libraires, cette édition offre une multitude d'avantages trop longue à rapporter.

Il résulte de tout cela, que l'art de la contrefaçon, ce brigandage de la Librairie, est poussé à un point de perfection si grande, que ceux qui l'exerceront, ne craignent point de l'avouer: ce sont des filoux qui espèrent trouver grace en faveur de leur adresse.

5 Janvier. Le Sr. le Breton, Imprimeur de l'*Almanach Royal*, s'est attiré une affaire très-fâcheuse pour une innovation qu'il a voulu y faire. Au rang des Premiers Présidens du Parlement de Paris, il a mis *Etienne François d'Aligre*, 1768, rétabli le 12 Novembre 1774, & puis *Louis-Jean Bertier de Sauvigny*, le 13 Avril 1771, jusqu'au 12 Novembre 1774. Depuis qu'on s'est apperçu de cette insertion scandaleuse, on a arrêté le débit du livre, jusques à ce qu'on y ait substitué des cartons. On a également mis au

rang des Procureurs généraux & des Avocats généraux, les Srs. de *Fleuri*, de *Vergès* & de *Vaucreffon*. L'Imprimeur est d'autant plus reprehensible, qu'au lieu de soumettre son ouvrage à la censure de M. de Mairobert, auquel il avoit été adressé, il a jugé à propos de se choisir M. de Crébillon: ce qui annonce de la manœuvre & de la mauvaise foi. On ne fait comment il s'en tirera, le Parlement ayant fort à cœur de venger cette insulte.

6 *Janvier* 1777. Il y a environ 177 ans, depuis que M. Péricard, Evêque d'Avranches, arrêta dans ses Statuts Synodaux qu'il ne feroit plus permis d'inhumer dans les églises de son Diocèse. Douze Pasteurs du premier ordre, le siècle dernier, quelques autres au commencement de celui-ci & un grand nombre dans ces derniers tems, ainsi qu'on le voit dans le curieux Requisitoire du Promoteur du Diocèse de Rhodès, du 11 Juin 1774, sur les sépultures, ont arrêté de semblables défenses. Tout récemment M. l'Archevêque de Toulouse & le Parlement ont conjointement pris des mesures à cet égard. Enfin, après un Arrêt rendu il y a quinze ans par le Parlement de Paris pour ordonner le transport des cimetières hors de l'enceinte de la capitale, sur les conclusions de M. de Saint-Fargeau, alors Avocat-général, est intervenu l'année dernière une Déclaration confirmative, & cependant l'abus n'est pas détruit, il subsiste & il n'y a rien de changé. C'est ce qui a indigné M. Molé,

Avocat au Parlement, & lui a donné lieu d'écrire sa Lettre, datée du 1^{er}. Novembre, qu'on a déjà annoncée. Elle roule *sur les moyens de transférer les cimetières hors l'enceinte des villes*. Il faut voir dans son ouvrage même ce détail, trop long & trop difficile à extraire. Il ne paroît pas qu'il ait encore atteint le point de perfection à cet égard ; mais il donne des idées qu'on peut améliorer.

7 Janvier 1777. Outre la *Requête des Soldats à la Reine*, dont on a parlé il y a plusieurs mois, on voit manuscrit l'*Extrait d'une Lettre d'un Grenadier du Régiment de Champagne, à un de ses camarades à l'Hôtel des Invalides*. Cette critique que, pour conserver sans doute le costume, on a trop exactement lardée de F..... & de B....., porte non-seulement sur les coups de plat de sabre, mais sur plusieurs autres points de la constitution & de la discipline nouvelle, tels que la manière de conduire en procession les Soldats à la messe, de mettre les Eleves de l'Ecole Militaire sous la direction des moines, de défendre à un Général d'avoir plus de 24 Officiers à sa table, aux Capitaines de donner des bals ou des soupers dans les garnisons, d'empêcher les réceptions que se faisoient les Régimens les uns aux autres en passant par les villes ; on blâme l'affectation d'avoir détruit les Grenadiers à cheval, les Mousquetaires ; d'avoir ôté les timbales à la Cavalerie, les tambours aux Dragons : enfin d'avoir supprimé les Vétérances,

les

les Pensions & une foule d'Officiers réduits à la fainéantise. Il y a quelque sel , beaucoup de vérité & des épigrammes un peu dures dans cette facétie, qui pourroit cependant être infiniment mieux faite.

8 Janvier 1777. Le célèbre *Piccini* est arrivé à Paris depuis peu. C'est un homme d'environ cinquante-cinq ans. Il est petit, maigre, pâle, comme presque tous les gens de génie. Il a beaucoup de feu dans les yeux; il paroît consumé de travail, ayant déjà composé plus de 120 Opéra, tant bouffons que sérieux. Il ne sait pas parler François. Il a été accueilli par son digne élève, M. Grétry. On compte qu'il va achever de consommer la révolution & anéantir absolument la Musique Française. Les Directeurs actuels de l'Opéra l'ont appelé pour instituer & commencer ici une nouvelle Ecole.

* 9 Janvier 1777. Mlle. *Compain*, appelée *Desperieres*, depuis son début à la comédie française, ne s'est par dégoûtée de ses premières disgrâces; encouragée par le Sr. Le Kain qui l'a formée, elle a joué dimanche dernier dans *Andromaque* & y a fait le rôle d'*Hermione*, qu'elle a mal rempli dans les trois premiers actes, où elle a été souvent huée; elle a mieux réussi dans les derniers. On ne peut prononcer définitivement sur ce sujet.

10 Janvier 1777. L'affaire du Sr. Le Breton paroît assoupie, au moyen des cartons qu'il a mis aux nouveaux exemplaires de l'*Almanach*

Royal qu'il distribue.

* 10 Janvier 1777. M. le Garde des Sceaux ne voulant pas non plus s'attirer d'affaires avec le Clergé, a fait défendre à tous les Libraires de France de recevoir aucune Souscription pour la petite Encyclopédie in-4^o. dont on a parlé.

11 Janvier 1777. On voit depuis peu ici deux volumes imprimés en pays étranger, qui ne sont que les premiers d'un ouvrage très-étendu. On en va juger par le titre fort détaillé: *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1763 jusqu'à nos jours; ou Journal d'un Observateur, contenant les Analyses des piéces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Piéces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Eloges des Savans, des Artistes, des hommes de Lettres morts, &c.* Par feu M. de Bachaumont; avec cette Epigraphe: *Huc propius me..... vos ordine adite.* (Cette Notice est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris.)

11 Janvier 1777. Les Administrateurs actuels de l'Opéra ont fait exécuter une nouveauté. C'est un petit acte intitulé: *Alain & Rosette*, ou *la Bergère ingénue*, Ballet. Les paroles sont d'un nommé Bouteiller. & la Musique du Sieur Pointeau, Organiste. Comme on se plaint de la briéveté d'*Orphée*, ils l'ont donné à la suite de

celui-ci. La Reine honoroit heureusement le Spectacle de sa présence: sans cette sauve-garde la piece n'auroit pas eu lieu jusqu'à la fin, tant le mécontentement du public s'est manifesté avec humeur. Rien de plus plat sous les deux aspects. On dit que cette drogue avoit été applaudie dans des sociétés particulieres; cela confirme la nécessité de se défier de tous ces ouvrages pronés par les cotteries. Le Sr. Dauberval a réparu pour la premiere fois ce jour-là depuis sa longue & cruelle maladie, mais on l'a trouvé bien dégénéré. La chambrée étoit des plus complètes. On a fait 5,500 Livres.

12 Janvier 1777. Depuis longtems le bas-Clergé se plaint de la mauvaise affiette des impositions qui le concernent. Il prétend que Nosseigneurs les Evêques étant presque tous maîtres, chacun dans leur district, de la Chambre Diocésaine chargée de la répartition, ils la font faire à leur gré, & se ménagent en écrasant leurs inférieurs. Enfin, les abus inouïs introduits à Rhodès dans cette juridiction ecclésiastique, ont donné lieu à des réclamations qui en exciteront beaucoup d'autres, si elles ont quelque succès. Aussi l'Ordre Episcopal est-il intervenu dans cette contestation particuliere, & ce n'est plus contre le Sr. de Cicé, Evêque du Diocèse seulement, que les plaignans ont affaire, mais contre les Agens généraux du Clergé de France. Le procès est pendant au Conseil, & il paroît un Mémoire instructif & curieux

pour les Dignités, Personnes & Chanoines de l'Eglise de Rhodès. Il est de Me. Drou, & l'on fait combien cet Orateur véhément jette d'intérêt dans ce qu'il compose, surtout lorsque la matière en est aussi susceptible.

* 12 Janvier 1777. Le *Journal de Paris* mis en activité a excité l'émulation du propriétaire des *Petites affiches*, qui embrassant le même objet à beaucoup d'égards, ont le désavantage de ne paroître que deux fois par semaine: pour les réparer autant qu'il est possible, ses rédacteurs ont imaginé de rappeler diverses branches de leur entreprise qu'ils avoient négligées & de suppléer par le volume à la rapidité. En conséquence, outre le cahier ordinaire, ils le font accompagner d'un autre contenant aussi huit pages d'impression, qui paroîtra avec la même régularité, mais qui augmente la souscription déjà d'un Louis, du double: au reste, ils laissent à leurs pratiques la liberté de se pourvoir ensemble, ou séparément, des deux feuilles.

13 Janvier 1777. Les Bals de la Reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'Acteurs, S. M. étant très-difficile à cet égard. On raconte que le Roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitât point un Seigneur qu'il aime, elle lui avoit répondu qu'il dansoit trop mal: *Mais personne ne danse plus mal que moi*; a répliqué le Monarque, *il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller.*

13 Janvier 1777. Extrait d'une Lettre de Ro-

me, du 23 Décembre.... „ Toutes les Gravures que vous avez en France du Saint Pere actuel, ne sont point ressemblantes. Il l'est plus exactement sur une pierre de composition que je vous envoie. Quoiqu'en petit, il est parfaitement bien rendu. Vous conviendrez que c'est un des plus beaux hommes qu'on puisse voir, plus jeune encore sur la figure qu'il ne l'est réellement. Comme il est entierement subjugué par le Cardinal de Bernis, il s'est conformé à cette Eminence, il se frise & se poudre ; ce qui ne contribue pas peu à faire ressortir davantage la grace & la noblesse de ses traits. On a beaucoup crié contre cette innovation & Pasquin en a plaisanté. On avoit toujours cru ici qu'un Souverain Pontife devoit avoir les cheveux plats & gras. Il a bien retranché du cérémonial pour l'aborder ; plus de mule à baiser, &c. Il est dommage que sa tête ne soit pas aussi bonne que belle. Il a peu d'esprit & point de goût. Il fait faire actuellement une Sacristie pour *Saint - Pierre de Rome*, qui coûtera énormément cher & est du plus mauvais dessin. C'est ainsi qu'en pense M. Vien & les autres Artistes François."

13 Janvier 1777. Tout est de mode dans ce pays-ci & tient aux circonstances. La nouvelle production du Sr. de Beaumarchais, quoique contenant un discours, bref, il est vrai, mais supérieur à tous ses Mémoires, ne fait aucune sensation.

14 Janvier 1777. *Monsieur* a reçu ces jours derniers une Lettre, avec la suscription suivante: *A Monsieur, Monsieur, Prince de Provence, pour remettre à Monseigneur le Prince de Montbarey, Secrétaire d'Etat du Département de la guerre & son premier Domestique.* On s'imagine bien que personne n'a osé ouvrir un paquet si hétéroclitement adressé. On l'a remis en mains propres de S. A. Royale, qui en a beaucoup ri, a été curieuse de savoir ce qu'il contenoit & a fait appeller sur le champ le Capitaine Colonel des Suisses de sa garde. M. de Montbarey venu, Elle lui a donné le paquet pour qu'il en fit lecture. Il s'est trouvé que c'étoit la Lettre d'un pauvre Gentilhomme, parent du Ministre, & lui recommandant trois garçons & une fille qu'il a, dans un style qui ne sentoît pas plus le courtisan que l'adresse. *Monsieur* a demandé à M. de Montbarey si tout cela étoit vrai, & ce qu'il comptoit faire? Il n'a pu nier la vérité des faits articulés dans le Mémoire, mais a paru peu disposé à exaucer la demande du suppliant, vu son étendue & l'impossibilité qu'il a prétextée d'y satisfaire. Alors S. A. Royale lui a dit qu'elle comptoit être plus heureuse; qu'elle prendroit l'aîné pour son Page, donneroit le second à son Frere d'Artois, & le troisième à la Reine; que, quant à la fille, elle espéroit avoir assez de crédit pour la faire recevoir à Saint-Cyr. Les courtisans, témoins de l'entretien, qui avoient ri d'abord de la gaucherie du pere,

n'ont pu s'empêcher de reconnoître qu'il n'étoit pas si bête.

14 *Janvier* 1777. M. de Lisle étoit trop gravement inculpé par le Mémoire de M. l'Abbé Chrétien, dont on a rendu compte, pour n'être pas dans le cas d'une réponse ; ce qu'il vient de faire par un premier Mémoire très-intéressant pour les gens de lettres.

* 14 *Janvier* 1777. On savoit depuis longtemps que le Sieur *Billard*, depuis son jugement infâme qui le bannit, s'étoit retiré à Bruxelles & y avoit acquis une sorte de considération chez le Banquier de la Reine d'Hongrie, auquel il s'étoit rendu très utile par son intelligence & son travail. On apprend qu'il a tellement prospéré depuis, qu'un Avocat de ce pays-là fort estimé & très à son aise, a voulu lui donner sa fille en mariage du consentement de celle-ci : en vain le réfugié s'en est défendu, en convenant qu'il étoit indigne d'une telle alliance, & en racontant lui-même toute son histoire ; on lui a répondu qu'on la savoit tout aussi bien que lui, & qu'on passoit par dessus le préjugé. Enfin on l'a forcé en quelque sorte à se rendre aux instances de la famille & à épouser la Demoiselle.

15 *Janvier* 1777. Les Directeurs du Concert Spirituel, pour reconnoître, sans doute, les complaisances de la Signora Giorgy, récompenser son talent, l'encourager & s'attacher de plus en plus cette Cantatrice, donnent aujourd'hui mercredi un Concert extraordinaire en sa

faveur & à son profit. Toutes les places seront de six Livres. L'Héroïne doit chanter quatre fois, & l'on a choisi tout l'accessoire qui pourroit rendre le spectacle intéressant.

16 Janvier 1777. Malgré la proscription qu'a fait le Parlement de la brochure intitulée, *les inconvéniens des droits féodaux*, on en a multiplié les éditions, & il en paroît une nouvelle, augmentée de *Fragmens sur l'origine des Droits féodaux & de l'examen de la regle Nulle terre sans Seigneur*, par M. Francaleu, qui y a joint aussi des Notes. Ces additions la rendent encore plus curieuse. On y prouve qu'il est aisé de concevoir, que les Droits féodaux ne sont qu'une servitude travestie, & ne doivent leur origine & leur existence qu'à la force, à la tyrannie, au despotisme. Quant à la regle *Nulle terre sans Seigneur*, l'Ecrivain la qualifie d'un *simple brocard de Droit*, sans aucune espece d'authenticité, également contraire & à la loi naturelle, & aux monumens de notre histoire, & à l'ancien état des choses, reçue par tradition, adopté sur parole, & dans tous les tems combattu par les hommes les plus éclairés. Enfin, dans les Notes on conteste le principe de l'inaliénabilité des Domaines de la Couronné, & l'on en fait voir l'absurdité sous certains rapports.

* 16 Janvier 1777. On a déjà observé que plusieurs de nos auteurs les plus illustres, après avoir beaucoup déclamé contre le métier de Gazetier & de Journaliste, avoient saisi l'occasion

de l'exercer à leur tour & de manifester ainsi la jalousie qui les avoit fait parler. Aujourd'hui encore voilà M. Dorat qui se met à la tête du *Journal des Dames* & succede à M. Mercier. Ce dernier, dégoûté des tracasseries des comédiens & des libraires, des turlupinades & des injures de ses confreres & tout récemment du tour sanglant qu'on lui a joué de mettre dans plusieurs Journaux une annonce de ses ouvrages au rabais, est allé à Rheims se faire Avocat, & va désormais hurler au Barreau. M. le Chevalier de Cubieres, qui a donné en spectacle à la cour ce *Dramaturge* dans la comédie dont on a parlé, a porté le dernier coup à sa sensibilité.

17 Janvier 1777. La mode est aujourd'hui d'avoir une gravure de M. *Franklin* sur sa cheminée, comme l'on avoit autrefois un *Pantin*; & le portrait de ce grave personnage est tourné en dérision, à peu près comme celui du futile colifichet qui servoit de joujou, il y a trente ans.

* 17 Janvier 1777. On a imprimé les Remontrances du Parlement de Grenoble & toutes les pieces relatives aux efforts que fait cette Cour pour se débarrasser du Procureur-Général Moydieu, qui lui déplait: comme on y découvre une prévention, une opiniâtreté & une inconséquence de M. le Garde des sceaux, peu propres à lui faire honneur; il est désespéré de la publicité de ce recueil, dont il intercepte autant qu'il peut la communication.

18 Janvier 1777. Une scene tumultueuse

arrivée lundi à la Comédie Françoisse a fait mettre au Fort-l'Evêque le Sr. Monvel, qui, sans vouloir manquer au Public, mais par une étourderie incroyable, ne s'est pas trouvé pour remplir ce jour-là son rôle dans les *Horaces*. Il avoit écrit au Semainier pour l'avertir qu'il ne pourroit jouer de la semaine: or la semaine, suivant l'arrangement du Calendrier Comique, ne commence que le mardi, ce qu'avoit oublié l'Acteur; ensorte qu'à l'heure indiquée ne paroissant pas, le Service a été suspendu, malgré la présence de Madame la Duchesse de Bourbon. Il a fallu s'arranger pour donner une autre piece que les *Horaces*, celle indiquée. Cependant le Parterre témoignoit son humeur; en vain a-t-on voulu la calmer par un discours préparatoire, cela ne s'est terminé qu'en offrant de rendre l'argent aux mécontents. Un d'eux a poussé l'indécence jusqu'à faire ses ordures au milieu de l'assemblée, escorté & soutenu par quelques polissons, comme lui. La Duchesse de Bourbon est restée, mais n'a point voulu être juge entre le Public & les Comédiens, comme ceux-ci le desiroient, ou plutôt elle leur a déclaré qu'il falloit se rendre au desir du premier.

19 Janvier 1777. Le Grand-Conseil, fort mal-traité du Sr. de Beaumarchais dans son nouveau Factum, s'est assemblé pour aviser aux moyens de punir l'insolence de cet audacieux. Il avoit un moyen prompt dans la puissance qu'a toute Cour de venger la majesté de son tribu-

nal insulté, par la laceration, la brûlure de l'écrit injurieux, & par les décrets qu'elle peut prononcer contre le coupable. Mais celle-ci, fort circonspecte, ou plutôt fort poltronne & fort basse, n'a osé se compromettre avec ce dangereux adversaire, & surtout engager une querelle avec le Parlement. Par une timidité peut-être sans exemple dans une affaire particuliere, elle a arrêté des représentations au Roi, qui ont dû être portées aujourd'hui à S. M. De son côté, le Parlement, pour éviter toute réclamation de ce Tribunal, s'est hâté de rendre Arrêt qui supprime ledit Mémoire, comme contenant un discours non prononcé; mais sans aucune qualification.

19 Janvier 1777. Le Sr. Dauberval, comme Semainier, a été aussi mis au Fort l'Evêque, & quant au Sr. Monvel, comme il a joué à Versailles dès le mardi, lendemain du tumulte arrivé à son occasion, on croit qu'il restera en prison plus longtems que le premier, à moins que la faveur du public ne fasse abréger sa captivité; car en étant sorti aujourd'hui pour jouer dans les *Horaces*, le Parterre bonasse, loin de lui témoigner son indignation, l'a applaudi à tout rompre.

19 Janvier 1777. Les Directeurs de l'Opéra, pour satisfaire aux plaintes du public à l'occasion de la brièveté du spectacle d'*Orphée*, qui finissoit à sept heures & demie au plus tard, y avoient joint l'Acte de la *Bergere ingénue*. Com-

me ils ne l'ont osé faire jouer qu'une fois, ils y vont substituer le *Ballet des Horaces* du Sr. Noverre. La premiere représentation doit avoir lieu mardi 21.

19 Janvier 1777. Le livre de M. Gudin, intitulé: *Aux Mânes de Louis XV, &c.* est une chronique sèche, plutôt que rapide, des événemens du regne de ce Monarque. La plupart des faits n'y sont qu'indiqués, & le tout est traité sur un ton d'adulation, qui auroit bien dû faire trouver grace à l'auteur. On ne fait pour-quoi il se plaint si amèrement, dans sa préface, des Censeurs & de leur incertitude à son égard. La partie des Arts est ce qu'il y a de plus approfondi. Le procès du Sr. de Beaumarchais & ses tracasseries avec le Parlement *Maupéou*, sont le seul morceau historique sur lequel l'Ecrivain se soit étendu avec une vraie complaisance. On peut définir cette production une table des matieres très exacte & fort utile à ceux qui voudront écrire *l'Histoire de Louis XV.*

20 Janvier 1777. Le *Journal de Paris* a peine à se soutenir, dès son début, à raison de son insipidité. D'ailleurs, la jalousie de ses confreres lui suscite toutes sortes de tracasseries pour le faire échouer. Ils lui enlèvent différentes parties, sous prétexte qu'il va sur leurs brisées & offense leurs privileges. Tout récemment, la *petite Poste*, chargée de le répandre tous les matins, refusa de le faire, sous prétexte d'un abonnement plus considérable qu'elle exige. Le

Journal Politique & Littéraire du Sr. Panckoucke éprouve aussi des contradictions. D'abord, comme on l'a dit, le nombre des Souscripteurs est tellement diminué, que le Libraire crie merci & a présenté à M. de Vergennes un Mémoire pour obtenir une réduction sur les 22,000 Livres qu'il donne annuellement aux Affaires Etrangères: ensuite, comme il n'ignore pas que l'indignation de beaucoup de Lecteurs contre la fatuité & l'insolence du Sr. de la Harpe n'a pas peu contribué à les écarter, il voudroit changer de rédacteur, & demande deux Académiciens, Mrs. Marmontel & Suard.

20 Janvier 1777. L'auteur de l'adresse hétéroclite à *Monsieur*, qui a si bien réussi, est M. le Baron de *Saint-Maurice*, Gentilhomme de Franche-Comté.

21 Janvier 1777. Le Ballet des *Horaces & Curiaces* est annoncé avec le plus grand faste. Il est divisé en cinq parties ou actes. C'est la tragédie toute entière de *Corneille*, mise en pantomime. La Reine doit y venir. On doute que ce Spectacle isolé ait le succès que s'en promet le Sr. Noverre, & s'il ne réussit pas cette fois, on regarde sa mission comme manquée. Il est fâcheux qu'il ne veuille pas s'astreindre à composer des morceaux de chorégraphie adaptés à une action théâtrale, qui l'accompagnent, lui soient subordonnés, &, sans la refroidir ou l'étouffer, la soutiennent, au contraire, & la réchauffent dans les entr'actes ac-

cordés à la Danse.

21 Janvier 1777. Depuis le fameux Conseil de guerre tenu à Lille, concernant le Régiment *Royal-Comtois*, par lequel 35 Officiers ont été punis de diverses manieres & cassés, ce Corps, régénéré en quelque sorte, odieux aux autres, n'a pas été absolument pacifié. Les jeunes gens dont on l'a composé se sont fait un point d'honneur de regarder de mauvais œil, ce qu'ils appellent *les Retraçés*. Ce sont des Officiers qui, ayant d'abord trempé dans le complot formé contre le Lieutenant-colonel & le Major, sur un faux exposé, & ayant signé le Mémoire envoyé au Ministre, ont reconnu leur tort & désavoué une accusation injuste & calomnieuse. Ces étourdis ont fait schisme avec ces Messieurs, & malgré toutes les remontrances & les injonctions de leurs Supérieurs, ont persisté à les mortifier par des procédés malhonnêtes. Plusieurs ont été mis aux arrêts, & quelques-uns s'étant encore portés à de nouvelles insultes, trois viennent d'être cassés tout récemment. M. le Comte de Chameau, le Major ancien, n'a pas voulu avoir la douleur d'aller leur signifier les ordres du Roi; il a préféré de donner sa démission. S. M. l'a acceptée, en lui accordant un brevet de Colonel pour retraite, avec promesse d'être mis en activité dès que l'occasion le permettra.

21 Janvier 1777. Quoique feu M. de Bachaumont fût un paresseux aimable, peu capable

d'accumuler par lui-même la Collection immense des matériaux littéraires qu'on annonce dans la Préface des *Mémoires Secrets &c.* on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins quelque part, en suivant la filiation du Recueil, que l'on prétend avoir été formé orginairement chez Madame Doublet, Virtuose très-renommée en effet par son goût pour les nouveautés de toute espece, qu'elle recueilloit & qui se rédigeoient chez elle, & par son ardeur à les répandre. C'est un fait connu de tout Paris. Cette collection neuve, ainsi que l'annonce l'Editeur, par des notices courtes, instructives & amusantes, doit être bien reçue du Public, si le goût & l'impartialité y ont en effet présidé. Il faut attendre le tout pour en juger plus pertinemment. Il paroît qu'on se propose de la continuer ensuite année par année, sous le même titre. (Cette Notice est tirée de Nouvelles à la main très accréditées dans Paris).

21 Janvier 1777. Le Ballet des *Horaces* & des *Curiaces*, si admiré en Allemagne, ne l'a pas autant été ici: on a trouvé cette pantomime trop longue, trop confuse, trop énigmatique, & présentant quelquefois des contre-sens; d'ailleurs péchant contre son objet même, puisqu'il y a très-peu de Danse. Du reste, un beau Spectacle, quelques momens du plus grand effet. Mlle. Heinel y brille de la façon la plus pittoresque. Elle fait le rôle de *Camille*, la sœur des *Horaces*, & a rendu très énergiquement la scene de l'imprécation. On reproche aussi au Décorateur

d'avoir mis des anachronismes dans sa partie, en représentant *Rome* avec des monumens beaucoup trop modernes.

22 *Janvier* 1777. Les Comédiens François donnent aujourd'hui la premiere représentation de *Zuma*, cette tragédie de M. Lefevre, qu'on a prétendu n'avoir pas réussi à Fontainebleau; bruit injurieux à la réputation de l'Auteur, contre lequel il a réclamé par une Lettre imprimée dans le *Journal de Politique & de Littérature*, où il rend un compte détaillé de l'impression éprouvée successivement par les spectateurs durant les cinq Actes. Nous verrons ce qui en arrivera ce soir.

23 *Janvier* 1777. „ *Messieurs,*” a dit l'Avocat général Segulier, „ nous apportons à la Cour „ un Recueil imprimé, intitulé *Suite de la Justification du Sr. de Beaumarchais*. Au nombre des différentes pieces que ce Recueil „ renferme, nous avons trouvé dans une Re- „ quête également imprimée du Sr. de Bea- „ marchais, un discours qu'il s'étoit proposé „ de prononcer à votre audience. La sagesse „ qui accompagne toujours vos démarches, ne „ vous permet point alors de lui accorder la „ faculté qu'il demandoit d'être entendu dans „ sa propre défense; les mêmes motifs de prudence, qui avoient déterminé la Cour à ne „ point permettre au Sr. de Beaumarchais de „ prononcer ce discours lors de la plaidoyerie „ de la cause, auroient dû lui faire compren-
dre

„dre qu'il étoit également dans l'intention de
 „la Cour qu'il ne fût point rendu public par la
 „voie de l'impression, &c." En conséquence,
 Arrêt de suppression, sans aucune qualification,
 rendu le 18, Grand'Chambre & Tournelle as-
 semblées.

On assure que le Grand Conseil, enfin aiguil-
 lonné par ce mépris insultant, cette réticence
 affectée, ou plutôt cette approbation tacite des
 injures que lui dit le Sr. de Beaumarchais dans
 son discours, a pris le parti de le faire décrê-
 ter; mais que celui-ci a eu recours au Parle-
 ment, qui a rendu Arrêt pour le prendre sous sa
 protection.

23 Janvier 1777. *Zuma* a été joué hier en
 effet. La décoration imposante a d'abord pré-
 venu favorablement le Public, & le premier
 Acte a été très-applaudi. Quelque chose de
 choquant, dès le second, a excité des huées. Le
 3^e. & le 4^e., pleins d'absurdités & de choses
 révoltantes, sembloient menacer l'auteur d'une
 chute inévitable, lorsqu'au 5^e. acte une secon-
 de reconnoissance a ranimé le Parterre languis-
 sant, l'a enthousiasmé & a causé ces transports
 véritables de l'ame émue & hors d'elle-même.
 Il falloit que le public fût fortement électrisé
 pour avoir supporté la gaucherie du poëte, qui,
 au lieu de briser-là & de clorre sa piece, com-
 me il le pouvoit & le devoit, l'a allongée par
 un dénouement sanguinaire & opposé aux desirs
 du spectateur. Ceci est aisé à corriger, & l'on

peut regarder cette tragédie comme couronnée d'un plein succès, malgré les défauts énormes du plan & des caractères, l'emphase & la bouffissure du style, l'incohérence, les contradictions & le faux des pensées & du dialogue.

* 23 Janvier. L'assemblée des Pairs au sujet du procès du Maréchal de Richelieu contre Madame de St. Vincent a eu lieu avant-hier, la première fois depuis sa rentrée.

24 Janvier 1777. On parle d'un procès prêt à s'élever entre les Comédiens & le Sr. de Beaumarchais, au sujet d'une pique des premiers qui, par une fausse délicatesse, ne voulant point accepter les honoraires d'auteur que le second leur abandonnoit entièrement, lui ont fait porter la somme décidée lui revenir pour sa part. Le Sr. de Beaumarchais, indigné à son tour, a mis en avant la querelle dès longtems mûe entre les histrions & les auteurs dramatiques, relativement à l'abonnement des petites loges, que ceux-là se réservent en entier. Il seroit bien à souhaiter que cet intrigant, plus adroit, plus courageux & plus soutenu que les Poètes qui ont déjà agité la question, la fît résoudre & humiliât l'insolence de ces Rois de Théâtre.

24 Janvier 1777. *Mémoires d'une Reine infortunée, entremêlés de Lettres (écrites par elle-même) à plusieurs de ses parens & amis illustres, sur plusieurs sujets & en différentes occasions: traduits de l'Anglois.* On voit à la tête la gravure de l'héroïne, la Reine Caroline-Mathilde. On conçoit

combien la matiere étoit difficile à traiter.

* 24 Janvier. L'assemblée de mardi a été très-nombreuse en Princes du Sang & en Pairs. On a jugé visiblement par une nouvelle Requête du Maréchal Duc de Richelieu, tendante à prolonger la procédure, qu'il avoit intérêt d'éloigner la fin du procès. Heureusement ses partisans n'ont pu prévaloir & la Requête a été jointe au fonds. On ne croit pas que les Princes & Pairs revenus en foule suivent exactement les autres séances, dont la multiplicité, la longueur & l'ennui contrarieront trop leurs plaisirs.

25 Janvier 1777. Madame la Duchesse d'Anville est une femme singulière, qui aime beaucoup à jouer à la Loterie Royale de France. Ces jours derniers elle a rêvé que pour être heureuse il falloit qu'elle fît choisir ses numéros par un fou. En conséquence elle va aux *Petites-maisons* & prie les Chefs de cet Hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, & avec qui elle puisse causer. Le fou venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, & le prie de vouloir bien lui nommer trois Numéros, sur lesquels elle doit mettre avec confiance. Le Devin très gravement demande une plume & de l'encre, les écrit bien distinctement & séparément; puis montrant le papier à la Duchesse: „ Lisez, Madame, étudiez bien „ ces Numéros. Les savez-vous par cœur? — „ Oui, Monsieur”..... Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale; puis

il ajoute : „ Madame, allez les prendre; c'est
 „ demain le tirage; je vous réponds que ces
 „ Numéros sortiront; qu'ils vous feront une
 „ Terne; mais je ne vous garantis pas qu'elle
 „ soit sèche.” Tous les spectateurs de la scene
 rient beaucoup, & jugent que le plus fou n'est
 pas le prisonnier.

25 Janvier 1777. *Le Journal de Paris* est ar-
 rêté dès jeudi 23, & n'a point paru ce jour-là.
 On a pris le prétexte d'une épigramme point
 neuve & assez obscene pour le suspendre; ce
 qui cause un grand mouvement dans cette ca-
 pitale. Quelque peu intéressant que fût ce
 nouveau papier public, il y avoit déjà beau-
 coup de souscripteurs; les gens les plus distin-
 gués de la cour vouloient l'avoir: la Reine,
 la famille Royale, les Princes le lisoient, mê-
 me Madame *Elisabeth*. Malgré cette curiosité
 générale, il n'y a point d'apparence qu'il puis-
 se reprendre, à raison de la multitude de gens
 qui s'y opposent. D'un autre côté, M. l'Avo-
 cat général Seguiet ne veut pas qu'on y parle
 de lui & conséquemment des affaires du Palais.
 Le Clergé se recrie contre une histoire d'Abbé
 qu'on y a insérée. Un Officier aux Gardes, M.
 de la Roirie, a jetté feu & flamme pour son
 anecdote qu'on y a rapportée. Enfin c'est une
 rumeur considérable.

26 Janvier 1777. Il y avoit très-peu de
 monde au Ballet des *Horaces*, le jour où il
 a été exécuté pour la seconde fois. On peut

regarder cette Pantomime comme sans succès. Cependant il est des gens qui présument qu'en la réduisant à trois actes, elle pourroit produire un grand effet. On ne peut néanmoins s'empêcher de reconnoître beaucoup de génie dans son compositeur qui, ainsi qu'il le dit dans sa préface, a transformé son métier en art, a ramené la danse à son premier principe, qui est l'imitation. Du reste, il se défend contre le reproche qu'on lui pourroit faire, d'avoir entièrement abandonné la danse mécanique pour la danse en action: il en atteste la quantité d'élèves qu'il a formés en ce genre, prouvant suffisamment qu'il s'est partagé entre les deux.

27 Janvier 1777. Depuis quelque tems le Sr. Audinot donne sur son Théâtre un spectacle ancien, intitulé: *La Belle au bois dormant*. Il avoit déjà eu beaucoup de succès, mais il est infiniment plus considérable aujourd'hui par les améliorations, les embellissemens & une exécution plus parfaite. La fureur est telle d'y aller, que l'Opéra en a conçu de la jalousie & a fait défendre au Directeur de donner cette piece les mardi & vendredi. Il est certain qu'il n'est rien de plus agréable, pour la rapidité dont les décorations sont servies & pour l'illusion qu'elles produisent.

27 Janvier 1777. La guerre entre les Gluckistes & les partisans de la Musique Française continue & enfante des bons mots, dont quelques-uns sont assez plaisans. Dernièrement, à

une représentation d'*Alceste*, un détracteur de cette nouveauté prétendit que Mlle. le Vasseur chantoit mal & lui écorchoit les oreilles : „ Ce „ seroit un grand service à vous rendre, Mon- „ sieur, répartit un admirateur de cet Opéra, si „ c'étoit pour vous en donner d'autres.”

27 Janvier 1777. Le sujet de la tragédie de *Zuma* est tiré de l'histoire du Pérou, mais travesti en un Roman rempli d'in vraisemblances & même de fautes contre le bon sens. Le caractère principal de *Pizare* en offre surtout beaucoup, par les contradictions qu'on y rencontre. C'est un monstre si atroce, que l'auteur, malgré son repentir, a cru ne pas pouvoir le laisser exister, & devoir l'immoler à la vengeance de *Zuma*, Reine de ces contrées, dont il a fait périr le mari, enfante & fugitive depuis qu'elle a été détronée. D'un autre côté, la situation de la reconnoissance de ce *Pizare* avec son frere, qui se trouve conservé, élevé & chéri par cette Princesse, au point qu'elle lui veut faire épouser sa propre fille, est si déchirante; la conversion du Héros *Espagnol*, quelque atroce qu'il soit, semble si sincère, que le spectateur s'attend à le voir sauvé & est fâché qu'il meure.

28 Janvier 1777. On commence à voir une description sommaire du Cabinet de feu S. A. Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti. La Collection des tableaux est composée de près de 300 originaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Italienne*; de plus de 300 tableaux des meil-

leurs Maîtres anciens & modernes de l'Ecole *Françoise*; de près de 200 tableaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Flamande*; de plus de 200 tableaux des meilleurs Maîtres de l'Ecole *Hollandoise*; de 12 tableaux de *Ruisch*, *Dietrich*, *Fergue* & autres Maîtres de l'Ecole *Allemande*, des mieux choisis; de 42 Miniatures choisies & des meilleurs Peintres de ce genre; de plusieurs morceaux agréables peints à gouache, & d'environ 100 tableaux représentant des cérémonies *Turques* & *Chinoises*; de 24 Bas-reliefs, &c. On conçoit que cette Collection seroit des plus riches, si elle étoit aussi bien choisie que nombreuse, & si elle répondoit à l'annonce pompeuse qu'on en fournit.

23 Janvier 1777. Depuis qu'il est arrêté de transporter aux Invalides tous les modèles en relief des places de guerre qui sont dans la Galerie du Louvre, on a beaucoup varié sur les moyens d'exécuter ce projet: tous sembloient fort dispendieux, & la moindre proposition des Entrepreneurs se montoit à 60,000 Livres. Enfin on a imaginé d'y faire une ouverture du côté qui donne sur le quai de la rivière, d'y établir un échaffaud en pente-douce, par lequel on fera couler ces monumens militaires: on les embarquera sur la Seine; ils seront ainsi facilement conduits sans risque à l'autre bord & à très-peu de frais; en sorte que cette dépense énorme, vu son objet, se trouvera infiniment réduite. Les amateurs des Arts attendent avec impatience le

moment où l'on commencera à développer dans ce vaste emplacement les richesses inconnues de S. M. en tableaux, sculptures & autres curiosités de toute espece. Ce jour, s'il arrive jamais, fera beaucoup d'honneur à M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Arts, Académies & Manufactures Royales. Ce sera une époque fameuse sous son administration.

29 Janvier 1777. Le premier *Mémoire pour l'Auteur de la Philosophie de la Nature*, en réponse à celui de l'Abbé Chrétien, ancien Conseiller au Conseil Supérieur d'Arras, Censeur Royal, &c. a pour objet, moins d'instruire que d'éclairer le public trompé par celui de l'adversaire. Après un Précis des faits par rapport à l'accident qui devient l'objet de ce Factum, M. de Lisle cherche à refuter les imputations dont le Censeur le charge dans le sien, & surtout celle du crime de faux; il l'accuse à son tour & prétend que c'est lui qui est coupable d'une multitude de faux répandus dans sa diatribe, dont il fait une énumération assez détaillée; enfin il s'élève particulièrement contre la Consultation des quatre Avocats, dont le Mémoire de l'accusateur est signé, & il y oppose une autre Consultation, en date du 5 Novembre, signée *Dorbac*; suivant laquelle les Réponses de M. de Lisle prouvent de la manière la plus conséquente que son intention n'étoit point d'attaquer les principes religieux & politiques re-

çus

cus dans l'Etat, puisqu'il soumettoit ses idées à la Censure du Gouvernement ; que c'est par une calomnie condamnable que le Sr. Abbé Chrétien cherche à s'excuser de son approbation, puisque c'est sur lui seul que doit tomber l'anathème des Magistrats, l'ouvrage n'ayant été rendu public que sous ses auspices. A l'égard du crime de faux, son attaque n'est point admissible, ni dans la forme, ni au fond. Enfin on veut qu'il ne soit ni délicat ni adroit dans sa défense & que son Mémoire soit la plus forte des pieces justificatives de l'accusé.

30 Janvier 1777. Le *Journal de Paris*, a resuscité le 29, mais absolument éthique : on n'a point fourni les six feuillets intermédiaires depuis la suppression du 23 ; le Rédacteur de l'ouvrage n'en a fait aucune excuse au public, n'en a donné aucune raison. On croit seulement que le Gouvernement a exigé le sacrifice du Sr. de la Place chargé de cette direction, par un *Nota*, où l'on avertit que ce n'est plus lui, sans nommer celui qui le remplace.

* 30 Janvier. Deux écrits nouveaux ont précédé la séance des Pairs au Parlement concernant le procès du Maréchal Duc de Richelieu contre Madame la Présidente de Saint Vincent. L'un est une *Requête* de cette dernière & l'autre des *Observations Sommaires* du Sr. Benaven sur la confrontation avec les écrivains nommés pour la reconnoissance des signatures du Maréchal.

31 Janvier 1777. L'affaire de l'Encyclopédie

commence à se remuer & l'on voit un Mémoire en faveur de onze souscripteurs de l'Encyclopédie contre le Sr. le Breton, Imprimeur, &c. en faveur du Sr. Luneau de Boisjermain aussi souscripteur de l'Encyclopédie. Cette discussion intéressante dans ses détails se réduit à trois objets: *Faits relatifs à l'Engagement des Libraires, Preuve de l'inexécution de cet engagement, Obligation de restituer, ou Refutation de fins de non recevoir.* Elle est signée de Me. la Croix de Frainville, & fait honneur à cet Avocat, si elle est réellement son ouvrage.

31 Janvier 1777. Il paroît que la guerre est ouverte entre Mrs. Dorat & de la Harpe & que le premier est si outré, qu'indépendamment d'une Lettre insérée dans les feuilles de l'*Année Littéraire*, où il traite son adversaire de la façon la plus méprisante, il annonce publiquement qu'il se propose de le vexer d'une manière encore plus outrageante, s'il le rencontre. Ce qui oblige la *Bamboche* (c'est une expression de M. Dorat) à se tenir close & couverte & à ne sortir qu'en voiture.

1 Février 1777. Le 25 Janvier dernier l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture a agrégé M. de Launay, à qui l'édition de l'*Arioste*, faite à Londres, & celle des *Métamorphoses d'Ovide*, doivent une grande partie de leurs ornemens. Les talens de cet artiste sont encore connus par différentes gravures d'après M. M. Pierre, Cochin, Beaudouin, &c. Entre plu-

sieurs morceaux qu'il a présentés, on a surtout distingué une Estampe, dans le genre de l'histoire, d'après Rubens, qui est d'un très beau burin & lui a mérité les suffrages de l'Assemblée.

1 Février 1777. Quoique le Mémoire publié récemment dans l'affaire de l'*Encyclopédie* ne roule que sur un sujet bien rebattu, cependant par le laps de tems qui s'est écoulé depuis la suspension du procès, la matière redevient neuve & l'on ne peut fournir à la multitude des curieux empressés de s'en pourvoir. Il est vrai que dans celui-ci il y a encore plus de clarté & plus de détails intéressans concernant les fraudes des Entrepreneurs utiles de cet immense édifice Littéraire.

On s'y concilie d'abord la bienveillance de tous les souscripteurs, en leur faisant voir que le Sr. le Breton & ses Associés se prévalent de leur silence & l'annoncent comme une approbation tacite des surprises multipliées qu'ils leur ont faites; ce qui doit exciter leur indignation & les engager à se joindre aux réclamans.

Les Gens de Lettres ne sont pas moins intéressés à cette attaque, puisqu'il s'agit d'empêcher qu'on ne se serve à l'avenir de leurs noms pour tromper les amateurs avides de leurs productions. Du reste, on rend justice aux Auteurs du Dictionnaire Encyclopédique, qui n'ayant point partagé les dépouilles des Souscripteurs, refuseront de protéger les manœuvres insidieuses par lesquelles on se les est appropriées.

Enfin, les Magistrats, sous les auspices desquels se sont commis tant de vexations sourdes, doivent se faire justice eux-mêmes des moyens qu'on a pris pour surprendre leur vigilance ou pour abuser de leur confiance.

Tout cet exorde adroit est précédé du corps de délit établi, consistant en ce qu'un ouvrage vendu & payé d'avance 280 Livres, a cependant coûté aux Souscripteurs une somme de 984 Livres, qu'ils ont été forcés de payer.

* 1^{er} Février. On a déjà parlé du projet qu'avoit eu M. de Malesherbes devenu Secrétaire d'Etat au département de Paris, pour employer utilement & sans danger les prisonniers détenus à Bicêtre dans les salles de force. Il l'avoit d'autant plus à cœur, qu'une oisiveté pernicieuse achevoit de corrompre ceux qui ne l'étoient pas au même degré des plus scélérats. Le regne trop court de ce Ministre ne lui a pas laissé le tems de remplir ces vues. On cherche à y suppléer aujourd'hui en construisant dans l'enceinte de ce château une nouvelle salle, propre à faire travailler ces malheureux au poli des glaces. C'est la Police qui doit pourvoir aux frais de l'établissement sur les deniers provenans de la Belle, &c. & c'est un des motifs qu'elle fait valoir, afin d'engager le Parlement à tolérer les lieux pernicieux où l'on y joue.

2 Février 1777. Quoique le Cabinet de M. de Gagny n'ait pas rapporté par sa vente autant que se flattoient les héritiers, il y a eu des

morceaux vendus très-cher. *L'Enfant prodigue* de David Teniers, a été adjugé à 29,000 Livres. *Le Marché aux herbes* par Metru, à 25,800 Livres. Deux *Paysages* de Claude Gelée, dit le Lorrain, à 24,000 Livres. *Le Marchand d'Orviétan*, petit tableau de Kavel Dujandin, à 17,200 Livres. Un *Paysage* avec figures, d'Adrien van der Velde, à 14,980 Livres. *Vertumne & Pomone* de Rembrandt, à 13,700 Livres. *Adam & Eve*, grand tableau de Santerre, à 12,400 Livres. Enfin le tableau de *Murillo* & plusieurs *Paysage* de Claude le Lorrain, ont monté à de grosses sommes aussi. Il paroît que les étrangers ont enlevé beaucoup de ces riches-
ses pittoresques.

3 Février 1777. Les *Mémoires de la Reine Caroline-Mathilde* sont une compilation indigeste de Gazettes, contenant peu de faits nouveaux, encore moins d'anecdotes. Cependant les Lettres dont elle est enrichie sont intéressantes, quoiqu'écrites très-incorrectement, en François; elles donnent une idée des connoissances supérieures de cette Princesse dans la Littérature, dans les Sciences, dans les Arts, & surtout de l'excellence de son cœur & d'une façon de penser humaine & philosophique bien rare sur le trône. On y a joint plusieurs morceaux de sa composition; sçavoir, *l'histoire de l'infortunée Princesse de Zell*, ayant beaucoup de rapport à la sienne; un *Abrégé de la Vie de Charles XII* & de *Pierre le Grand*; les *Aventures de Charles*

Stuart, Prétendant à la Couronne d'Angleterre; enfin des Recherches sur le caractère des Anglois, des François & des Danois. Ces petits morceaux, faits sans prétention, ont chacun leur mérite & se font lire avec quelque plaisir. Cette Princesse est morte le 10 Mai 1775. Suivant l'Editeur elle n'a jamais été coupable que de légèreté, d'indiscrétion & d'un amour trop vif pour le plaisir, si naturel à son âge. Comment donc, devenue libre, n'a-t-elle pas fait un manifeste pour se justifier aux yeux de l'Europe entière & confondre ses calomnieux? On ne peut rendre raison de ce silence volontaire & injurieux à son honneur.

4 Février 1777. Le Docteur Franklin, arrivé depuis peu des Colonies Angloises dans ce pays, est très-couru, très-fêté des Savans. Il a une belle physionomie, peu de cheveux & un bonnet de peau qu'il porte constamment sur sa tête. Il est fort réservé en public sur les nouvelles de son pays qu'il vante beaucoup : il dit que le ciel jaloux de sa beauté, lui a envoyé le fléau de la guerre. Nos esprits-forts l'ont adroitement fondé sur sa religion, & ils ont cru entrevoir qu'il étoit de la leur, c'est-à-dire qu'il n'en avoit point.

4 Février 1777. M. de Michau, jeune Conseiller au Parlement, vient de mourir à Toulouse, d'une maladie de langueur qu'il avoit contractée dans son exil. On peut se ressouvenir que M. le Chancelier lui avoit choisi l'en-

droit le plus incommode, le plus dénué de secours & le plus mal-sain. On peut le regarder comme une victime de la révolution. Son éloquence dans les assemblées étoit si impérieuse, qu'à la première séance tenue à Versailles dans l'affaire du Duc d'Aiguillon, il subjugué le Roi, qui s'écria: *Je suis de l'avis de Michau!* Il est auteur de plusieurs Remontrances & laisse beaucoup de manuscrits précieux, dont il demande par son testament qu'on ait le plus grand soin pour les remettre à son fils lorsqu'il sera en âge d'en profiter. Il lui légua spécialement la charge de Conseiller au Parlement & desira fort qu'il prenne cet état.

5 Février 1777. Quoique M. de Lisle de Salces, dans son Factum contre M. l'Abbé Chrétien, cherche à faire tomber sur celui-ci tout le tort de l'affaire, prétendant aujourd'hui le rendre garant de ce qu'il pourroit y avoir de reprehensible dans son ouvrage, il ne persuadera personne que l'écrit du premier ne soit plein de circonspection & de modération. Il est bien vrai que naturellement un auteur qui donne un livre dans ce pays-ci, se trouvant en lisières par les formalités qu'on lui fait subir, devroit être excusable. D'un autre côté, le métier de Censeur deviendroit impraticable, s'il devoit répondre de toutes les surprises qu'on peut lui faire. Il seroit bien à souhaiter que cette querelle donnât lieu à un Règlement précis sur cette matière, qui assignât exactement les devoirs

de chacun & les peines qu'il peut encourir faute de s'y conformer.

Du reste, M. de Lisle, qui ne laisse pas que d'avoir des amis & des protecteurs, relevé depuis longtems de son décret de prise de corps, a obtenu une Lettre de M. le Garde des Sceaux au Châtelet pour hâter & terminer enfin ce procès.

* 5 *Février*. Depuis longtems la famille de M. de Lally cherche à revenir contre le jugement qui a dégradé cet Irlandois; on peut se rappeler que M. de Voltaire a déjà répandu plusieurs écrits à sa justification & dans le fait les gens impartiaux, en détestant les procédés barbares de ce Gouverneur, l'ont toujours jugé innocent du crime de haute trahison, dont l'accuse vaguement l'arrêt. On a cru trouver aujourd'hui le moment favorable, & l'on assure que la Requête est présentée au conseil, où l'on demande à faire revoir le procès de l'illustre accusé.

6 *Février* 1777. Il est très-vrai que M. Dorat se charge de donner une nouvelle vie au *Journal des Dames*, qui, jusqu'à présent, n'a fait que végéter & languir. A coup sûr quand le Sexe se feroit choisi lui-même un Journaliste, il n'auroit pu en choisir un plus convenable. Des observations, plutôt que des censures, de la politesse dans les critiques, surtout la plus exacte impartialité, telles sont les promesses qu'il fait au Public, suivant son usage, dans son

Idee d'un Journal des Dames servant de Prospectus. Il se propose de donner une attention particuliere aux Spectacles. On publiera encore dans cet écrit périodique des Contes, des Romans, des Poëmes entiers & quelquefois des Eloges historiques des femmes les plus célèbres. Le premier cahier paroîtra le 15 Mars: il y en aura deux par mois.

* 7 Février. La Reine a été très satisfaite du Bal de M. le Duc de Chartres & s'y est conduite elle-même de la façon la plus agréable pour tout le monde; elle y a mis la plus grande aménité, elle n'a jamais voulu s'asseoir dans le fauteuil qui lui étoit destiné & s'est placée sur un tabouret, comme les autres Dames. La correspondance qu'il y avoit entre le bal de l'opéra & celui-là, en augmentoit la variété, l'éclat & la magnificence. Cette nuit S. M. est revenue au Palais Royal.

La Reine & M. le Comte d'Artois étant spécialement souvent en route dans la nuit de Paris à Versailles & de Versailles à Paris, on a accéléré l'illumination projetée. L'entretien en coûtera 18000 livres.

* 7 Février 1777. Le Sieur Noverre s'obstine à donner son ballet des *Horaces*. Il y a fait des corrections & des changemens, qui ne l'améliorent pas & le rendent plus ridicule. Le public le proscriit généralement.

8 Février 1777. On parle d'un événement arrivé à la foire St. Germain le jour de la Purifi-

cation, qui, quoique singulier, n'est pas absolument impossible, & est regardé comme vrai par tant de monde, qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au Wauxhall d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvoit pas entrer; que s'il vouloit le confier au corps-de-garde, on en auroit soin & qu'il le reprendroit en sortant. Entré dans l'assemblée il a voulu voir l'heure & a trouvé qu'il n'avoit plus de montre. Il a fait du bruit: un Exempt est venu; il a conté son accident; on l'a consolé en lui disant qu'on en rendroit compte à la Police. Il a trouvé le terme trop éloigné & a prétendu que, plus habile que l'Exempt, il alloit la ravoïr, s'il lui étoit permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grâce; il a rodé avec son chien, qui s'est bientôt attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté, son maître a requis que le personnage fût conduit au corps-de-garde, en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre, de faire toutes les réparations exigées. Il a parlé si affirmativement, que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'Exempt, & la montre a été retrouvée, avec plusieurs autres dont s'étoit déjà nanti le filou. Ce trait, s'il est exact, mérite d'être consigné dans l'éloge du chien, avec tant d'autres, qui font honneur à son zèle pour son maître & à sa sagacité.

* 8 Février 1777. Jeudi dernier la Reine a

souper chez Madame la Princesse de Lamballe, où elles étoient douze femmes, sans aucun homme, apparemment par étiquette. Quoi qu'il en soit, cela a beaucoup ennuyé S. M., qui s'est pressée de se mettre en habit de Bal, (en Sultane) & s'est rendue au Palais Royal; elle s'y est surtout amusée d'un quadrille qu'on lui a donné; il avoit été composé par le Sr. Gardel, qui avoit fait les répétitions & présidoit à l'exécution. Les habillemens, dans le costume Espagnol, étoient de la plus grande magnificence; il n'y en avoit aucun qui ne coûtât deux mille écus: ce sont des Seigneurs & Dames de la Cour qui dansoient & l'ont fait aussi bien que les coryphées du second ordre de l'Opéra: on avoit choisi les airs les plus délicieux de ce spectacle, & c'est son orchestre qui formoit la symphonie. Le quadrille a duré un gros quart-d'heure & a tellement plu à la Reine, qu'elle a demandé qu'on recommençât.

M. le Duc de Chartres avoit la fièvre depuis deux jours & n'en avoit rien dit pour ne pas troubler la fête; mais il n'a pu danser, ni être aussi gai que de coutume.

Il y a eu gros jeu, comme la première fois à ce bal.

On a calculé l'argent qui s'est perdu aux deux Bals du Palais Royal; il se monte à 1,800,000 livres; ce qui n'a pas également satisfait tout le monde. On cite M. d'Autichamp, comme ayant fait la plus grosse perte.

Au reste, il est temps pour la santé de la Reine que le carnaval finisse ; on remarque qu'elle s'en altere & que S. M. maigrit beaucoup.

9 Février 1777. M. Dorat ne dissimule point à ses amis, qui le blâment de renoncer en quelque sorte au cothurne & au brodequin pour s'armer du sceptre de la critique, que c'est une spéculation de finance. Quoique cet auteur, né homme de condition, ayant 4,000 livres de rentes de patrimoine, avec les honoraires qu'il retiroit de ses ouvrages & pieces de théâtre, parût devoir vivre dans une sorte d'aisance, le luxe qui gagne même chez nos poètes, l'a fort dérangé, & il cherche à réparer les brèches faites à sa fortune. L'Entrepreneur utile du *Journal des Dames* doit lui rendre, tous frais faits, de chaque Souscription de 18 Livres un tiers, c'est-à-dire 6 Livres. Il compte sur mille Souscripteurs au moins & conséquemment sur 6,000 Livres de rentes.

Un jeune Poëte qui promettoit beaucoup, par une suite de cette inconduite trop commune chez les gens de Lettres, vient d'être obligé de quitter ce pays-ci & de se retirer chez l'Etranger. C'est M. Imbert. On le dit à Liege. On évalue sa banqueroute à 40,000 Livres.

10 Février 1777. Madame de Senneville, femme d'un Officier aux Gardes, vient de mourir d'une fièvre maligne. Elle étoit née en Amérique. Elle se nommoit *Grandpré* en son nom. Elle avoit par sa beauté enflammé l'Amiral

Knowles, Anglois, qui l'avoit voulu épouser, & ayant été refusé en conçut tant de désespoir & de rage, qu'il engagea en 1754 les premières hostilités, qu'on peut regarder comme le germe de la dernière guerre. Elle vivoit depuis long-tems avec le Prince Camille, dont elle étoit devenue la maîtresse: elle avoit des talens & jouoit fort bien la comédie. Tout cela fait anecdote, & rend cette perte intéressante & la matière des conversations.

11 Février 1777. Les Comédiens Italiens sortent enfin de leur inaction: ils n'avoient donné aucune nouveauté absolument depuis le retour de Fontainebleau. Ils annoncent pour demain *le Mort marié*, opéra-comique en deux actes & en prose, mêlé d'ariettes, de M. Sedaine, musique de Bianochi. On assure que le sujet de cette piece est fondé sur une historiette qui a couru il y a quelques années, concernant un Magistrat de province, qui, forcé de se battre contre un Officier, son rival auprès d'une Demoiselle, contrefit le mort, obligea le militaire de s'écarter & profita de cette absence pour avancer ses affaires & terminer son mariage.

* 11 Février 1777. La nouvelle Requête de Madame de St. Vincent tend uniquement à être jugée & à faire voir qu'au contraire M. de Richelieu, si actif dans le commencement de l'affaire au Châtelet & au tribunal intermédiaire, qui avoit fait entendre plus de 70 témoins dans l'espace de trois mois, est aujourd'hui six mois

à en faire entendre deux ; que sa nouvelle plainte n'est qu'un incident étranger au procès & formé uniquement pour retarder. Ladite Requête est signée de Me. Martineau ; elle est remplie d'une logique claire, précise, qui met l'adversaire dans tout son tort & démontre jusqu'à l'évidence qu'il ne veut pas finir, quoiqu'il affecte de se plaindre partout de la longueur de son procès. Aussi a-t-on vu que la Cour des Pairs n'a point eu égard à sa dernière demande & en a reconnu la véritable cause. Outre la force des raisonnemens, l'écrit en question a beaucoup d'éloquence : il regne dans le style beaucoup de noblesse ; il est digne des autres Mémoires que l'abbé Coulon a répandus depuis quelque tems dans la cause, fort mal traitée jusques à lui.

12 Février 1777. *La Jurisprudence du Grand Conseil dans les maximes du Royaume*, est encore un ouvrage attribué au Sr. Gozman, qui, chassé de cette Cour, ci-devant Parlement, en est aujourd'hui le plus cruel adversaire. Il démontre que sa Jurisprudence, qu'il appelle *solitaire*, c'est-à-dire différente de celle des autres Cours, contraire même à la leur, est un vice radical dans l'Etat, une semence de division ; que c'est présenter aux peuples étonnés le spectacle effrayant de la Loi opposée à la Loi, du Roi opposé au Roi, de la Magistrature opposée à la Magistrature, du Barreau opposé au Barreau ; que cette contradiction résidant principalement dans les matieres Ecclésiastiques n'en

est que plus pernicieuse, parce qu'elles tiennent de très-près au préjugé de religion & influent nécessairement sur l'autorité extérieure, qui se verra contrainte de plier sous l'effort des opinions, toutes les fois qu'elle n'aura pas l'art de les diriger. C'est donc une mauvaise politique d'avoir rétabli le Grand Conseil sur cet adage *divide & impera*, qui ne peut jamais avoir un sens vrai, suivant l'écrivain, à l'égard des tribunaux de la Justice, qui n'ont jamais pour cause, au moins apparente, des intérêts particuliers & doivent nécessairement entraîner par-là le Royaume dans le désordre & l'anarchie.

13 Février 1777. *Le Mort marié* n'a pas eu hier tout le succès que sembloient lui promettre les noms des auteurs. Le sujet présente une idée vraiment comique, mais dont on n'a pas tiré parti. Les scènes ont paru froides; le combat, qui a eu lieu sur la scène, puérile, & le procès burlesque, sans gaieté. La musique a fait peu de sensation; on y a même remarqué des contresens, ou du moins souvent peu de rapport aux paroles & aux situations. On a annoncé la seconde représentation pour dimanche, mais avec répugnance de la part du public qui a hué l'acteur.

14 Février 1777. Il y a sur le Pont Notre-Dame une Machine à eau très-essentielle pour en fournir dans cette capitale. Malheureusement sa vétusté & son état de dépérissement irrémédiable ne permettent pas d'espérer qu'el-

le puisse subsister encore longtems. Cependant si elle venoit à manquer avant que d'être remplacée par une autre, une grande partie de *Paris* se trouveroit dénuée d'eau pendant plusieurs années & seroit exposée aux plus grands dangers dans les cas d'incendie. Il est donc de nécessité absolue de prévenir de bonne heure deux inconvéniens aussi considérables. Mais, puisqu'on est obligé de construire une nouvelle machine, il faut profiter de cette occasion pour corriger les défauts de la première, dont les principaux sont de fournir une trop petite quantité d'eau, & d'en donner une chargée d'immondices, qui sortent continuellement des égoûts, des bâteaux de chaux, des boucheries, du travail des blanchisseuses & des teinturiers qui se trouvent dans le voisinage.

C'est pour remplir ces vues, soit en totalité, soit en partie, qu'on a présenté en 1776 trois projets à l'Académie des Sciences.

Le premier est celui de M. de Parcieux, vérifié & perfectionné par M. Perronnet. Son objet est d'amener par des aqueducs les eaux de l'Yvette, de Bievre & du ruisseau de Bures.

Le second, proposé par M. Dauxiron, & en dernier lieu par M. Perrier, est d'établir plusieurs pompes à feu dispersées sur les bords de la rivière.

Le troisieme est la Machine du Sr. Capron, que l'Académie a reconnue „ utile , possible „ dans son exécution, capable enfin de fournir „ une

„ une eau plus pure par son emplacement, un
 „ plus grand volume de ce fluide, & à une plus
 „ grande hauteur que les machines actuellement
 „ établies sur la Seine. ”

Il faut espérer que la ville s'occupera incessamment d'un parti nécessaire à prendre dans ces circonstances.

14 *Février* 1777. Voici les principaux articles sur lesquels la Jurisprudence du Grand Conseil est, suivant l'expression énergique de M. Goezmann, *solitaire*.

1. Cette Jurisprudence reconnoît l'Inquisition comme un Tribunal de Justice en France.

2. Elle autorise les Juges d'Eglise à connoître du Petitotire & du Possessoire des matieres Ecclésiastiques.

3. Elle favorise les clauses *proprio motu & Apostolicæ Potestatis plenitudine*, & par conséquent l'Infaillibilité du Pape.

4. Elle a dans tous les tems fomenté les atteintes qui ont été données à la Loi Nationale de la Pragmatique Sanction & à l'ancienne Discipline de l'Eglise.

5. Le Grand Conseil se prétend Juge des appellations comme d'abus dans les renvois & attributions qui lui sont faites, au préjudice de l'article XX de l'Edit de 1695, & dans sa Jurisprudence à cet égard il restreint la Jurisdiction Royale, en ce qu'il se réserve toujours de déclarer l'Appellant non-recevable.

6. L'attribution qui lui est faite des contesta-

tions à naître au sujet des nominations qui se font en vertu du droit de Joyeux Avenement & du serment de fidélité, suppose que ces deux Droits Royaux sont moins privilégiés que la Régale & émanent d'une source différente.

7. Il est d'usage d'adjuger les dignités des Eglises Cathédrales & Collégiales aux Gradués, comme les autres Bénéfices, au préjudice des réclamations faites à cet égard par l'assemblée générale du Clergé, notamment en 1660.

8. Dans la connoissance, qu'il s'attribue des délits Ecclésiastiques, il ne reconnoît point le privilege de Cléricature, que le Parlement a toujours défendu & protégé.

Quoique la matiere de cet ouvrage semble très-aride, l'auteur l'a rendue intéressante par beaucoup de faits dont il s'appuie; ce qui annonce une grande connoissance de l'histoire & une érudition profonde. Il y a d'ailleurs de la clarté, de la méthode, du style; ce qui feroit présumer que c'est mal à propos qu'on l'attribue au Sr. Goezmann.

14 Février 1777. Le Grand Conseil a repris le mardi gras son usage antique de jouer aux dez après l'audience. Le premier Huissier apporte le cornet au Premier Président, qui commence, & tous les Magistrats suivent: le Public y est admis. C'est sur le Bureau même du Greffier que se tirent les chances. On ne dit point l'origine de cette cérémonie, futile en apparence & sans doute allégorique. C'est un avis salu-

taire aux plaideurs de la maniere dont vont être jugés leurs procès, & plutôt à Dieu qu'ils ne le fussent jamais qu'ainsi !

15 Février 1777. L'exécution du premier projet pour procurer de l'eau à *Paris*, monte, suivant le devis de M. Perronnet, à 7,826,200 Livres. A quelque perfection qu'on doive s'attendre dans un travail fait sous ses ordres, l'entretien toujours inévitable d'un ouvrage quelconque, doit être estimé dans celui-ci proportionnellement à son étendue, qui a près de 9 lieues de longueur.

Le second projet d'employer les pompes à feu monteroit par an, suivant les calculs de l'Académie, à la somme de 129,900 Livres, pour fournir 600 pouces d'eau à la hauteur seulement de 80 pieds. Mais 1°. cet entretien, qui répond au capital de 2,598,000 Livres, seroit pour la ville une charge perpétuelle & très-considérable, qui ne feroit qu'augmenter de tems à autre par les réparations nécessairement fréquentes dans une construction de cette nature. 2. La hauteur de 80 pieds ne suffisant pas pour les quartiers les plus élevés de *Paris*, il faudroit augmenter la dépense pour y porter l'eau dont ils ont besoin. 3. La consommation journaliere & prodigieuse du charbon de terre ameneroit avec le tems la diminution & la cherté de cette denrée nécessaire à plusieurs Arts. 4. L'abondance des vapeurs sulphureuses & bitumineuses qui s'exhaleroient continuellement des fourneaux & qui seroient

condensées par l'air toujours épais des grandes villes, formeroit un nuage infect, qui porteroit l'incommodité & peut-être la maladie, principalement dans les maisons voisines des lieux où différens corps de pompes seroient placés.

La machine de M. Capron, suivant lui, n'a aucun de ces inconvéniens, & a beaucoup d'avantages que n'ont pas les deux autres.

15 Février 1777. Le 7 Février l'Avocat général Seguier a dénoncé au Parlement dans un long Requisitoire un écrit intitulé: *Motifs de ne point admettre la nouvelle Liturgie de M. l'Archevêque de Lyon.* Il est relatif à la querelle existante depuis longtems entre ce Prélat & son Chapitre. Le Magistrat très-zélé pour M. de Montazet, y déploie son éloquence contre le parti Moliniste, dont il juge l'ouvrage émané, & fait le plus grand éloge de l'Archevêque, Coryphée des Jansénistes.

Par une singularité remarquable la Cour, en ordonnant que le libelle en question soit lacéré & brûlé, ne lui donne aucune qualification.

16 Février. *Dom Japhet d'Arménie*, comédie en cinq actes & en vers de Scarron, est une farce fort bonne pour le tems où elle a été composée & qu'on ressuscite ordinairement les jours gras pour amuser les bourgeois & le peuple, qui vient par extraordinaire au Spectacle ces jours-là. Cette piece a fait une fortune extraordinaire cette année, & elle a fort réjoui la Reine & la famille Royale. On y a joint le Divertissement

qu'on appelle la *Cavalcade* : on l'a enrichi de tableaux pittoresques analogues aux Courses, qui font aujourd'hui la fureur des Princes & de nos jeunes Seigneurs ; ce qui fait spectacle & est réellement fort amusant, en sorte que *Dom Japhet* dure encore dans le Carême.

16 Février 1777. Il paroît décidé que la ville reprendra l'Administration de l'Opéra à Pâques. Un M. de Vouigny, cousin-germain de M. Amelot, fort bien avec M. le Comte de Maurepas, grand coureur de filles, & allant beaucoup à ce spectacle, comme le centre de cette marchandise, a désiré y présider sous l'inspection du Ministre & en aura la direction honorifique & utile. On ne doute pas qu'il n'ait des croupiers. Du reste, le Sr. le Breton conduira toute la machine, quant à ce qui concerne la partie des Arts.

17 Février 1777. *Mémoires de Louis XV, Roi de France & de Navarre, dans lesquels on donne une description impartiale de son caractère, de ses guerres, de la politique de sa cour, du génie & de l'habileté de ses Ministres, Généraux & Favoris. Par un ancien Secrétaire d'Ambassade de la Cour de France : traduits de l'Anglois.*

Tel est le titre d'un ouvrage, qui sous cette annonce imposante cache la plus parfaite stérilité. En effet, quel talent ne faudroit-il pas pour réduire tant de choses en 59 pages, qui font toute l'étendue du pamphlet ? Mais on y remarque en outre une ignorance crasse, des anachronismes fréquens & une infinité de fautes, qui lui ôtent tout

le mérite qu'il pourroit avoir comme historique. Il est d'ailleurs fort mal écrit, & ne peut avoir été composé que par un étranger, non-seulement n'ayant aucune étude, aucune politique, mais aucun style. Il est assez impartial & sans méchanceté: ce sont les seules bonnes qualités qu'on y remarque.

17 Février 1777. Il paroît une *Requête au Roi pour les malheureux habitans du Mont-Jura*, au nombre de douze mille. Elle est accompagnée d'une *Lettre*, écrite le 24 Août dernier par ces habitans à M. le Comte de Saint-Germain, rapporteur de leur affaire au Conseil. Il est question de faire casser un Arrêt du Parlement de Besançon du 18 Août 1775, qui conserve au Chapitre de St. Claude le droit & la possession de la main-morte générale & territoriale réelle & personnelle sur les hommes, fonds & territoires des supplians. On connoît depuis longtems cette question par les éloquentes écrits de M. de Voltaire. Tout récemment encore il a offert à M. de Mirbeck, Avocat aux Conseils, leur défenseur, de le seconder de sa plume, de son crédit & de sa bourse, pour faire briser les fers de ses cliens.

* 17 Février 1777. L'esprit du gouvernement arbitraire & despotique; qui faisoit l'essence de la fin du dernier regne & paroît même encore le génie du ministère actuel guidé par de meilleures vues, s'est étendu dans les divers ordres de l'Etat, & surtout parmi Nosseigneurs les Prélats,

toujours très disposés à l'exercer , à exiger une obéissance passive. On a vu tout récemment entr'autres événemens de cette espece, la fermentation qui regne à Rodez & à Lyon: elle n'est pas moins grande dans le Diocèse de Lisieux; on en peut juger par divers écrits qu'elle y a produits & qu'on ne connoît encore que par l'Arrêt du Conseil du 1er. Novembre 1776, qui les supprime. Ils sont au nombre de trois: *Examen d'un Ecrit qui a pour titre, Consultation pour les Curés du Diocèse de Lisieux*, à l'occasion d'un Mandement de M. l'Evêque de Lisieux du 20 Décembre 1773, & de son Instruction Pastorale du 13 Avril 1774: *Lettres de Philetès*, Curé Catholique dans le Diocèse de R... en Angleterre, à MM. les Curés du Diocèse de Lisieux en France, protestant contre les Mandemens & Instruction Pastorale de leur Evêque: & Confession de M. l'Abbé D *** , *Auteur des Lettres de Philetès*, pour servir de supplément, de rétractation & d'antidote à son ouvrage, à MM. les Curés protestans du Diocèse de Lisieux. Ces Ecrits sont supprimés comme contenant des Propositions hasardées, tendantes à altérer la tranquillité publique, & le respect dû aux Ministres de la Religion. Il faut se rappeler que c'est un Condorcet, renommé par son Molinisme, qui a ci-devant bouleversé le siege d'Auxerre, qui est aujourd'hui à Lisieux.

18 Février 1777. Les Libraires associés à l'Encyclopédie, n'ont pas manqué de faire une

Réponse au Mémoire du Marquis de la Saône & Consorts intervenans, & contre le Sr. Luneau de Boisgermain. Elle est signée de Me. Serpaut, Avocat, & suivie d'une Consultation de Me. Boudet, en date du 8 de ce mois. Il estime que cette réponse contient les moyens les plus solides & qu'elle donne une nouvelle force à ceux qu'il a lui-même employés dans son *Précis*.

Les Libraires écartent dans le grand nombre des opérations relatives à l'*Encyclopédie*, toutes celles qu'ils ne peuvent, disent-ils, regarder comme liées à l'intérêt public. Ils ne parlent dans cet écrit que de celles analogues aux permissions apparentes ou tacites qui leur ont été accordées, de celles qui frappent sur leurs conditions avec les souscripteurs, & enfin de celles concernant les Réglemens. Ils prétendent avoir répandu sur ces trois points la plus vive lumière, & il faut avouer qu'ils disent des choses assez satisfaisantes, sans cependant répondre à tout.

On voit qu'ils en veulent surtout à M. Luneau de Boisgermain, qui depuis huit ans les tracasse: ils l'inculpent adroitement d'avoir déferé l'affaire au tribunal de 1771; mais ils se targuent du jugement du 7 Septembre de la même année, qui fit perdre en un instant à leur adversaire sa prétention à passer pour un homme supérieur dans les sciences, dans les lettres, dans les arts: „ ses titres de Censeur, Critique, Délateur, „ Témoin, Expert, Juge, Exécuteur, „ ajoutent-ils, „ tout disparut par ce jugement.”

A l'égard du *Retentum* de la requisition du Ministère public, qui chargea les Libraires de rapporter les Mémoires & autres pieces relatives à l'Encyclopédie, pour en être rendu compte & ordonné ce qu'il appartiendra, ils semblent se faire un mérite d'avoir différé d'y satisfaire alors, en s'empressant aujourd'hui de le faire.

* 18 Février 1777. On est empressé de voir aujourd'hui comment sera reçue Mlle. Arnoux, qui doit jouer le rôle d'*Iphigénie* & devenue désagréable au public par son infâme jalousie contre Mlle. le Vasseur.

19 Février 1777. M. Dorat ayant jugé à propos de se louer à outrance dans une *Lettre d'une prétendue Académicienne des Arcades de Rome*, on a pris la même tournure pour le dénigrer dans une Epigramme attribuée à Mrs. Palissot & Clément. Il faut se rappeler que l'Apologie roule principalement sur ses ouvrages dramatiques & sur le *Malheureux imaginaire*. L'épigramme est intitulée :

Confession Poétique, par un Académicien des Arcades.

De petits vers pour Iris, pour Climene,
 Dans les boudoirs m'avoient fait quelque nom;
 Desir me prit de briller sur la scène,
 Mais j'y parus sans l'aveu d'Apollon.
 Là, comme ailleurs, s'achette la victoire:
 A beaux deniers l'on m'a vendu la gloire:
 Mieux eut valu, ma foi, qu'on m'eût berné.

Que m'ont servi tant de prôneurs à gages ?
 De mes succès où sont les avantages ?
 Un seul encore, & je suis ruiné !

20 *Février* 1777. La machine à eau du Sr. Capron, suivant lui, n'est sujette à aucun des inconvéniens qu'on critique dans les autres projets : elle est simple dans sa construction, & n'a pour moteur que le mouvement de la Seine. Placée à 300 toises au dessus de l'Isle Louvier, par conséquent de tous les égoûts de Paris, & construite de manière à ne pouvoir nuire à la navigation, elle formeroit par son château d'eau un obélisque de 150 pieds de hauteur, susceptible d'être décoré : par l'élévation de ses cuvettes elle fourniroit de l'eau aux quartiers supérieurs, & par sa position cette eau seroit plus pure que celle puisée dans le centre de la ville par les pompes à feu, ou prise dans l'Yvette, dont le goût marécageux ne peut se perdre que par une longue évaporation. Son moindre produit sera de 600 pouces, rendant 1,800 muids par heure, volume triple de ce que donnent ordinairement la Pompe Notre Dame, la Samaritaine & la Conduite d'Arcueil réunies. Quoique ce volume soit suffisant, surtout en laissant subsister *Arcueil* & la Samaritaine, qui, par son emplacement, ne gêne point la navigation, comme la Pompe Notre Dame, cependant si l'on desiroit l'augmenter, il seroit très-facile de se procurer un excédent quelconque, avec une dépense moindre

des deux tiers que celle proposée. Enfin ce projet ne change rien à la position actuelle des conduites, châteaux d'eau & fontaines dans l'intérieur de la ville; ce qui procure une assez grande épargne, que ne forme pas le projet de la rivière d'Yvette.

20 Février 1777. Comme Paris a besoin absolument d'un *Arlequin*, que le Sr. Carlin presque septuagénaire ne peut longtems suffire à ce rôle, que le Sr. Coraly, désigné pour le remplacer, ne plaît pas au Public, le Sr. Bigotini a essayé de faire rire & de déployer ses talens en ce genre; ce qu'il a fait avec succès le 18 de ce mois. Reste à savoir si cela durera. Une chose qui doit le rendre plus agréable & plus précieux, c'est qu'il est à la fois acteur & auteur. Du moins, on lui attribue la piece d'*Arlequin esprit-follet*, dans laquelle il a paru. Elle a été jouée pour la premiere fois le même jour: elle est en trois actes, avec spectacle & divertissement, & a beaucoup amusé les amateurs.

21 Février 1777. C'est à un nouveau jeu Anglois, nommé le *Cresp*, qu'ont été faites au Palais-Royal les grosses pertes dont on a parlé. Il se joue avec deux dez & c'est une espece de passe-dix. Les gros joueurs ne pouvant traîner avec eux, ou même avoir réalisé dans le moment les sommes énormes qu'ils courent risque de perdre, ont imaginé des boîtes avec des jettons ou fiches à leur nom, portant de l'autre côté 10, 15, 20, 100 Louis. Ce sont des especes de

Lettres de change, qu'on prend pour bonnes & qui se paient le lendemain sur le champ. M. de la Vaupalliere ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de cette espece, elle y a joint son portrait & ceux de ses enfans, avec ces mots : *Souvenez-vous de nous !* Mot peu efficace, car il n'en a pas moins perdu beaucoup. Cette passion est devenue une fureur encore plus épidémique & plus extrême durant ce carnaval.

21 Février 1777. Ce qui fâche le plus les Libraires dans le Mémoire des Souscripteurs de l'Encyclopédie, c'est le calcul de leurs gains qu'on y révèle, & qui, suivant le résultat qu'on en fournit, après en avoir articulé en détail toutes les parties, se montent au capital énorme de 3,240,798 Livres 15 Sols 6 Deniers. Alors il reste toujours près d'un million de lucre illégitime, c'est-à-dire au-delà de la convention primitive.

21 Février 1777. A la vente des Tableaux de l'hôtel d'Aligre on voit avec plaisir que les curieux & amateurs portent à un prix assez haut les ouvrages de l'Ecole moderne, même des Mâtres médiocres. On y trouve deux tableaux en tapisserie des Gobelins, sujet pastoral, sous glace, vendus 2,659 Livres 19 Sols. *L'Etude de la tête d'une jolie femme* par Greuze, montant à 2,599 Livres 19 Sols. Un tableau d'une seule figure, par Aubri, à 1,000 Livres. Deux tableaux par Olivier, Vues de jardins, ornés de figures, 725 Livres. Deux Paysages par Robert, 900 Livres. Un petit tableau de Paysage

avec figures, par Bounieu, 650 Livres.

21 Février 1777. Rien de plus plaisant que l'appareil imposant avec lequel M. de Lille nous donne une Edition des *Mélanges de Madame la Comtesse de Vidampierre*. Le tout a 64 pages, la préface seule 24, & dans le surplus se trouvent encore plusieurs pieces étrangères. On ne peut nier qu'il n'y ait des graces & de la facilité dans les trois ou quatre Opuscules de cette Dame, mais qui ne valent pas assurément la peine de la placer au dessus de Madame Deshoulières, comme le fait l'emphatique Editeur. Il paroît, au surplus, que cette charlatannerie a pour motif louable de procurer quelque argent à cette femme de qualité dans l'indigence.

22 Février 1777. Ce qui pourroit faire pencher la ville pour le projet du Sr. Capron, c'est que son devis est très modique en comparaison des deux autres & relatif aux vues d'économie & d'embellissement que le bureau de cette administration pourroit se proposer. La machine adoptée telle qu'il la présente, ne coûteroit que 1,800,000 Livres, & comme elle est infiniment moins compliquée que celle du Pont Notre-Dame, dont l'entretien ne va qu'à 7,000 Livres, il est clair que la dépense annuelle seroit beaucoup moins considérable.

Si l'on veut adapter l'Obélisque à un Pont, qui facilite la communication des nouveaux boulevards aux anciens, qui, en formant un embellissement digne de la Capitale, établisse une cir-

culation avantageuse entre trois fauxbourg très peuplés, *Saint - Antoine*, *Saint - Victor* & *Saint - Marcel*, qui serve enfin à faire passer directement les conduites destinées au quartier de l'Estrapade, & qui éviteroit un grand circuit, la dépense montera à 3 millions, en cédant à l'Entrepreneur les matériaux & le terrain de la garre dont la ville a abandonné le projet.

Enfin, si l'on est forcé de n'employer que les moyens les plus économiques, l'Architecte fera placer la machine au Pont au Change, où la tour du Palais pourroit servir de château d'eau. Dans ce cas-là la dépense ne montera qu'à 900,000 Livres & le produit sera le même. Il est vrai que dans cet emplacement l'eau n'a plus le degré de pureté qu'elle avoit dans le premier; cependant en prenant certaines précautions, il prétend que l'eau puisée en cet endroit seroit moins chargée d'impuretés qu'à la Pompe Notre-Dame, & l'on acheveroit de la clarifier, en la filtrant avant de l'élever dans les cuvettes de distribution.

22 Février 1777. Malgré la réduction du Ballet des *Horaces*, appelé depuis Pantomime, en trois actes & son nouveau dénouement, d'autant plus heureux, qu'il permet à l'auteur de rendre au caractère du vieil *Horace* toute son énergie, il n'a pu aller bien loin, & l'on l'a donné le 20 Février pour la dernière fois. Ce dénouement est cependant beau. *Horace* est condamné: le pere arrive & harangue l'armée. Ce n'est point un bavardage oratoire, dans lequel on emploie

toutes les finesſſes de l'art pour affoiblir le crime, c'eſt un plaidoyer ſublime en action. Il va de rang en rang & préſente aux Soldats les dépouilles des *Curiaces* : les lances & les drapeaux, auparavant renverſés, ſe relevent, & le ſauveur de la patrie eſt porté ſur des boucliers. Tout cela n'a pu tenir contre les mauvaiſes plaifanteries, & il en a réſulté une chanſon. Peut-être n'aura-t-elle pas beaucoup de ſel, lorsque le ſujet ſera perdu de vue & oublié, mais elle amuſe aujourd'hui & c'eſt à qui la chantera.

Chanſon. Air : *Palfambleu Monſieur le Curé.*

Tout le monde eſt convaincu
Que le Ballet des Horaces,
En même tems eſt le Ballet des Cu.....
Le Ballet des Curiaces.

Quel ſpectateur n'eſt point ému,
En voyant l'ainé des Horaces
Prendre courage & pourſendre trois Cu.....
Pourſendre trois Curiaces.

Ah! juſte ciel! tout eſt perdu
Dit Camille au fier Horace:
Je ſuis ta ſœur & tu perces mon Cu.....
Tu perces mon Curiace!

A l'inſtant ſon frere bourru,
Vous la poignarde avec grace,
Camille tombe & montre encor ſon Cu.....
Montre encor ſon Curiace.

Vous, à qui Noverre est connu,
 Jetez des fleurs sur ses traces ;
 A l'Opéra j'aime à claquer les Cu.....
 A claquer les Curiaces.

23 Février 1777. Mlle. Arnoux avoit ameuté une forte cabale en sa faveur le jour où elle a joué le rôle d'*Iphigénie* ; en sorte que ses partisans ont contrebalancé les huées de ses adversaires. Les gens impartiaux, en convenant de la beauté de son jeu, ont trouvé qu'elle n'avoit plus de voix & qu'il n'étoit pas possible qu'elle pût rester longtems avec succès à ce théâtre. Quant à la tragédie, elle a paru encore embellie de la fête d'*Achille* au second Acte, devenue plus intéressante par l'art du Sr. Noverre, qui lui a donné le caractère propre & la lie merveilleusement à l'action.

23 Février 1777. On a dit que *Dom Japhet d'Arménie* avoit été représenté à la cour. Le Roi, pour s'amuser, avoit donné le mot aux coryphées de la cavalcade ; il leur avoit ordonné d'imiter toutes les allures, attitudes, simagrées de la Reine & du Comte d'Artois à la fameuse Course de Fontainebleau, & leur en avoit fait faire des répétitions. Cette petite farce a été exécutée avec tant de vérité, que les augustes personnages s'y reconnoissant & voyant un dessein formé de les jouer, se seroient peut-être courroucées, si par l'affectation du jeune Monarque à n'en rire que plus fort, ils n'avoient jugé que

S. M. étoit d'intelligence ; ce qui les a déterminées à prendre aussi le parti d'applaudir. Le Roi a été si satisfait de ce spectacle, qu'il a voulu que tous les Acteurs, Farceurs & Suivans de la troupe eussent bouche à cour ce jour-là, & fussent régalez à ses dépens.

23 Février 1777. Un tableau de *Greuze* représentant un enfant qui tient un chien entre ses bras, faisant partie de ceux vendus à l'hôtel d'Aligre, a été adjugé pour la somme de 7,200 Livres 1 Sols.

24 Février 1777. Par le nouveau plan du Palais qui s'exécute, on y arrivera par la place Dauphine, que l'on dégagera en face de *Henri IV*, en jettant des maisons bas, ainsi que devant la porte d'entrée qui donne dans la rue du *Harlay*. On élargira la cour de *Lamoignon* & l'on y construira une aîle du côté de la Première Présidence, qui sera rebâtie dans une forme différente. On conservera par les Salles une communication avec la Sainte Chapelle, mais elle sera isolée à l'avenir. Le Roi n'arrivera plus par les petites vilaines rues, par où l'on étoit obligé de prendre, mais par le Pont-neuf. En un mot, cela sera plus noble & plus magnifique, si le plan s'exécute ainsi qu'il est présenté.

24 Février 1777. Tout fait spectacle dans ce pays-ci, & aujourd'hui que l'on est revenu des plaisirs du Carnaval, la foule se porte successivement vers les églises pour en voir un d'une espece particuliere. M. *Haun*, Abbé du Mont-

Liban & Général des Antonins, est depuis la fin de Décembre à Paris. Ce Prélat Maronite y est venu avec un de ses Religieux, à dessein de faire une quête pour l'aider à rebâtir son Abbaye que les flammes ont dévorée. Elle a lieu pendant la messe, qu'il célèbre tour-à-tour dans les paroisses & dans les couvens. Il est muni d'attestations de son Eminence le Cardinal Girault, & a en conséquence obtenu cette permission de l'Archevêque de Paris. Il officie en langue Syriacque. Les cérémonies de la messe sont dans ce rit les mêmes que celles du rit Romain, à cette différence près que l'officiant ne prend d'abord qu'une portion de l'Hostie & du précieux Sang. Cette premiere communion faite, il s'empare du calice d'une main, & de l'autre de la seconde partie de l'hostie, qu'il tient au dessus du calice, recouvert de sa patene. Il se tourne alors vers le peuple, comme pour l'inviter à venir participer avec lui aux saints mysteres & expose aux yeux cette portion de l'hostie & le calice, les élevant & les abaissant de la même maniere que se donne la bénédiction avec l'ostensoir. Il ne chante à la célébration de la grand'messe que le *Kyrie*, le *Gloria*, &c. comme dans le rit Gallican. Le Clerc, (natif de Montpellier, élevé au Mont-Liban, qui lui sert d'interprète) l'accompagne alors avec deux especes de cimbales, qu'il frappe l'une contre l'autre en différens sens pour produire des son variés; quelquefois il frappe l'instrument avec une clef, musique très-peu harmonieuse.

Ce Prélat a officié à Saint - Denys aux Carmélites. Madame Louise le manda, se transporta à la grille, &, à la tête de sa Communauté, reçut sa bénédiction.

M. Haun est logé chez les Bénédictins dans l'Abbaye de Saint - Germain des Prez, où il est plus à portée de trouver des Savans avec qui converser, n'entendant pas notre langue.

* 24 Février 1777. On a donné samedi un concert extraordinaire au château des Tuilleries dans la Salle du Concert Spirituel, au profit de deux virtuoses étrangers du premier ordre, le Sr. *Franzl* violon, & *Punto*, cors de chasse.

25 Février 1777. Il résulte du projet de l'Architecte Capron: 1. Qu'il est infiniment moins dispendieux que les deux autres. 2. Que l'eau qui sera élevée par sa machine à 300 toises de l'île Louvier, sera beaucoup plus pure & plus salubre. 3. Que le volume de cette eau étant triple de celui que fournissent communément Arcueil & les machines de la Seine réunies, non-seulement il sera suffisant pour toutes les fontaines publiques faites ou à faire dans les différens quartiers de la ville, mais qu'il en restera encore plus de moitié, que la ville pourra vendre à son profit. Ce bénéfice, qui est très considérable, puisque 200 pouces seulement vendus à moitié du prix ordinaire, c'est-à-dire à 100 Livres la ligne, formeroient une somme de 2,88,000 Livres, & payeroient au-delà des frais de la machine, est encore susceptible d'une

augmentation plus forte, & beaucoup moins coûteuse que dans les autres projets.

Ce qui pourroit surtout déterminer à accepter ce projet, c'est que l'auteur, dans le cas où il ne plairoit pas au Roi d'autoriser la ville à faire les avances pour l'exécution de son entreprise, s'en est chargé par une soumission particulière, remise entre les mains de M. Amelot, le Secrétaire d'Etat ayant le Département de Paris.

25 Février 1777. Le Concert exécuté le samedi 23 au profit des Srs. *Franzl & Punto*, a ravi tous les connoisseurs par la beauté des détails & l'excellence des maîtres qui y ont brillé. Mais les héros de cette assemblée s'y distinguèrent surtout. Le premier exécuta un concerto de violon, plein d'agrément & de difficulté. On admira la belle qualité de son & le fini précieux du jeu de ce virtuose, qui n'a cependant rien de supérieur à ceux que nous connoissons. On ne peut pas en dire autant du second, dont la composition pleine d'agrément n'approche pas de son exécution. Il n'y en a pas d'exemple. On peut dire avec justice, qu'il a porté son instrument à un degré de perfection dont on ne l'auroit pas cru susceptible. Il n'est arrêté par aucune difficulté. Le son qu'il tire du cors-de-chasse est celui de la voix la plus douce & la plus sensible. Et ce qui étonne même les musiciens, c'est qu'il a le talent de faire entendre deux sons très-distincts sur un instrument qui semble n'en comporter qu'un.

26 *Février* 1777. La fureur des spectacles, portée aujourd'hui à son comble, fait s'évertuer les Artistes, qui ne cessent de présenter des projets pour former de nouvelles Salles: il en paroît un nouveau concernant la Comédie Française, que l'on imagine de construire *sans qu'il en coûte rien au Gouvernement*, dans le Jardin des Capucins de la rue Saint-Honoré. On propose de transporter ces moines à la Chaussée d'Antin, où ils suppléeront aux secours ecclésiastiques dont manquent les habitans de ce quartier. Mrs. Cellerier & Poyet sont auteurs de ce projet. On en voit tous les avantages par la disposition du plan. Ils se félicitent d'avoir trouvé un emplacement, le plus beau qu'on puisse choisir en pareil genre, tant en lui-même qu'à cause des autres dispositions du local, qui fournissent toutes les commodités nécessaires pour l'abord, le séjour & la sortie des voitures.

27 *Février* 1777. On peut se rappeler le bruit qui a couru, il y a environ deux mois, que le nouveau Directeur du Trésor Royal, quoiqu'hérétique, avoit dîné publiquement chez l'Archevêque de Paris. Cette nouvelle certaine a été consignée dans une épigramme qui n'a transpiré que depuis peu. Il faut savoir que le Prélat se nomme Christophe:

Nous l'avons vu, scandale épouvantable!
Necker assis avec Christophe à table,
Et vingt Prélats savourant à l'envi

Des rouges bords le nectar délectable.
 L'Eglise en pleure & le Diable est ravi.
 Mais en ce jour, d'une indulgence telle,
 Quel seroit donc le motif important
 Qui de Beaumont a perverti le zèle ?
 C'est que Necker, le fait est très-constant,
 N'est Janséniste, il n'est que Protestant.

27 *Février* 1777. Les Gluckistes l'ont emporté; ils ont obtenu qu'on donneroit *Alceste* pour la Capitation des Acteurs. On y joindra un Ballet champêtre de la composition du Sr. No-verre. C'est lundi 3 Mars que la premiere représentation aura lieu.

28 *Février* 1777. Mercredi à sept heures & demie du soir on voyoit partir du Couchant une gerbe de lumière semblable à la queue d'une Comete, qui s'élançoit du Bélier vers la Ceinture de Persée. Cette lumière s'étendoit peu à peu jusqu'à l'Orient & forma vers les neuf heures un arc lumineux de près de 150 degrés. En même temps l'horison étoit éclairé vers le Nord-Ouest d'une grande Aurore Boréale, qui jettoit même de tems en tems des colonnes lumineuses. M. de la Lande, qui regarde les Aurores Boréales comme des émanations électriques, croit que cette lumière circulaire étoit une suite de l'Aurore Boréale. La chaleur qu'on éprouve depuis quelques jours rend plus vraisemblable encore cette explication. Ce grand cercle disparut vers les neuf heures & demie. Il est extrêmement rare dans nos climats de voir des Aurores

Boréales arriver jusqu'à une si grande distance du Nord & surtout de les voir absolument séparées de la lumière, qui vient ordinairement du Nord-Ouest.

28 Février 1777. Mlle. Dumefnil retirée du théâtre dans un âge avancé, se trouve avoir besoin de secours extraordinaires. Les Comédiens paient aujourd'hui à ses talens un tribut de reconnaissance qu'ils lui doivent. Ils donnent une représentation à son profit par une annonce extraordinaire. On joue *Tancrede*.

1 Mars 1777. La masse de l'Edifice proposé par les Srs. Cellerier & Poyet, pour une nouvelle Salle de Comédie François élevée sur le terrain des Capucins de la rue St. Honoré, seroit de 24 toises de face sur le devant & de 36 de profondeur sur les rues latérales. Elle seroit décorée extérieurement d'une Colonnade Dorique, portée par un soubassement ouvert en arcades, formant galerie au pourtour.

Dans les terrains à vendre, dont le produit suffiroit pour la construction de la Salle, on ménage deux rues latérales de 50 pieds de largeur, qui conduiroient aux Tuilleries, bordées de bornes, formant trottoirs pour les gens de pied, & une autre de même largeur derrière la Salle : ce qui l'isoleroit de toutes parts. Les deux rues latérales du côté de la rue St. Honoré seroient terminées par deux grandes arcades, sous lesquelles on descendroit à couvert. La forme de la Salle intérieure est ovale : on y a pratiqué

quatre rangs de loges. Le tout est couronné d'une voûte ornée de caissons. Les spectateurs y feroient tous assis.

Les gens de l'art s'accordent généralement sur la beauté de cette Salle, dont la forme extérieure, rappelant l'idée des anciennes Basiliques, auroit un air imposant & de nouveauté dans Paris. Ils aiment surtout la galerie au pourtour, qui réuniroit l'utilité à la magnificence, en ce qu'elle procureroit aux spectateurs, dans les entr'actes, ou dans l'intervalle des pieces, le moyen de changer d'air & de respirer à leur aise.

Enfin les architectes, pour ne point choquer les dévots & se ménager l'agrément de M. l'Archevêque, au cas où l'on adopteroit le plan en question, ont eu soin de respecter le sol de l'église & d'en éloigner la Salle du Spectacle.

* 1 Mars 1777. *A Monsieur Franklin . . .*

„ Monsieur, en vous offrant les œuvres de Ber-
 „ nard Palissy, c'est honorer la mémoire du
 „ plus grand Physicien que la France ait produit,
 „ dans un tems où l'histoire naturelle étoit en-
 „ core au berceau. Ce profond observateur, pres-
 „ que oublié depuis deux siècles, ne pouvoit
 „ reparoitre plus dignement que sous vos auspi-
 „ ces. Le génie qui le caractérise se trouve
 „ dans vos ouvrages; comme lui, vous annon-
 „ cez, Monsieur, les plus grandes vérités avec
 „ ce ton modeste qui sied si bien au vrai sage;
 „ & il y a une si grande analogie entre la mé-
 „ thode de Palissy & celle que vous avez em-
 „ ployée

„ ployée pour les découvertes de phénomènes
 „ de la Physique, que je ne pouvois associer
 „ deux noms plus dignes de l'admiration des sa-
 „ vants. Mais le Philosophe françois livré tout
 „ entier à la recherche des secrets de la Nature,
 „ ne pénètre point dans ceux de la Politique.
 „ Science que les sages de l'antiquité cultivoient
 „ comme une des plus importantes de la philo-
 „ sophie. Vous en avez senti tout le prix,
 „ Monsieur; toute nation qui intéresse par la
 „ sagesse de son gouvernement, a dû beaucoup,
 „ sans doute, à son premier législateur; mais
 „ que ne doit-elle pas à ceux dont les lumières
 „ & le courage ne tendent qu'à donner à ses
 „ loix une forme plus parfaite & plus stable!

„ *Le peuple est admirable, dit M. de Montes-*
 „ *quieu, pour choisir ceux à qui il doit confier une*
 „ *partie de son autorité; il ne se détermine que*
 „ *par des choses qu'il ne peut ignorer & des faits*
 „ *qui tombent sous ses sens.*”

Telle est la dédicace en date du 4 Février dernier, signée du Libraire Ruault, qu'on lisoit à la tête de la nouvelle édition de Bernard Palissy. Le gouvernement, sur la requisition vraisemblablement de l'Ambassadeur d'Angleterre, n'a pu tolérer de pareilles louanges données à un homme, dont la tête est à prix à Londres, & il a fallu supprimer cette Epître.

2 Mars 1777. On parle beaucoup d'un pamphlet satyrique intitulé *la Bequille*. On sent qu'en effet ce sujet peut prêter à quantité d'idées ana-

logues aux circonstances ; mais comme il est infiniment plus aisé d'imaginer un titre que de le remplir, jusqu'à ce qu'on ait vu l'ouvrage, on peut le ranger avec cet *Almanach Royal* commenté, dont tant de gens ont parlé & que personne digne de foi n'assure avoir lu.

2 Mars 1777. Il est décidé que le Régime actuel de l'Opéra va changer encore. C'est le Sr. le Breton qui, suivant le nouveau plan, sera administrateur général : on met sous lui un nommé Grenier comme Directeur, & la ville reprend la haute police de cette machine. Le Sr. Buffau est le seul des Régisseurs actuels qui restera : il aura le département des fonds : ce sera le petit N*** de ce Trésor, aussi pillé & aussi souvent vuide que le R.

3 Mars 1777. On étoit dans l'impatience de ce qu'enfentoit à Londres Me. Linguet : l'on en a un échantillon ; c'est une nouvelle Diatribe intitulée : *Lettre de Me. Linguet à M. le Comte de VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères en France*, in-8°. de plus de 60 pages. Il y maltraite non seulement ce Ministre, mais tous ceux auxquels il a eu affaire & qui n'ont pas fait ce qu'il desiroit. Il n'épargne ni l'Académie, ni le Conseil, ni le Parlement : c'est l'écrit d'un forcené qui ne ménage que le Monarque. A travers ses fureurs convulsives, on assure qu'on découvre beaucoup d'éloquence ; il renonce absolument à sa patrie & déclare qu'il va rester en Angleterre pour vaquer à une édition de ses Oeuvres &

qu'il employera ses loisirs à faire un Journal François.

Tous nos Ministres sont outrés, & l'on craint que cet Aretin n'éprouve une fin sinistre.

3 Mars 1777. *Les Comédiens ou le Foyer*, comédie en un acte & en prose, par M***. Suivant l'avertissement de l'Editeur, cette facétie seroit de l'Auteur du *Bureau d'esprit*. Il faut avouer qu'elle lui est aussi inférieure que le sujet. Il y a quelque gaieté cependant, quelques traits caractéristiques; mais, en général, les portraits sont vagues, les anecdotes futiles: nulle intrigue, nulle finesse, nulle méchanceté, comme il en faudroit pour aiguïser ce fond trivial. Malgré cela, il y en a encore assez pour exciter le courroux des histrions, les amener contre le poëte & lui attirer l'animadversion des Gentilshommes de la Chambre, s'il est connu.

Entre les Actrices, Mds. Bellecour, Prévillle, Vestris, Fanier, Hus sont seules mises en scene. Mlle. Doligny y est aussi, mais pour contraster: sa décence, sa modestie, sa douceur, font, sans reproches, la satyre des autres. Quant aux hommes, Prévillle & Monvel sont les plus maltraités.

3 Mars 1777. Mercredi prochain il y aura dans la Salle où se tient ordinairement le Concert des Amateurs à l'hôtel de Soubise, un Concert appelé de *Bénéfice*, au profit du Sr. Jarnowick, fameux violon.

4 Mars 1777. Un *Mémoire pour Nicolas Four-*
D 2

son, Maître Tailleur d'habits à Paris, Demandeur, contre Madame la Présidente de St. Vincent, Défendresse, suivi de deux Consultations, l'une signée Mallet & l'autre de la Ville, que personne ne vouloit lire & ne connoissoit, excite aujourd'hui la curiosité générale, depuis qu'il a été affiché une Sentence du Châtelet, qui le supprime comme *indécent & scandaleux*. Il paroît qu'il est question au fond d'un habit noir que Madame de Saint-Vincent avoit fait faire pour l'Abbé Coulon, son Avocat actuel, ou du moins son Orateur. On voit que le Maréchal de Richelieu, outré contre l'Abbé qui, suivant l'anecdote qu'on a rapportée précédemment, non seulement n'a pas voulu écrire pour lui, mais a prêté sa plume à sa partie adverse, a acheté cette créance & a fait poursuivre le payement sous le nom du tailleur; qu'il a profité de l'instance pour publier & répandre le *Factum* en question, où l'on cherche à verser le ridicule sur l'Abbé & sa cliente, en affectant de ne parler que peu de l'habit & beaucoup des culottes; ce que l'auteur trouve plaisant de ramener jusques à la satiété. On y remarque d'ailleurs une autre méchanceté, c'est en supposant que la Présidente ait hypothéqué cette créance sur les dommages & intérêts qu'elle a droit d'attendre du Maréchal de Richelieu, de discuter ses interrogatoires & de révéler toutes les turpitudes dont ils sont remplis relativement à ses galanteries, à ses amours avec le Maréchal & M. de Vedel, enfin à l'enfant qu'el-

le vouloit leur faire accroire séparément avoir d'eux. Du reste, cet écrit, comme facétie, pourroit être plus agréable, plus gai & infiniment mieux fait, car au fond il est très-médiocre.

L'Ordre doit s'assembler aujourd'hui à l'occasion d'un des deux Avocats dont ce Mémoire est souscrit, car l'autre est rayé du Tableau depuis longtems.

* 4 Mars 1777. Dans ce pays une facétie entraîne toujours une autre & souvent plusieurs; on a fait une réponse à la chanson des *Horaces*, qui est assez plaisante à chanter; elle est sur le même air que l'autre:

Fi, fi, de ce fou d'Apollon
Qui chante les Curiaces,
Chez les François il faut chanter le c....
Le combat des trois Horaces.

Moi qui hais le sang répandu,
J'aurois mieux aimé qu'Horace,
Loin de percer, eut baisé les trois Cu...
Baisé les trois Curiaces.

Gardel me paroît trop dodu
Pour faire le pere Horace,
Son air joufflu a plutôt l'air d'un cu...
Plutôt l'air d'un Curiace.

5 Mars 1777. Me. *Mallet*, l'Avocat qui a signé la premiere Consultation à la suite du Mémoire du tailleur, a été rayé hier du Tableau, par délibération de l'Ordre. Il y étoit inscrit depuis 44 ans.

5 Mars 1777. *Alceste* n'a pas eu lieu lundi pour la Capitation des Acteurs. Toute la populace lyrique s'est révoltée & a prétendu que cette tragédie étoit trop usée, qu'il n'y auroit personne: les uns ont refusé de danser, les autres de chanter; & Mrs. les Commissaires du Conseil, devant quitter à Pâques, n'ont pas jugé à propos de déployer leur autorité; en sorte que ce Spectacle est dans l'anarchie.

6 Mars 1777. Le Concert de *Bénéfice* pour le Sr. Jarnowick a eu lieu hier, mais non dans la Salle du Concert des Amateurs, parce que M. le Prince de Soubise s'y est opposé & a prétendu qu'il ne convenoit pas qu'on donnât chez lui un Concert à prix d'argent. C'est M. le Prince de Guemenée, demeurant dans le même palais, qui a prêté sa salle de spectacle extrêmement jolie, mais trop petite. Le Sr. Nihoul Castrate, y a brillé pour le chant, ainsi que le Sr. Guichard dans la haute-contre, le Sr. Baër dans un concerto de clarinette: les Srs. Franzl & Jarnowick ont séparément déployé leur talent pour le violon. On a décidé que le premier étoit plus fini, plus correct, plus léché; mais que l'autre avoit plus de feu, d'énergie & même de graces. Enfin le Sr. Punto a ravi de nouveau dans un concerto de cors, & quoiqu'il convienne modestement qu'il n'est que le troisieme sur cet instrument à Manheim, on ne peut l'en croire. En général, ce Concert a été médiocre pour le chant.

7 Mars. La Reine est venue mardi dernier à

l'Opéra. On donnoit *Iphigénie*. S. M. sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit Mlle. Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette Actrice; mais ce suffrage n'a pu contenir les mécontents, qui ont continué leur manœuvre indécente.

7 Mars 1777. M. le Maréchal de Nicolaï est fort mal. L'ancien Premier Président de la Chambre des Comptes, son frere, l'a exhorté à se confesser. Après plusieurs difficultés qui n'annonçoient pas une foi bien vive dans le moribond, celui-ci y a consenti, à condition que son frere feroit venir son fils, le Premier Président du Grand Conseil, & se réconcilieroit avec lui. Le Magistrat poussé au pied du mur, n'a pu éluder cette alternative, & l'on assure qu'il a reçu en grace cet objet qui lui étoit odieux.

* 7 Mars 1777. Il y a eu mardi une course de chevaux à Vincennes & M. le Duc de Chartres a encore gagné contre le Comte d'Artois, qui a perdu 600 Louis. On assure que S. M. lui a déclaré, qu'il perdrait tout l'argent qu'il voudroit, mais qu'il ne contribueroit plus à acquitter ses dettes. Quoi qu'il en soit, son rival a paru le jour même à l'opéra, avec un air radieux & triomphant.

La Reine y est venue; on donnoit *Iphigénie*. S. M. sensible aux huées dont le parti adverse poursuivoit Mlle. Arnoux, a cru les faire cesser en se déclarant & en applaudissant beaucoup cette actrice; mais ce suffrage n'a pu contenir

les mécontents, qui ont toujours continué leur manœuvre indécente.

8 Mars 1777. On vient d'imprimer une petite relation de ce qui s'est passé au Parlement concernant les mouvemens des ci-devant Jésuites, ou plutôt les inquiétudes des Magistrats & les motifs sur lesquels elles sont appuyées.

C'est le vendredi 28 Février que les Chambres furent assemblées sur la demande de Mrs. de la troisième des Enquêtes. Le Président Augran, le plus ancien de cette Chambre, fit sa dénonciation par un discours, où après s'être arrêté un moment sur le dangereux projet de fonder à l'Ecole-Militaire un Séminaire d'Aumôniers composé d'Ex-Jésuites, & conséquemment de leur donner l'ascendant le plus décidé sur les troupes, & de mettre par la suite dans leurs mains une partie de l'éducation nationale, il félicita le Premier Président de l'avoir éventé, & par son entremise d'avoir détourné le Gouvernement même d'y songer.

Mais il ne put s'empêcher de déposer dans le sein de la Compagnie les allarmes que prenoient ses confreres de certains faits, les uns publics, énoncés dans les gazettes, les autres particuliers, mais méritant quelque confiance.

Il observa d'abord que les Ex-Jésuites, sans être réunis en Corps dans cette Capitale, y affluient de toutes parts; qu'ils étoient répandus dans presque toutes les paroisses; qu'ils sont employés dans le Ministère; qu'ils remplissent les
Chaires,

Chaires, &c. Il ajouta que la même chose se passoit à Lyon, & qu'ils y arrivoient même des pays étrangers.

Il remarqua ensuite que les Ex-Jésuites dans leurs principes & par leur conduite ne se regardoient pas comme dissous par la Bulle de suppression de Clément XIV, dont ils attaquent la compétence dans leurs écrits ; qu'en Russie ils étoient disposés à avoir une maison de Noviciat.

Il a cité un fait concernant l'Archevêque de Paris, suivant lequel ce Prélat adoptant la même façon de penser, traitoit toujours les supprimés en véritables Jésuites.

Il a parlé d'un écrit, espece de Commentaire sur l'*Apocalypse*, d'où l'on infere le rétablissement prochain de l'Institut comme prédit.

Il a fini par rendre compte d'une Compagnie de commerce établie à Lyon, dont le soin principal concerne les Ex-Jésuites.

Un de Messieurs ajouta d'autres renseignemens concernant ce dernier fait, par lesquels il établit que les Capitaux de ladite Société formoient un rapport de 900,000 livres.

A la suite on lit les noms de huit de ces associés, hommes & femmes & ceux de plusieurs témoins à ouïr.

C'est sur cette dénonciation circonstanciée qu'on a remis le tout aux gens du Roi pour faire l'information.

Il faut avouer que les gens impartiaux & de sang froid ont peine à ne pas traiter le dénon-

ciateur de visionnaire, tant son récit est vague & dénué de probabilités.

* 8 Mars 1777. La Société libre d'émulation établie à l'instar de celle de Londres, pour l'encouragement des inventions qui tendent à perfectionner la pratique des arts & des métiers utiles, a tenu aujourd'hui son assemblée dans une salle du couvent des Cordeliers, pour la distribution des Prix proposés l'année dernière, sur les meilleurs projets d'une voiture ou chariot le plus propre à transporter les pierres, moëllons & autres fardeaux considérables dans la ville de Paris & ailleurs. Ces Prix ont été adjugés. Les pieces qui ont concouru étoient exposées: on en a démontré les avantages & les inconvéniens; ensuite on a publié les Programmes de quatre Prix proposés pour cette année. Leur valeur sera de 5400 livres. La séance qui avoit commencé par un discours intéressant, dont le but étoit de rappeler à l'assemblée l'objet de cette institution honorable, a été terminée par la lecture d'un rapport supérieurement fait de la Faculté de médecine, qui a pour sujet l'examen d'un contre-poison de l'arsenic, du sublimé corrosif, du verd de gris & du plomb, proposé par M. Ruvier, Médecin à Châlons & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

9 Mars 1777. Le Sr. Dangé, Fermier général, mort ces jours-ci, avoit soixante-deux ans & a toujours joui & usé de sa bonne & excellente santé. La veille de sa mort il recevoit en-

core du monde: il étoit sur sa chaise longue, dans une robe de chambre à fleurs d'or, jouant à la bouillote & parlant filles. Il disoit qu'il vouloit s'en aller gaiement; ce qui, dans ce Turcaret, étoit moins l'effet d'une vraie philosophie, dont il ne s'étoit gueres piqué, que de l'apathie d'une ame dure & racornie, n'ayant jamais eu aucune sensibilité.

Il a institué son Légataire universel, le Sr. Dangé d'Orçay, son neveu chéri, outre cinq millions de legs particuliers qu'il donne; ce qui n'empêchera pas le successeur d'avoir encore une fortune de huit millions.

9 Mars 1777. On parle d'une brochure fort singulière intitulée: *Mémoire à consulter pour les Souscripteurs du Journal de Théâtre, rédigé par le Sr. le Fuel de Méricourt*. Il est imprimé à Liege & est suivi d'une longue Consultation de Me. Falconnet, en date du 10 Février 1777. On juge que c'est une tournure convenue entre les parties & l'Avocat pour mettre impunément au jour le récit de toutes les tracasseries essuyées par l'auteur de la part de son Censeur Coqueley de Chauffe-pierre & de M. Camus de Neville, le Directeur général de la Librairie. On assure cependant que pour mieux jouer cette petite comédie, les demandeurs, au nombre de sept, à la tête desquels est le Chevalier de Rutledge, ont fait assigner au Châtelet le Sr. le Fuel de Méricourt, par exploit du 11 Février dernier.

* 9 Mars 1777. Le Maréchal Duc de Riche-

lieu n'a pas voulu être en reste ; il a fait paroître aussi une Requête, où il se défend du reproche que lui fait Madame la Présidente de Saint Vincent sur ses lenteurs : il assure n'être pas moins empressé de finir, qu'il est disposé à adhérer à tous les moyens propres à cela, d'autant qu'il compte sur un triomphe inévitable d'après les pièces produites au procès, sur lesquelles il se fonde.

10 Mars 1777. On parloit depuis plus d'un mois de la production extraordinaire de Madame de Barentin, la femme du Premier Président de la Cour des Aides. Elle est accouchée le 7 Février d'une substance absolument semblable à une végétation, en deux portions, qui se sont suivies immédiatement : leur caractère étoit le même ; les globules étoient remplis d'une liqueur lymphatique, qui se communiquoit par les vaisseaux capillaires qui les soutiennent ; ce qui a fait courir le bruit qu'elle avoit rendu par la matrice une *groseille*. Le Sr. Ragnaud, Peintre & Graveur, qui a consacré son art à la description de ces écarts de la Nature, a constaté le phénomène par une gravure, qui le représente à tous les yeux.

10 Mars 1777. La recette de l'Opéra jusqu'à présent n'avoit été que de 500,000 Livres ; quand elle étoit montée à 600,000 Livres, on la regardoit comme extraordinaire. Elle ira cette année à 700,000 Livres ; en sorte qu'on espere qu'elle égalera la dépense à peu près. Cependant c'est cette administration florissante qui va changer.

Mrs. les Commissaires du Conseil ont sur le cœur les coups de bâton dont les a tous menacés le Prince d'Henin en la personne du Sr. Hebert, l'un d'eux, pour avoir voulu ôter à Mlle. Arnoux la Loge dont elle ne se servoit presque pas, pour la donner à Mlle. Rosalie, chantant journellement. Comme ils n'ont point eu à cet égard la satisfaction qu'ils desiroient, ils ne veulent pas être exposés à une seconde aventure de cette espee inevitable dans un pareil tripot & demandent à se retirer.

* 10 Mars 1777. La Société libre d'émulation dans son assemblée n'a point donné de Prix, mais seulement des Encouragemens; les voitures envoyées au Concours n'ayant pas rempli toutes les conditions des programmes; mais comme plusieurs de ces modeles étoient d'une heureuse invention, elle a cru ne pas devoir laisser les fonds sans être distribués, elle a divisé la somme de 1050 livres à laquelle ils montoient, en cinq Encouragemens: le premier de 300 livres a été décerné au modele de M. Artur, horloger: le second de 250 livres au modele de M. le Comte de Montmorillon, Grand Custode de Lyon: le troisieme de 200 livres au modele de Philippe Everaert, Directeur aux ouvrages de Moeres Autrichiennes en Flandre, du fief de la compagnie de Courtois: le quatrieme de 150 livres au modele de M. Bralle & le cinquieme, au modele de M. Framinet.

Un Mémoire adressé par M. Raynaud, pein-

tre & graveur de la collection de plantes nouvelles, a été accueilli d'une mention honorable; il auroit valu un Encouragement à son auteur, s'il se fût conformé à la loi requise de joindre un modele au Mémoire.

* 10 Mars 1777. Entre les tableaux vendus jusqu'ici chez M. Random de Boisset, les deux plus chers ont été un de *Terburg*, représentant une Dame qui écrit & plusieurs autres figures: il a été adjugé à 10,000 livres, & un de *Nicolas Berghem*, représentant un Paysage avec figures, monté à 10,100 livres.

11 Mars 1777. Quoique M. Turgot ne soit plus au Conseil, il paroît que son système sur l'usure y est absolument adopté, & qu'il est question de le consacrer par une nouvelle Loi qui abroge les anciennés en vigueur à cet égard. On fait que ce système est que l'usure n'est point criminelle dans l'ordre politique; que l'argent est une marchandise comme une autre, qui doit baisser ou augmenter à raison de sa rareté, ou à raison du besoin de celui qui la demande, ou même du caprice du possesseur. Mais cette matiere délicate a besoin d'être discutée longtemps avant que la Loi dont il est question soit rédigée & adoptée. Cependant le Parlement, tout récemment dans une affaire d'usure exercée à Orléans, à peu près semblable à celle si connue d'Angoulême, se conformant à sa jurisprudence & à ses maximes, avoit condamné les usuriers de la maniere la plus rigoureuse. Le

gouvernement venant au secours des coupables, arrête non-seulement l'exécution de l'Arrêt, mais l'impression, qui reste suspendue par ordre supérieur chez Simon.

Le Sr. Prault, Libraire, entièrement consacré à la vente des Edits, Déclarations, Arrêts, &c. ayant trouvé un ancien Arrêt du Parlement, d'environ un siècle de date, qui contenoit des dispositions exactement semblables à celles de celui arrêté, s'est imaginé gagner quelque argent en le faisant réimprimer & en le mettant en vente, pendant que l'autre excitoit encore le desir des curieux. Mais ordre est intervenu audit Prault de retirer ledit Arrêt & de ne point vendre sa nouvelle édition : tant le Gouvernement a à cœur de détruire les impressions fâcheuses restées dans les esprits contre l'usure & les usuriers, & de pouvoir ensuite donner plus à l'aise de meilleures notions sur ce point.

11 Mars. L'Envoyé de Tunis avec sa suite, au nombre de sept personnes, est venu à l'Opéra le vendredi 7 de ce mois. Il occupoit la loge du Roi & celle d'à côté : il étoit accompagné de son Interprète & du Commandant de la Garde de Paris. Le public a considéré avec attention ce Musulman, qui marquoit son admiration par des mouvemens très-expressifs, & qui a principalement paru frappé des machines de ce spectacle.

* 11 Mars 1777. Dans le Mémoire à consulter pour les Souscripteurs du *Journal de Théâ- tre*, annoncé, on lit plusieurs Lettres du Sr. le

Fuel de Mericourt, en date des 12 Novembre, 17 Décembre & 23 dudit 1776, des 10 & 31 Janvier dernier, où il rend compte de toutes les difficultés & tracasseries qu'il éprouve, d'abord de la part de son Censeur le mutilant, & puis ne voulant pas même qu'on imprimât ce qu'il avoit approuvé, enfin refusant absolument de censurer le manuscrit; ensuite de la part du Directeur de la Librairie, ne statuant rien sur les plaintes que lui porte le Journaliste, l'amusant par des lenteurs & des délai interminables & s'obstinant à ne pas lui donner un autre Censeur. A ces incidens s'en joignent d'autres non moins fâcheux: il est question d'un nommé le Vacher, commis aux fermes, devant épouser une fille de l'histrion Prévillè & en recevoir pour dot le privilege du Journal ôté au Sr. Mericourt; d'un nommé le Prévôt d'Exme, l'ancien propriétaire du Journal, accusant son successeur de ne pas tenir ses engagemens, & confondu devant M. Camus de Neville, sans que pour cela le Sr. de Mericourt ait obtenu plus de justice.

C'est d'après cet exposé très méchant & rempli d'anecdotes peu honorables pour le Magistrat y compromis & plusieurs autres personnes, que les Consultans demandent ce qu'ils doivent faire; d'où naît la Consultation de l'Avocat, qui, après avoir hérissé son dire d'un grand étalage d'érudition, trace la route qu'on doit suivre. Cet écrit ne sera pas propre à concilier à Me. Falconnet l'Ordre dont il a besoin, & qui differe

depuis longtems, de le mettre sur le tableau.

* 12 Mars 1777. Les sujets des Prix proposés par la Société libre d'émulation sont :

1^o. La description & la comparaison de différens Rouets employés dans les grandes manufactures du royaume, à la filature de laines peignées, connues dans les provinces septentrionales sous le nom d'Estaim, & sous celui d'Estam dans les parties méridionales, en considérant ces Rouets, relativement à la commodité des fileurs, à la quantité & à la qualité de la filature.

2^o. La construction des outils mécaniques créateurs, entr'autres de ceux qui pourroient servir à la fabrication des Aiguilles, que nous tirons toutes de l'étranger & dont la Société désireroit voir établir des manufactures en France.

3^o. L'indication des moyens les plus avantageux & les plus économiques de pourvoir au chauffage des pauvres & du peuple, autres que ceux qu'il emploie actuellement.

4^o. Quelle est la forme la plus avantageuse pour la construction des fourneaux, des alembics, & de tous les instrumens qui servent à la distillation des vins, dans les grandes brûleries?

Tous ces Prix, à différentes époques, doivent être délivrés dans le courant de l'année 1778.

13 Mars 1777. La crainte de se constituer en dépenses a déterminé la ville à permettre aux Sieurs Perrier de donner au Public un *Prospectus de distribution d'eau de la Seine, dans tous les quartiers & dans toutes les maisons de la ville de Paris.*

Elle se fera par souscription, & s'ils peuvent avoir assez de soumissions pour entreprendre leurs travaux avec certitude, ils commenceront. Leur projet consiste dans des machines à feu pour élever l'eau & la répandre, à l'instar de celles de Londres, dont on a déjà parlé. Il est d'autant plus honnête qu'ils ne demandent aux Souscripteurs qu'un engagement conditionnel, & qu'ils n'exigent la somme promise qu'après que le succès de la machine sera bien constaté & que l'eau exigée sera parvenue à leurs portes.

14 Mars. Il paroît un *Supplément* au *Mémoire* des Souscripteurs intervenans contre le Sr. le Breton, Imprimeur de l'Encyclopédie, dont l'affaire est au rapport & va se juger avant pâques. Ce nouvel écrit est motivé sur ce que l'adversaire a enfin déchiré le voile mystérieux qui enveloppoit ses registres de Souscription, ses journaux de dépense. Ils prétendent tirer des argumens & des indices contre lui de ses propres moyens qu'il a produits pour sa défense. Ils concluent que ses prétentions, ses excuses, ses justifications s'évanouissent, quand on les oppose aux réglemens qui ont prévu ses fraudes, aux preuves physiques qui les ont démontrées, aux calculs des richesses immenses qu'ils lui ont procurées, à la vérité qui devoit le guider dans l'exposition des faits relatifs à sa justification. Ils le trouvent condamné par la loi, convaincu par l'évidence & trahi par la connoissance qu'il a donnée lui-même de ses

livres, journaux, &c.

* 14 Mars 1777. La fermentation regne de plus en plus dans le tripot lyrique. Cette populace, mutinée surtout depuis que l'administration change, veut la former en République & qu'elle soit montée à l'instar des Comédies Françaises & Italienne.

* 14 Mars 1777. Suivant le récit de M. le Fuel de Mericourt, le Sr. Prévôt a le premier obtenu le privilège du *Journal des Spectacles*. Il en parut en 1770 un cahier, dont il ne se vendit pas un seul exemplaire; ce qui fit tomber la plume des mains de l'auteur: il la reprit en 1775 & fut jusqu'à quatre cahiers; il avoit cinq souscripteurs, lorsqu'il vendit son privilège au Rédacteur actuel, par plusieurs traités, dont le dernier subsistant porte la condition de 600 livres de rente viagère au profit de l'ancien propriétaire. Le nouveau avoit déjà donné au public dix feuilles sous l'approbation du Censeur Crébillon, l'ami de M. le Noir, & à travers plusieurs persécutions que lui avoient déjà suscitées les comédiens, principalement molestés dans ce Journal, c'est-à-dire réduits à leur juste valeur, lorsque ceux-ci obtinrent qu'on changeroit le premier Censeur pour lui en substituer un à leur dévotion, le Sieur Coqueley de Chauffepierre, un des Avocats composant le conseil de la troupe & d'ailleurs ami intime de plusieurs histrions & vivant familièrement avec eux, au point de s'en laisser tutoyer; il fut bientôt tourmenté

plus cruellement par cet approbateur, il éprouva beaucoup de retard, & étoit cependant parvenu à fournir tant bien que mal les N^o. 11, 12, 13 & 14, lorsqu'il a été arrêté absolument par le refus du Sr. Coqueley de le censurer.

Il paroît que ce Coqueley manœuvroit sourdement avec ses camarades : expression dont se sert l'historien (parce que l'Avocat a aussi joué des farces, des parades & des proverbes) & a profité de son crédit auprès de M. Camus de Neville pour faire donner le privilege du Journal au Sieur le Vacher ; que ce Commis comptoit si bien le posséder qu'il s'en vantoit partout, & avoit déjà été présenté en cette qualité par un Intendant des Menus à la troupe des comédiens, lorsque la fermeté du Sr. le Fuel a tout dérangé par le procès fictif dont il est question, mais excellent pour instruire le public des manœuvres sourdes, des cabales ténébreuses, des injustices colorées des hommes en place.

D'ailleurs, on voit encore dans les Lettres du Sr. le Fuel, que plusieurs compagnies vouloient se substituer à sa place & lui marchandoient son privilege ; par exemple, un Sr. Chevalier dit du Coudray, s'appellant Chevalier du Coudray, & voulant ainsi tourner en titre son nom propre. Les Srs. la Harpe, Marville, &c. s'étoient mis aussi sur les rangs.

15 Mars 1777. Le poëme des *Incas* de M. Marmontel, contenant des principes aussi erronés en théologie que ceux de *Belisaire*, cet au-

teur étoit dans des tranfes considérables. Le Syndic Riballier se propofoit bien de le faire censurer par la Faculté, mais il paroît cependant que l'orage n'aura pas lieu : & l'Académicien se prévaut aujourd'hui de ce silence & prétend que les Docteurs n'ont pas osé l'attaquer.

16 *Mars.* On ne peut assez s'étonner de l'audace des histrions François, ou plutôt de l'extrême indulgence des Gentilshommes de la chambre à leur égard. Les premiers acteurs ont jugé à propos, longtems avant la clôture, de prendre leurs vacances & d'aller dans les provinces y commencer leur récolte ordinaire. Ensorte que sur la fin & même pour la clôture, on n'a eu que des doubles & des triples.

17 *Mars.* Une compagnie a acheté le terrain de la Monnoie & travaille déjà à le convertir à son utilité particulière en y construisant des maisons ; mais pour gagner davantage, elle a voulu économiser sur la largeur des rues qui doivent y être pratiquées. Suivant les Réglemens, elles doivent avoir 30 pieds de largeur & n'en ont que 24. On ne conçoit pas pourquoi les Trésoriers de France, chargés de veiller à cette partie de la police publique, la négligent, ou se laissent séduire ; mais elle est fort mal faite & Paris restera toujours une vilaine ville, si l'on n'y porte pas plus d'attention.

17 *Mars.* Si les François rient de leurs propres maux, on ne doit pas s'étonner qu'ils rient de ceux des autres. On a fait ici une Chan-

son sur les *Insurgens*, qui contient succinctement tous les faits relatifs à cette guerre. On peut la regarder comme un vaudeville politique, dont la plaisanterie consiste dans le refrain, suivant *l'air de Joconde*, sur lequel il est, on appuie fort & l'on reste sur la première syllabe du mot *Con-tinent*. C'est la chanson à la mode, qui amuse beaucoup la ville & la cour.

I.

Pour amuser notre loisir,
Sans blesser la décence,
Il est naturel de choisir
Ce que l'on aime en France:
Il faut donc sur un nouveau ton,
Comme notre musique,
Ne parler ici que du Con-
Tinent de l'Amérique.

2.

Qu'a donc fait certain Général,
Dans cette injuste guerre?
Aux *Insurgens* fort peu de mal,
Beaucoup à l'Angleterre.
Ces fiers ennemis de Boston,
De honte ou de colique,
Meurent à la porte du Con-
Tinent de l'Amérique.

3.

Il en coûte bien des écus,
A plus d'un Royaliste,
Le tout pour ne voir que des cus
Que l'on suit à la piste;

Mais malgré tant d'exploits, dit-on,

Le Sire Britannique

N'aura jamais un poil du Con-
Tinent de l'Amérique.

4.

Fit-on jamais en pareil cas

Plus brillante retraite?

Aussi ne le cache-t-on pas,

Dans certaine gazette:

Chacun parlant de Washington,

Et de sa politique,

Trouve qu'il est digne du Con-

Tinent de l'Amérique.

5.

Pourquoi voudroit-on abolir

Le droit de la nature?

A Londres on en fait bien jouir

Et même avec usure:

La Liberté n'est pas un don,

Qu'aisément on trafique;

Laissons-en donc jouir le Con-

Tinent de l'Amérique.

17 Mars 1777. Mrs. du Concert des Amateurs font célébrer samedi 22 Mars, dans l'église des Feuillans, pour feu M. le Duc, Violon fameux, leur Associé & Directeur du Concert Spirituel, la messe de *Requiem* de M. Gossec. Ce chef-d'œuvre d'harmonie funéraire a été composé & exécuté la première fois en faveur du Sr. Trial, Directeur de l'Académie Royale de Musique.

18 Mars 1777. Les nombreux paillards de l'Opéra étoient fort empressés de savoir qui toucheroit le cœur novice de Mlle. *Cécile*, cette jeune Danseuse qui enchante déjà tous les amateurs. Enfin c'est le Sr. Gardel, son maître, qui passe pour cet heureux mortel. Le Sr. le Gros, qui avoit des prétentions, en est furieux, & les riches luxurieux qui marchandent ce pucelage, ne l'auront que de la seconde main au plus.

18 Mars. On annonce avec beaucoup de prétention cinq Courses, qu'il doit y avoir jeudi 29 à Vincennes, sçavoir :

1. *Comus*, Cheval Bai, âgé de six ans, de M. le Comte d'Artois, portant 9 Stones. (*Le Stone Anglois vaut, en poids François, 12 Livres environ.*)

Contre *Nip*, Cheval Alezan, âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres : trois milles, pour 200 Louis sans dédit.

2. *Pyrois*, Cheval Alezan, âgé de huit ans, de M. le Duc de Chartres, portant 8 Stones.

Contre *Ebrir*, Cheval Alezan, âgé de 7 ans, du Prince de Guéméné, portant 8 Stones : trois milles, pour 100 Louis, 25 de dédit.

3. *Narcissus*, Cheval Alezan, âgé de cinq ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 8 Livres.

Contre *Gargasheitt*, Cheval gris, âgé de quatre ans, appartenant au Duc de Lauzun, portant 7 Stones 11 Livres : trois milles pour 100 Louis, moitié de dédit.

4. *Jon.*

4. *Jonquille*, Cheval bai, âgé de sept ans, du Comte d'Artois, portant 8 Stones.

Contre *Nulem*, Cheval bai-brun, âgé de quatre ans, du Duc de Chartres, portant 8 Stones : un mille, pour 100 Louis, sans dédit.

5. *Barbary*, Cheval gris, âgé de cinq ans, du Comte d'Artois, portant 8 Stones.

Contre *Marshal*, Cheval bai-brun, âgé de six ans, du Marquis de Conflans, portant 8 Stones 3 Livres : trois milles, pour 150 Louis, sans dédit.

On annonce même la couleur des *Jacks* ou palefreniers-coueurs, de chacun des concurrens.

19 Mars 1777. Il est question d'instituer à la Cour un Ordre nouveau, sous le nom de la *Persevérance*, entre les Seigneurs & Femmes de qualité. Il doit purement être de société & de galanterie. On parle d'ériger un Temple superbe à cette Divinité, & d'y élever trois autels, à l'*Honneur*, à l'*Amitié* & à l'*Humanité*. C'est au Palais-royal qu'a été conçu ce projet, & l'on ne désespère pas de voir la Reine y entrer. Il n'y a encore eu que des assemblées préparatoires, entr'autres une où Madame de Genlis a prononcé un très-beau discours.

Précisément le lendemain a eu lieu la Course où M. le Comte d'Artois a perdu, suivant sa coutume. „ Monseigneur”, lui a dit M. de Coigny présent, „ on est embarrassé de choisir un „ Grand-Maître de l'Ordre de la *Persevérance*; „ vous seriez bien digne de l'être!”

19 Mars. Hier au Concert des Amateurs a

brillé pour la première fois Mlle. *Dantzy*, jeune Cantatrice de dix-huit ans. Sa voix a paru très-étendue, douce, juste & flexible. Elle annonce même déjà beaucoup d'art; elle a été fort applaudie, & sa sensibilité en a été excitée au point de verser des larmes.

20 Mars. Mlle. Arnoux de l'Opéra se trouvant l'autre jour à la vente de feu M. Random de Boisset, au moment qu'on y avoit exposé le buste de Mlle. Clairon, a doublé la première enchère. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition, cela a donné lieu au Quatrain suivant qu'on lui a adressé :

Lorsqu'en t'applaudissant, Déesse de la Scène,
Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d'une Sœur d'Appollon
Sur un portrait de Melpomene.

* 20 Mars 1777. On annonce que le Journal de théâtre, interrompu pendant plusieurs mois & dont M. le Fuel de Mericourt n'est plus le rédacteur, reparoîtra le 1er. Avril prochain & ainsi de suite. On ajoute que le successeur se charge de fournir aux Souscripteurs les dix Numéros dûs par le Sr. le Fuel.

21 Mars. Entre les Tableaux de prix vendus dernièrement chez M. de Boisset, les plus chers sont une *Marchande Epiciere*, par Gerard Dow, vendu 15,500 Livres; *l'Adoration des Rois*, par Gerard Laireffe, 13,000 Livres; & un Paysage, par Adrien van der Velde, 20,000 Livres.

22 *Mars*. Il s'est rendu un monde prodigieux à la Course mercredi, quoique le tems fût incertain & que la Reine n'y dût pas venir. Voici le résultat; *Comus* a gagné *Nip*. *Pyrois* s'étant trouvé blessé, a perdu le dédit. *Narcisse* a gagné *Gargasheitt*. *Jonquille* a perdu contre *Nulem*, & *Barbary* a perdu contre *Marshal*.

23 *Mars* 1777. Les courtisans ont observé que le Roi ne s'occupoit plus depuis quelque tems, comme auparavant, à des ouvrages de ferrurerie qu'il aimoit beaucoup: ils en ont voulu approfondir le motif, & voici ce qu'on en rapporte. S. M. travailloit avec deux ouvriers très-habiles dans cette profession & cherchoit à s'y perfectionner; ces artisans, au soir de la fête de leur communauté, pour gagner quelque argent avoient imaginé d'offrir un bouquet à leur Royal Eleve; n'osant pourtant prendre cette liberté sans y être autorisés, ils consulterent le Sr. Thierri, le premier valet-de-chambre du Roi, qui a sa confiance pour les menus détails de son intérieur. Celui-ci les en dissuada. Ces artisans fâchés de perdre une aussi bonne occasion, profiterent au moins de celle que leur fit naître le Monarque de lui apprendre le cadeau qu'ils vouloient lui faire & ce qui les en avoit empêché. S. M. n'a rien de plus pressé que d'interroger Thierri: c'est un homme de bon sens, qui éluda d'abord de dire le vrai motif de sa défense, l'attribuant au respect dans lequel il falloit maintenir ces artisans. S. M. soupçonnant une autre

raison, après beaucoup de difficultés lui ordonna de parler vrai: „ SIRE, lui répondit-il, c'est „ que j'ai crainc que cette indulgence de V. M. „ ne donnât trop d'éclat à cette anecdote „ de sa vie privée; c'est que tout honnête que „ soit ce genre d'occupation ou d'amusement, „ il répugne au préjugé général sur les sortes „ de plaisirs que doit prendre un Monarque, & „ il pourroit atténuer à votre égard l'idée des „ peuples, s'attendant à voir un caractère de „ grandeur imprimé à toutes vos actions.”

S. M. sentit ce que cela vouloit dire, elle remercia les deux ouvriers & leur donna une récompense, en leur ordonnant de ne revenir que lorsqu'elle les feroit appeller. Elle s'est sevrée depuis de cette occupation; ce qui prouve que ce jeune Prince est susceptible de réflexion, & n'a besoin que d'être bien dirigé & soutenu, surtout dans ses bonnes résolutions.

23 Mars. Un jugement rendu vendredi par le Châtelet dans le procès dont on a parlé, concernant le livre de *la Philosophie de la Nature*, équivauc presque, pour l'absurdité, le fanatisme & la barbarie, au rétablissement de l'Inquisition en *Espagne*. L'Auteur & le Censeur, confrontés la veille, ont été mis en prison: la fureur des opinans s'est manifestée d'une façon révoltante: quatorze Juges sur trente-trois se sont retirés dans leur indignation, & enfin à deux heures du matin a été rédigée la sentence, qui bannit à perpétuité M. de Lisle, l'Auteur, blâme l'Abbé

Chrétien, le Censeur, &c. &c. &c.

23 Mars 1777. On parle encore du Sr. Dange, dont le testament a des dispositions assez originales. On cite entr'autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laisse de rentes viagères à Madame de Coigny. Ce don a été motivé sur une plaisanterie de cette Dame, se plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphytrion elle ne pourroit plus boire d'aussi bon vin.

Il supplie aussi S. A. Monseigneur le Prince de Conti de lui permettre de lui léguer 1,000 bouteilles de ce vin. On ajoute qu'il y a un o de rayé.

Enfin M. de Bievre a fait un calembour & a dit que ce n'étoit que depuis peu qu'on pouvoit passer la place de Vendôme *sans danger* (Dange) & ce quolibet a d'autant plus de sens que le financier défunt étoit un grand coupeur de bourses, par son bonheur inouï au jeu.

24 Mars 1777. *Lettre de M. le Comte de *** à M. *** , Président au Parlement de Paris.* Telle est une nouvelle production, datée de R***, le 24 Février 1777, antérieure, comme l'on voit, à la dénonciation concernant les Jésuites, mais qui sembleroit en avoir été la base. On prétend y dévoiler leurs démarches, motiver les craintes de leur retour & indiquer le remède. Ce petit écrit, assez lumineux, n'est point marqué au coin du fanatisme, comme tant d'autres. Il est sage & plus patriotique que théologique.

24 Mars. La fureur de la *Maçonnerie* a pris

au point qu'un M. de St. Julien, fils du Receveur général du Clergé & conséquemment fort riche, a fait la folie de bâtir une Loge, représentant le *Temple de Salomon*, avec une magnificence singulière. C'est à la barrière blanche, près Montmartre, qu'est élevé l'édifice.

24 Mars. Dans la Salle quarrée au Wauxhall du Sr. Torrè, est exposée une Collection de tableaux allégoriques & moraux, peints par un artiste Italien moderne de l'Ecole Lombarde, ouvrage dont la vue, suivant l'avertissement, est également propre à amuser l'amateur, l'artiste & le philosophe. On a commencé à voir ce spectacle hier pour trois livres.

25 Mars 1777. La vente des Tableaux de M. Random continue à se soutenir sur le meilleur pied. Un portrait du *Président Richardot & de son fils*, par Vandyck, a été adjugé à 10,400 Livres: un *Paysage*, par Wynants, avec figures de van der Velde, 9999 Livres 19 Sols; un *Tableau de fruits & un de fleurs*, par Van-Huysum, 16,016 Livres 5 Sols; un par Rubens, représentant *une de ses femmes, tenant son enfant sur ses genoux*, 18,000 Livres.

25 Mars 1777. Le Duc de Wirtemberg instruit que l'Empereur devoit passer par Stuttgart, a proposé à S. M. Impériale de loger dans son palais, lorsqu'elle arriveroit chez lui. Ce Prince a refusé & a fait dire au Duc qu'il logeroit à l'auberge. Sur le champ il a ordonné d'ôter les enseignes de toutes les hôtelleries &

d'en mettre une à son palais, portant *hôtel de l'Empereur*. Cette galanterie, dans le génie de la nôtre, fait honneur au Prince Allemand & n'a pas manqué de réussir.

26 Mars. M. Bridan, Sculpteur, vient d'orner la cathédrale de Chartres de la Statue d'une Vierge, qui excite les curieux à l'aller voir. Le Chapitre avoit prié M. l'Abbé d'Archambault, l'un de ses membres, de choisir l'Artiste, de faire le prix & de suivre l'ouvrage. Il crut devoir ni borner ni taxer le génie; il laissa au Sr. Bridan le choix de son bloc & la liberté de fixer lui-même ses honoraires. Le bloc a été tiré des carrières d'Italie: sa blancheur éblouissante n'est ternie par aucune tache ni coupée d'aucune veine. Non-seulement on a payé à l'Artiste la somme qu'il a demandée, mais le Chapitre, par une délibération ultérieure, a jugé à propos de le gratifier d'une pension viagère de 1,200 Livres, réversible sur la tête de sa femme.

26 Mars. Si l'on en croit l'auteur de la Lettre nouvelle sur les Jésuites, ils ne se jugent pas légalement supprimés, même par le Bref d'extinction de Clément XIV. Ils ont perpétué les Supériorités, reçu des Novices, fait faire des Professions jusques en France, & n'ont jamais perdu de vue le dessein de leur rétablissement. C'est ainsi qu'ils ont voulu renaître sous le nom de *Freres de la Croix*, & que ce projet ayant échoué, ils ont songé à s'installer dans le Séminaire des Aumôniers pour les Régimens, imagi-

né par le Comte de Saint Germain. Il prétend que, malgré les assurances du Ministère de n'y plus songer, ils n'y ont & ils ne peuvent pas y avoir renoncé. Après avoir pesé les considérations diverses qui le font penser ainsi, il en conclut que plus le moment semble favorable à ces pros crits, plus il est essentiel de déconcerter leurs mesures, ainsi que l'exigent tous les intérêts réunis.

La politique en trouve deux moyens : 1. procurer l'enregistrement du Bref : 2. faire exécuter les Arrêts rendus relativement aux Jésuites.

C'est de la sorte qu'on remédiera à tous les inconvéniens de leur demeure en France ; qu'on les empêchera de se réunir pour intriguer & cabaler. Ils n'entretiendront plus à Paris le foyer d'une fermentation dangereuse ; ils ne tiendront plus à Lyon des assemblées réglées de gouvernement & de comptabilité ; ils n'auront plus de centre de Commerce, de Correspondance suivie ; ils apprendront enfin par cette fermeté que la persévérance à repousser l'Institut est aussi infatigable que leur opiniâtreté à vouloir demeurer, comme Jésuites, dans un Etat qui les a pros crits.

26 Mars 1777. On écrit de Rennes que M. de la Chalotais, ce Magistrat tant persécuté & si glorieux, venoit de recevoir du Grand-Maître de Malthe la Croix de l'Ordre, avec permission de la porter, ainsi que celle de se marier & sans être atteint au bréviaire.

On ajoute qu'on a enrégistré au Parlement de
Rennes

Rennes des Lettres patentes, portant érection en Marquisat d'une terre de ce Procureur général, dont le préambule est remarquable par les éloges que le Roi lui donne.

26 Mars. On vient d'afficher un Arrêt du 13 Mars, rendu les Chambres assemblées, par lequel le Parlement supprime l'imprimé portant la dénonciation du Président Angrand.

* 26 Mars 1777. Le Sr. de Vaines, l'Ex premier commis des finances, se mêle de bel esprit & même de traiter les Encyclopédistes & autres auteurs; il a un dîner des mardi pour ces Messieurs. Un des convives, indigné d'une lecture de quelque opéra de Quinault, dont M. Marmontel, comme on sait, refait les paroles, pendant que le poëte émerveilloit la table de ce financier, fit l'épigramme suivante qui s'est répandue :

Certain Auteur d'amour-propre gonflé,
En l'admirant, bien que l'on ait ronflé,
Se croit paîtri d'une divine pâte:
Ce lourd fléau de la société
Dont les mardi de Vaines nous empâte;
Poëte exquis, dont la satiété
Se fait bientôt sentir dès qu'on en tâte,
Refait Quinault, joint le mort au vivant,
Le lit partout & croit se pavanant
S'approprier les Opéra qu'il gâte.

27 Mars. L'insolence de M. Dorat depuis quelque tems envers ses confreres & le public lui a attiré plusieurs brocards. Voici une épigramme qui court depuis peu :

Un bel esprit sur le Pinde embusqué
 Surprit Thalie en un coin solitaire :
 „ Ça, qu'on m'embrasse — Ah, si ! pédant musqué ;
 „ Va, reste ici, tu n'es plus Mousquetaire.”
 Malgré ses cris, ce froid célibataire,
 D'un baiser flasque à trois fois l'insulta,
 Dont trois soufflets..... Mais sans perdre courage,
 D'un croc en jambe il vous la culbuta,
 La chiffonna ; puis pour comble d'outrage,
 Qu'arriva-t-il enfin ? Il la rata.

28 Mars. On vient d'imprimer deux *Lettres de Madame de Bellegarde à Monseigneur le Maréchal Duc de Biron, sur le Conseil de guerre tenu aux Invalides en 1773* ; l'une datée du 13 Décembre 1776, & l'autre du 24 Janvier 1777. On se doute bien que cet écrit est furtif. Il ne se vend point & se débite chez les parties intéressées. L'objet est toujours d'établir l'injustice du Conseil de guerre & de revenir contre, en prétendant que ce ne seroit point enfreindre la discipline militaire, puisque celui-ci n'en est réellement pas un, à raison des nullités & des vices radicaux dont il est rempli. Au moyen de la clandestinité de l'ouvrage, M. de St. Auban n'y est pas ménagé, non plus que M. de Monteynard. En général, il est mal écrit, assez fort de faits & de raisonnemens, mais sans ordre & sans éloquence. Eh ! quel Mémoire en étoit plus susceptible.

28 Mars 1777. Depuis que le Sr. le Gros est Directeur du Concert Spirituel, il a encore

amélioré ce Spectacle, le seul qu'il y ait actuellement. C'est tous les jours quelque nouveauté. On y a admiré surtout le mardi 25 une jeune fille de huit ans, qui a exécuté avec la plus grande justesse & une précision extraordinaire deux pieces de clavecin. Elle s'appelle *Caroline Elleart*: elle est fille de M. Clément, Organiste à Rambouillet, près St. Hubert. Son talent, quoique précoce dans ce moment, a été prévu. Elle eut l'honneur, il y a deux ans, d'être présentée à la Reine: S. M. en fut enchantée, & jugeant favorablement de ses heureuses dispositions, lui fit présent d'un clavecin.

29 Mars. *Le Monialisme, histoire galante, écrite par une Ex-Religieuse de l'Abbaye où se sont passé les aventures.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qu'on peut regarder comme le pendant du *Portier des Chartreux*, mais très-inférieur. C'est une suite de tableaux dégoûtans, plus que lubriques, sans chaleur & sans vie, n'ayant pas même d'attrait pour les amateurs d'obscénités. Rien de neuf dans la texture des historiottes. La partie romanesque, en un mot, est aussi triviale que le reste. C'est un livre, mauvais dans tous les sens & qui ne peut plaire à aucune espece de lecteurs: il ne mérite aucun détail. Il est divisé en deux parties & fort long, contenant 324 pages.

29 Mars 1777. On commence à voir au Jardin du Roi une Statue de M. le Comte de Buffon, dont l'anecdote est curieuse à conserver.

M. le Comte d'Angiviller, longtems avant d'être nommé à la dignité qu'il occupe & de présider aux Arts, juste admirateur du premier & son ami, avoit, à son insçu, demandé au feu Roi la permission d'ériger une statue à ce grand homme. S. M. voulut s'en réserver la gloire & elle fut sur le champ commandée à ses frais. Mais en même tems il fut convenu avec l'Artiste de garder à cet égard le plus grand secret. Le mystere n'a point été trahi, & le monument a été placé au lieu de sa destination en l'absence de M. de Buffon.

30 Mars. Il faut ajouter au Jugement relatif à la *Philosophie de la Nature*, un second Censeur, appelé le Bas, de la classe de Chirurgie, qui, pour avoir approuvé les trois derniers volumes portant le titre d'*Anatomie du corps humain*, est admonesté. Le Libraire Saillant est hors de cour. Il y a défenses de récidiver aux deux Imprimeurs, pour s'être écartés du manuscrit censuré. Les deux prisonniers restent toujours, n'ayant pu à cause des vacances obtenir leur élargissement provisoire. On se recrie de plus en plus contre ce jugement.

30 Mars. On est fort empressé de voir à quoi aboutira le voyage de l'Empereur en France, car on ne peut se persuader que dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe, il ait quitté ses Etats au commencement de la belle saison simplement par curiosité. On regarde comme très-vague le motif donné de voir Madame *Elisabeth*. On présume qu'il est plus curieux de

connoître de près notre jeune Monarque, & de le juger par lui-même, pour savoir comment se conduire à l'avenir. Cette conjecture se fortifie par la tournée que cette Majesté doit faire dans les Ports & villes principales du Royaume; enfin ce n'est pas pour l'amour de notre Nation qu'il vient, puisqu'on fait qu'il la déteste & qu'il ne s'en cache pas. Il y a donc à tout cela sûrement un objet de politique secret d'une espece ou d'autre.

30 Mars. 1777. Malgré la défense réitérée depuis plusieurs années, les filles appelées *rac-crocheuses* se répandoient de nouveau sur la brune dans le jardin du palais royal, & y faisoient non-seulement leurs honteux marchés, mais y exerçoient les actes les plus impudiques de leur infame métier; elles s'étoient enhardies au point de se soustraire aux ténèbres & inonder jusqu'aux cours & aux portiques du palais, d'en polluer tous les détours. On vient enfin de donner les ordres les plus sévères pour arrêter cette abominable licence. Un amateur a tourné cela en plaisanterie & a consacré l'anecdote par un couplet grivois & ordurier, comme le sujet. Il est sur l'air de tous les *Capucins du monde*:

Pourquoi chasser avec rudesse
Ces objets pleins de gentillesse
Qui nous suivent soir & matin,
Pour nous offrir des c... à l'ambre?
La pute qui b..... au jardin
Vaut celle qui f... dans la chambre.

31 Mars 1777. Mlle. Raucoux, cette Actrice de la Comédie-Françoise, dont le début avoit été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès, & enfin par son luxe, ses prodigalités & le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi-saint, comme elle montoit en carrosse pour se rendre à Longchamps; on l'a conduite au Fort-l'Evêque, où heureusement elle n'a pas couché, car elle auroit été écrouée de toutes parts, & il auroit fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas; mais elle vit toujours dans les allarmes & voudroit rentrer au Théâtre, afin d'être ainsi à l'abri de ses créanciers. Comme le tripot comique, très-délicat sur l'honneur, & surtout les Dames n'en veulent point absolument, à cause de ses impudicités, à la clôture du théâtre elle avoit ameuté un grand nombre de ses parfisans & de gagistes qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée, où sans doute la même cabale redoublera de zele & de fureur.

31 Mars 1777. On parle encore d'ériger une troupe de Comédiens pour le Marais, sous le nom de *Nouveaux Troubadours*. Comme Nicolet se retire, on profite de cette circonstance pour remettre le projet sur le tapis. Ils joueroient les pieces refusées aux autres théâtres.

31 Mars. En applaudissant à l'horreur du fanatisme qu'ont montré en se retirant de la séance les quatorze membres du Châtelet dont on a

parlé, on critique la conduite de M. Pitouin, le Sous-Doyen, qui est sorti le premier & a entraîné les autres par son exemple. On trouve que ce Magistrat a perdu la tête en cette occasion, puisque des dix-neuf restés, quatre ayant différé d'opinion, avec les quatorze voix des absens auroient eu la pluralité & empêché l'affreux jugement. Du reste, durant le cours de la longue séance, les décrétés n'étant encore que sous la sauve-garde de l'huissier, ont eu toute la liberté de se retirer & ne l'ont pas voulu, puisque cet huissier est sorti jusques à dix-huit fois, suivant l'avis qu'il en avoit reçu d'un supérieur. Au reste, on ne fait si l'on doit s'attendre à beaucoup plus d'indulgence de la part du Parlement, où il n'y a pas moins d'intrigue & d'hypocrisie. D'ailleurs, la proscription du livre, en 1775, étant motivée sur ce qu'il attaque également la Religion, le Gouvernement & les Mœurs, les auteurs se trouvant connus, avoués & détenus, le moyen qu'il réforme le Jugement en laissant subsister les qualifications données à l'ouvrage ! Toute la Littérature, & surtout le parti Philosophique, ainsi que le College des Censeurs, sont dans l'attente de la tournure que prendra cette affaire.

1 *Avril* 1777. C'est par les Lettres patentes données à Versailles au mois de Décembre dernier que le Roi, après avoir dit dans le préambule que „ comme rien n'anime plus puissamment ses Sujets à sacrifier leurs soins, leurs

„ travaux & souvent même leur fortune pour
 „ son service & celui de l'Etat, qu'en se por-
 „ tant dans les occasions à les illustrer par des
 „ décorations qui puissent transmettre à la pos-
 „ térité les témoignages les plus flatteurs de la
 „ satisfaction que ledit Seigneur Roi auroit res-
 „ senti de leur zele. C'est dans ces vues qu'il
 „ auroit mis en considération les services qui
 „ lui ont été rendus & au feu Roi, son très-
 „ honoré Seigneur & Ayeul, par ses très-chers,
 „ amés & féaux les Srs. *Louis-René*, & *Anne-*
 „ *Jacques-Raoul de Caradeuc* son fils, ses Pro-
 „ cureurs-généraux en sa Cour de Parlement
 „ de Bretagne, &c."

Après avoir fait l'énumération des services
 rendus par leurs ancêtres, des illustrations de
 cette famille, soit par elle-même, soit par ses
 alliances, S. M. ajoute : „ à tout quoi le dit Sei-
 „ gneur ayant égard suivant le contenu aux Let-
 „ tres données à Fontainebleau par son très-
 „ honoré Seigneur & Ayeul le 10 Mai 1730, à
 „ Marli, le 12 Mai 1752 & aux Délibérations
 „ des gens des trois Etats du pays & Duché de
 „ Bretagne du 4 Novembre 1761, du mois de
 „ Novembre 1770, par lesquelles ils prennent la
 „ garantie des Procureurs généraux & font les
 „ plus grands éloges de leurs services & fidéli-
 „ té, ledit Seigneur Roi auroit désiré reconnos-
 „ tre & récompenser tous les services rendus
 „ par lesdits Srs. de Caradeuc, il auroit estimé
 „ ne le pouvoir faire plus dignement qu'en don-

„ nant de son propre mouvement à Louis - René &
 „ Anne - Jacques Raoul de Caradeuc, ses Pro-
 „ cureurs généraux , le titre & la dignité de
 „ Marquis ; &c. en conséquence érige la Terre
 „ & Seigneurie de Caradeuc , &c. en Marquisat
 „ de Caradeuc &c.”

Après le Réquisitoire des Gens du Roi , la Cour , Chambres assemblées le 23 Décembre, ordonne , par d'importantes considérations , & sans tirer à conséquence pour l'avenir, que les Lettres patentes dont il est question, seront enregistrées.

1 Avril. Le Sr. Torré, qui met tous les ans son terrain en vente, n'ayant pas encore trouvé à s'en défaire , a eu permission de rouvrir son Wauxhall plutôt que de coutume, & a commencé dès le saint jour de pâques. Cette foire d'amour ainsi établie dans le jour le plus auguste de la religion, a fort scandalisé.

1 Avril. La Reine a honoré lundi de sa présence le Concert Spirituel, ce qui n'a pas peu contribué à rendre la recette encore plus forte, quoiqu'elle eût déjà été très-abondante dans la semaine sainte. C'étoit la première fois que S. M. venoit à ce Spectacle, où même par le local elle étoit plus en vue, la loge d'honneur étant celle du milieu. On avoit choisi les morceaux & les Virtuoses qui avoient produit le plus d'effets dans les Concerts précédens. On a remarqué que la Reine avoit applaudi à tous ceux-ci, excepté au Sr. Jarnowick. La Dlle.

Dantzy a surtout eu les suffrages de S. M. &, par une exception injurieuse, on n'a point fait paroître Mlle. Giorgy.

2 *Avril 1777.* C'est à la vente des Tableaux du Prince de Conti qu'on va procéder incessamment. La Collection est des plus nombreuses: dans ceux qu'on a placés pour être vus du public, on en compte 1440, & l'on parle de 300 qui ne sont pas encore en lumiere. Mais il ne regne pas le même goût dans cette Collection que dans les précédentes, & l'on prétend que S. A. peu connoisseuse a été souvent trompée.

3 *Avril.* On écrit de Montargis, qu'un pâtissier de ce pays-là, dans le genre du menuisier *Adam*, ou du cocher de M. de Verthamont, toujours gai & faisant des chansons pour le peuple, venoit de se noyer de sang froid; qu'il s'étoit enveloppé d'un drap & s'étoit ainsi jetté dans la riviere, sans aucune cause de chagrin connue. On ajoute qu'il avoit écrit une Lettre à son fils, en lui envoyant son argent, & qu'il avoit laissé sur sa table son épitaphe plaisante & dans sa maniere grivoise; la voici:

Ci gît dans le fond de ce trou
Le joyeux Pâtissier *Neyou*,
Qui vivant en a maints bouchés.
Dieu. lui pardonne ses péchés!

4 *Avril.* La Faculté de Médecine est de nouveau dans une fermentation considérable à l'occasion du Docteur Gilbert de Préval, dont il

est tant question depuis quelques années, pour son préservatif contre le mal immonde, & sa prostitution publique, afin d'en vérifier & constater l'efficacité. Le procès avec son Corps, suspendu par le recours qu'il avoit eu au Parlement, s'est terminé par un Arrêt fort ambigu, qui, en ordonnant à la Faculté de lui rendre tous les honoraires dont il étoit privé depuis sa suspension par les deux Conclusions préalables prises dans deux assemblées consécutives, sembloit ne pas empêcher qu'elle ne procédât à la troisième & dernière assemblée, où il devoit être jugé définitivement. L'accusé a prétendu, au contraire, que la Faculté ne pouvoit aller en avant; il s'est présenté avec un huissier pour être admis, & a fait dresser procès verbal du refus, suivant lequel il paroîtroit que plusieurs membres se seroient expliqués en termes grossiers, méprisans & injurieux sur l'Arrêt de la Cour: sur quoi Arrêt qui décrète d'ajournement personnel le Doyen Dessesart, & les Docteurs Dejean & le Clerc & quelques autres d'assigné pour être oui. Cette animadversion des Magistrats, sur le simple rapport d'un huissier, a jetté la Faculté dans une crise embarrassante: elle paroît décidée à soutenir son droit de discipline sur ses membres, & du reste a arrêté des représentations à la Cour, dont lecture a été faite mercredi dans une assemblée générale. On dit que l'Université veut intervenir & demander l'Assemblée des Chambres.

4 Avril. *Les Prôneurs, ou le Tartuffe Littéraire*, Comédie en trois actes & en vers de M. Dorat, imprimée seulement, est, ainsi que le titre l'annonce assez, une vengeance qu'il a voulu prendre de la Cabale Encyclopédique qui le dénigre depuis quelque tems: il n'a pas sans doute osé la donner au théâtre, de crainte qu'on n'en permit pas la représentation. Il y a cependant peu de portraits assez ressemblans pour être remarqués; à l'exception de ceux de Mrs. Palissot, Clement, la Harpe & d'Alembert, tout le reste est vague. On voit que l'auteur a la velléité d'être méchant & ne le peut. Son ouvrage est très médiocre, calqué sur *les Philosophes*, & *le Bureau d'esprit*, avec moins d'énergie que la première pièce & de gaieté que la seconde. Il n'est pas fait pour produire de sensation.

5 Avril. M. le Marquis de St. Auban sentant combien l'affaire de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a fait de tort à sa réputation, cherche à profiter de toutes les occasions de se disculper dans le public. C'est ainsi qu'il a adressé au Sr. de la Harpe une Lettre en date du 16 Mars, insérée au No. d'aujourd'hui. C'est au sujet de l'annonce qu'avoit fait ce Journaliste d'un ouvrage ayant pour titre: *Discussion nouvelle des changemens faits dans l'Artillerie depuis 1756, en réponse à M. de St. Auban, Inspecteur - Général du même Corps*. Il est d'un M. Tronçon du Coudrai, Chef de Brigade de l'Artillerie, passé chez les Insurgens sur l'*Amphitrite*. M. de St. Auban

n'entre point dans la discussion du fond & pour ne le pas faire excipe d'un ancien ordre ministériel, défendant généralement aux officiers d'Artillerie de rien faire imprimer sur le service de ce corps; il accuse en conséquence l'auteur d'avoir publié celui-ci seulement depuis son départ, & de s'avouer pour pere de plusieurs autres écrits anonymes & qualifiés de libelles dans ce même ordre. Il en vient à l'article essentiel, à ce jugement du Conseil de Guerre des Invalides, qu'il s'agit de revoir aujourd'hui & reproche à son adversaire d'y trouver de l'irrégularité, des vexations, des supercheries, &c. Il invoque les Ordonnances du Roi, qui défendent, sous peine de punition, aux Avocats & Procureurs d'écrire sur les Conseils de Guerre, même pour justifier leurs parties. Loi injuste & barbare qu'il faudroit changer, si elle existoit réellement en ce sens. On voit qu'il en veut surtout à Me. Linguet, quoique ce procès soit peut-être celui qu'il ait le plus mal défendu & avec infiniment moins de chaleur. Enfin il raconte comment sur la plainte rendue en 1771 par M. le Comte d'Herouville de la dévastation des arsenaux & falles d'armes, dont il faisoit l'inspection, il fut chargé d'examiner & d'approfondir des déprédations dont on se plaignoit de toutes parts; ce qu'il fit pendant dix-huit mois & a été la cause du Conseil de Guerre, auquel il n'a pas eu depuis d'autre part.

6 Avril 1777. Le Sr. le Breton ayant pro-

fité du retard de son adversaire de l'Encyclopédie pour faire signer un Avis souscrit de quatorze de ses Confreres, qui dit en substance, *qu'ils pensent en leur ame & confiance que l'Encyclopédie n'a pas dû être imprimée comme la feuille jointe au Prospectus*, M. Luneau n'est pas demeuré en reste, il répand un Précis, où il se félicite de ce qu'après huit ans de débats son adversaire est convenu de tous les faits avancés, de ce qu'un jour pur en éclaire enfin toutes les opérations, & de ce qu'il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de ses moyens de défenses, parce qu'ils étoient tous appuyés sur des impostures, que la production de ses livres a dissipés.

Il regarde comme démontré qu'on a dû imprimer l'Encyclopédie dans le nombre de volumes promis; qu'on a dû la livrer au prix auquel elle avoit été proposée; qu'on a dû observer les loix établies pour les ouvrages offerts par souscription; qu'on a multiplié les volumes de ce Dictionnaire, par un mécanisme frauduleux qu'elles ont prévu, pros crit & défendu.

Il finit par une peroraison éloquente, où il reproche au Sieur le Breton de l'avoir contraint, nécessité, malgré lui, à soutenir le procès qu'ils ont ensemble, qui contrarie depuis longtems les vues du Sr. Luneau, son goût pour le travail, qui en refroidit l'ardeur, qui a arrêté l'avancement de sa fortune & qui l'a éloigné de la vie tranquille qu'il menoit. Il parcourt les différentes époques de ce procès prolongé depuis huit

ans, & il fait voir que son honneur seul compromis a été le principe du courage qu'il a manifesté dans cette lutte opiniâtre, où pour recouvrer 475 Livres, le seul objet d'intérêt du procès, il a perdu tout le fruit de ses travaux, son bien-être, son repos & le tems si précieux pendant lequel il auroit pu s'acquérir quelque réputation en continuant les ouvrages littéraires qu'il avoit commencés. Cette cause, qui est celle de tous les auteurs, les affecte vivement & ils en attendent l'issue avec impatience.

6 Avril 1777. Le *Pot Pourri*, ou *Etrennes aux Gens de Lettres*, étoit un cadre assez heureux, mais très mal rempli: c'est une satire sans vérité, sans ressemblance, platte & dégoûtante.

7 Avril. On parle du premier N^o. du Journal de Me. *Linguet* publié à Londres; on dit qu'il a pour titre *Annales Littéraires*. On assure qu'il est fort méchant, c'est tout ce qu'on en dit.

7 Avril. Le premier Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau contre son mari n'étant pas satisfaisant, elle a choisi un autre défenseur: c'est Me. de la Croix de Frainville, qui se met aujourd'hui sur les rangs. Son écrit n'est gueres plus éloquent que le précédent, mais il a du moins beaucoup d'ordre & de clarté; il est fait pour porter la conviction dans les esprits.

Après avoir établi le caractère impérieux & despotique du Marquis de Mirabeau, il raconte ses dégoûts pour sa femme, & les témoignages de tendresse qu'il en recevoit; sa vie dissolue,

ses menaces de divorce , sa parcimonie envers elle : il raconte comment sa vaine gloire d'auteur lui faisoit oublier tout ce qu'il lui devoit , au mépris des preuves d'attachement qu'il avoit reçues de cette épouse respectable , surtout lorsqu'il fût détenu à Vincennes. Il en vient à son expulsion de la maison conjugale de la part de ce mari tyran , avec la déclaration d'un divorce perpétuel ; il n'oublie pas ses retenues sur la pension modique qu'il lui faisoit , son refus de tous les secours nécessaires à la guérison du mal immonde qu'il lui voit procuré , les surprises faites à la Marquise de Vassan , sa belle-mère , la captivité de la Marquise de Mirabeau , sur un ordre du Roi , après lequel elle n'obtient sa liberté , qu'en signant un acte qui la lui fait perdre , un compromis qui ne se maintient qu'au moyen de menaces réitérées du mari ; sa cruauté d'ôter même à la Marquise de Vassan la liberté de voir sa fille ; celle de faire interdire inutilement cette femme âgée & mourante ; enfin une multitude d'injustices , de vexations , d'atrocités , terminées par le refus formel du Marquis de Mirabeau de recevoir chez lui sa femme le 30 Mai 1775 , jour où a commencé le procès qui se plaide actuellement.

Toutes les preuves de ces faits allégués sont tirées des Lettres mêmes du Marquis de Mirabeau , & semblent difficiles à refuter.

7 Avril 1777. Une aventure singulière qu'on débite depuis un mois & qui n'est pas plus éclaircie ,

cie, donnera fans doute lieu à des Mémoires où l'on verra plus clair. Tout ce qui est aujourd'hui constaté, c'est qu'un M. de la Motte étant convenu avec un M. Desfrues de lui vendre sa terre, la femme du premier a reçu à Paris la procuration de son mari pour faire l'acte de vente & en toucher le prix : que la vente s'est consommée ; mais que le mari ignore ce qu'est devenu l'argent, ainsi que sa femme & son fils : que l'acquéreur gravement soupçonné est au Fort-l'Evêque & au secret ; que dans les commencemens il refusoit toute nourriture, comme un homme décidé à se laisser mourir de faim.

8 Avril 1777. Il faut se rappeler le procès élevé au Conseil entre le Chapitre & l'Evêque de Rodez : le premier a fait paroître un Mémoire dont on a parlé ; l'autre n'a pas répondu ; mais un Sr. Viguier, Syndic du Clergé, a répandu sous son nom un ouvrage qui a pour titre : *Eclaircissemens préparés pour le Conseil du Roi & pour Messieurs les Agens Généraux du Clergé*, suivis d'un Avis délibéré à Rodez le 13 Janvier dernier : ce qui a donné lieu à une réplique du Sr. Abbé de Portelance, Archidiacre & député du Chapitre, suivie d'une Consultation de plusieurs Avocats du Parlement de Paris, en date du 20 Mars 1777, qui déclare qu'en suivant chacun des abus qui ont été relevés par le Chapitre de Rodez, il n'est pas un seul chef de plainte qui ne soit fondé : formation de la chambre, choix des membres dont elle est composée,

administration de la chambre, perception qu'elle ordonne, usage qu'elle fait des deniers ou qu'elle tolere qu'on en fasse: partout, suivant eux, on ne voit que des contradictions avec les loix & les réglemens, des abus qu'il est effectiel de réformer. Ils décident qu'il étoit du devoir du Chapitre d'élever sa voix dans des circonstances pareilles & de défendre l'intérêt général du Diocèse, en combattant pour ses intérêts personnels.

Du reste, les Jurisconsultes sont étonnés de voir les Agens Généraux du Clergé intervenir dans cette cause, comme s'ils n'étoient que ceux des Prélats, & comme si par le Clergé on n'entendoit pas tous les Ordres qui le composent. Mais cette tournure a été prise par M. de Cicé pour avoir sur leur demande un Arrêt d'évocation, lequel a occasionné des Remontrances très pressantes du Parlement de Toulouse. Enfin, par une impudence sans exemple, on ose contester à l'Abbé de Portelance sa mission & prétendre qu'il n'est pas avoué de son Chapitre, lorsqu'il représente les titres les plus formels & les plus recens à cet égard.

8 *Avril* 1777. Le dernier Concert Spirituel a eu lieu hier & a été aussi suivi que les précédens, quoique Mlle. Dantzi annoncée n'y chanta pas. La Reine l'avoit demandée & le Sr. le Gros, le Directeur actuel du Concert Spirituel, ayant représenté à S. M. combien il avoit à cœur de ne point manquer au public en ne le privant pas d'une Cantatrice annoncée, la Reine

a perfilé à l'avoir. Une chose qui fait infiniment d'honneur au Sr. Goffec & dont il n'y a point d'exemple à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition, redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a répété *bis*, & qu'il a fallu l'exécuter sur le champ une seconde fois. Un Oratoire de M. Rigel, dont le sujet est la *Sortie d'Egypte*, chanté plusieurs fois pendant la quinzaine, a été entendu encore avec satisfaction. Les paroles sont de M. Marmontel. En général, le Concert Spirituel, qui depuis quelques années s'amélioroit insensiblement, a pris une face absolument nouvelle depuis que le Sr. le Gros y préside, tant par l'excellence de la musique & des Virtuoses dans tous les genres qu'il y a rassemblés, que par une meilleure entente dans l'exécution : il a diminué le nombre des concertans dans l'orchestre & dans les chœurs & avec moins d'instrumens & de voix il a produit plus d'effet.

8 *Avril* 1777. Depuis longtems on parle avec admiration du nouveau Canal de Picardie, entrepris par feu M. Laurent & continué par son neveu. Ce qu'on en voit est certainement propre à étonner; mais on en a contesté l'utilité, & comme il y a une partie couverte, on a agité la question si les canaux couverts n'avoient de trop grands inconvéniens? L'Ingénieur en chef de Saint Quentin a entrepris de soutenir & de prouver l'affirmative contre le neveu de M. Laurent. La dispute a eu lieu en présence des Mi-

nistres, & le résultat est d'abandonner le Canal, en louant la beauté de l'entreprise & même de l'exécution actuelle comme un chef-d'œuvre de l'art, mais n'ayant produit qu'un monument stérile.

8 *Avril*. La Faculté de Médecine a envoyé à tous ses membres son apologie adressée au Parlement sous le titre de *Précis*. Elle est datée du 6 de ce mois & soussignée du Docteur L'Epine, subrogé Doyen, par la suspension de l'autre, & des Commissaires Borie, Lorry, Malouet, Lezurier & Coquereau. Il est fort court, sans beaucoup d'ordre, mal digéré & fait peu d'honneur aux rédacteurs.

9 *Avril* 1777. C'est par des Arrêts du Parlement des 4 Mai & 7 Septembre dernier fort ambigus, qu'est arrivé entre la Faculté & le Sr. Guilbert de Preval la nouvelle discussion qui a entraîné des suites si funestes. En effet, non seulement il y est rétabli dans la jouissance & la perception de tous les droits utiles, des émolumens, sportules & jettons attribués aux Docteurs Régens de la Faculté, mais encore dans le Droit de recevoir des thèses, d'y être placé suivant son rang de dispute, & de recevoir également les annonces & affiches des Cours: & par une sorte d'inconséquence ils ne contiennent rien d'où l'on puisse inférer, qu'il soit rétabli dans le droit d'assister aux assemblées & actes publics de la Faculté. En sorte que ce Docteur ayant été rayé définitivement dans une assemblée du 6 Juin, tenue en conséquence de l'Arrêt du 4

Mai, & celui du 4 Septembre n'ayant point anéanti cette exclusion, mais renvoyé les parties à l'audience, la Faculté a cru devoir persister dans ce qu'elle avoit fait.

De son côté, le Sr. Guilbert de Preval interprétant en sa faveur lesdits Arrêts, s'est présenté le 23 Septembre à un acte public, & le deux Novembre dernier s'est rendu aux Ecoles, où introduit furtivement il a par ses bravades & ses interpellations indécentes forcé d'appeller les appariteurs pour le faire sortir. De-là une procédure criminelle de sa part, où, d'après le procès verbal qu'il a dicté à son huissier, il a rendu une plainte contre plusieurs Docteurs, & l'a fait appuyer de témoins, d'où sont résultés les Décrets dont on a parlé.

9 Avril 1777. La premiere nouveauté que doivent donner les Comédiens François, est la comédie de M. de la Place, ayant pour titre le *Veuvage trompeur*. Elle est en trois actes & en vers. M. Cailhava a fait aussi la distribution de sa comédie intitulée *l'Egoïste*.

10 Avril. Toute la Faculté, à l'exception de cinq ou six membres, paroît dans la plus grande union contre le Sieur Guilbert de Preval. Celui-ci a cependant des partisans dans le monde par son exposé, où il dit qu'il a été rayé du Catalogue des Docteurs Régens, parce qu'il a trouvé un remede curatif & préservatif de la maladie qui empoisonne les sources de l'existence.

La Faculté répond que c'est pour avoir osé

s'annoncer comme inventeur & distributeur d'un remede secret, ayant la propriété de *préserver de gagner aucun mal vénérien*; secret chimérique & dès-lors funeste.

Pour avoir osé, dans la vue d'accréditer la vente de ce prétendu spécifique, en faire sur sa personne des essais publics, dont l'homme le plus dissolu ne pourroit soutenir, l'on ne dit pas le spectacle, mais le récit.

Pour avoir, par cette expérience infame, offert avec l'impunité un appas pour le vice, avoir anéanti les mœurs, autant qu'il étoit en lui & ouvert la porte au libertinage.

Enfin, pour avoir deshonoré le titre & la profession de Médecin, en se prostituant, pour accréditer un secret qu'il vendoit comme Médecin.

Du reste, la Faculté, pour n'avoir rien à se reprocher, a consulté ses Avocats, qui par une délibération du 16 Janvier 1777 ont approuvé la prudence de ses membres.

11 Avril 1777. Le Sr. Bourret, Fermier Général, a été trouvé hier subitement mort dans son lit. Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout, prétendent qu'il a accéléré sa fin: ils en donnent pour raison le dérangement de ses affaires; mais il y étoit habitué, & l'on se rappellera toujours que le jour même où il eut l'honneur de recevoir S. M. pour la première fois au fameux *Pavillon du Roi*, ses créanciers faisoient saisir ses meubles à Paris. Du reste, c'étoit un homme rare pour le manège de l'intrigue, pour

le raffinement de l'adulation, & pour la fécondité des ressources, quand il vouloit parvenir à ses fins. Il avoit un goût de dépense incroyable, & une vanité singulière, qui vraisemblablement en étoit le principe. Il ne faisoit plus parler de lui depuis longtems, & se regardoit ainsi comme mort d'avance.

12 *Avril.* La prison du Châtelet est devenue pour M. de Lisle de Salces un lieu de triomphe. Le concierge s'est délogé pour lui, & l'on a fait meubler l'appartement avec magnificence; il ne désemptit point de visites; tous les illustres philosophes & les femmes les plus distinguées du parti l'ont été féliciter: on lui offre de l'argent de toutes parts; il lui arrive des rouleaux de Louis anonymement, que sa délicatesse ne lui permet pas d'accepter & qui vraisemblablement tourneront au profit des prisonniers. Mais ce qui s'en trouve mieux encore, c'est son livre, qui de cette persécution reçoit une vogue qu'il n'auroit jamais eue par son mérite intrinsèque. Tout le monde fait aujourd'hui qu'il étoit disciple du célèbre Helvétius, & qu'on l'avoit choisi pour propager sa doctrine, au moins avec permission tacite. Enfin, depuis la détention de Mlle. Clairon au Fort-l'Évêque, on n'avoit point vu de captif aussi fêté.

13 *Avril* 1777. Mlle. Raucoux n'a pas échappé longtems à la poursuite de ses créanciers; on la croit arrêtée de nouveau, ou cachée, ou obligée de s'enfuir.

13 *Avril.* Il y a eu hier à la plaine des Sa-

blons une course, où il y avoit très-peu de monde ; elle a été tenue secrete, & c'étoit son objet, à cause des paris nombreux qu'elle devoit décider.

13 *Avril*. On parle beaucoup d'un jeune virtuose arrivé dans cette capitale ; c'est un M. Chateauminois, Provençal, qui joue merveilleusement du Flûtet ou Galoubé, instrument de son pays, qu'il a porté à un degré de perfection, dont personne avant lui ne l'auroit cru susceptible. Il est percé de trois trous seulement, ce qui le rendoit en apparence très-borné par sa nature ; on l'associoit au Tambourin dans les fêtes champêtres & dans les bals ; on le faisoit aussi quelquefois entendre à l'Opéra dans les airs connus sous le nom de *Tambourins* ; mais il étoit proscriit des Concerts, & l'on ne soupçonnoit pas qu'il pût jamais y occuper une place. Le musicien dont on parle, a trouvé l'art d'exécuter avec le Galoubé presque tout ce qu'exécute un violon : il joue dans tous les tons, des airs gais, des airs tendres & des variations de la plus grande difficulté : il joue seul des *Duo* sur deux flûtets à la fois ; il fait entendre sur son galoubé des concerto très brillans accompagnés de symphonie. Rien n'égale la précision, la netteté de son coup de langue & la vivacité de son jeu. En un mot, c'est une merveille qu'il faut entendre.

14 *Avril* 1777. Le Journal qu'a commencé Me. Linguet à Londres, a pour titre *Annales Politiques, Civiles & Littéraires du dix-huitieme siecle*, & le premier cahier en paroît ici. Cela a
d'au-

d'autant plus surpris qu'on ne s'imaginait pas que les Ministres si maltraités dans sa Lettre à M. de Vergennes, auroient pour lui une pareille complaisance. On dit que le même motif qui a déterminé à laisser entrer le *Courier de l'Europe*, a motivé la même facilité pour la production de ce proscriit : on s'est flatté que cela l'engageroit à s'observer un peu plus ; mais comme on connoît sa mauvaise tête & les écarts de son imagination, on n'a pas voulu l'autoriser ouvertement & il a été arrêté dans le comité des Ministres qu'il ne seroit que toléré.

Quant au *Courier de l'Europe*, il est question d'un N^o. 43, absolument supprimé : on dit que c'est à l'occasion d'une annonce d'une Nouveauté françoise, intitulée *l'Impuissant & la Coquette*. Comme l'ouvrage n'existe point, on présume qu'il y avoit de la malice ; tel est du moins le motif qu'on donne dans le public.

14 Avril 1777. M. de Crebillon vient de mourir. Quoi qu'il n'ait pas été aussi illustre que son pere, il s'étoit ouvert une autre carrière & avoit une maniere originale dans le genre du Roman. *Les Egaremens du Cœur & de l'Esprit* sont un chef-d'œuvre, qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'étoit gâté dans ses derniers ouvrages & à force de vouloir affecter le ton des petits-maitres & des hommes à bonnes fortunes, il avoit pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avoit surnommé le *Philosophe des femmes*.

15 *Avril* 1777. M. Bouret a mangé de son vivant quarante-deux millions connus, & l'on ajoute qu'il meurt insolvable.

15 *Avril*. Ce qu'on avoit prévu l'an passé vient d'arriver: le Gouvernement a profité de la manie de nos grands Seigneurs pour les courses de chevaux, afin d'exciter l'attention de ceux qui en cultivent l'espece sur les différentes races, & par les soins que prennent les amateurs pour en faire de bons coureurs, de donner ainsi à cet animal toute la perfection dont il est susceptible.

Un acte passé à Fontainebleau entre plusieurs Seigneurs de la Cour le 30 Octobre 1775, en a été la suite; il étoit resté ignoré jusques à présent. Par cet acte ils s'engagent de donner chaque année, pendant l'espace de dix, une somme de 600 Livres, pour avoir le droit de faire courir un cheval à deux époques différentes; savoir au 15 *Avril* & au 4 Octobre de chaque année. Entre plusieurs conditions spécifiées entre les contractans, la plus intéressante, la plus honorable au zele patriotique des Souscripteurs, c'est qu'aucun cheval ne sera admis, qu'autant qu'il sera reconnu par trois experts convenus pour être François.

En conséquence la premiere Course de l'année aura lieu aujourd'hui dans la plaine des Sablons.

* 15 *Avril* 1777. On a commencé hier, les Princes & Pairs assemblés au Parlement, le rapport du procès du Maréchal de Richelieu & il y a à espérer qu'il sera terminé au commence-

ment de la semaine prochaine: les Députés du Parlement d'Aix par leur présence ici, & leurs instances auprès des Juges n'ont pas peu contribué à exciter le zele des Rapporteurs. M. de Vedel veut profiter de ces derniers instans pour répandre un *Résumé général*, où l'on dit qu'il s'exprimera en termes les plus énergiques & les plus forts contre son puissant adversaire: hardiesse qui lui attirera un châtement grave, s'il succombe; quoiqu'il faille l'attribuer à la liberté d'une ame noble, fiere & innocente, qui se sent outragée.

16 *Avril*. M. de Vedel Montel fait paroître un nouveau Mémoire, intitulé *Résumé général*. Comme le rapport du procès entre le Maréchal Duc de Richelieu & Madame la Présidente de St. Vincent est entamé d'hier, il profite des derniers instans pour confirmer sa justification dans le public, jusqu'à ce qu'il la recoive de la justice.

16 *Avril* 1777. L'incroyable affaire de Desrues acquiert de jour à autre de nouveaux caracteres de noirceur. Depuis plus d'un mois on ne retrouve absolument aucun renseignement sur Madame de la Motte & son fils, ainsi que sur le prix prétendu donné de la Terre. La femme de ce négociant, ancien épicier, a été arrêtée, il y a quelques jours.

17 *Avril* 1777. Le procès sur la demande en séparation de corps, formée par la Marquise de Mirabeau, doit être jugé la semaine prochaine. Le mari fait paroître une *Exposition de faits & de pieces probantes*. Son Mémoire ne roule que

sur l'administration des biens patrimoniaux & des biens dotaux de sa femme.

On l'accuse 1°. d'avoir aliéné de son patrimoine plus de 500,000 Livres, & d'avoir contracté plus de 600,000 Livres de dettes, au préjudice de la Substitution dont il est grevé.

2°. D'avoir consommé plus de 600,000 Livres des biens de sa femme.

3°. Enfin de lui avoir refusé le plus étroit nécessaire, dans le tems qu'il en percevoit les revenus, que l'on porte à 50,000 Livres.

Il répond 1°. qu'il n'a rien aliéné de son patrimoine; qu'au contraire il l'a considérablement augmenté par son économie & son administration.

2°. Qu'il n'a consommé aucune partie du bien de Madame de Mirabeau.

3°. Qu'elle a toujours été entretenue selon son état & que son revenu, bien loin de monter à 50,000 Livres, ne va pas à 12,000 Livres de rentes, déduction faite des dettes & charges de ses biens.

17 *Avril*. On parle de donner sur le grand théâtre de Versailles l'Opéra de *Castor & Pollux*, réservé pour l'époque de l'arrivée de l'Empereur. On sait qu'il a désiré qu'on ne fît pour lui aucune fête: mais celle-là est d'une nature à ne pouvoir être refusée: du reste, le Parisien est empressé de voir & d'entendre ce Prince & de juger entre lui & son frere l'Archiduc.

18 *Avril*. Le Mémoire de M. de Vedel est d'un Me. Blondel, Avocat, & lui fait infiniment

d'honneur; il est plein de raison, fort de preuves & écrit avec la plus grande énergie. Le défenseur y est toujours à son aise, il semble se jouer de son adversaire & l'écraser enfin des argumens les plus victorieux. Il en résulte que toutes les preuves que M. de Richelieu prétendoit administrer contre son adversaire, par titres, par témoins, par vérifications d'Experts, ont tourné contre lui-même; que M. de Vedel n'a été décrété de prise de corps, interrogé sans fin & sans pudeur, réglé à l'extraordinaire & confronté à une foule de témoins & d'accusés, qu'il n'a languì près d'un an dans les fers, que parce que le Lieutenant criminel Bachois, son premier juge, est devenu sa partie, qu'il n'a jamais instruit qu'à charge contre lui, & s'est livré aux plus basses complaisances pour le puissant accusateur. Aussi prétend-il que l'intimation personnelle contre ce magistrat prévaricateur ne lui peut être refusée.

On parle d'un nouveau Mémoire ou écrit, contenant des Réflexions sur ce procès, répandu vraisemblablement par les Députés du Parlement d'Aix & qu'on attribue à M. de Castilhon.

* 19 *Avril* 1777. La Reine a traversé Paris hier matin avec 14 cabriolets, le sien compris; tout cela alloit dans la forêt de Bondi en partie de chasse, qui n'étoit que le prétexte; le véritable objet étoit de rencontrer l'Empereur. Ce même cortège est passé sur les boulevards l'après-midi par une pluie affreuse: comme les voi-

tures étoient découvertes, & qu'on n'y étoit garanti que par des parasols, tous les chapeaux à la Henri IV & les plumes ont été gâtés, renversés, abîmés; les Dames étoient enveloppées dans des redingotes d'hommes. Ce désordre faisoit rire la Reine & l'amusoit beaucoup. On a jugé que par cette aimable étourderie elle a voulu démentir dans le public les bruits qui couroient qu'elle craignoit les reproches de son auguste frere, ennemi de la joie & des parties folâtres, & que par cette raison elle se soucioit peu de son arrivée.

19 *Avril* 1777. Dans une séance tenue au Parlement, les chambres assemblées le 11 *Avril*, l'Avocat Général Seguier a fait un Requisitoire pour rendre compte de la brochure dont on a déjà parlé & dénoncée par le Président Angran, ayant pour titre *Plan de l'Apocalypse*. Quoique Newton ait commenté cet ouvrage, on sent qu'il faut avoir le cerveau un peu fêlé pour s'y arrêter, à plus forte raison pour y voir le rétablissement des Jésuites annoncé pour 1777. Cela n'auroit pas mérité l'attention des magistrats, sans d'autres assertions plus dangereuses, intéressant la Politique & le Gouvernement, en ce que le même enthousiaste prédit l'empire universel de l'Eglise, dans laquelle l'Etat sera désormais confondu.

En conséquence cette brochure, datée de 1773, de 96 pages d'impression, a été condamnée à être lacerée, brûlée, &c.

Du reste, M. Seguier rassure le Parlement, & prétend que ses craintes nées à l'occasion de prétendus mouvemens des Ex-Jésuites & de leurs partisans, sont vaines & dénuées de fondement; il promet à la Cour que les Gens du Roi s'occuperont à veiller sur les démarches de la Société.

L'on ne sait si le Parlement, satisfait des assurances de M. l'Avocat Général, abandonnera toute recherche ultérieure; mais le parti Janséniste trouve très mauvais qu'il ait traité la chose aussi lestement, & regarde ce magistrat comme vendu à la cabale.

19 *Avril*. La Faculté de Médecine, avant de répandre son *Précis* dans le public, a arrêté une grande Députation pour le porter au Premier Président & aux Présidens à Mortier: elle a arrêté aussi que dans la douleur où elle étoit de se voir privée de son Doyen, de voir plusieurs de ses membres inculpés & elle-même traduite devant le Parlement, elle s'abstiendrait de toute cérémonie & acte solennel, & cesseroit même toute fonction qui ne seroit pas nécessaire au service public.

Le Doyen Deslessarts a comparu la semaine dernière par devant l'Abbé Pommier, nommé Commissaire pour l'interroger & l'entendre en vertu du décret d'ajournement personnel rendu contre lui. Sa Compagnie a été très satisfaite de la manière intelligente, sage & ferme, dont ce chef a répondu aux questions captieuses & dérisoires du Magistrat, un peu calotin. Ce der-

nier a prétendu que, bien loin d'être l'ennemi de la Faculté, comme l'on en faisoit courir le bruit, il avoit empêché qu'on ne poussât les choses plus loin & qu'on ne le décrétât de prise de corps.

19 Avril 1777. *Réflexions servant de faits justificatifs.* Tel est le titre de l'Écrit attribué à M. de Castilhon; au bas duquel on lit: „ le „ conseil soussigné qui a lu avec admiration le „ Mémoire ci-dessus, ouvrage d'un Magistrat „ vertueux, estime que sans y rien changer, il „ est intéressant de l'employer pour Madame „ de St. Vincent. Les principes incontestables y „ sont si lumineusement présentés, qu'il n'est „ point de cœur droit qui ne se rende à leur „ évidence; ils mettent en main des innocens „ faussement accusés, des armes invincibles pour „ terrasser les fameux calomnieurs.” Cette Consultation, de Me. Piet Dupleffis, est du 11 Avril.

Le résultat de cet écrit solide, grave & sec, où l'on ne cherche pas à séduire le lecteur par une éloquence oiseuse, & uniquement destiné à éclairer les Magistrats, est d'établir que dans toutes les suppositions & sous tous les points de vue, l'accusée doit être déchargée de l'accusation, avec dommages & intérêts.

20 Avril. Par un concours de circonstances trop longues à raconter, & sur le détail desquelles on varie d'ailleurs dans le public, il est constaté juridiquement qu'on a trouvé le cadavre de Madame de la Motte, enterré dans une cave de la rue de la Mortellerie; qu'il étoit assez

bien conservé , pour que les traits en fussent reconnus de tous ceux qui avoient vu cette malheureuse femme ; que son mari surtout a été convaincu que c'étoit elle. Qu'on est déjà moralement sûr que le Sr. Desrues l'y a fait transporter , ayant loué cette cave sous un nom étranger pour y mettre du vin ; que le propriétaire de la cave , confronté à cet accusé dans la prison , a déclaré que c'étoit le même homme qui s'étoit présenté pour la louer. On a conduit Desrues sur le lieu pour le confronter au cadavre : il a persisté à nier , soit qu'il eût loué la cave , soit qu'il y eût fait transporter Madame de la Motte , soit qu'il la reconnût. On a fait l'ouverture de celle-ci , & il y a apparence que cette victime de la cupidité du coupable a été empoisonnée. Ce matin a été fait l'enterrement en grande pompe à la paroisse de St. Gervais. On ignore encore où est le cadavre du fils , mais on espere aujourd'hui parvenir à approfondir toutes les horreurs d'une scélératesse qui paroît avoir été combinée de longue main & avec un sang-froid qui ne peut gueres être celui d'un homme novice dans de pareils forfaits. Ce Desrues se nomme Bury : il avoit été épicier , & a fait faillite plusieurs fois.

20 Avril. M. le Maréchal Duc de Richelieu répand aussi des *Réflexions*, présentées à ses Juges & au Public. Il les partage en deux propositions : 1. il n'a pas eu le choix de l'action qu'il avoit à intenter ; 2. c'est à Madame de St. Vincent

à prouver son innocence. Il finit par un *Post-scriptum* contre les *Réflexions d'un Magistrat*, qu'il qualifie de libelle, & pour s'éviter la peine d'y répondre en regle, ce qui lui seroit trop difficile & peut-être impossible, il dit qu'il faut l'abandonner, ainsi que les paradoxes révoltans qu'il contient, au mépris & à l'indignation publics.

Du reste, il annonce encore un Mémoire volumineux, où il comprendra le *Résumé* des preuves qui établissent que Madame de St. Vincent est l'auteur du faux, ou le complice, ou le participe.

Le Duc d'Orléans continue à assister aux assemblées, & c'est en conséquence son Altesse qui les assigne à sa commodité. C'est ainsi qu'il n'y en a point eu un jour de la semaine dernière, où l'on jouoit la Comédie chez Madame de Montesson.

* 20 *Avril* 1777. Le Comte de Falckenstein est arrivé à Paris vendredi & a logé chez son Ambassadeur; il s'est rendu samedi matin à Versailles: il a d'abord été chez la Reine, qui l'a présenté au Roi. On l'a vu ensuite sortir de son appartement avec son frere sous le bras: elle l'a conduit chez toute la famille royale: après il est allé chez les Ministres, qu'il a visités l'un après l'autre. Il a dîné en tiers avec leurs Majestés.

Des courtisans qui avoient vu ce Prince à Rome & qui l'ont observé ici au moment de son arrivée à Versailles, le trouvent changé & vieilli, surtout à cause de sa perruque qu'il porte

à présent. Du reste, ils ne lui ont point remarqué l'air de fierté & de supériorité qu'il montrait dans la capitale du monde chrétien, mais l'air étonné & comme étourdi de ce qu'il voyoit.

Il s'est logé au *Juste* à Versailles, hôtel garni où il n'a que deux pièces, mais qu'on avoit fait garnir précédemment des meubles de la couronne. On dit aujourd'hui que son voyage se prolonge & qu'il fera un mois en tout en France, y compris ses tournées dans nos diverses provinces. C'est au 10 de Mai qu'est indiqué la représentation de *Castor & Pollux*.

21 *Avril*. On avoit déjà voulu établir un *Gazetin des Comestibles*. Cette feuille n'avoit pas réussi. On y revient aujourd'hui; on en répand un nouveau *Prospectus pour l'Etablissement de Bureaux pour la Commission des Comestibles & pour l'abonnement de son Gazetin*. Ce Gazetin sera autorisé par Lettres patentes dûment vérifiées & approuvées par Arrêt du Parlement, & il y aura en outre un dépôt fixe conduit par une Direction, chargée du soin de subvenir aux demandes des intéressés, de les publier, & de faciliter en faveur des fournisseurs & des consommateurs, des communications & des relations de la Capitale aux Provinces, & de celles-ci entr'elles avec Paris & avec l'Etranger.

21 *Avril* 1777. On a fait à l'occasion de l'Empereur & de son goût pour l'*incognito* l'apologue suivant:

Chéri de toute l'Arabie,
 Magnanime, humain, vertueux,
 En trouvant son bonheur à faire des heureux,
 Mamoud un jour conçut l'envie
 De voyager; il eut la fantaisie
 De rester partout inconnu;
 Il croyoit le pouvoir: seule erreur de sa vie;
 On le nomma sitôt qu'il eut paru.
 La douce & noble modestie
 Est le héraut de la vertu.

21 *Avril.* On a procédé le 18 au jugement du procès concernant l'Encyclopédie. On a été enchanté du rapport de M. de la Belouze, qui a déployé dans cette affaire la sagacité la plus subtile & le plus grand désintéressement. Quoi qu'il en soit, le procès a paru si difficile à juger, qu'il y a eu partage de voix à la Grand-Chambre. On en renverra la décision à Mrs. de la première Chambre des Enquêtes.

22 *Avril 1777.* Le nouveau Curé de St. Sulpice a célébré aujourd'hui une messe du St. Esprit, suivie d'une procession, pour attirer la bénédiction du ciel sur les travaux qui se font dans son église, sous la direction de M. l'Abbé Simon de Doncourt, ayant de connoissances profondes & un goût peu commun en architecture, en peinture & en sculpture. Les artistes & entrepreneurs qui concourent à la perfection & à l'ornement de ce vaste édifice, y ont tous assisté; savoir, pour ce qui concerne la Chapelle de la Vierge, M. Pigalle, Chevalier

de l'Ordre du Roi; M. de Wailly, des Académies d'Architecture, de Peinture & de Sculpture; M. Pigalle, neveu, Sculpteur; M. Callet, Peintre; MM. de la Chenay & Metivier, Sculpteurs en ornemens; M. Dropsi, Sculpteur en marbre, & M. Hervieux, Ciseleur.

Pour la partie du portail, des tours & de l'orgue; M. Chalgrin, de l'Académie d'Architecture & Architecte de *Monsieur*; M. Boirot, agrégé de l'Académie de Sculpture; M. Barthelemy, Peintre; M. Guibert, Sculpteur en ornemens; M. Viel, Architecte, premier Inspecteur; M. Mangin, Entrepreneur pour la maçonnerie; M. de l'Or, pour la charpente; M. Mardelle, pour la ferrurerie, &c. &c.

La Chapelle de la Ste. Vierge est très avancée: la petite coupole qui lui sert d'entrée est découverte depuis Noël. Le plafond de la Chapelle, peint par feu le Moyne, avoit été presque entièrement détruit par l'incendie de la foire St. Germain & vient d'être réparé par M. Callet. La Statue en marbre de sept pieds de proportion, par M. Pigalle, est placée depuis plus d'un an. L'échaffaud d'une des tours de l'église est terminé. On doit commencer cette semaine à poser la menuiserie & la sculpture de l'orgue, faites par MM. Duvet & Sadot, Maîtres Menuisiers, d'après les dessins de M. Chalgrin. C'est M. Cliquot qui est chargé de la facture de cet orgue, qui sera le plus complet de ceux de Paris. Enfin la maçonnerie & une partie de la

sculpture des deux chapelles du portail sont très-avancées : on espere qu'elles seront achevées cette année. On les destine à servir de baptistaire & de sanctuaire pour le St. Viatique.

* 22 *Avril* 1777. Un chef des Insurgens qui est à Paris, trouvant notre gouvernement plus pusillanime qu'il ne le désiroit, a envoyé à M. de Sartine l'extrait d'un papier public de Westminster, attribué au Lord Germain, publié en *Avril* 1777 ; dont voici le commencement, suivant une traduction littérale.

„ Quelle seroit actuellement la surprise du
 „ cabinet françois, si le lion Anglois (*) insulté
 „ avec impunité, (par ce petit animal ombragé
 „ par une perruque à boucles de rose,) s'élevant
 „ sans attendre plus longtems avec cette noble
 „ fureur qui lui est propre, & saisissant l'occa-
 „ sion qui lui est offerte par le vieux grison,
 „ alloit en dépit de ses braiemens & du chant du
 „ coq françois apprendre à ces beaux natura-
 „ listes qui l'ont accusé de craindre la musique
 „ du coq & les cris de l'âne, qu'ils se sont trom-
 „ pés, &c.” Quatre pages d'injures de cette
 force & de plus grande, puisqu'on y traite Louis
 XVI de petit imbécille.

(*) L'allégorie est que le lion représente l'Angle-
 terre ; que les animaux antipathiques de celui-là sont
 le coq & l'âne ; en ce que le braiement de l'un &
 le chant de l'autre le mettent également en fureur.

Remarque du Traducteur.

„ O France , n'est-ce que pour la pompe que
 „ tes vaisseaux sont armés ! faudra-t-il qu'on te
 „ compare à un guerrier qui auroit au bras le bou-
 „ clier d'Achille & au côté le sabre d'Arlequin ! ”

Le tout a été envoyé au Ministre de la Marine par le traducteur , qui n'a point gardé l'incognito vis-à-vis de lui. Son objet étoit de voir s'il pourroit l'éguillonner & au cas où il ne seroit point sensible aux outrages faits au Roi & à la Patrie , s'il le seroit davantage aux injures dites contre sa personne & sa perruque. Comme l'on sait que M. de Sartine a jusqu'ici fait l'impossible pour éviter d'être mis en mauvaise part dans divers papiers publics & autres ouvrages où il étoit question de lui , il s'est imaginé que ce coup de fouet produiroit peut-être quelque effet.

23 *Avril* 1777. On écrit de Geneve que le Philosophe de Ferney a eu , il y a peu de tems , une attaque d'apoplexie qui n'a pas eu de suite : sa tête même n'en est point affectée , & il se dispose à reprendre ses travaux.

En effet , par une Lettre du 16 *Avril* , M. de Voltaire demande à un ami de lui rassembler toutes les pieces relatives à l'affaire de M. de Lisle de Salces & de lui en rendre le compte le plus détaillé. On juge avec raison qu'il veut écrire sur cette matiere , sur l'injustice de flétrir cruellement un écrivain pour des opinions qu'il a soumises à l'examen des Censeurs qui lui ont été donnés par le gouvernement & qui a rempli toutes les for-

malités ordonnées pour l'impression. Cet auteur est plus intéressé que personne à faire rougir les Magistrats d'une sentence atroce. Eh ! que n'auroit-il pas à craindre, si l'on recherchoit aussi scrupuleusement tous les gens de lettres qui ont écrit avec permission & qui plus est sans permission !

24 *Avril* 1777. On ne sait si M. de la Harpe a reçu réellement les coups de bâton dont le menaçoit depuis longtems M. Dorat ; si le premier, las de se ruiner en voitures pour se soustraire à la vengeance de son ennemi, lui aura enfin fourni l'occasion qu'il attendoit : mais il court là-dessus une pasquinade un peu vive, surtout à l'égard d'un Académicien.

25 *Avril*. Le Mémoire promis par M. le Maréchal de Richelieu à l'appui de ses *Réflexions* est suivi d'une Consultation en date du 20 *Avril*, faite par six fameux Jurisconsultes, qui, en confirmant les deux assertions qu'on a déjà lues de la part du Consultant, décident que loin que Madame de St. Vincent ait prouvé son innocence, elle reste, au contraire, accablée sous le poids des preuves de toute espece & de la conviction.

25 *Avril*. Desfrues est enfin convenu que Madame de la Motte étoit morte chez lui, à la suite d'une médecine qu'il lui avoit administrée, & que, pour épargner les frais de l'enterrement, il l'avoit fait porter dans la cave où elle a été trouvée. Il est convenu aussi que le fils avoit été conduit par lui à Versailles, après avoir mangé du chocolat qui l'avoit fait vomir ; que ce jeune homme

homme étoit mort en ce lieu & qu'il l'y avoit fait enterrer sous un autre nom. On voit qu'à l'exception de l'empoisonnement qu'il n'a pas avoué directement, il est déjà très moralement coupable par son récit de la mort de ces deux innocentes victimes de sa scélératesse.

25 *Avril* 1777. Autant l'Archiduc Maximilien avoit déplu ici par sa hauteur, autant l'aimable simplicité de l'Empereur, indice communément du grand homme, lui concilie les cœurs. Son hôtel est continuellement investi de peuple qui cherche à le voir. Au moyen de la suppression de tout cérémoniel & même de tout appareil de distinction, ce Prince verra beaucoup mieux & avec moins de tems tout Paris. On a remarqué que deux choses lui avoient déplu singulièrement : l'entassement des malades dans la même salle & dans le même lit à l'hôtel-dieu (car sa délicatesse n'a point été blessée de visiter cet hôpital infecté & pestilentiel) & les pauvres mendiants dans cette capitale & tous les coins des rues.

Un trait qui fait présumer combien il est instruit, c'est que M. le Contrôleur Général lui ayant présenté son frere, M. de Villepatour, ce Prince l'a accueilli avec distinction, en lui rappelant les diverses belles actions qu'il avoit faites, & dont il a paru être au fait plus que beaucoup de militaires de France. En parlant de l'artillerie, il est convenu que cette partie du service l'avoit émerveillé à Strasbourg, surtout, quand de 150 pieces de canon qu'on avoit

fait jouer devant lui, quatre-vingt-dix-neuf avoient atteint le but.

* 25 *Avril* 1777. Il y a samedi un concert de bénéfice au profit de Mlle. Dantzy. Il aura lieu au Wauxhall d'hiver.

26 *Avril* 1777. Vendredi la Reine est venue à l'Opéra d'*Iphigénie*, avec *Monsieur & Madame*, M. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois. Elle a été applaudie à toute outrance par la foule nombreuse qui s'étoit rendue à ce spectacle dans l'espoir d'y voir l'Empereur. Après les révérences ordinaires S. M. s'est assise; les battemens de mains ont continué: elle s'est doutée que ceux-ci regardoient son frere, qui étoit au fond de la loge & ne se montrait point; elle l'a tiré presque malgré lui, l'a amené sur le devant & l'a fait asseoir auprès d'elle.

A l'endroit où le chœur dit, en voyant *Cli-temnestre*: *Chantons, célébrons notre Reine*: les applaudissemens ont redoublé: son frere s'en est mêlé: la Reine émue de tendresse s'est levée & a témoigné sa reconnoissance; en sorte qu'on peut dire que si l'Archiduc a un peu aliéné les cœurs françois de cette Souveraine, l'Empereur les lui a rendus.

* 26 *Avril* 1777. Me. Gerbier, sentant que le *hors de cour* prononcé à son égard dans l'arrêt concernant le Duc de Guines du 19 Mars, imprimé depuis peu & ayant 53 pages in-4°. d'impression, pourroit blesser la délicatesse de son Ordre, a écrit au Bâtonnier pour le prier lui-

même de le convoquer à son sujet; ce qui a eu lieu, & cette précaution a disposé favorablement les esprits: l'on est convenu que le *hors de cour* dans un décret simplement d'assigné pour être ouï, n'étoit point suffisant & qu'on assureroit Me. Gerbier de l'estime de ses confreres, du regret qu'ils auroient de le perdre & de leur desir qu'il continuât à faire l'ornement & la gloire du barreau.

27 *Avril*. Il s'est donné hier au Vauxhall d'hiver un Concert de bénéfice pour Mlle. Dantzy, avec un concours moins considérable que n'en méritoit cette célèbre Cantatrice, qui se concilie d'abord les spectateurs par un air de douceur & de modestie, imprimé sur sa figure très-aimable. Elle a d'ailleurs une voix unique: outre qu'elle la monte à un ton où ne va point celle de son sexe, puisque l'*ut* en est le terme ordinaire, & que la sienne s'élève jusqu'au *sol* & au *la*, c'est-à-dire à la *quarte* & à la *quinte* supérieure, elle a des martelemens équivalens à ceux des coups de langue sur la flûte; enforte que l'on croiroit entendre cet instrument. Il faut convenir, au surplus, que son organe est plus étonnant que séduisant: elle ne chante d'ailleurs que l'Italien.

27 *Avril* 1777. M. le Maréchal Duc de Richelieu répand encore un *Précis*, un *Résumé* & un *Postscriptum*.

27 *Avril*. On ne fait que parler de l'Empereur, & l'on recueille avec soin tous les propos de cette Majesté, peu saillans, mais toujours

pleins de bon sens. On a eu occasion, lorsqu'il est allé jeudi au Palais & à la Chambre des Comptes, de connoître sa façon de penser sur le compte de deux Ministres si fameux sur la fin du regne de Louis XV. Comme il étoit à la Première Présidence, dans une galerie où est une suite de portraits de tous les Chefs de la Compagnie, il a prié qu'on lui montrât celui de M. de Maupeou, le Chancelier; il l'a considéré attentivement; il a demandé s'il étoit ressemblant? On lui a dit qu'oui. Il s'est écrié avec indignation: „ il fait bien de n'être pas ici! ” Puis se tournant vers les Magistrats qui l'entouroient: „ pour vous, Messieurs, ” a-t-il ajouté, „ vous avez essuyé bien des persécutions; „ mais tout est heureusement réparé.”

A la Chambre des Comptes, en lui expliquant les diverses fonctions de cette Cour, on lui a dit que c'étoit chez elle que les Contrôleurs généraux venoient prêter leur serment; on lui en a lu la formule, où ils promettent d'être fidèles aux commandemens de la Chambre. Le moment d'après, ayant trouvé sous ses yeux la signature de l'Abbé Terrai: „ en voilà un, ” s'est-il écrié, „ qui n'a pas tardé à rompre le sien!”

27 Avril 1777. M. de St. Auban, par sa Requête au Roi, demande que la brochure contenant les deux Lettres de Madame de Bellegarde soit supprimée, comme libelle diffamatoire, calomnieux, & que Madame de Bellegarde soit condamnée en telle amende & tels dommages.

intérêts qu'il plaira à S. M. ; qu'il lui soit fait défenses de récidiver, à peine de punition exemplaire.

On voit à la suite une Lettre du Marquis de Monteynard à M. de Saint-Auban, en date du 4 de ce mois, par laquelle il lui apprend qu'il a écrit à M. Amelot pour le prier de demander à S. M. justice de ce libelle.

28 *Avril*. L'Empereur étant allé à Notre-Dame, quand on a voulu lui en montrer le trésor, il a répondu qu'il avoit vu assez de reliques ; ce qui a peu édifié les chanoines. Quand on lui a fait voir la chapelle d'Harcourt, où est le mausolée du Comte, nouvellement construit, il a demandé pourquoi cet honneur ? ajoutant qu'il ne se rappelloit aucune action connue de ce Seigneur. On lui a dit que ce n'étoit qu'un monument de tendresse conjugale & non un monument patriotique.

28 *Avril 1777*. Samedi, M. le Comte de Falkenstein, en descendant de l'Académie de Peinture est entré au Jardin de l'Infante, où le Comte d'Angivilliers lui a présenté le Sr. de Bernieres, comme auteur de la grande loupe de liqueur, construite aux frais de M. de Trudaine. Quoique le soleil fût pâle, qu'il y eût des nuages, & qu'il s'en fallût de beaucoup que cette loupe ne fût remplie de tout l'esprit de vin qu'elle doit contenir, le Sr. de Bernieres a fait fondre en moins d'une minute un écu de trois livres à son foyer ; ce qui a paru surprendre & intéresser l'Empereur.

29 Avril. Vers sur les complimens reçus par M. de la Chalotais, à l'occasion de la Croix de Malthe que M. de Rohan, Grand-Maitre, lui a envoyés.

Où va cette foule importune ?

Pourquoi féliciter Chalotais aujourd'hui ?

La faveur qu'il reçoit, sans doute, est peu commune,
Elle peut illustrer, mais tout autre que lui.

Toujours le Magistrat aux fastes de l'histoire

Effacera le Chevalier :

Placé par ses vertus au Temple de Mémoire,

L'ornement d'un Ordre guerrier

Peut-il ajouter à la gloire ?

Loin de l'honorer par son choix,

C'est Malthe qui s'honore en lui donnant la Croix.

29 Avril 1777. On a imprimé la dénonciation faite le 21 Mars aux Chambres assemblées, servant de suite à la première. On y voit que l'Abbé Tripolski, le dénonciateur aux créanciers des Jésuites des sommes que ceux-ci avoient encore à Lyon, est mort ; que son associé, le Baron de Gostaux, avoit donné des renseignemens qu'on n'a pas suivis, & que les députés de la masse des créanciers envoyés à Lyon vers le mi-Février, en sont repartis peu de jours après sans avoir rien fait, & sans attendre ce Baron, qui n'avoit besoin que d'une somme modique pour faire la route. Tout cela est développé dans plusieurs Lettres en date du 3 Mars & 5 dudit, datées d'Aix & adressées à un Chevalier de Monlong à Lyon, qui d'ailleurs pouvoit le

suppléer & avoit reçu de nouveaux renseignements par un supplément du 21 Février. On soupçonne assez naturellement par ce qu'on lit dans cet écrit, que l'on a mis beaucoup de délais & de négligence dans les recherches qu'on devoit faire, & l'on a vu précédemment que c'étoit à M. Bertin qu'il falloit l'attribuer. On ignore ce que le Parlement fera de ces renseignements, où l'on remarque en outre qu'on a cherché à diffamer & à rendre suspect au gouvernement ce Baron de Gostraux. A en croire M. Seguiér, tout cela ne mérite aucune attention. L'assemblée indiquée au 25 Avril a été remise à huitaine, & il n'y a pas eu de délibération sur cette affaire.

29 Avril 1777. Il paroît un nouveau *Mémoire à consulter*, pour le Chapitre de Rodez, & une *Consultation* du 22 Avril, au sujet de la Déclaration de deux de ses membres en date du 20 Février, relativement aux Mémoires publiés par le Chapitre dans l'affaire des Décimes.

29 Avril. Madame de St. Vincent fait paroître une *Nouvelle Réponse*, qui renverse absolument les raisonnemens du Maréchal. L'a-t-il convaincue, ou ne l'a-t-il pas convaincue? Voilà la seule question qu'il s'agit de discuter, & résolvant toute la procédure faite avant l'Arrêt du 29 Mars, toute celle faite depuis les informations, interrogatoires, recolemens, confrontations, on prouve que tout est en faveur de Madame de Saint - Vincent. Suit une Consultation

du 26 Avril, qui décide: 1. Que rien ne prouve que les billets ne soient pas de M. de Richelieu: 2. Que M. de Richelieu, en imputant le faux personnellement, directement à Madame de St. Vincent, s'est mis dans la nécessité de le prouver, à peine d'être réputé calomniateur: 3. Qu'il paroît très-bien prouvé au procès que les billets ont été remis à Madame de St. Vincent par le Maréchal, & que dès-lors elle est justifiée.

30 Avril. Il paroît une *Réponse* pour l'Abbé de Ville-Neuve-Flayose, au deuxième Mémoire du Maréchal de Richelieu, suivie d'une *Consultation* du 26 Avril. Son objet est d'établir la réparation authentique qu'il a droit de demander contre sa partie adverse, & la prise à partie qu'il peut exercer contre le Lieutenant criminel Bachois, pour avoir été, sans preuves, décrété, emprisonné, interrogé, recolé, confronté, enchaîné pendant onze mois comme un criminel. C'est surtout le début de cet écrit qui est remarquable.

..... „ Est-il rien de plus révoltant que de
 „ voir un Maréchal de France, enivré de quel-
 „ ques momens de gloire, dont il dit que peut-être
 „ sa longue vie a été illustrée, oublier qu'il parle
 „ en public à la femme d'un Magistrat célèbre
 „ & à une famille qui n'a pas été illustrée par
 „ quelques momens, mais par plusieurs siècles de
 „ gloire très-réellement acquise, en servant avec
 „ honneur ses Rois & sa Patrie? Ce sont, dit-il,

„ de

„ de vils faussaires contre lesquels il est obligé de
 „ lutter. . . De vils faussaires ! Et c'est M.
 „ Vignerot Duplessis, Duc de Richelieu, qui ose
 „ insulter de cette manière aux principales
 „ branches de la maison de Ville-Neuve ! Si un
 „ affront de cette nature n'alloit bientôt être
 „ vengé, le Corps de la Noblesse seroit fondé
 „ à s'élever contre un libelle où sa dignité se
 „ trouve compromise.

„ Dans le degré d'élevation & de gloire où
 „ M. le Maréchal de Richelieu se contemple,
 „ quels titres croit-il avoir acquis pour se ren-
 „ dre l'arbitre du sort d'un Citoyen cent fois au-
 „ dessus de lui par sa naissance ? ”

30 Avril 1777. Le Journal de Me. Linguet est
 dédié au Roi de France ; il ne le regarde que
 comme une continuation de celui qu'il avoit
 commencé à Paris en 1774, sous le titre de
*Journal de Politique & de Littérature de Bruxel-
 les*, interrompu en 1776. Dès son Prospectus il
 fait une incursion contre la *Gazette de France &
 le Mercure*, qui le chicanotent continuellement à
 Paris, concurrens privilèges dont il se félicite
 d'être débarrassé.

Du reste, il propose une collection complete
 de ses Oeuvres par souscription, déjà effrayante
 pour le nombre, puisqu'il sera de 28 volumes
 in-8°. Il la divise en partie Littéraire, & partie
 de Barreau. On remarque dans la première un
 ouvrage du *Pain & du Bled*, dont il dit que le
 manuscrit original & unique lui a été dérobé par

l'ordre, avoué publiquement, de M. Turgot, mais qu'il l'a refait en entier; & une *Histoire des Révolutions de la Magistrature en France*, ouvrage, dit-il, composé avant 1770, mais qu'il n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris & auquel il a joint l'histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe, depuis cette année jusqu'en 1774 inclusivement.

1 Mai 1777. On continue à s'entretenir de M. le Comte de Falckenstein & à recueillir ses dits & gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le Régiment de Schomberg Dragons, en lui observant que c'étoit autrefois le Régiment des *Hulans* du Maréchal de Saxe: „ Pourquoi lui avoir fait changer de nom, a-t-il répondu; „ nous avons encore à Vienne le „ Régiment du Prince Eugene.”

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le Roi instruit qu'il étoit là, l'a fait inviter d'entrer: „ On va me prendre, a-t-il dit, pour un Favori.”

Emerveillé des Invalides & de l'Ecole Royale Militaire, il a fait reproche au Roi de n'avoir pas encore vu ces établissemens.

• 1 Mai 1777. L'affaire du Maréchal de Richelieu, déjà très importante par sa singularité par les personnages qu'elle concerne, l'est encore plus comme liée à des questions concernant l'ordre & la sûreté de tous les citoyens; puis

qu'il est agité d'y statuer sur les lettres de cachet, les détentions illégales, les procédures extrajudiciaires, les fausses complaisances des juges en faveur d'un accusateur puissant, &c. Il n'est donc pas étonnant que le palais ait été assiégé de curieux ces jours-ci & que la cour & la ville s'entretiennent d'un procès aussi fameux. L'arrêt n'est point encore rendu. Voici seulement l'état des séances & des choses.

Il y a à juger les billets & treize accusés.

Lundi 18 Avril 1777. Tous les accusés ont été interrogés.

Mardi 29. Assemblée à 5 heures du matin, on étoit en place au quart: on a délibéré jusqu'à deux heures & demie après-midi, sauf une interruption d'une heure & demie pour dîner. Il y a de jugé les Billets & Madame de St. Vincent. Mais MM. se sont promis entr'eux de ne pas dire ce qui avoit été jugé, jusqu'à ce que tout ait été terminé.

Mercredi 30. L'assemblée étoit formée avant 11 heures du matin & n'a fini qu'à 11 heures du soir, sauf un dîner de trois quarts-d'heure; il y a eu six accusés de jugés: même secret observé.

1 *Mai.* Fête d'Eglise. 2 *Mai.* Fête au Palais.

Samedi 3. Assemblée indiquée à 10 heures du matin, & MM. prévoient qu'ils en auront encore pour ce jour & peut-être pour lundi 5 & mardi 6; & quand la totalité de l'affaire sera jugée & l'arrêt rédigé, alors seulement il sera publié.

Les bruits populaires sont , que les gens du Roi ont conclu à déclarer les Billets faux & à mettre toutes les parties hors de cour ; mais que pour la pluralité des opinions, les Billets sont déclarés nuls seulement faute de valeur requise, & que Madame de St. Vincent est déchargée de l'accusation.

2 Mai 1777. Madame de St. Vincent a encore présenté une Requête au Parlement très-importante, où elle demande à la Cour des Pairs de déclarer toutes les procédures & poursuites faites à la requête de M. le Maréchal, nulles, tortionnaires, injurieuses, attentatoires à l'autorité de la Cour, aux Loix & Ordonnances du Royaume, à la Liberté des Citoyens, à la Sûreté des familles & à l'ordre public..... de faire défenses à M. le Maréchal de récidiver, de mépriser les regles de la justice, d'abuser de son crédit, de se donner la licence de faire des incursions nocturnes & militaires dans les monastères & autres maisons des particuliers, de faire fouiller dans leurs poches, secrétaires & armoires, de faire piller, soustraire & supprimer leurs titres & papiers, d'en intercepter d'autres, d'emprisonner les domiciles & de les tenir en chartre privée, sans forme, sans autorité ni décret, de faire décréter à ses risques, périls & fortune, sans preuves de prétendus délits, lorsqu'au contraire il y a preuve de la témérité de ses accusations, comme aussi de faire décréter ceux des témoins qui déposent, ou sont en état

de déposer contre lui, de les vexer, poursuivre criminellement, de les menacer, persécuter & de changer en témoins ceux des accusés que les gens d'affaire sont parvenus à corrompre par promesse & par argent, &c. On voit que c'est une longue récapitulation de tous les excès & crimes reprochés au Maréchal.

* 2 Mai 1777. L'Abbé Froment, Aumônier de la Miséricorde, impliqué dans le procès du Maréchal Duc de Richelieu & décrété, a présenté aussi sa requête à la Cour des Pairs, où il conclut à des dommages & intérêts pour avoir été converti de témoin en accusé.

3 Mai 1777. Il paroît par le Mémoire du Chapitre de Rodez, que M. l'Evêque a trouvé le secret d'intimider ou de séduire les deux Chanoines qui se sont détachés du Corps par un écrit qu'ils ont appelé un *monument précautionnel*, sorte de désaveu de la conduite de leurs confreres. On leur reproche d'avoir ainsi attaqué de la maniere la plus indigne un Corps, dont ils ont l'honneur d'être membres. Ces transfuges sont les Sieurs *Dieche* & *d'Almayrac*, & l'on réclame contre de tels excès le secours de la loi.

3 Mai. Tandis que M. le Maréchal Duc de Richelieu mange désagréablement beaucoup d'argent pour nourrir un procès ruineux, la fortune, toujours favorable à ce Seigneur, lui ménage de petits revenans. bon auxquels il n'avoit pas droit de s'attendre. C'est ainsi que récemment

Madame de Gaya, veuve d'un Major de Compiègne, femme octogénaire, vient, par une vanité barbare, de frustrer sa famille pauvre de son bien, d'environ 50,000 écus, pour faire son légataire universel M. de Richelieu. Un Notaire du lieu s'est transporté à Paris pour lui annoncer cette nouvelle. Après l'avoir fait longtemps attendre, il a ordonné qu'on l'introduisit, sur ce qu'il a déclaré avoir des choses intéressantes à lui dire. L'Officier de Justice ayant rempli sa mission, le vieux plaisant s'est écrié avec un sang-froid goguenard: „ *Ah! parbleu, si toutes les femmes avec qui j'ai couché m'avoient laissé leur bien, je serois plus riche que le Roi.*”

3 Mai 1777. Il paroît clandestinement une petite brochure ayant pour titre: *Observations sur les Remontrances relatives aux Corvées, ou Lettres de M****. Elles sont datées du 22 Mars dernier. Le patriotisme & le bon sens paroissent avoir dicté cet écrit.

3 Mai. La Savonnerie est, après les Gobelins, une des manufactures de France les plus précieuses. Comme le Comte de Falckenstein voit tout, mais ne prévient nulle part, pour n'être pas pris à l'improviste on a disposé les tapis & autres productions riches & de goût que renferme ce lieu. On a en outre exposé le Portrait de ce Prince en tapisserie, aussi parfait que celui de Louis XV, qu'on a vu en 1773 exécuté aux Gobelins par le Sr. Cozette. On se roit tenté de croire qu'il n'est point fait à l'é

guille, tant l'artiste a l'art de faire illusion & de saisir tous les effets de la peinture. Ce chef-d'œuvre est d'autant plus merveilleux, que les habiles ouvriers de cette manufacture, admirables pour l'exécution des fleurs, des fruits, de la verdure & même des animaux, échouent à la figure, & ne peuvent en ce point égaler ceux des Gobelins.

4 Mai 1777. Madame de Saint-Vincent publie encore, *Observations sur la demande en dommages & intérêts, & la plainte en subornation*. C'est un résumé succinct de la cause, où ses principaux chefs de défense rassemblés acquièrent encore plus de force & de clarté.

4 Mai. Les Comédiens François annoncent une nouveauté; c'est le *Veuvage trompeur*, comédie en trois actes, de M. de la Place. On est surpris qu'ils ne saisissent pas le moment de la présence du Comte de Falckenstein pour remettre *Albert* L.

5 Mai. Il paroît que les Remontrances du Parlement contre la suppression des Corvées avoient été principalement suggérées par le feu Prince de Conti, qui ayant prétendu qu'il étoit dangereux de laisser introduire la confusion dans les Etats, avoit fait de cette maxime la base de la réclamation des Magistrats. L'auteur de la brochure annoncée sur cette matière, réfute à merveille l'assertion, en prouvant qu'il y a d'autres principes de distinction entre les hommes & que l'inégalité ne suppose ni dans les

premiers le droit d'opprimer, ni dans les derniers le devoir de périr sans murmure, ni dans aucuns la nécessité de commettre ou de souffrir l'injustice; qu'ainsi le fondement de l'opinion prise sur la Corvée est manifestement une erreur.

* 5 Mai 1777. Rien de plus ridicule que l'emphase d'une requête des Comtes de Lyon aux chambres assemblées, pour y dénoncer un scandale énorme résultant de l'introduction d'une nouvelle liturgie dans cette Capitale par l'Archevêque; ce qu'il a fait de sa seule autorité, sans le concours du Chapitre Primatial: infraction manifeste des saints & antiques canons, atteinte à l'autorité Royale, mépris monstrueux des Loix. C'est une suite des contestations des Chanoines avec le Prélat, qui jusqu'à présent a toujours eu l'avantage.

6 Mai 1777. Il court dans le monde des Couplets chantés à une table où étoit M. la Mierre, sur l'air: *C'est un Sorcier*. Ils sont agréables, surtout s'ils sont improvisés. On les dit d'un M. de Noailles, ancien Gendarme de la Garde, & font honneur à la gaieté & au talent de cet aimable convive:

Amis, buvons tous à plein verre:

Le vin est toujours mieux goûté,

Quand on le boit avec le Mierre,

Quand on le boit à la santé.

Enivrons nous, Bacchus l'ordonne;

Mettons cette bouteille à bout,

Buvons tous, &c.

Que le Guerrier boive à Bellonne,
Je fais bien mieux placer mon choix,
C'est à l'Amitié que je bois.

Que le Parnasse & ses trompettes
Frappent l'Echo qui retentit;
Je ne fais que des chansonnettes;
Le sentiment fait peu de bruit.
Lorsque l'on aime on ne peut guère
Prendre le ton du bel esprit;
On chante, on rit, &c.
En amitié, comme à Cythere,
Les cœurs sensibles savent bien
Que les grands mots ne prouvent rien.

A mon voyage en Amérique
L'hymen m'a, je crois bien, traité;
Je ne me crois pas dans la clique
Ou c'est sans l'avoir mérité.
J'ai femme aimable & très-pudique;
Si j'entendois par-ci, par-là,
Le voilà, là, &c.
Je tiens l'écho peu véridique;
Je crois toujours pleins de vertus
L'Amour, mes Amis & Bacchus.

6 Mai 1777. On a exécuté hier sur le grand théâtre à Versailles, l'Opéra de *Castor & Polux*, comme on l'avoit annoncé. On y a trouvé beaucoup de changemens dans les accompagnemens. L'Empereur étoit dans la loge de la Reine, derriere elle. C'est le Maréchal Duc de Richelieu qui, comme étant d'année, faisoit les honneurs avec un air triomphant, car il savoit, sans doute, l'essentiel du gain de son procès.

7 *Mat.* *Desrués*, devenu malheureusement trop célèbre par une suite de crimes si bien combinés, que la narration en paroîtroit incroyable si les faits n'étoient prouvés, a, sans doute, voulu le devenir davantage par une mort qui sembleroit annoncer en lui l'intrépidité du héros, jointe à la bassesse du plus vil scélérat. Ne pouvant se refuser à convenir des particularités établies par pieces, par témoins & preuves muettes, il a nié constamment tout ce dont il ne s'est pas trouvé ainsi convaincu, tel que l'empoisonnement de la mere & du fils. Appliqué à la question, il n'en a pas dit davantage. Entendant lire son Arrêt, où il est mis *dément atteint & convaincu*, il s'est recrié sur la fausseté de cet énoncé & a reproché aux Juges de ne pas avoir rendu un jugement régulier. Arrivé à l'hôtel-de-ville, où il est resté plusieurs heures, il a envoyé chercher sa femme, l'a exhortée, après lui avoir demandé pardon des torts qu'il pouvoit avoir eu envers elle, à se mettre en couvent, à prendre soin de ses enfans, surtout de celui qu'elle portoit. Il est monté à l'échaffaud avec le même sang-froid & s'est conduit dans le reste de cet acte avec une hypocrisie si soutenue, que le Confesseur a déclaré que c'étoit le plus atroce ou le plus innocent des hommes.

Malgré la Revue, qui avoit lieu ce jour-là, un concours de spectateurs distingués a désiré jouir de ce spectacle affreux & les chambres à la Greve se louoient fort cher. On n'a pas manqué de le graver & l'on vend son portrait. La

Police a fait faire aussi des chansons, où est relatée cette monstrueuse histoire.

8 Mai 1777. Ce qui fait présumer que le Journal de Me. Linguet ne tiendra pas longtems en France, c'est une infidélité déjà reconnue de cet auteur, qui a répandu deux *Prospectus*, l'un ostensible, où il ne dit que des injures vagues; l'autre, qui ne se distribue qu'aux amis, plus mordant & plus caractérisé. Il en veut surtout au *Journal des Savans*. Un certain Journal suranné, dit-il, appelé des Savans, a le domaine de la Littérature. . . . A Rome, dit-il ailleurs, c'est un Dominicain, Grand Maître du Sacré Palais & Grand-Inquisiteur, qui tue les idées. L'Inquisition Censoriale à Paris n'est pas moins redoutable, quoiqu'exercée sans scapulaire & sans capuchon.

9 Mai 1777. *Le Veuvage trompeur* de M. de la Place, joué avant-hier, n'a eu aucun succès. C'est une de ces pièces qui étonnent toujours, quand on les voit jouer & qu'on n'y trouve rien qui ait pu séduire l'aréopage comique; mais aussi toujours quelque anecdote caractérise ces nouveautés éphémères. Les Comédiens ont fait attendre une demi-heure le public bonasse avant que d'annoncer; le Sr. la Rive a paru enfin & a donné pour excusé que la société, avant de se déterminer, vouloit connoître les volontés de l'auteur, & que celles-ci étoient que la comédie fût jouée une seconde fois. Ensorte que, pour la première fois, voilà les histrions dociles aux ordres du poëte, mais pour être plus imper-

tinens envers le Parterre, qui avoit assez marqué son dégoût durant le cours de la représentation.

9 Mai 1777. Le procès de la Faculté de Médecine s'instruit peu à peu devant le public. Il paroît une *Réponse* d'elle à la requête du Sr. de Préval, en date du 8 Avril. Le résultat est que la Faculté reconnoît que n'étant qu'un tribunal inférieur, on peut appeller de ses decrets, mais qu'il faut le faire par la voie légitime, ordinaire & consacrée par un grand nombre d'Arrêts, celle de l'appel; & le réclamant ne l'a pas encore prise. Son Corps doit donc méconnoître une voie inusitée jusqu'à ce jour, parce qu'elle dégraderoit, parce qu'elle anéantiroit ses droits & ses constitutions, qu'il tient du Souverain.

Cette Réponse est du 28 Avril & signée des Docteurs *Borrie, Lorry, Malvet, Lezurier, Coqueveau* & de *L'Epine*, subrogé Doyen.

9 Mai 1777. Plus l'Empereur se fait connoître ici, plus il se fait aimer & adorer. Il a détruit facilement le préjugé répandu qu'il n'étoit qu'une copie du Roi de Prusse. C'est un Prince fait pour penser & agir d'après lui-même, qui, aux vertus guerrières, à la noble simplicité de Charles XII & de Frédéric, joint un esprit d'équité, de modération & d'humanité, que ces Monarques n'ont pas toujours montré. Dernièrement chez Madame la Duchesse de Chartres, où l'on proposoit de jouer, il déclara qu'il ne jouoit point à des jeux si forts; qu'en général, un Souverain devoit s'abstenir de ce plaisir dispendieux, qui

ne pouvoit se terminer qu'à gagner ou perdre l'argent de ses sujets. Il paroît qu'il s'est également expliqué sur la Chasse, la regardant comme une autre passion non moins funeste dans un Roi, par les injustices qu'elle entraîne souvent. En un mot, dans toutes les occasions il développe sans faste une façon de penser uniforme, pleine de principes & vraiment philosophique.

10 Mai. On a fait quelques changemens dans la composition d'une estampe qui parut il y a environ deux ans, intitulée: *le Monarque bienfaisant*. Le Sr. Méon, Professeur de l'Ecole Royale Militaire, l'avoit dessinée & le Sr. Moitte, Graveur du Roi, l'avoit gravée. Elle est fondée sur un trait historique de l'Empereur, à l'égard d'infortunés qui, en creusant un puits dans un des fauxbourgs de Vienne, furent couverts par l'éboulement des terres à environ sept toises de profondeur. On a profité de la circonstance du séjour de ce Prince pour la remettre en vente. M. Marmontel y a ajouté ces quatre vers:

O qu'un Roi populaire est un mortel auguste!
 Vous, qui foulez aux pieds vos peuples consternés,
 Apprenez d'un héros plus sensible & plus juste,
 Quel est le prix des jours de deux infortunés!

* 10 Mai 1777. Les Comédiens Italiens donnent aujourd'hui la première représentation des *Gemeaux*, parodie de *Castor & Pollux*, en trois actes en vaudevilles.

11 Mai 1777. Le procès de l'*Encyclopédie* est

à la veille d'être décidé par la première Chambre des Requêtes. C'est le même Rapporteur de la Grand' Chambre qui doit continuer son travail devant le nouveau Tribunal & il sera contredit par le Compartiteur, M.^r l'Abbé Farjona. On fait que par *Compartiteur* on entend au Palais le chef de l'opinion contraire qui a d'abord eu faveur, lequel a occasionné le partage des voix. En conséquence M. Luneau a encore publié, *Récapitulation de faits physiquement démontrés par pièces produites au Procès, que le Sr. le Breton & ses Associés à l'impression de l'Encyclopédie, ont intenté au Sr. Luneau de Boisjermain, au sujet de la connoissance qu'il a donnée au mois de Décembre 1769, des surprises faites au public dans la souscription ouverte pour cet ouvrage.*

Cependant hier, au grand étonnement du Public, le Sr. Luneau a perdu, & il est condamné à tous les dépens.

11 Mai. Le Sr. Torrè devoit donner jeudi, premier Mai, une fête nouvelle intitulée *le Mai*. Le mauvais tems qu'il a fait ce jour, l'a obligé de l'exécuter seulement dans la Rotonde & il n'y avoit presque personne. Elle a eu lieu jeudi dernier en plein air avec un concours de spectateurs si prodigieux, qu'on laissoit à peine aux acteurs la place de se remuer.

* 11 Mai 1777. La Lettre de Me. Linguet à M. le Comte de Vergennes ne fait que le corps de son ouvrage, elle est précédée d'un avertissement & suivie de notes.

Le premier est fait pour instruire les Anglois de ce qu'a été l'auteur, de ce qu'il est & de ce qu'il fera. C'est un tableau vingt fois répété de sa vie, mais plus précis & plus rapide, & cette maniere de se peindre, qui n'est pas celle accoutumée de Me. Linguet, en devient par-là plus neuve & plus intéressante. La phrase la plus remarquable de ce préambule concerne M. de Malesherbes, dont il esquisse en deux mots la courte administration, en l'appellant un des *plus vertueux* & par conséquent un des *plus inutiles Ministres*.

Ensuite ce célèbre fugitif passe au fait & plaide sa cause avec l'éloquente verboosité dont il parloit au barreau; il part d'un faux principe, ce qui lui arrivoit encore souvent, & de-là la peinture énergique de tous les maux qu'il a soufferts, des persécutions odieuses dont il est la victime: de-là ses déclamations contre les Ministres, le morceau le plus remarquable de sa Diatribe.

„ Quel spectacle, par exemple, que de voir
 „ l'un Ministre à 15 ans, chassé à 30, rappel-
 „ lé à 80, ne donnant ainsi aux affaires que les
 „ deux époques de la vie qui en sont constamment
 „ incapables, & finissant à son dernier âge, par
 „ réunir la frivolité de l'enfance avec la mol-
 „ lesse, la nullité de la décrépitude.

„ Et l'autre, connu du précédent pour en
 „ avoir, dans les dernières années, égayé l'exil,
 „ désigné d'après ce mérite, comme un homme
 „ supérieur, à notre jeune & vertueux Téléma-
 „ que, qui demandant à Dieu la sagesse &

„ croyant l'avoir trouvée dans son Mentor,
 „ adoptoit avec confiance tous ses choix; éle-
 „ vé en conséquence à la premiere place de
 „ Magistrature, n'en estimant que les revenus,
 „ & décidé à s'y maintenir à quelque prix que
 „ ce soit, par une foiblesse réfléchie, plus hon-
 „ teuse & non moins redoutable, que le Despo-
 „ tisme vindicatif de son prédécesseur, parce
 „ qu'elle ne laisse pas les mêmes ressources, &
 „ qu'elle peut s'allier avec les mêmes excès.
 „ Et vous-même, Monsieur le Comte, vous,
 „ perdu pendant 30 ans dans la Mer Noire &
 „ dans la Baltique, ne connoissant ni les hom-
 „ mes, ni les intérêts de l'Europe, où vous
 „ n'aviez pas vécu; investi tout à coup d'un
 „ emploi plus difficile encore que brillant &
 „ présentant subitement à Versailles un Ministre
 „ étranger, bien plus qu'un Ministre des Affai-
 „ res Etrangères.”

Les Notes ne renferment guere que des anecdotes déjà connues & rapportées ailleurs par Me. Linguet.

En général, après avoir lu cet écrit, il en reste peu de chose dans la tête; mais on sent dans le cœur une émotion vive, moins relative aux coups d'autorité qu'a ressentis l'auteur, qu'au souvenir de tant d'autres plus injustes & plus multipliés. Sans beaucoup l'aimer, on goûte son ouvrage sous ce point de vue, & les ennemis du despotisme sont enchantés qu'il se trouve ainsi un Aretin audacieux qui donne un coup

coup de fouet aux Ministres, dans l'espoir que cela les contiendra peut-être pour quelque tems.

12 Mai.) Samedi, M. le Comte de Falckenstein se rendit à l'Académie des Sciences. Voici le détail de la séance.

M. Lavoisier, Membre de cette Académie, lisoit dans ce moment un *Mémoire sur les altérations qui arrivent à l'air dans différentes circonstances & sur les moyens de ramener l'air corrompu, soit pour la respiration des hommes & des animaux, soit par telle autre cause que ce puisse être, à l'état d'air respirable*. M. Lavoisier eût l'honneur de démontrer par des expériences multipliées, en présence de M. le Comte de Falckenstein, comment on pouvoit décomposer l'air de l'atmosphère en demi-portions, l'une salubre, respirable, susceptible d'entretenir la vie des animaux, la combustion & l'inflammation; l'autre, au contraire, funeste pour les animaux qui la respirent & dans laquelle les lumières & les corps allumés s'éteignent à l'instant. Après avoir ainsi décomposé en quelque façon l'air, M. Lavoisier fit voir comment on pouvoit le recomposer, & refaire, avec trois parties d'air nuisible & une d'air salubre, un air factice tout semblable à celui de l'atmosphère & qui réunit toutes les mêmes propriétés.

De ces connoissances sur l'état le plus habituel & le plus ordinaire de l'atmosphère, M. Lavoisier passa aux opérations qu'il éprouve dans un grand nombre de circonstances; il fit voir que la respiration des hommes & des animaux avoit

la propriété de convertir en air fixe la portion salubre de l'air, de sorte que dans les salles de spectacle, par exemple, ou dans les dortoirs des hôpitaux, où l'air a été longtems respiré, il existe deux especes d'air nuisibles, savoir la partie nuisible propre à l'air & qui entre dans sa composition, & la portion d'air fixe qui s'est formée par l'effet de la respiration. Mais une circonstance très-remarquable, c'est que ces airs ne se mêlent point aisément entr'eux, & M. Lavoisier démontre qu'il existe dans les salles de spectacles trois couches d'air très-distinctes; la supérieure, qui est la plus nuisible; la moyenne, qui est la plus respirable, & l'inférieure, qui contient une quantité notable d'air fixe. Ces observations & les expériences sur lesquelles elles sont fondées, conduisent M. Lavoisier à des réflexions sur la construction des salles des hôpitaux & sur les moyens qu'on peut employer pour donner issue aux deux especes d'air nuisible qui s'y forment continuellement.

Après avoir fait voir comment on peut connoître quelles especes d'altération l'air a subi, soit dans les Salles de spectacles, soit dans les Mines, M. Lavoisier passe au moyen de corriger les airs viciés & de les ramener à l'état respirable, par des mélanges, des additions, &c. Cette partie du Mémoire ne put être achevée faute de tems.

M. le Roi, Directeur de l'Académie, lut ensuite le *Prospectus* d'un Mémoire sur la construction des Hôpitaux; cet Académicien fait voir

qu'un Hôpital trop ferré & mal construit, enleve chaque année à la société une quantité innombrable de citoyens utiles. Il avoit joint à son Mémoire le plan d'un Hôpital construit sur les meilleurs principes & dans lequel il a profité de toutes les lumieres que la Physique peut fournir.

M. de Montigny fit ensuite, avec MM. Besout & Vandermonde, le rapport d'une Epreuve que MM. Lavoisier, Clouet, le Faucheur & de Glatigny, Régisseurs des poudres, ont fait construire à l'Arsenal de Paris, d'après les ordres du Ministre, suivant la méthode du Chevalier d'Arcy. La précision de cet instrument surpasse tout ce qui a été exécuté jusqu'ici en ce genre: les Commissaires nommés par l'Académie pour l'examiner & en rendre compte, firent sentir tout l'avantage qu'on pouvoit en tirer pour le service du Roi, & ils annoncerent que les Régisseurs des poudres avoient commencé une suite d'expériences très-intéressantes sur les moyens de perfectionner les poudres & de les faire meilleures, à meilleur marché & en moins de tems.

M. le Chevalier d'Arcy termina la Séance en présentant à l'Académie deux fusils de son invention déjà connus d'elle, mais auxquels il a fait des corrections utiles. Le soldat, au moyen de ces fusils, peut tirer sûrement un plus grand nombre de coups en un tems donné & porter plus loin la balle. Ce nouveau fusil a d'ailleurs l'avantage de faire tirer facilement & sans danger trois rangs à la fois.

* 12 Mai 1777. *Les deux gêmeaux*, Parodie de l'opéra de *Castor & Pollux*, étoient imprimés depuis 1753 & l'on auroit bien fait de s'en tenir à cela; ils ont été joués avec un dégoût général de la part du public. C'est une répétition burlesque & sans aucune invention du dernier ouvrage. Il n'y a d'autre gaieté, que celle d'acteurs, qui passent tout à coup de l'excès de la douleur à l'excès de la folie, de gens qui se trouveroient piqués de la Tarantule & se mettroient à danser contre toute bienséance & tout bon sens. Cette rapsodie est d'un Sr. Gondor, Secrétaire du tribunal des Maréchaux de France, & qui après avoir été sifflé aux Italiens dans sa jeunesse, veut l'être encore dans sa vieillesse.

13 Mai 1777. La Police, après avoir chanté le monstre Desrues dans des chansons pour l'amusement du peuple, après avoir fait graver son portrait, a cru devoir lui donner aussi un historien. Il est étonnant qu'un de ces Avocats qui écrivent pour écrire, tels que Me. la Croix, Me. Falconnet, ne se soit pas avisé, sous la tournure d'un *Mémoire à consulter & Consultation pour M. de la Mothe*, d'employer son éloquence à consigner à la postérité le récit d'une aventure aussi incroyable, aussi atroce.

* 13 Mai 1777. Le gouvernement, aussi conséquent dans ses récompenses que dans ses punitions, vient de donner 4000 livres de pension sur les Economats à l'Abbé Baudeau. Il faut se rappeler qu'on l'avoit exilé l'an passé

pour s'être défendu victorieusement au Châtelet dans sa cause contre les fermiers de la caisse de Poissy & avoir fait l'*Eloge de M. Turgot* disgracié : aujourd'hui on le gratifie sans savoir pourquoi.

* 13 Mai 1777. On racontoit depuis quelque tems un fait extraordinaire du Bourreau de Colmar, suivant lequel on seroit venu l'enlever de chez lui de force ; on l'auroit conduit pendant deux fois vingt-quatre heures les yeux bandés ; on l'auroit débarqué dans un appartement, où on lui auroit ôté son bandeau : là il auroit vu un appartement tendu de noir, entouré de personnes en robe, ayant l'air de Magistrats ; on auroit amené une femme couverte d'un voile & l'on l'auroit forcé de lui trancher la tête, à peine d'être tué lui-même : à quoi ayant été obligé de consentir, on lui auroit bandé de nouveau les yeux & l'on l'auroit reconduit chez lui. Cette histoire très romanesque, ressemblant à beaucoup d'autres du même genre déjà rapportées, on ne pouvoit la croire : l'on assure aujourd'hui qu'elle est constatée par un procès verbal envoyé à M. le Garde des sceaux.

15 Mai 1777. La *Société libre d'Emulation*, institutée il y a environ un an à l'instar de celle d'Angleterre, commence à prendre une forme, & peut-être acquerra quelque consistance. Il y a beaucoup d'abonnés. On a élu trois Présidens, M. le Duc de Montmorenci-Laval, M. de Puyfégur & M. Raymond de St. Sauveur, Maître des Requêtes. M. l'Abbé Baudeau est Secrétaire.

re. Il y a cinq Prix proposés, & les fonds abondans dont la Société est déjà pourvue, lui donnent lieu d'espérer de pouvoir travailler efficacement de plus en plus à l'encouragement des Artistes & à la perfection des Arts. On travaille actuellement à rédiger les statuts de cette Assemblée.

16 Mai. La piece de M. de la Place, refondue en deux actes, n'a pas eu plus de succès, & il a fallu l'abandonner à son malheureux sort.

16 Mai. Le N^o. 15 du Sr. de la Harpe contient encore un extrait de la main de M. de Voltaire. C'est le troisieme qu'il fournit. Ce grand homme ne dédaigne aucun genre & se fait aujourd'hui *Garçon Journaliste*. On sait qu'il est un de ceux les plus ardens de l'Académie pour qu'on donne à ce Corps le privilege exclusif des feuilles périodiques, sauf à elle à en accorder en sous-ordre à qui bon lui sembleroit. Voilà toujours un Journal qu'elle regarde comme sien, & dont elle ne laissera pas échapper la rédaction.

17 Mai 1777. Le procès pour la *Philosophie de la Nature* a été jugé ces jours derniers. M. de Lisle de Salces, comme auteur, est seulement admonesté; défenses sont faites à l'Abbé Chrétien, premier Censeur, d'exercer désormais les fonctions de cette place; enjoint à le Bas, second Censeur, de la Classe de Chirurgie, de ne plus approuver que des livres de son état: les Libraires sont déchargés de l'accusation. On voit que la sentence atroce du Châtelet est ainsi de beaucoup infirmée.

* 17 Mai 1777. Il court de petites pieces de vers galans, qui au défaut d'autres se recueillent & se mettent sur les tablettes des amateurs. L'une est un madrigal d'un amant sur le portrait de sa maîtresse, en forme d'énigme. Le voici :

Eloigné de l'objet que j'aime,
Lui seul calme mon triste ennui;
Il est plus beau que l'Amour même,
Mais elle est plus belle que lui.

L'autre piece consiste en des vers adressés à une Demoiselle regardant les trois Graces de Rubens dans la galerie de Luxembourg, le mercredi 14 Mai:

Nulle d'eilles ne te ressemble
Et de toi cependant chacune a quelque trait;
Mais, Iris, voici le secret:
Il faut les regarder ensemble,
Toutes les trois font ton portrait.

18 Mai 1777. Le Chevalier de Ternai vient d'arriver de l'Isle de France; avant de partir il est allé le 12 Octobre au jardin du Roi de cette Colonie, appelé Mont-plaisir, où il a vu les arbustes d'Epicerie, dont M. Pierre a enrichi ce pays-là pendant son administration. M. Ceres, Major général des Milices de la colonie, qui en a la direction, lui a montré & à tous les spectateurs 13 girofliers parfaitement en fleur & dans le meilleur état; il en a détaché un bouquet de 27 clous beaux & au point nécessaire pour en

faire le commerce. M. de Ternai s'en est chargé pour le présenter au Roi, & d'un autre bouquet de 17 clous, destiné à M. de Sartine.

19 *Mai*. M. l'Abbé de l'Epée est un Ecclésiastique charitable & intelligent, qui depuis nombre d'années donne ses soins à l'instruction des sourds & muets de naissance. Il a poussé ce talent à un point de perfection singulier, & par le moyen du sens de la vue qui leur reste, leur transmet toutes les connoissances qui sembleroient ne pouvoir s'acquérir sans le secours de l'ouïe & de la parole. Non seulement il a un alphabet pour eux, mais il leur apprend à en faire usage & par l'écriture supplée à celui de la langue. Il leur montre le françois, avec l'orthographe, le latin, &c. Il en a mis déjà plusieurs en état d'être Régisseurs de terres. M. le Comte de Falckenstein n'a pas manqué d'aller voir cet homme étonnant, qui a profité de la circonstance pour lui faire un compliment par ses Eleves écrivains. Après avoir admiré son école & l'aïssance avec laquelle il la tient, M. le Comte lui a fait la proposition de lui former un sujet qui puisse fonder chez lui un établissement pareil. Sa plus grande surprise a été que M. l'Abbé de l'Epée n'eût reçu aucun encouragement du gouvernement & en fût presque ignoré. Il en a parlé à la Reine qui, quelque jour en venant à l'Opéra, doit aller voir cet utile Citoyen. Il falloit en quelque sorte l'arrivée du Comte de Falckenstein pour le tirer de l'oubli & le faire connoître

connoître. Depuis ce moment les curieux vont en foule visiter le Professeur des sourds & muets, que non-seulement on ne seconde point, qui mange tout son revenu à son école, mais qui est encore persécuté par M. l'Archevêque, comme Janséniste, au point que, privé de ses pouvoirs, il gémit de ne plus confesser ses Eleves.

M. le Comte de Falckenstein a envoyé son portrait avec une tabatiere à M. l'Abbé de l'Epée, qui a refusé les secours pécuniaires de ce Prince, disant qu'il en avoit assez.

On parle d'une nouvelle brochure de M. de Voltaire, intitulée, dit-on, *un Chrétien contre six Juifs*: c'est tout ce qu'on en fait.

20 Mai 1777. La Requête de M. de Saint-Auban, la Lettre de M. de Monteynard & les menées du Maréchal de Biron n'ont produit autre chose qu'un Arrêt du Conseil du 3 Mai, qui supprime les Lettres de Madame de Bellegarde, seulement *comme contraires au respect dû aux Juges nommés par le feu Roi, & au Ministre chargé de l'exécution de ses ordres.*

On a fait à l'occasion de la Commission nommée pour la revision du procès du Conseil de guerre des Invalides, une mauvaise facétie intitulée: *Requête d'un Déserteur*, parodie de celle de M. de Bellegarde, qui n'est remarquable que par une licence punissable, avec laquelle on introduit la Reine, protectrice de l'Officier d'Artillerie, & on la représente comme gouvernant, au lieu de son auguste Epoux.

21 *Mai* 1777. M. le Comte de Falckenstein, curieux de voir Madame la Comtesse Dubarri, mais voulant le faire sans affectation, a pris le prétexte d'aller visiter son pavillon de Luciennes, un jour où il favoit qu'elle y étoit. Il est resté seul avec elle pendant deux heures & a déclaré qu'il en avoit été fort content, mais qu'il la croyoit mieux de figure.

Ce Prince est aussi allé voir le *Palais de Terpsicore* & la Divinité qui l'habite, qu'on fait être Mlle. Guimard.

22 *Mai*. On annonce en fin pour vendredi l'Opéra de *Céphale & Procris*, mal reçu à la cour en 1774, & à la ville en 1775. Les auteurs s'obstinent à le faire goûter du Public. On fait que M. Marmontel est l'auteur des paroles & M. Grétry celui de la musique.

23 *Mai*. On a multiplié les estampes concernant *Desrues*, au point que cela fait aujourd'hui collection. On en compte 16. On l'a représenté dans toutes les circonstances les plus atroces de sa scélératesse, qui lui a fait réunir tant de crimes pour en couvrir un.

23 *Mai*. On voit avec peine s'approcher le moment du départ de l'Empereur & il paroît lui-même se plaire ici & le retarder. On continue à observer toutes ses démarches. Il est allé voir M. de Buffon plusieurs fois. Il se faut rappeler que ce grand homme, lors du voyage de l'Archiduc, eut l'honneur de lui présenter un exemplaire de ses œuvres; que ce Prince le trouva

fort beau , mais le lui rendit , en lui disant qu'il ne vouloit pas l'en priver. Le Comte de Falkenstein n'a pas ignoré ce trait. Dans le courant d'une conversation il dit à l'Académicien qu'il venoit chercher le livre que son frere avoit oublié entre ses mains. Il lui a répondu qu'il lui en destinoit un autre plus convenable pour lui.

24 Mai 1777. L'opéra de *Céphale & Procris* joué hier n'a pas eu plus de succès qu'en son début , malgré les changemens de la part du Poëte & du Musicien. Ils sont peu considérables quant aux paroles. Quant à la musique , on a remarqué que Mr. Grétry avoit retranché l'Ouverture ancienne , pour y substituer celle des *Mariages Samnites* ; ce qui annonce qu'il renonce à ceux-ci & n'a pas amélioré l'autre ouvrage. La plus grande amélioration a été de substituer , dans le rôle de *Céphale* , à une basse-taille une haute-contre. En général , au troisieme acte près , où il y a quelques beaux morceaux de chant , c'est un ouvrage très-médiocre.

24 Mai 1777. Les Comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui la premiere représentation des *Trois Fermiers* , comédie en deux actes , mêlée d'ariettes : paroles du Sr. Monvel , musique du Sr. Defaides.

25 Mai. La comédie des *Trois Fermiers* a eu beaucoup de succès hier , surtout le premier acte , quoiqu'il ne contienne que des amours de villageois. Les scenes en sont si naïves & si piquantes en même tems ; il y a tant de vérité ,

les mœurs en sont si honnêtes , les sentimens si purs ; tout cela est assaisonné d'une gaieté si franche , que ces riens deviennent quelque chose & forment autant de tableaux charmans. L'auteur , par une adresse peu commune , & qui fait encore plus l'éloge de son cœur que celui de son esprit , a trouvé le moyen de faire marcher de front huit personnages de la même famille , tous vertueux , avec des caractères différens , très-bien prononcés & sentis & qui ne sont ni fades ni ennuyeux.

Le second acte n'est peut-être pas assez lié au premier , à l'examiner dans les règles de l'art. C'est même une autre action disparate , en ce qu'elle tient beaucoup du drame & de l'héroïsme. Le Seigneur du lieu , adoré de ses vassaux , arrive avec un ami qui achette sa terre : nouvelle qui désole les fermiers ; ils en sont au désespoir , & se doutent qu'une raison bien puissante doit le forcer à vendre. Les chefs , qui sont trois de ses fermiers , l'obligent par leurs instances à leur déclarer le motif du parti qu'il prend. Le dérangement de ses affaires par un procès perdu exige ce sacrifice. Alors ils lui offrent leur secours , & si généreusement , avec tant de supplications & de larmes , qu'il se rend à leurs vœux , & les noces préparées se font. On assure que ce trait est historique.

La musique est analogue au sujet , tendre , simple , agréable & a réussi autant que le poëme.

26 Mai 1777. Quoique M. le Comte de Falc-

kenstein soit de mœurs austères & n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-maîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables & spirituelles aux Dames. On en peut juger par son propos à Madame la Comtesse Dubarri. Le jour où il fut la voir, comme il étoit question de se promener & de visiter les beautés extérieures du Pavillon de Luciennes, ce Prince offrit le bras à la Comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur & s'en avouer indigne: „ ne faites point difficulté, ” lui dit l'Empereur, „ *la Beauté est toujours Reine.* ”

Il y a dans une guinguette de Paris un cabaret immense, qu'on appelle *le Grand Sallon*. C'est-là que se rendent les fêtes & dimanches tous les ouvriers & en général tout le peuple de cette ville. M. le Comte de Falckenstein n'a pas jugé ce lieu indigne de son coup d'œil. Il y est allé dans son incognito & a vu à son aise tous les tableaux à la Teniers que présente cet assemblage curieux pour un Philosophe. Un tel emplacement contient environ deux mille personnes, buvant, mangeant & dansant. Le seul spectacle des viandes & du vin qui s'y débitent est effrayant.

27 Mai 1777. M. le Comte de Falckenstein s'étant refusé à recevoir directement l'hommage de nos poètes, nous n'avons point été inondés du déluge de vers qu'on craignoit. Cependant il en perce toujours quelques-uns, & voici un madrigal qui court, qu'on attribue à Madame d'Esparbès:

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez ?
 Voulez-vous donc regner sur tout ce qui respire ?
 Gagner ainsi les cœurs partout où vous passez ,
 Des Princes , vos voisins , c'est usurper l'empire :
 Mille vertus vous font chérir ,
 Vos bienfaits sont les loix que votre cœur impose ,
 Et voyager ou conquérir
 Est pour vous une même chose.

28 Mai. *La Société Libre d'Emulation de France*, pour l'encouragement des Arts, Métiers & Inventions utiles, n'est encore fondée que sur une Lettre du Ministre, qui lui permet de s'assembler au couvent des Prémontrés. M. le Lieutenant général de Police la contrarie beaucoup & s'oppose à ce qu'elle n'imprime rien sans son attache ; ce qui la prive du privilege ordinaire à toutes les Académies & Sociétés publiques. Quoi qu'il en soit, elle espere vaincre les obstacles, & continue à se donner une forme décidée & stable. Elle a fait mettre au jour la liste de ses souscripteurs, depuis le mois de Juillet 1776 jusqu'au mois d'Avril 1777 compris, & l'on en compte 213, sans ceux inscrits depuis. Elle a formé aussi un Règlement intérieur pour ses assemblées. Enfin elle a publié un *Prospectus* très-développé des cinq sujets proposés pour les prix qu'elle doit donner.

* 10. De donner la description & la comparaison des Rouets employés dans les manufactures à la filature des laines peignées, connues dans les provinces septentrionales sous le nom

d'Estain & dans les parties méridionales sous celui d'Estam. On considérera ces Rouets 1^o. relativement à la commodité du fileur: 2^o. à la quantité & à la qualité de la filature: 3^o. on ajoutera à ces descriptions & comparaisons un modele d'une grandeur ordinaire d'un Rouet perfectionné.

2^o. Sur la fabrication des Aiguilles.

3^o. Déterminer les moyens les plus avantageux & les moins coûteux de pourvoir au chauffage des pauvres & du peuple, autre que celui qu'il employe actuellement.

4^o. La Société demande quelle est la forme la plus avantageuse pour la construction des fourneaux, des alembics & de tous les instrumens qui servent à la distillation des Vins dans les grandes Brûleries.

5^o. Sur la meilleure construction d'une serrure de combinaison. Les Mémoires pour les deux premiers sujets des Prix doivent être envoyés avant le 1^{er}. Juillet 1778, ceux pour le troisième avant le premier Mars de la même année, ceux pour le quatrième avant le 1^{er}. Juin 1778, & enfin ceux pour le dernier avant le 1^{er}. Octobre. Les sommes de ces Prix sont plus ou moins fortes; les fonds en sont prélevés sur l'argent remis par chaque souscripteurs des trois classes; les uns payant 20 Louis une fois sont reçus à perpétuité, les autres en donnent 4 ou deux annuellement & l'on ne marque pas quelle est la différence entr'eux: tout cela à l'inspection des productions mal digérées semble encore tout-à-

fait informe.

* 29 Mai 1777. La seconde représentation des trois fermiers, au moyen du dénouement changé & amélioré, a eu encore plus de succès: on a demandé de nouveau les deux auteurs. Monvel a reparu pour la seconde fois, & le musicien malade le premier jour est venu recevoir la couronne de laurier.

30 Mai 1777. Il y a eu hier un concours de monde considérable au Concert Spirituel pour entendre le *Te Deum* du Sr. Floquet. Ce jeune Musicien, après avoir passé plusieurs années en Italie, est de retour ici. On peut se rappeler qu'il avoit d'avance vanté ce *Te Deum* comme exécuté déjà à Naples avec le plus grand succès. Ses enthousiastes l'ont trouvé admirable, mais les connoisseurs impartiaux en rendant justice à quelques passages, l'ont jugé long, sans génie & rempli d'un pillage continuel, qu'il n'a pas eu l'art de coudre bien pour en faire du moins un tout. Les amateurs de la musique françoise, qui d'après *l'Union de l'Amour & des Arts* mettoient leur espoir en lui, comme élève & soutien futur de cette école, lui reprochent aujourd'hui d'être un lâche déserteur & de n'avoir plus qu'une manière Italienne.

30 Mai 1777. *Céphale & Procris* est tellement abandonné qu'on va donner *Castor & Pollux*, mais quatre fois seulement. On le réservera pour l'hiver, & l'on va faire passer *Ernelinde*.

* 30 Mai 1777. *Un Chrétien contre six Juifs* est

en effet une brochure de M. de Voltaire assez volumineuse & dont le *Postscriptum* est signé la Roupilliere, à Perpignan le 15 Septembre 1776. C'est une réponse à l'Abbé Guenée, qui a pris la défense des Juifs contre cet illustre adversaire.

31 Mai. M. de Voltaire, longtems inquiet de savoir à qui il avoit affaire, a enfin découvert que les prétendus Juifs, ses adversaires, lui répondant & défendant leur nation, tantôt sous le nom de trois Juifs de Hollande (en 1771) & tantôt sous le nom de trois Juifs de Portugal (en 1776), n'étoient autre chose qu'un seul & même homme, un simple Abbé, un Ex-précepteur, a pris la plume contre lui avec plus de confiance & lui a répliqué dans l'ouvrage intitulé *un Chrétien contre six Juifs*. On est fâché qu'il se montre infiniment au dessous de son rival, non-seulement pour l'érudition, pour la force des preuves & la dialectique, mais pour le ton de modération, d'honnêteté & de politesse, dont celui-ci ne s'écarte jamais. Le Philosophe de Ferney effleure tout à sa manière & substitue souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement; & malgré ce secours on peut assurer que sa diatribe n'en est pas plus amusante, qu'elle est même ennuyeuse & le cede encore à cet égard à l'Apologie de l'Abbé Guenée, solide, lumineuse, instructive &, malgré son étendue, se faisant lire avec un plaisir continu.

Par une finesse dont personne n'est plus dupe,

M. de Voltaire ne parle point directement ; c'est ce la Roupillière, son ami, qui le défend & qui renie pour lui tant d'ouvrages dont il a raison de se disculper, à cause de l'animadversion des deux puissances qu'il auroit à redouter en les avouant.

31 Mai 1777. La Faculté, toujours dans la crise & ne pouvant obtenir justice du Parlement ni même audience, a eu de nouveau recours aux Avocats. Il paroît pour elle une Consultation en date du 13 Mai, signée de dix Jurisconsultes, tous prépondérans, dont le résultat est d'établir : 1^o. Que les décrets de la Faculté de radiation du Sr. de Préval ne sont pas même légalement attaqués. 2^o. Qu'ils ne sont point attaquables. 3^o. Que le Sr. de Préval se rend coupable d'une calomnie punissable, lorsqu'à défaut de moyens contre ses décrets il veut trouver à la Faculté des torts étrangers ; qu'il ose lui imputer d'avoir manqué au respect que tous les particuliers & les ordres de la société doivent aux Arrêts du premier tribunal du royaume. Il y a plus de méthode dans cet écrit, & de clarté conséquemment que dans le premier, quoiqu'il ne soit pas encore pleinement satisfaisant pour le Lecteur. D'ailleurs, nulle éloquence, nulle énergie, rien qui puisse intéresser le Public, comme la matière en seroit très-susceptible.

1 Juin 1777. Un M. de la Faye, trésorier-général des gratifications des troupes, prétend

avoir trouvé une préparation de chaux ou mortier, avec lequel on peut se passer de pierres pour élever les fortifications d'une citadelle. M. le Comte de Saint-Germain est fort occupé de cette découverte utile à la guerre, & indépendamment des expériences en petit qu'a déjà faites l'auteur, on présume que le Ministre lui fera exécuter en grand quelque chose de plus considérable.

* 1 *Juin* 1777. On reprochoir à l'auteur *des trois fermiers*, car aujourd'hui, suivant l'usage, on veut que le Sr. Monvel ne soit qu'un prête-nom, de n'avoir pas mis assez de délicatesse dans le dénouement, en supposant que le Seigneur acceptoit les secours & l'argent de ses vassaux; on trouvoit qu'il auroit été mieux de peindre le nouvel acquéreur comme un ami du vendeur, qui, touché de la générosité de ces bonnes gens, apprendroit d'eux les devoirs que cette qualité impose & disputant de beaux sentimens avec eux, profiteroit de la leçon & consacreroit au besoin de son ami l'argent qu'il vouloit mettre à son acquisition. L'auteur quelconque s'est conformé à cet avis.

2 *Juin*. L'Académie des Sciences est surtout jalouse de la nouvelle Société Libre d'Emulation, qui va sur ses brisées & tend insensiblement à la rendre inutile. On assure que ce Corps a déjà fait des représentations; mais qu'on lui a fait sentir qu'il n'étoit pas possible de s'opposer au zèle des Citoyens qui vouloient bien consacrer

des fonds à l'encouragement des Arts, tandis qu'eux coûtoient beaucoup d'argent & vendoient leurs travaux à l'Etat.

2 *Juin*. Il paroît que les hautes sciences ne tournent pas moins la tête que la poésie ; on en peut juger par la quantité de fous qu'a engendrés la *quadrature du cercle*. Un M. Louis Dufé la Fraînye, commensal de la maison du Roi, répand un Avis aux plus puissans génies de l'univers, où il annonce une solution de Problèmes que l'Académie n'a pas jugée moins folle & dont elle lui a donné son certificat, ainsi qu'en convient l'auteur Calotin. Ces délires des savans & des gens d'esprit doivent être bien consolans pour les ignorans & pour les fots.

* 2 *Juin* 1777. Les trois comédies par où M. de Sauvigny a commencé son recueil du *Parnasse des Dames* contenant trois piéces de théâtre, sont de Madame la Comtesse de Genlis, moins aimable de figure que la Marquise, mais ayant beaucoup d'esprit. Malgré cela, l'on ne doute pas que quelque teinturier ne l'ait aidée. On fait que cette Dame a attiré quelque tems les soins de M. le Duc de Chartres.

3 *Juin* 1777. *Vers à l'Empereur par M. Saurin.*

Sous l'appareil de la grandeur
Nous aimons à voir la splendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme ;
Et plus vous cachez l'Empereur,
Plus vous nous faites admirer l'homme.

Un Peuple aimable & doux , peut-être un peu léger ,
 Mais aimant l'honneur & son Maître ,
 Epris du vrai mérite & sachant le juger ,
 Vous voit d'autant plus grand que vous voulez
 moins l'être.

Ah ! soyez toujours notre ami ;
 Que de l'Aigle & des Lys pour le bien de la terre ,
 Tout resserre le nœud par l'amour affermi.
 France heureuse ! à jamais d'une union si chere
 Puisses-tu goûter la douceur !
 Et ne jamais avoir , en adorant la Sœur ,
 Qu'à former des vœux pour le Frere !

On voit que le poëte a voulu éviter ici le défaut ordinaire de ses confreres , celui de faire la satire du Maître en exaltant trop un Souverain étranger. M. Saurin amene chacun à son rang & lui distribue tour à tour des éloges.

3 Juin 1777. Le Sr. de Sauvigny étant fort désagréable à M. le Noir dans sa place de Censeur de la Police qu'il avoit obtenue sous M. Albert , le Magistrat lui enleve autant qu'il peut de ses fonctions. En conséquence on vient de lui ôter les Spectacles , pour les donner à M. Suard , c'est-à-dire , les Comédies. Quant à l'Opéra , c'est un M. le Bret qui en est chargé.

* 4 Juin 1777. On annonce pour samedi la comédie de M. Cailhava , qu'on fait être *l'Egoïste* , ou *l'Egoïsme*.

5 Juin. On ne donne plus *Castor* , qu'on avoit annoncé à l'Opéra. Les Directeurs ont

prétendu qu'ils n'avoient pu avoir les habits de la cour & que d'en faire faire auroit entraîné trop de dépense. Ils redonnent *Iphigénie* pour célébrer l'arrivée du Chevalier Gluck.

En général, on ne peut que gémir sur la nouvelle administration de ce Spectacle, de plus en plus vicieuse. Le Ministre de Paris a remis en quelque sorte toute la haute police, qui le concerne, à M. de Vouigny, son cousin-germain, fainéant propre à discuter sur le mérite des figurantes, de ce qu'on appelle *les Espaliers*, très délicat sur le choix des minois, mais ne connoissant rien à la partie des talens. Et, quant à la ville, elle a aussi confié toute sa manutention au Sr. Buffaut, qui entend à merveille le revirement de cette finance pour son avantage & utilité. Restent le Sr. le Breton & un nommé Grenier, appelé de Bruxelles. Voilà à quelles mains sont remises les rênes de l'Empire Lyrique, tombé dans une véritable anarchie, pillé & dévoré de toutes parts.

6 Juin 1777. Des femmes briguent aussi l'honneur patriotique d'être du nouvel établissement dont on a parlé. On en trouve plusieurs dans la liste des Souscripteurs. A la tête des Réglemens on voit une gravure portant au centre ce mot : *Utilité*, & autour : *Société Libre d'Emulation, établie en 1778*. On présume que c'est le modèle des jettons qu'on donneroit ou des médailles pour les prix.

6 Juin 1777. La Société, ou l'Académie des

Colporteurs, quoique n'existant que sous l'influence de la Police, quoique soumise à ses ordres, à ses défenses, à ses corrections, à ses punitions, &c. se fait cependant un point d'honneur de n'avoir aucun de ses membres flétri par une sentence juridique : en conséquence elles s'est donné beaucoup de mouvemens pour soustraire à cette forme le nommé *Prot*, arrêté il y a près d'un an, quoiqu'indigne de son attachement par sa lâcheté à trahir les secrets du métier & même quelques-uns de ses confreres. Mais l'utilité publique a prévalu, & sachant qu'il étoit question de faire sur lui un exemple en justice, les Colporteurs ont mis en œuvre toutes leurs protections, & ils en ont beaucoup par le besoin général qu'on en a. Et, quoique le crime du coupable fût très-grave, puisque la Reine même exigeoit son supplice, on a calmé S. M., & ils esperent que ce malheureux en sera quitte pour un an de Bicêtre, & pour ne plus exercer un métier qu'il entend si mal.

7 Juin. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du*
 3 Juin..... Dimanche après-midi, M. le Comte d'Artois est arrivé ici au bruit du canon & des acclamations d'un peuple innombrable. En débarquant il s'est écrié qu'il n'avoit rien vu de si beau & l'a répété cent fois dans le trajet. En effet, c'est un superbe coup d'œil que ce port, qui a près de deux lieues, garni de monde, dont la rade étoit remplie de vaisseaux pavoisés, & les fenêtres des femmes les plus élégantes.

Le soir il est allé à la comédie avec tous les Seigneurs de sa suite. On l'a beaucoup applaudi: on a crié *Vive le Roi & le Comte d'Artois!* Un acteur lui a fait compliment au nom de sa troupe: on a joué *l'Amoureux de quinze ans*, & lorsque les paysans viennent apporter les bouquets aux deux peres, on lui a adressé quatre couplets, dont le refrain étoit que toutes les Bergeres desiroient que sans faire tort à son rang il pût se rendre Berger. On a crié *bis*. Son Altesse Royale a soupé au Gouvernement. Il y a eu dans la ville de très-belles Illuminations, ensuite Bal masqué à la Comédie.

Le lendemain M. le Comte d'Artois a reçu les harangues du Parlement & de la Cour des Aides. Il a encore été à la comédie, où l'on a joué *la Feinte par amour & les Raccoleurs*. Dans l'Opéra comique on lui a encore adressé des couplets. Le soir, ce Prince s'est rendu au Bal, que lui donnoient les Négocians du Chartrou. Il étoit superbe, & S. A. Royale en a paru très-satisfaite & a dit qu'elle n'avoit pas encore assisté à fête où elle se plût davantage. M. le Comte d'Artois s'étant adressé à diverses jolies femmes, les a bientôt laissées-là, disant qu'elles n'avoient pas d'esprit.

8 Juin 1777. Outre la Statue élevée à M. le Comte de Buffon au Jardin du Roi par M. le Comte d'Angiviller, l'Académie Royale des Beaux Arts de Toulouse a voulu avoir son Portrait. Il a été dessiné d'après nature par M. Pujot,

Pujot, peintre en miniature, associé honoraire de cette Compagnie, & gravé par M. Vangælisty. M. l'Abbé de Lille y a mis ces vers :

La Nature pour lui prodiguant sa richesse,
Dans son génie, ainsi que dans ses traits,
A mis la force & la noblesse :
En la peignant il paya ses bienfaits.

9 *Juin*. Il paroît une *Seconde Lettre de M. le Comte de **** à M. ***, Président au Parlement de Paris*, en date du 29 Mai. Son objet est de combattre la sécurité de M. l'Avocat-général Seguier, dans son Requisitoire; de prouver que les allarmes prises contre les mouvemens des Jésuites & de leurs partisans étoient très-fondées, & surtout de justifier les modifications apposées par le Parlement au nouvel Edit les concernant, & qui ont occasionné tant de fermentation à la cour.

* 9 *Juin* 1777. La comédie de *l'Egoïsme* a été remise & ne doit avoir lieu que mercredi prochain par un changement de rôle.

10 *Juin*. Tous nos architectes oisifs s'exercent successivement à orner dans leur imagination cette capitale de beaux monumens. Les deux salles de spectacle pour les comédies Francoise & Italienne sont ce qui les occupe le plus, comme fournissant en effet plus de jeu à de superbes plans. On en voit aujourd'hui un de M. Bonnet de Bois-guillaume pour la dernière comédie. Il est fait pour séduire les yeux par sa

netteté, & même un esprit patriotique par les vues d'utilité qu'il présente. Il propose de transporter ce spectacle à la place du pilori; de transformer ce local sale & hideux en une enceinte agréable, & de faire succéder à de sombres échoppes un édifice élégant. Il renvoie au cimetière des Innocens le marché, & purifie ainsi la capitale des exhalaisons pestilentielles de ce gouffre de la mort. Enfin son bâtiment ne coûtera pas 500,000 livres, & il ne demande à la ville pour l'embellir de cet édifice, qu'il construïroit à ses frais, que la concession du terrain qu'il a choisi, & la facilité d'élargir ou de percer certains endroits pour la plus libre circulation des voitures.

11 *Juin* 1777. On a donné depuis quelque tems un opéra-comique nouveau à la comédie de la ville à Versailles. Il est traduit de l'Italien & a pour titre: *Orgon dans la Lune*. L'intrigue en est plaisante & folle, quoique les paroles n'en valent pas grand'chose: mais la musique en passe pour délicate. La Reine a voulu le voir, & vendredi dernier à onze heures du soir elle l'a fait jouer chez elle. S. M. en a été très-satisfaite.

11 *Juin*. L'accident arrivé lundi au Roi à la chasse, quoique sans aucune conséquence, a retardé le départ de *Monsieur*, qui devoit avoir lieu hier.

On a vu, à l'occasion de cet événement, l'utilité du *Journal de Paris*, qui, dès le mardi

après-midi, a fixé les rumeurs publiques & dissipé toutes les craintes par un supplément rendu en grande diligence.

* 12 *Juin* 1777. M. le Duc d'Orléans enfoncé de plus en plus dans la dévotion, ne veut plus que son jardin soit, comme il l'étoit depuis quelque tems, le théâtre de toutes les pollutions & prostitutions réservées aux ténèbres des lieux les plus infames. En conséquence dès cet hiver il avoit établi une troupe *ad hoc*, ayant uniforme régulier & ordre de veiller à l'intérieur, pour empêcher ces infamies, & à l'extérieur, afin d'écarter toutes les filles suspectes. Ce service se continue dans la belle saison, & il y a toujours de ces Argus de garde à la promenade, pendant le jour, & des patrouilles, dans la nuit. On conçoit bien que cette défense ne regarde que les putes clandestines, les chambrelans du métier : les Demoiselles d'opéra & autres, patentées ou incorporées, privilégiées, &c. sont exceptées & continuent à y exercer leurs fonctions noblement.

13 *Juin*. On peut se rappeler un livre intitulé : *le Caffé politique d'Amsterdam*, où il est beaucoup question d'un M. *Peliffery*, grand spéculateur en finances, & qui avoit envoyé différens Mémoires sur cette partie à plusieurs Contrôleurs généraux successivement. Il vient d'en adresser un nouveau à M. Taboureau, à M. Necker & à divers autres Ministres. On ne fait point ce qu'il contient ; mais, samedi der-

nier, on est venu chez lui en saisir tous les exemplaires & on l'a conduit à la Bastille. Ce qui fait desirer beaucoup de lire cet écrit, qui n'en fera que plus rare. On sait qu'en général cet auteur a de fort bonnes vues, mais se perd quelquefois en théories folles & chimériques.

13 *Juin*. M. le Comte d'Artois n'a point manqué, à l'exemple des voyageurs qui veulent s'instruire, de faire un Journal de sa route; il est actuellement occupé à le rédiger, & il doit le présenter dimanche au Roi.

14 *Juin* 1777. Il paroît que le Mémoire de M. Pelissery attaque les opérations de finance de M. Necker, & que c'est celui-ci qui a demandé sa détention. On n'en fait pas encore davantage.

* 14 *Juin* 1777. Le Docteur Guilbert de Préval a cru devoir opposer une Replique aux Mémoires de la Faculté: il l'a publiée sous le nom de *Précis*: il défie ses adversaires de prouver une seule de leurs inculpations contre lui.

15 *Juin*. *Extrait d'une Lettre de Ferney, du 5 Juin.* „ Nous sommes arrivés ici à notre retour d'Italie: nous avons eu le bonheur d'en voir le Seigneur, & nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très sauvage, & que nous avons rencontré dans notre route plusieurs grands & notables personnages qu'il avoit refusés. Il a passé la journée entière avec nous. L'endroit de sa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaisance, c'est l'église. On lit au

haut en lettres d'or : *Deo Erexist Voltaire*. L'abbé de Lille s'écria : „ voilà un beau mot entre „ deux grands noms ! mais est-ce le terme propre, ajouta-t-il en riant ; ne faudroit-il pas „ *Dicavit, Sacravit* ? — Non, non, répondit „ le patron.” Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit observer son tombeau à moitié dans l'église & à moitié dans le cimetière : „ les malins, „ continua-t-il, diront que je ne suis ni dehors „ ni dedans.” La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémissant sur la petitesse de ce lieu saint, il dit : „ je vois avec douleur aux „ grandes fêtes qu'il ne peut contenir tout le „ sacré troupeau ; mais il n'y avoit que 50 habitans dans ce village quand j'y suis venu, & „ il y en a 1,200 aujourd'hui. Je laisse à la piété „ de Madame Denis à faire une autre église.” En parlant de Rome, il nous demanda si cette belle Basilique de Saint-Pierre étoit toujours bien ferme sur ses fondemens ? Sur ce que nous lui dîmes que oui, il s'écria : „ tant pis !”

16 Juin 1777. M. le Garde des Sceaux ayant annoncé qu'il vouloit faire un exemple sévère contre les Imprimeurs & Libraires qui prêtoient leur ministère à l'impression & à la distribution de livres prohibés ou clandestins, vient de l'exécuter à l'égard d'un Imprimeur de Montargis, nommé le Quatre, & de Hardouin & le Jay, Libraires de Paris. Ils ont été destitués de leur état & condamnés à une amende.

Leur crime est d'avoir imprimé & vendu un

livre ayant pour titre: *Esprit de l'Abbé Raynal*. Quoique son ouvrage des *Etablissemens des Européens dans les deux Indes* soit toléré, on ne veut pas qu'on en quintessencie le poison dans un extrait encore plus dangereux. C'est un fol de Rheims; nommé Hédum, qui a composé ce livre au château de Ham, où il est enfermé.

* 16 *Juin* 1777. Suivant les Lettres de Strasbourg, l'anecdote du bourreau de Landau est très confirmée; cet Exécuteur de la haute justice ayant été mis en prison pour s'être absente sans congé, a été obligé de rendre compte de ce qui lui étoit arrivé; on ajoute qu'on continue à faire des informations sans succès, d'autant que cela ne peut concerner que quelque puissant personnage.

* 16 *Juin* 1777. Il paroît que M. Pelissery qu'on dit Genevois, attaque beaucoup dans son Mémoire l'administration de M. Necker, qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne à ne pas s'y méprendre. On dit que c'est celui-ci qui a demandé sa détention.

17 *Juin*. Un particulier a imaginé une machine à feu pour l'élévation de l'eau, moins dispendieuse que celle de Londres, & pouvant s'appliquer en petit, même dans les maisons particulières. On en a fait depuis peu l'essai à l'hôtel de Chenisot, rue & île St. Louis. L'expérience n'a pas réussi parfaitement à raison d'inconvéniens, qui ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage ni la possibilité de l'exécution: en

conséquence on doit recommencer.

17 Juin 1777. M. Greuze, toujours piqué de son exclusion de l'Académie, continue à préparer pour le tems de l'exposition des tableaux quelque chef-d'œuvre qui attire la foule chez lui. Cette année il a pris pour sujet *la malédiction paternelle*. Instruit de l'arrivée de l'Empereur, il a pressé son ouvrage, afin de pouvoir le montrer à ce Prince dans un état de perfection ; ce qui fait qu'on peut déjà l'aller admirer chez cet artiste. On en dit beaucoup de bien.

17 Juin. L'abbé Perrin, curé de Champagne, ayant prêché le lundi de la pentecôte à Châlons un sermon, où il a attaqué avec une fureur fanatique le Parlement & l'autorité royale, est poursuivi & l'on informe contre lui.

18 Juin 1777. *Extrait d'une Lettre de Ferney, le*
10 Juin. Pour vous continuer notre relation, nous vous ajouterons que M. de Voltaire devant toujours exercer sa bienfaisance envers quelqu'un, n'ayant plus le Pere Adam, & étant brouillé avec Madame Dupuy, ci-devant Mlle. Corneille, a pris chez lui Mlle. de Varicourt, fille de condition, dont le pere est officier des gardes du corps, mais pauvre & chargé d'une nombreuse famille. Il l'a couchée sur son testament, & l'auroit voulu marier à son neveu M. de Florian. C'est une fille aimable, jeune, pleine de graces & d'esprit. Elle est en embonpoint, & c'est quelque chose de charmant de voir avec quelle paillardise le vieillard de

Ferney lui prend, lui serre amoureusement & souvent ses bras charnus.

Il ne faut pas omettre, que dans notre conversation nous fûmes surpris de le voir s'exprimer en termes injurieux sur le Parlement Maupeou qu'il a tant prôné ; mais nous avions avec nous un Conseiller du Parlement actuel & nous admirâmes sa politique.

Du reste, on nous a rapporté deux bons mots de cet aimable Anacréon, qu'on nous a donnés pour recens, & qui vous prouveront que son attaque d'apoplexie, qui ne consistoit que dans des étourdissemens violens, n'a pas affoibli la pointe de son esprit.

Madame Paulze, femme d'un fermier général, venue dans ces cantons où elle a une terre, a désiré voir M. de Voltaire, mais sachant la difficulté d'être introduit, elle l'a fait prévenir de son envie, & pour se donner plus d'importance auprès de lui a fait dire qu'elle étoit niece de l'Abbé Terrai. A ce mot de Terrai, frémissant de tout son corps, il a répondu : „ dites à Madame la Paulze qu'il ne me reste plus qu'une „ dent, & que je la garde contre son oncle.”

Un autre particulier, l'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indiscrettement témoigné son desir de rester chez M. de Voltaire, & d'y passer six semaines ; celui ci l'ayant su, lui dit avec gaieté : „ vous ne voulez pas ressembler à Dom Qui- „ chotte ; il prenoit toutes les auberges pour „ des châteaux & vous prenez les châteaux pour
des

„ des auberges.”

19 *Juin* 1777. M. Guilbert de Préval vient de répandre le Mémoire suivant: „ Précis signifié, servant de réponse à deux libelles intitulés: *Précis & Réponse, & deux Consultations signées, l'une de cinq Avocats, l'autre de dix, & Pièces très importantes pour M. Guilbert de Préval, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, Accusateur, contre Mrs. Desessarts, le Clerc, du Mangin, Baignaire & Lezurier, aussi Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine, Accusés, plaidant pour ladite Faculté.*”

Tout cela est suivi d'une Consultation rapportée, en date du 25 Mai 1776, signée Gervais & Cochu.

On ne peut nier que si les faits étoient vrais, M. Guilbert ne fût un innocent très-injustement persécuté par ses ennemis & ses envieux.

19 *Juin* 1777. On a enfin donné aujourd'hui la première représentation de *l'Egoïsme*, comédie en cinq actes & en vers. La ville cette fois s'est trouvée d'accord avec la cour. On a jugé l'ouvrage détestable en quelques endroits, médiocre dans le grand nombre, & quelquefois saillant par des traits d'un excellent comique. C'est une mauvaise pièce, mais du moins dans le vrai genre.

* 19 *Juin* 1777. M. Dulaurens, Médecin, Maire de Rochefort, dont il a déjà été parlé plusieurs fois à l'occasion de ses démarches utiles en faveur de sa ville, continue ses projets

& vient d'être mis à la tête d'une compagnie qui entreprend de dessécher environ 26000 arpens de marais dans la Xaintonge, moyennant une concession de la moitié des terrains mis en valeur. Cette opération patriotique est encouragée par le gouvernement, qui accorde toutes lettres patentes à ce nécessaires.

20 *Juin*. Il faut que le sermon de M. l'abbé Perrin ait été bien violent, puisque M. l'Evêque de Châlons, présent, a déclaré depuis que c'étoit trop fort, & que s'il n'avoit craint de commettre un scandale, il auroit fait descendre de chaire ce prédicateur; & cependant M. de Juigné est un Moliniste ardent, un grand défenseur des Jésuites.

* 20 *Juin* 1777. On lit dans le Numéro du 15 *Juin* du *Journal des théâtres*, une *Lettre d'un Elu de la ville de.... au Rédacteur de ce Journal*, que celui-ci a insérée sans en sentir la méchanceté, non plus que le Censeur. On ne peut douter en la lisant que l'auteur n'ait eu en vue de tourner en ridicule le Chef de la justice. Il y est question de la résistance de l'Elu prétendu, à qui l'on veut faire jouer la comédie & surtout les rôles de *Crispin*; il trouve que cela ne va point avec la magistrature. Quiconque sait que M. de Miromesnil jouoit ces rôles chez M. de Maurepas, sent parfaitement l'allusion: cette Lettre fait un bruit du diable par l'art avec lequel les ennemis du Garde des sceaux en se recriant contre l'audace du critique, répandent plus gé-

néralement l'anecdote , en y ajoutant une autre que peu de gens savoient : ils disent que l'Empereur faisant l'éloge de M. le Garde des sceaux au Comte d'Artois, ce jeune Prince lui répondit : *vous l'aimeriez bien mieux , Monsieur le Comte , si vous lui aviez vu faire les rôles de Crispin.*

La *Lettre d'un Elu*, est de M. Levrier de Champignon.

* 20 *Juin* 1777. On a annoncé l'*Egoïsme* pour demain avec des corrections ; il paroîtroit naturel qu'elles fussent faites depuis près de huit mois que la piece a été jouée à Fontainebleau.

21 *Juin* 1777. M. Préval, dans son Précis fait d'abord l'analyse des accusations intentées contre lui & de sa défense. Il prétend n'être point coupable de la prostitution qu'on lui reproche ; qu'il n'a jamais trompé sur son remède, & que c'est à celui-ci qu'on en veut & non à sa personne ; que ce n'est point la Faculté qui le poursuit, mais un petit nombre de Docteurs, jaloux de sa découverte ; qu'au surplus, ç'a toujours été l'usage constant dans son Corps, & que les hardis novateurs en médecine avant lui ont essuyé les mêmes persécutions. Il va plus loin ; il rapporte des faits accumulés qui établissent, suivant lui, qu'on ne veut le perdre que pour faire perdre la confiance acquise à son remède, à ce remède vraiment précieux à l'humanité. De-là son éloge pompeux.

„ Plus de huit milliers de malheureux ont re-
„ trouvé dans Paris seul, avec le secours de son

„ spécifique, une santé perdue & souvent désespérée. Aucune maladie provenant de l'épaississement de la lymphe & de l'acrimonie des humeurs n'y résiste. Les glandes engorgées, les tumeurs lymphatiques, les exortoses, qui étoient regardées comme des accidens incurables, se fondent sous ce précieux remède & ne laissent aucunes traces.

„ Son effet n'est point local ; il attaque le mal avec le même empire dans tous les lieux, & partout où il se trouve provenir des mêmes causes. Les *Indes*, l'*Amérique*, la *Martinique*, jouissent aujourd'hui de ses admirables effets. Il fait disparaître, comme par miracle, le *pian*, le *mamapian*, les *malingres* & le *scorbut*, qui sont les destructeurs de l'espèce humaine dans ces contrées : c'est l'expression des Médecins des Isles.....

„ Mais ce qui étonne le plus, & ce que le Physicien ne peut comprendre, ce remède est tellement antipathique du mal, qu'il l'indique : il change de couleur, il se trouble ; de limpide qu'il est, il devient épais, blanchâtre, laiteux, à son approche seule, & il est nuancé en proportion de ses degrés. C'est un fanal pour le voyageur dans la nuit obscure, qui lui montre le danger ; il en est préservé, s'il n'a pas perdu la raison.....”

Deux événemens ont surtout excité la jalousie des confreres de M. de Préal : la confiance du Duc des Deux-Ponts, les essais triomphans &

multipliés qu'il fit faire dans ses Etats de son remede; & celle du Magistrat de la Police, qui lui donna lieu en 1772 d'en développer, par les plus nombreuses, les plus parfaites, les plus constatées expériences l'efficacité infallible. Il leur attribue l'origine de son procès contre la Faculté, dont il fait l'histoire.

Il procede ensuite à l'analyse des Arrêts & des rebellions aux Arrêts de la Cour, & à celle des délibérations, sous le titre de Décrets de la Faculté, pour résister à l'autorité des Magistrats, & il termine par des observations sur la marche qu'il a tenue & qu'il tient dans son action intentée contre son corps.

21 *Juin* 1777. On a appris que M. Gresset étoit mort le 16 de ce mois à Amiens d'une fluxion de poitrine, ce qui laisse une place vacante à l'Académie & un champ vaste aux cabaleurs.

22 *Juin*. Il paroît que M. Marmontel furieux de la chute de son *Céphale & Procris*, & en général du succès de la musique du Chevalier Gluck, a exhalé sa bile dans une brochure intitulée *Essai sur les révolutions de la Musique*, brochure qu'il donne à ses amis & partisans pour mieux s'en assurer le débit. Il y veut établir la supériorité de celle de *Piccini*, que nous ne connoissons qu'à la comédie Italienne; ce qui le rapproche plus du genre de l'Académicien qui a beaucoup brillé à ce théâtre. Quoi qu'il en soit, on lui reproche quantité d'hérésies en raisonnant sur un Art qu'il n'a jamais professé, & ce sont tous les jours

de nouvelles Lettres dans le *Journal de Paris* contre lui & de nouveaux brocards qu'on lui lance.

* Mais le plus sanglant c'est celui-ci : l'*Essai* venoit de paroître : on donne à l'opéra *Céphale* le mardi 3 Juin, & la recette fut à 777 livres. Le vendredi 6 on donna *Iphigénie*, qui rendit 3265 livres 10 sols. Le dimanche 8, *Céphale* donna 544 livres 10 sols, & le mardi suivant 1410 livres 10 sols. Le vendredi 13, *Alceste* produisit 4309 livres 10 sols. Le dimanche 15, *Céphale* rendit 625 livres 10 sols. Le mardi 17 *Alceste* rendit 2500 livres. Le vendredi 20, *Iphigénie* rendit 4480 livres. Que répondre à un tel argument?

* 22 Juin 1777. La causticité françoise n'a pas manqué de s'exercer au sujet de la venue de l'Empereur en ce royaume, & ne pouvant mordre sur ce Monarque, on a pris occasion d'en faire une satire vive de Versailles, sous un jeu de mots apparent, mais plein d'une vérité trop sensible. Voici le quatrain :

A nos yeux étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste :
Chez nous, par un honteux contraste,
Qu'a-t-il trouvé ? Du faste & point de majesté.

On assure que l'auteur, Chevalier de Saint Louis, ayant été connu a été mis à la Bastille & c'est très croyable.

23 Juin. M. Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittoit jamais, avoit été pour la première fois de

sa vie à la campagne sans lui. La ville d'Amiens lui a rendu les honneurs dont il étoit susceptible, en faisant célébrer un service pour le repos de son ame. Il étoit depuis quelques mois historiographe de l'Ordre de St. Lazare, place créée pour lui par *Monsieur*. Voici un distique Latin fait pour lui servir d'épithaphe :

*Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicæ,
Sed prohibent mores, ingeniumque, mori.*

* 23 Juin 1777. Les changemens faits à l'*Egoïsme*, ne pouvoient porter cette piece au degré d'amélioration nécessaire pour la rendre bonne; mais, les nombreux partisans de l'auteur mis en action, suivant l'usage moderne, l'ont fait monter aux nues: il a été demandé & n'a point voulu paroître. Voici les principaux défauts de la comédie en question, c'est que tous les acteurs étant *Egoïstes*, personne ne l'est; c'est que l'*Egoïste* bienfaisant, destiné à contraster avec les autres, l'est trop par tempérament, & nullement par réflexion; en sorte qu'il prodigue indistinctement ses largesses sans goût & sans choix; c'est que les deux personnages sur lesquels devoit porter l'intérêt, ne sont pas assez connus, assez développés, n'agissent point; c'est que le caractère le plus saillant, de l'*Egoïste*, prêt à tout sacrifier, honneur, vertu, naturel, pour son bien-être, est trop odieux & point assez adroit, & que n'étant pas puni il n'en résulte aucun dénouement, aucune vérité morale; il ne fait que

l'encourager à mieux prendre ses mesures pour faire ses dupes : au lieu de reconnoître que tous les hommes ayant besoin les uns des autres, c'est s'occuper de soi que de s'occuper de ses semblables, c'est travailler pour soi que de leur être utile; qu'en un mot, *l'Egoïsme* inhérent à l'homme, bien entendu, consiste dans l'échange des services, des secours, des bienfaits; c'est qu'à l'égard de la contexture du plan, tous les incidents sont découfus, ne se rapportent pas à un centre principal; c'est que le poète emploie de petits moyens, des moyens plats, invraisemblables; en un mot, c'est que l'intrigue foible se trouve perdue dans une multitude de scènes épisodiques à tiroir & que la pièce, au lieu d'être fondue d'un seul jet, n'est qu'un assemblage de morceaux de rapport, une véritable marqueterie. Malgré cette multitude de reproches à faire à M. Cailhava, les connoisseurs démêlent à travers tout cela un homme instruit de son art, ayant le génie du vrai comique & ne manquant pas de ressources, d'ailleurs gai, plein de sel & de faillies.

24 *Juin*. Il paroît ici quelques exemplaires venus de Londres, d'une histoire des *deux Amériques, Méridionale & Septentrionale*, par M. Robertson. On n'en voit encore que deux volumes in 4^o. qui doivent être suivis de deux autres pour la compléter. Ils sont d'une superbe impression, papier de Hollande, & coûtent deux louis. On ne doute pas que M. Suard ne s'empare de cet ouvrage & ne le traduise. Depuis la mort de M.

Hume, Robertson est l'historien le plus estimé des Anglois. On dit cet ouvrage d'un style riche, magnifique & philosophiquement traité, dans le goût de celui de l'Abbé Raynal.

25 Juin 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 21 Juin.* „ Il y a eu les mêmes fêtes pour *Monsieur* que pour le Comte d'Artois : illumination tous les jours, bal masqué à la comédie, bal à la bourse, bal au Chartron, spectacle à chaque soirée. La première fois on a donné une pièce en un acte, que Desforges, le comédien, avoit fait pour S. A. Royale, intitulée *la voix du cœur*, qu'on a trouvée très-jolie, & *le Barbier de Seville*, qui a été joué beaucoup mieux qu'à Paris. La seconde, ils ont exécuté *la Partie de chasse de Henri IV*, où l'on avoit ajouté des couplets analogues à la circonstance.

Ce Prince a très-bien pris ici, & il paroît s'y être amusé, car la veille de son départ, c'est-à-dire mercredi, lorsque ce même *Desforges* vint lui adresser le compliment d'adieu, on crut voir à S. A. Royale les larmes aux yeux. Il est vrai que la manière avec laquelle l'acteur débita son discours, attendrit tout le monde.

Monsieur a voulu tout voir. On s'accorde à dire qu'il est très-instruit. Il est parti jeudi matin pour aller coucher à Agen, & doit se rendre à Toulon le jour suivant.”

26 Juin 1777. Suivant les Lettres de Bordeaux, l'Empereur y est arrivé le lendemain du départ de *Monsieur*. Il a débarqué d'un brigant.

pliqué d'une façon plus flatteuse encore, lorsque le Gouverneur lui demanda s'il vouloit voir ce monument: *Non*, répondit-il, *mais je veux rendre visite aux Négocians dans leur Hôtel.*

Le jour où l'Empereur a été à la nouvelle salle de comédie, les Jurats n'osoient se montrer à cause de la difficulté qu'avoit fait ce Prince d'admettre personne. Ils étoient cachés dans une loge. En sortant cependant M. le Maréchal lui dit: „ Monsieur le Comte, voici les Jurats de „ Bordeaux qui desirent avoir l'honneur de vous „ saluer.” Mais il ne se donna pas la peine de les regarder.

Lorsque le Sr. du Hamel, le Sous-maire, fut lui dire que la ville l'envoyoit pour prendre ses ordres, il répondit brusquement: „ je n'ai point „ d'ordre à donner ici.” En un mot, tout son séjour s'est senti de la mauvaise humeur qu'il a contractée dès le premier jour, de se voir découvert & entouré de la multitude; ce qu'il ne peut souffrir.”

* 28 Juin 1777. Les directeurs du Colisée, pour exciter les amateurs, annoncent pour demain un feu d'artifice, dans lequel on verra entr'autres décorations le *serpent à tête de chien, animal de la Dominique, grimpant sur les arbres, pour dénicher les nids d'oiseaux qu'il emporte; précédé des flammes du Bengale*, de la composition du Sr. Petronio Ruggieri.

29 Juin 1777. Un troisieme Wauxhall, élevé depuis plusieurs années sur les nouveaux bou-

levards, mais suspendu & ouvert seulement au mariage de la Princesse de Piémont en 1775, où l'Ambassadeur de Sardaigne donna sa fête, prend aujourd'hui naissance & annonce son ouverture par extraordinaire. On y doit voir le *Temple de la Bienfaisance*, à la gloire du Roi, un feu d'artifice, &c. Il s'intitule le *Cirque Royal*.

30 *Juin*. Une sentence de la Police du 25 Avril excite la curiosité générale au coin des rues où elle est affichée: par un changement d'étiquette dans le protocole de la Justice, qui prouve combien le luxe attire aujourd'hui de considération à celles qui s'y emploient le plus efficacement, on lit: *Sentence, &c. en faveur des Dames Marchandes de modes, Plumagistes, Fleuristes, &c.* Cette qualification honorable de *Dames*, pour ces Prêtresses de Vénus, fait beaucoup rire.

30 *Juin*. Les Docteurs le Clerc, du Mangin, Lezurier, Baignaire, & Deslessarts Doyen, répondent par un *Mémoire* à celui du Sr. Guilbert de Préval, qui les a inculpés & fait décréter. Cet écrit, qui n'est qu'une discussion sèche des accusations, est peu intéressant pour le public & assez mal tourné. Il est étonnant que la Faculté entière n'ait pas de plus adroits & de plus éloquens rédacteurs, ou n'ait pas recours aux plus fameux de nos Jurisconsultes dans une cause aussi majeure.

30 *Juin* 1777. Le *Cirque Royal* n'est pas encore terminé. On a ajouté à la Rotonde, qui en fait la partie essentielle, un jardin, où a été

tiré le feu. Les Directeurs ne pouvant enchérir sur le luxe & l'élégance des autres lieux de cette espece, ont cherché à se distinguer par une noble simplicité. On peut cependant traiter l'ameublement de mesquin, mais l'architecture est mieux. La rotonde est précédée d'une cour en péristile, qui, illuminée à l'angloise de feux de couleur, produit un coup d'œil plus beau que celui de Torré. Tous les amateurs s'étoient rendus à cette ouverture, mais on y a remarqué une espece d'hommes qui y a abondé plus particulièrement, comme étant dans leur quartier, sans doute: ce sont les *Abbés*. Ce mélange avec les filles les plus élégantes, n'étoit pas la chose la moins piquante du spectacle.

30 *Juin*. M. Greuze, ce Peintre excellent pour les têtes de caractère, s'est emparé de celle de M. Francklin, dont on voit l'esquisse. Il y a beaucoup de ressemblance & d'expression. Comme il fait graver actuellement son tableau de *la Malédiction paternelle*, que l'Empereur est allé voir chez lui, on ne peut encore admirer ce chef-d'œuvre, connu seulement des amis de cet artiste & de quelques amateurs.

* 30 *Juin* 1777. On renouvelle l'arrangement proposé depuis longtems des banquettes dans le parterre; il paroît que les gentilshommes de la chambre prennent la chose fort à cœur & veulent qu'elle ait lieu; cependant les comédiens ne semblent pas se soucier de cette innovation qui pourroit leur faire tort.

* 30 Juin 1777. Il nous est arrivé de Londres un livre ayant pour titre: *Considérations sur les principes politiques de mon siècle & sur la nécessité indispensable d'une morale politique, à l'occasion de l'ouvrage intitulé: sur la législation & le commerce des grains; & Examen analytique de quelques passages principaux de cet ouvrage: dédié au Souverain qui le lira & l'approuvera, par un homme d'Etat.* On ne peut être favorablement prévenu par un titre, qui sent déjà furieusement le verbiage. Il est assez volumineux & paroît exiger de la contention d'esprit.

* 1 Juillet 1777. Le livre sur la législation & le commerce des Grains de M. Necker, paroît avoir été le prétexte de celui des *Considérations sur les principes politiques de mon siècle*. L'auteur prend quelques passages du premier, contenant des assertions relatives surtout à la morale, les discute & les critique; ce qui lui donne lieu d'y joindre des paraphrases très étendues en forme de fragmens d'un écrit qu'il compose.

Cet écrit porte principalement sur la nécessité indispensable de créer une législation productrice de la félicité générale, & de donner pour base à cette législation, une *Morale-politique*, ou une *Politico-morale*, c'est-à-dire une Morale réglée & calculée sur les vrais intérêts des sociétés politiques, des mœurs pures, en tout conformes à cette morale, des idées justes, des principes raisonnés, des opinions qui en émanent & qui les appuient, au lieu de les contre-

dire, les altérer, les combattre.

Comme tout est incohérent, déconfus dans cet ouvrage, on ne peut en rien dire: les vues de l'auteur paroissent bonnes, ses idées saines; il cherche à s'ingérer Montaigne & même Rousseau; mais on n'ose le juger encore sur cette esquisse: on doit seulement être étonné de sa précipitation à faire imprimer sans nécessité, & à se montrer dans un état de mutilation & d'obscurité, où il convient lui-même avoir besoin de penseurs, très patiens & d'entendeurs à demi-mot.

L'auteur est un M. de Rossi, qui s'intitule *homme d'Etat*, parce qu'il traite en effet de matières & de très grandes matières d'Etat. On lui trouve beaucoup de ressemblance au Comte de Lauragais pour la singularité de la composition & des tournures, quoiqu'ayant le style plus clair & plus méthodique.

2 Juillet 1777. On annonce un nouvel ouvrage en deux volumes, ayant pour titre *l'Espion Anglois, ou Correspondance Secrete entre Milord All' Eye (tout œil) & Milord All' Ear (tout oreille)* avec cette épigraphe: *Singula quæque notando*. On dit qu'on a beaucoup de peine à faire passer ce livre, dont il y a encore peu d'exemplaires à Paris. Ces propos sont une ruse ordinaire des colporteurs pour exciter la curiosité, & vendre plus cher cette marchandise de contrebande. Au reste, le titre est piquant & très propre à allarmer la vigilance de la police.

3 Juillet. Extrait d'une Lettre de Bordeaux
du

3^e *Faillet.* Extrait d'une Lettre de *Bordeaux* du 28 Juin. L'Empereur est en effet parti lundi pour Bayonne, peu regretté des Bordelois, mais surtout des femmes, envers lesquelles il n'a été rien moins que galant. En voici un échantillon. La Présidente de Virozel & Madame Doyard n'ayant pu le voir, malgré toutes les peines qu'elles s'étoient données, formerent la partie de passer la nuit de son départ & de se rendre chez lui à trois heures du matin; ce qu'elles firent, accompagnées de M. de Pontac. Le maître de l'hôtel qui les connoissoit, les laissa entrer en leur disant: „ Mesdames, tout ce que je puis „ faire pour vous, c'est de vous mettre sur „ l'escalier.” Betman, le Consul de ce Prince, les ayant trouvées dit à son maître que deux femmes des premières de la ville ne s'étoient pas couchées pour ne pas perdre le dernier instant qui leur restoit de le voir. Quelques minutes après il eut occasion de sortir & de passer devant elles; il les salua très froidement, puis revenant sur ses pas, il leur dit: „ Mesdames, je suis „ très étonné que vous soyez si curieuses de „ m'envisager, car je ne suis ni Adonis, ni Cupidon.” Ces Dames furent étourdies & ne se feroient pas, sans doute, vantées du compliment, s'il n'y avoit eu des témoins.

La ville de Bordeaux, c'est-à-dire, les Jurats avoient obtenu de mettre un droit sur le sel; le Parlement avoit enregistré l'Edit, mais non la Cour des Aides, qui avoit fait des Remontrances.

Un nommé La Botiere, fameux Libraire de cette ville, les avoit imprimées ; il y la trois jours qu'il est arrivé un Arrêt du Conseil qui l'interdit & le condamne à une amende.

3 Juillet 1777. On a parlé du projet qu'avoient formé, il y a près de deux ans, quelques particuliers de distinction de rétablir ou faire revivre l'Ordre du St. Sépulcre, qui n'étoit plus connu ici que comme une confrérie d'artisans, surnommée par dérision la *Confrérie de l'aloyau*. Ils prétendirent que suivant l'institution remontant à 1099 il devoit y avoir dans l'association trois classes différentes, celle des Chevaliers, celle des Voyageurs, & celle des Confreres de Dévotion. La vanité qui avoit excité les novateurs, les porta à imaginer des croix, un habit de cérémonie, des commanderies à retrouver & des dignités à réintégrer. Ils dédaignèrent les vrais possesseurs, s'emparèrent de l'administration, & comme l'argent est nécessaire à tout, ils rendirent les réceptions beaucoup plus chères. Il en est résulté un procès entre les deux corps, & des plaintes en cour.

Le 2 Juin 1776 il est intervenu un ordre du Roi, portant défenses aux prétendus Chevaliers de porter la croix, & injonction de représenter les registres pour y faire rayer les qualifications prises dans les délibérations nouvelles.

Cet ordre a été suspendu depuis quant à la radiation, & S. M. a permis aux prétendus Chevaliers de lui adresser des représentations.

Ces Messieurs voulant faire parler d'eux & se donner une consistance dans le monde, ont pris l'occasion de leur contestation avec les *Confreres de l'Aloyau*, pour sortir de leur obscurité & répandre une Requête volumineuse sous prétexte de repousser les assertions injurieuses des accusateurs.

Comme dans tous les noms à la tête du Mémoire, au nombre de plus de trois cens, il ne laisse pas que d'y en avoir de recommandables & d'illustres, cette querelle produit sensation, & l'on cherche à déterminer M. le Comte d'Artois, qu'on sollicite depuis longtems de se mettre à la tête de cet Ordre de Chevalerie, à l'instar de *Monsieur, Grand-Maître* de celui de St. Lazare.

4 Juillet 1777. Il paroît la suite d'un ouvrage, dont on avoit eu pour échantillon deux volumes cet hiver, intitulé *Mémoires Secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, &c. par feu M. de Bachaumont. On en voit huit volumes aujourd'hui, allant depuis 1762 jusqu'en Janvier 1776. Il cause une grande fermentation parmi nos auteurs, dont l'amour-propre n'est pas flatté; il est en outre recherché pour une foule d'anecdotes & de pieces en vers & en prose que personne n'avoit encore osé révéler ou livrer à l'impression. (Cet article est extrait des *Nouvelles à la main*, très accréditées dans Paris.)

5 Juillet 1777. La Requête au Parlement des prétendus Chevaliers du St. Sépulcre ayant fait bruit, on a voulu lire le Mémoire des *Confreres de l'aloiau*, & il s'est trouvé que celui-ci, de la

main de Me. Vermeil très connu au barreau, étoit plus curieux par l'esquisse satyrique qu'on y trouvoit du plan ambitieux des premiers, qu'il appelle les *Novateurs*, & dont il tourne en dérision les projets chimériques, en ne dissimulant pas qu'ils avoient poussé leur fol espoir jusqu'à croire qu'un Prince auguste (le Comte d'Artois) devoit se placer à la tête de cet Ordre & lui rendre son premier éclat.

Du reste, les accusés, au nombre de neuf, qui ont à leur tête un nommé *Vénier*, maître tailleur, se trouvant décrétés d'ajournement personnel à la requête du Ministère public, prétendent que c'est le résultat des sollicitations infidieuses des prétendus Chevaliers qui, auteurs du tumulte, sujet de la plainte, ont eu la lâcheté d'être des dénonciateurs secrets d'un délit dont ils étoient coupables eux-mêmes. Ce procès doit être jugé incessamment.

5 Juillet. Quoique les deux pièces très intéressantes ci-jointes aient deux ans de date, elles étoient restées jusqu'à présent dans le plus grand secret, & à la lecture on jugera aisément pourquoi. Mais l'avidité des curieux d'une part & la cupidité des mercénaires de l'autre, font tout transpirer à la longue.

Désistement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc, du 5 Août 1775.

Nous soussignés *Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, & Anne-Jacques Raoul de Caradeuc,*

Procureurs Généraux du Roi au Parlement de Bretagne, voulant donner à S. M. un témoignage de notre respect pour sa personne sacrée, de notre reconnoissance de la justice qu'elle a bien voulu nous rendre, de notre désir de concourir aux vues de paix dont elle est animée, & de notre considération pour M. le Comte de Maurepas, déclarons abandonner purement & simplement toutes actions & demandes que nous aurions faites ou pu faire relativement à la procédure criminelle injustement intentée contre nous au mois de Novembre 1765 & années suivantes, circonstances & dépendances, en quelque Tribunal & envers quelques personnes que ce soit, renonçant à en faire aucunes suites, & notamment M. le Duc d'Aiguillon. A Rennes le 5 Août 1775. (*Signé*) DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS, DE CARADEUC.

Lettre de M. le Garde des Sceaux à M. de la Chalotais, du 8 Août 1775, envoyée d'Atlys à M. de la Chalotais le 14 Août.

MONSIEUR,

Le Roi a bien voulu vous accorder une gratification de la somme de 100,000 livres une fois payée, & une pension de 8000 livres, reversible après vous, savoir 4000 livres à M. le Chevalier de la Chalotais, votre fils, & 4000 livres à Madame de la Fruglaye.

S. M. vous accorde également une charge de

Président à Mortier, dont elle voudra bien donner l'agrément à M. de Caradeuc, si vous la lui faites passer. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'ai à vous annoncer ces graces.

Je vais faire passer à M. le Contrôleur Général l'ampliation des décisions du Roi, pour qu'il soit à portée de vous procurer le payement des 100,000 livres & de vous faire porter sur les états du Roi pour la pension de 8000 livres.

Je vais faire passer également à M. de Malesherbes une ampliation de la décision relative à cette pension, pour qu'il soit en état de vous en expédier le brevet.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre affectionné Serviteur,

(Signé) MIROMESNIL.

A Versailles le 8 Août 1775.

* 6 Juillet 1777. On repete *Ernelinde* & l'on compte jouer enfin cette piece rajeunie mardi prochain.

* 7 Juillet 1777. *Nouveau projet de finances, portant suppression de tous les impôts & liquidations des dettes de l'Etat.* A ce titre on peut juger aisément que ce pamphlet est tout au moins une rêverie. C'est en outre une facétie assez ingénieuse, une parodie de tous les faiseurs de spéculation de cette espece: l'idée de l'auteur est très simple, on ne peut que lui en savoir gré, puisqu'il tire le remede à tous les maux politi-

ques, de la source même de nos maux physiques ; il propose un jeûne général par mois, dont l'économie calculée d'après une dépense annuelle seroit versée dans le trésor public ; il entre dans ses détails, il fait une répartition de classes, depuis le manouvrier jusqu'au citoyen le plus opulent & en ne dégraissant personne qu'en proportion de l'avantage qu'il en retirera pour sa santé, il trouve un revenu de treize à quatorze cens millions. Il y a du sel & de la bonne critique dans cet écrit, traité avec une légèreté digne du sujet, mais susceptible encore de plus de gaieté, de finesse & de saillies.

* 7 *Juillet* 1777. M. le Camus de Neville cherche tous les moyens d'empêcher l'introduction des livres clandestins en France, & comme lui-même a été quelque tems en pays étrangers, qu'il a composé & fait passer de ses œuvres, il est plus au fait de la manœuvre. On parle d'établir une chambre syndicale à Versailles, jusqu'à présent entrepôt considérable de cette contrebande.

* 8 *Juillet* 1777. *Ernelinde*, qui n'étoit ci-devant qu'en trois actes, est remis en cinq actes ; on sent qu'un poëme ainsi allongé ne peut gueres y gagner : il paroît qu'aux répétitions, quant à la musique, on a trouvé de très belles choses, mais point cette gradation nécessaire ; & l'on voudroit que les beautés du commencement fussent réservées pour la fin. On annonce à l'égard des Ballets une *Danse Laponne* d'un genre neuf

& piquant : du reste , on dit qu'il y a beaucoup de spectacle , de changemens de décoration , de monde sur la scene & de mouvement. Les partisans du Sr. Philidor se disposent à se rendre en foule à l'opéra , pour contrebalancer la malveillance des Gluckistes. On a engagé la Reine à s'y trouver ; ce qui prouve que S. M. est rétablie parfaitement.

9 Juillet 1777. On parle beaucoup d'une Nègresse blanche qui vient d'arriver. Elle est de l'espece qu'on appelle *Albion*. Elle n'a que dix-huit ans ; elle est de pere & de mere noirs , elle a la laine blanche & les pieds & les mains annoncés d'une nature à exercer les spéculations des Physiciens. On doit la faire voir au public d'ici au mois de Septembre , qu'elle va en Italie.

10 Juillet. Un certain abbé Martin , Vicaire de la paroisse de St. André des Arts , qui , lorsque la premiere fermentation occasionnée par le livre des *Trois Siecles de la Littérature Française* fut passée , que l'abbé Sabbathier s'en avouant l'auteur eut reçu toutes les injures , toutes les invectives des coryphées du Parti *Encyclopédique* très mal-traités dans l'ouvrage , ainsi que la secte entiere , s'étoit avisé de lui disputer malhonnêtement cette paternité , est devenu fol depuis quelques mois , & les remedes n'ayant pu opérer , il vient d'être enfermé dans une maison de force. Ses partisans continuent à assurer que non seulement il a été le coopérateur de l'abbé Sabbathier , mais que celui-ci , au contraire , ne faisoit que

que lui servir de manœuvre pour les recherches & la découverte des matériaux; que le vicaire étoit en chef, assembloit les articles, les rédigeoit & mettoit à tous ses sarcasmes, son style & son vernis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Grand-Aumônier étoit persuadé du fait, puisqu'il avoit donné une pension de 1500 livres à ce cuistre littéraire, en lui disant que ce n'étoit qu'un encouragement pour l'exciter à continuer. C'est dans cette noble ardeur qu'il a forcé de travail & que la tête lui a pété.

* 10 Juillet 1777. On annonce pour après-demain à la comédie françoise la premiere représentation de *Gabrielle de Vergy*, tragédie en cinq actes de M. Du Belloy, imprimée de son vivant & dont tout le monde a déjà pu juger à la lecture.

11 Juillet 1777. En vertu des défenses faites aux prétendus Chevaliers du St. Sépulcre de porter la croix, ainsi qu'on l'a dit, ils ont par le ministère de Me. Perrin, Avocat aux Conseils, présenté une requête au Roi, qu'ils qualifient de *très-humbles & très respectueuses représentations des Chevaliers, Voyageurs & Confreres de Dévotion du St. Sépulcre de Jérusalem, formant ensemble l'Archi-confrérie Royale du même nom, établie en l'Eglise des Cordeliers de Paris.* Après un historique assez curieux de la formation de divers Ordres Militaires & Religieux, auxquels les Croisades ont donné naissance, & dont celui du St. Sépulcre seroit le plus ancien & le plus illustre, suivant l'écrivain; après avoir cité & discuté les

monumens qui ont perpétué jusqu'à ce jour l'archi-confrérie Royale dans le même état & la même existence qu'elle a eus dès sa naissance, il vient aux moyens qui doivent déterminer S. M. à conserver aux membres de cette archi-confrérie les prérogatives & privilèges dont ils ont toujours joui.

L'auteur démontre qu'elle est composée de trois Classes: 1^o. des Chevaliers; 2^o. des Voyageurs; 3^o. des Confreres de dévotion: que la Bulle de suppression d'Innocent VIII n'a point été reconnue en France, que le Procureur Général s'en est porté appellant comme d'abus, & que Louis XIV lui-même a reconnu l'existence de l'Ordre du St. Sépulcre. Les supplians concluent en conséquence à ce que le Roi conserve à ce corps véritablement utile pour le soulagement des malheureux, la qualification qu'il a conservée jusqu'à ce jour dans tous les Tribunaux, & surtout à ce qu'on ne lui ôte point une Croix, signe caractéristique de son institution.

11 Juillet 1777. Les amateurs de la Littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset, pas même le nouveau chant destiné à être ajouté au poème de *Ver-vert*, sous le nom de *l'ouvrage*, chant qu'il avoit lu à la cour durant son dernier voyage & qui y avoit plu beaucoup. Il s'ensuivroit que l'auteur l'auroit brûlé dans un accès de cette dévotion qu'on traitoit injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération

pour l'ancien Evêque d'Amiens l'ait empêché, comme on l'affure, de publier cette nouvelle facétie dans un tems où il ne s'en feroit pas fait scrupule, mais il craignoit d'alarmer l'ame timorée du Prélat & de lui faire quelque peine.

* 11 Juillet 1777. On ne peut encore prononcer sur *Ernelinde*, où les partisans du Sr. Philidor étoient en si grand nombre, qu'effectivement les applaudissemens ont été continuels & très vifs; ils étoient sous le charme, ils disoient que cet opéra connu depuis longtems leur faisoit éprouver des sensations nouvelles. Le spectacle d'ailleurs offrant le coup d'œil le plus magnifique & le plus imposant, a produit beaucoup d'illusion. On a surtout admiré dans le premier acte la chute des murailles d'une ville assiégée; la danse laponne a été regardée comme un morceau de chorégraphie unique, digne de l'invention des Srs. Gardel & Noverre, dessinateurs des ballets.

Les détracteurs reprochent à ceux-ci d'avoir embarrassé la scène & coupé trop souvent l'action par des ballets & des marches; ils trouvent le récitatif pénible & n'ayant nullement l'aisance de la déclamation, comme ceux du Chevalier Gluck; ils se disent enfin étourdis par les chœurs trop bruyans, suivant la vieille méthode des anciens compositeurs, s'imaginant que les cris étoient de la musique.

Les gens impartiaux avouent que les éloges des uns & les critiques des autres, quoiqu'outrés de

part & d'autre, sont fondés; il y a à parier que cet opéra se soutiendra, sinon par le fond, au moins par les accessoires.

* 12 Juillet 1777. On connoissoit déjà l'effroyable dénouement de *Gabrielle de Vergy*, & l'on avoit peine à le soutenir à la lecture. Il a produit en action un tel effet, que plusieurs femmes se sont trouvées mal & que des vapeurs ont déclaré qu'ils se sentoient le cœur serré, oppressé & qu'ils ne reviendroient point à cette piece. Tout ce qui précède est si faux, si vicieux, si gigantesque, si absurde, que d'autres connoisseurs ont soutenu de sang froid l'atrocité de la catastrophe, & n'y ont vu que le noir délire d'une imagination romanesque. Il est certain que nous n'avons plus rien à envier au théâtre anglois. M. de Voltaire a observé au sujet de certains drames, que nous avons un nouveau genre de comédie, la comédie *horrible*; nous en avons un aussi dans le tragique, la tragédie *exécrable*: qualification que mérite à tous égards celle de M. Du Belloy même, quant au style, dont la barbarie & l'enflure ordinaires sont encore plus remarquables dans une piece de sentiments. On ne peut nier cependant qu'il n'y ait des tirades, ou plutôt des passages, en petit nombre, dans le vrai langage de la passion, écrits avec correction, élégance, onction même; quoique l'ame du poëte, en général, ait plus de chaleur & de force que de vraie sensibilité. On remarque encore dans la contexture quelques

ressources de génie, quelques situations nobles, à travers un cahos d'incidens accumulés dans l'ordre le plus bisarre & le plus extravagant.

Le Sr. la Rive faisoit le rôle de *Fayel* & n'a réussi que dans peu de momens; celui de *Couci* a été rendu par le Sr. Monvel, qui à force de vouloir y mettre du naturel & de la simplicité, l'a souvent manqué. Madame Vestris a déterminé le succès, quoique par sa façon de jouer dans la scene du cœur, elle ait outre-passé la nature, & revenant à plusieurs reprises sur l'urne sanglante, y ramenant les yeux des spectateurs avec les siens, ait plus laissé voir l'actrice que l'amante. Celle-ci, dès le premier instant, auroit rejeté avec horreur le vase & se seroit évanouïe; Madame Vestris a voulu nuancer toutes les gradations d'un spasme ménagé avec le plus grand art & l'on ne peut qu'applaudir à la beauté de ses tableaux. Le parterre froid jusqu'ici, est entré lui-même dans des accès convulsifs, qui se sont manifestés par des battemens de mains forcenés & le triomphe a été complet.

13 Juillet 1777. Malgré ses importantes occupations le Sr. de Beaumarchais ne paroît pas répugner à y joindre un procillon avec les comédiens, qui pour lui sera, sans doute, un passe-tems. On a déjà parlé de ses contestations avec les histrions relativement aux honoraires de son *Barbier de Seville*. Il a dernièrement rassemblé à un souper des Jurisconsultes & des Gens de lettres; il leur a exposé la question, il a fait

lecture de sa correspondance avec les comédiens, & tout le monde a reconnu son bon droit & approuvé la sagesse de sa conduite. On attend avec impatience les facéties dont il va nous égayer.

13 *Juillet*. On savoit depuis longtems que l'abbé Baudeau avoit une pension de 4000 livres sur les Oeconomats, mais peu de gens étoient instruits qu'il en étoit redevable à M. de Sartine. Ce Ministre lui a dit, comme Auguste au Romain son ennemi: *soyons amis, Cinna*.

14 *Juillet* 1777. L'abbé Martin est mort à Senlis des suites de son état.

* 14 *Juillet* 1777. Le Sr. Torré a donné jeudi dernier une fête à son profit dans son Wauxhall, où il a voulu reproduire des combats de Chevalerie. On sent que dans un pareil emplacement le simulacre ne peut être que mesquin, exigeant d'ailleurs une grande pompe de spectacle & une riche magnificence d'habits.

15 *Juillet*. L'*Espion Anglois* n'est qu'une reprise d'un autre ouvrage commencé, en 1773, sous le titre de *l'Observateur Hollandois à Paris*, qui devoit se distribuer comme un écrit périodique. On en avoit publié un *Prospectus*, qui effraya le Ministère de France d'alors, & il profita de son ascendant auprès des États Généraux pour l'arrêter, même avant que par la publication on pût juger s'il méritoit la proscription. L'*Observateur*, qui contient à peu près le premier volume, est une peinture aussi vraie

que curieuse de la vieille cour & de l'état de la France au moment de la Révolution de la Magistrature; il va jusqu'à la mort de Louis XV. Il est en forme de Lettres: 1^o. *Sur le Roi & la Famille Royale*: 2^o. *Sur les Ministres & le Chancelier*: 3^o. *Des Etats, des Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aides & autres Cours Souveraines ou Tribunaux du Royaume*: 4^o. *Sur les Princes du sang, les Ducs, la Noblesse*: 5^o. *Du Clergé*: 6^o. *Sur le Tiers Etat*.

L'*Espion Anglois*, supposant que la première époque du règne de Louis XVI, savoir le rétablissement de la Magistrature, est déjà détaillée dans un ouvrage étendu, servant de suite au *Journal de la Révolution opérée dans la Constitution de la Monarchie Française*, ne commence qu'à la seconde époque, qui est les émeutes à l'occasion de la cherté des bleds. Il est en Lettres aussi & par leurs titres on juge aisément de leur importance. On assure qu'une grande impartialité est le caractère distinctif des deux Ecrivains, ou du même, changeant de nom, de Hollandois devenu Anglois.

16 Juillet 1777. Le Parlement a enfin reconnu le danger de se mettre à dos la Faculté; les Docteurs décrétés ont gagné la semaine dernière l'incident contre le Sr. Guilbert de Préval. Les décrets sont annulés: celui-ci est condamné à tous les dépens, & il est défendu à l'expulsé de se présenter aux assemblées avant que le fond ne soit jugé. Cela est de mauvais augure pour le reste.

17 Juillet 1777. M. le Fuel de Méricourt ne s'est pas tenu pour supprimé: à l'exemple de Me. Linguet, il a seulement transporté à Londres le siege de sa résidence & là, comme lui, il prétend continuer son Journal, malgré le rédacteur existant en France. Il profite de cette liberté pour étendre la sphere & la hardiesse de sa censure. Il annonce le *Journal Anglois, Italien & François, Dramatique, Lyrique & Politique; ouvrage périodique*, avec cette épigraphe: *amicus Plato, sed magis amica veritas*. Il s'est associé à cet effet, suivant son *Prospectus*, à plusieurs gens de lettres versés dans les langues modernes. Ce bisarre assemblage sera composé de trois parties: la premiere, écrite en Italien, contiendra quelques pieces fugitives, une notice & un précis de tous les Drames qui seront représentés sur tous les théâtres d'Italie. La deuxieme, écrite en Anglois, renfermera toutes les nouvelles politiques & littéraires de la France. On y rendra compte de toutes les nouvelles découvertes &, en général, de tout ce qui pourra intéresser la société. On fera un examen critique des pieces de théâtre, Angloises, Italiennes & Françaises, que l'on comparera quelquefois, & l'auteur prétend que de ces comparaisons résultera souvent une connoissance exacte & approfondie du génie de ces trois nations.

Dans la derniere enfin, écrite en François, on annoncera & l'on fera connoître toutes les pieces nouvelles: on fera justice des mauvais ac-

teurs, en louant les bons & en donnant de sages conseils à ceux qui annonceront des talens. On ne parlera que des livres nouveaux les plus intéressans. On donnera un extrait de tout ce qu'il y aura de plus curieux dans les papiers Anglois, & l'on ne rapportera des nouvelles que celles qui ne seront point hasardées. Cette partie sera terminée par quelques poésies légères & des vau-devilles. M. le Fuel, pour premier essai, distribue son *Prospectus* dans les trois langues qu'il doit employer dans son Journal.

C'est le premier Août que paroîtra le premier cahier de ce cent millieme Journal environ.

* 17 Juillet 1777. On a donné hier la seconde représentation de *Gabrielle de Vergy*, avec un concours plus nombreux qu'à la premiere : on a supprimé quelques vers du dénouement, qui le rendent plus obscur seulement, sans en diminuer l'atrocité; en sorte qu'il y a encore des femmes qui se sont trouvées mal. Du reste, la piece est montée aux nues, quelque médiocre qu'on la connoisse.

18 Juillet 1777. Toutes les Demoiselles d'opéra & autres, instruites du bonheur que la Dlle. Michelot, jolie personne, mais simple figurante dans les Ballets, a eu de plaire au Comte d'Artois, envient son bonheur. Il y a cependant à parier qu'elles ne doivent pas désespérer d'avoir leur tour, & que ce n'est qu'une simple passade. On le présume d'autant mieux que son Altesse Royale varie fort dans ses plai-

sirs. On se rappelle qu'elle a déclaré elle-même avoir beaucoup de rapport avec son ayeul ; elle l'a jusques dans cette inquiétude perpétuelle, qui lui rendoit tout insipide en peu de tems.

18 *Juillet* 1777. Le désistement de Mrs. de la Chalotais & de Caradeuc n'est que le résultat d'un Mémoire manuscrit très curieux, que les Procureurs Généraux se proposoient de présenter au Roi, s'ils n'eussent pas reçu la justice qu'ils en devoient attendre.

Dans cet écrit ils exposoient en long, 1^o. l'origine de ce qu'on appelle les troubles de Bretagne, depuis le Requisitoire de MM. de la Chalotais & les Arrêts rendus contre les Jésuites, jusqu'au 10 Novembre 1765, jour auquel ils furent arrêtés avec quatre autres Magistrats.

2^o. Examen de la procédure faite contre eux.

3^o. Discussion des différens chefs d'accusation que le Sr. de Calonne leur avoit intentés, & leur réfutation complète : d'où il résulte la pleine & entière justification des accusés.

Le Mémoire étoit composé pour être joint à une Requête en opposition aux Lettres patentes du 22 Décembre 1776.

* 19 *Juillet* 1777. Les comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui *Ernestine*, comédie nouvelle, mêlée d'ariettes en prose & en trois actes. On la dit tirée d'un très joli conte de Madame Ricceboni, intitulé *Ernestine*. Par une singularité fort remarquable, on a mis sur l'affiche *par ordre* ; ce qui sembleroit annoncer

une défiance des acteurs, qui voudroient ainsi se mettre à l'abri des reproches du public, qu'ils ont mérités tant de fois impunément.

20 *Juillet*. La Reine, Madame & Madame la Comtesse d'Artois sont venues hier à la Comédie Italienne. On a donné pour premiere piece les *Intrigues d'Arlequin*. On y a introduit par addition le Sr. Dorsonville, nouvelle haute-contre, dont ce spectacle a fait acquisition & que S. M. désiroit entendre. Il est bien de figure, il a une voix peu forte, mais charmante & est doué déjà d'un goût exquis. Il a reçu les plus grands applaudissemens lorsqu'il a débuté. Le parterre lui a fait l'honneur de le demander après la piece, pour lui témoigner spécialement sa satisfaction: triomphe dont n'avoit encore joui aucun acteur.

Quant à la piece nouvelle, intitulée *Ernestine*, le poëte a eu l'art de rendre détestable un sujet si agréable & si touchant dans le conte. Rien de plus plat. Il y a des choses agréables dans la musique, & en général elle est digne de meilleures paroles. Les auteurs n'ayant point eu de succès ont jugé à propos de garder l'anonyme.

Pour dédommager le public, les Comédiens ont annoncé tout de suite une autre nouveauté, intitulée *Laurette*.

21 *Juillet* 1777. On rapporte que le Docteur Bouvard ayant été appelé depuis peu par le Grand-Aumônier, en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques,

s'est plaint de sa goutte au médecin, & lui a dit qu'il souffroit comme un damné: „ *Quoi! déjà, Monseigneur?* ” a repris le malin Esculape.

21 *Juillet*. Le Mémoire de Mrs. de la Chatais & de Caradeuc est admirable pour l'historique précieux qu'il contient, pour la force des preuves & des raisonnemens, pour la vigueur & l'énergie du style. Il est bien fâcheux que des raisons de politique obligent de le garder manuscrit. La péroraison est d'une grande beauté. On voit à la suite un Mémoire particulier, contenant un projet d'accommodement qui n'a pas eu lieu, mais qui prouve combien la cour, honteuse de cette affaire monstrueuse, avoit à cœur de l'assoupir & d'en effacer toutes les traces.

* 22 *Juillet* 1777. Extrait d'une Lettre d'Amiens, du 19 *Juillet*.... Il est très vrai que M. Gresset avoit brûlé, il y a quelques mois avant sa mort, son cinquieme chant de *Vertvert*, intitulé *l'Ouvroir*, ainsi qu'un autre poëme en cinq chants, aussi intitulé *l'Abbaye*. Il paroît que c'est une Lettre de M. l'ancien Evêque d'Amiens, restée dans ses papiers, qui l'a déterminé à prendre ce parti. Ce Prélat, auquel il avoit communiqué ses plaisanteries, en le consultant sur l'usage qu'il en feroit, lui avoit répondu qu'il n'y voyoit rien d'absolument contraire aux bonnes mœurs, mais qu'il lui conseilloit cependant de ne les pas mettre au jour, pour éviter de jeter du ridicule sur les religieuses & les moines, déjà trop souvent l'objet

de la dérision des profanes & des gens du monde. Le premier étoit fort connu & avoit beaucoup égayé la Reine, il y a deux ans. Le second l'est moins : ayant eu occasion d'aller avec M. Chauvelin, Intendant de Picardie, à une élection d'Abbé régulier, la morgue, le faste & les puérités de cette cérémonie avoient fourni à M. Gresset matière à s'égayer. On regrette beaucoup cet ouvrage, comme étant de son bon tems ; on espere pouvoir seulement en ramasser des fragmens, formant environ six cens vers ; du reste, on a trouvé quantité de manuscrits, dont on se souciera peu ; cependant il y a le *Gazetin*, qui est assez amusant & digne de son auteur. C'est un membre de l'Académie de cette ville, qui est chargé de recueillir ses œuvres posthumes.

23 *Juillet* 1777. On assure que l'Empereur est passé très près de Ferney, sans avoir daigné seulement s'informer quel en étoit le maître. Il faut que ce Prince ait eu ses raisons pour humilier ainsi M. de Voltaire, qui avoit fait de grands préparatifs pour le recevoir.

24 *Juillet*. *Laurette*, comédie en un acte & en prose mêlée d'ariettes, jouée hier aux Italiens, a paru très médiocre & beaucoup au dessous du Conte de M. Marmontel, dont le sujet est tiré. L'auteur l'a étranglé & a trouvé le secret d'en ôter tout l'intérêt. Quant à la musique, elle a produit plus d'effet. On y a senti de l'expression, beaucoup de richesse, mais

des réminiscences fréquentes de quantité d'autres opéra-comiques : d'ailleurs trop d'abondance, des accompagnemens trop forts & couvrant les voix. Elle est de M. Méreaux. Quant à l'auteur des paroles, il garde prudemment *l'incognito*, ainsi que celui du poëme d'*Ernestine*. On a sçu que celui de la musique de cette piece, jouée la semaine dernière, étoit M. de St. George, amateur & violon distingué, mais qui n'a pas le même goût en fait d'ouvrages dramatiques & auroit dû sentir qu'une excellente musique adaptée à un plat & détestable opéra-comique perd toute sa valeur.

* 24 Juillet 1777. On n'a joué la tragédie de *Gabrielle de Vergy* que trois fois en deux semaines, pour laisser à Madame Vestris le tems de se remettre de son rôle très fatigant, & aux femmes de dissiper les affections vaporeuses qu'elles y contractent; car même celles qui s'y sont trouvées mal, ont la fureur d'y retourner.

24 Juillet 1777. On a dit que le Sr. Greuze faisoit le portrait de M. Francklin, qui ne manquera pas d'être gravé. Me. Elie de Beaumont, Avocat célèbre par son éloquence, par ses intrigues & par un génie romanesque, a disposé d'avance dans son cabinet une niche pour ce personnage illustre, entre d'autres grands hommes anciens & modernes qu'il y a placés, & a fait d'avance cette inscription pour mettre au bas : *Alterius orbis Vindex, utriusque Lumen.*

25 Juillet. M. Jardin, architecte peu connu

en France, mais plus renommé dans le Nord pour une église qu'il a construite à Copenhague, est envoyé à Londres par ordre du Roi. Il fait un mystère de cette mission que lui a procurée M. le Comte d'Angiviller, & déclare pourtant qu'elle est relative à son art & doit être fort utile.

25 *Juillet*. Après avoir établi dans la première partie de son Mémoire ce qu'on appelle l'origine des troubles de Bretagne, & fait voir par une foule de ses lettres écartées, que bien loin d'avoir contribué à les faire naître & les fomenter, il a fait tout ce qu'il a pu, au contraire, pour les prévenir & les arrêter, M. de la Chalotais passe à la seconde partie.

Elle contient l'examen de la procédure & voici ses chefs: 1°. Accusation & procédure, sans corps de délit: 2°. Accusation sans accusateur: 3°. Accusation & instruction sans juges compétens: Pour suite militaire sous ombre de justice, où d'un bout à l'autre l'accusateur & le délateur ont été juges & parties, ordonnateurs & disposant de la personne des accusés: 5°. Accusations vagues, changemens de tribunaux & de juges, de parties publiques au gré des accusateurs & des délateurs, procédure variant à volonté: 6°. Procédure qui déroge aux loix & qui en fait de nouvelles, qui confond la nature des délits & la qualité des preuves: 7°. Accusation jugée sans que les accusés aient pu produire leurs faits justificatifs, pendant qu'ils étoient dépouillés de leurs pièces & sans qu'ils aient été

entendus; jugement qui ne juge point.

La troisieme embrasse les chefs d'accusation:

1°. Complot fait avec Mr. de Kerguelac:
2°. Des billets anonymes: 3°. Manque de respect
aux Ministres & même au Roi: 4°. Projet de
porter le trouble dans le Ministère: 5°. Vexa-
tions & abus de pouvoir; huit faits relatifs à
cette accusation.

Tel est le plan de cet écrit, qui fait frémir
& indigné tout Lecteur de voir tant d'atrocités
odolomnieuses impunies, d'en voir, au contraire,
les auteurs récompensés, constitués en dignités.

26 *Juillet* 1777. La querelle de Me. Linguet
avec son Ordre, qui a eu des suites si funestes &
causé un si grand scandale, a fait sentir au Par-
lement la nécessité de profiter de la premiere
occasion pour fixer invariablement & consacrer
par un Arrêt les maximes de la Discipline des
Avocats. Elles se réduisent à quatre, établies
dans celui rendu à l'occasion de l'Avocat de Trô-
yes expulsé, dont on a rendu compte: 1°. Les
Colleges d'Avocats exerçant près les Présidiaux,
ont le droit de rayer de leur Tableau un con-
frere qui se seroit rendu indigne de son Minis-
tere: 2°. La radiation doit être arrêtée par Déli-
bération non écrite, mais verbale, parce que les
Avocats ne sont point officiers & ne font point
Corps ni Communauté: 3°. Les Bailliages Ro-
yaux, même ceux ressortissant nuement en la
Cour, sont incompetens pour connoître & ju-
ger si la radiation est bien ou mal fondée: 4°.

Les

2
d
b
p
st
de
co
te
ce
da
il
cep
tion
par
non
Vou
de
Dep
pen
frais
d'y
arger
men
Ferne
Le C
Ton

Les Colleges ne peuvent être parties sur l'appel en la Cour, que l'Avocat rayé interjetteroit de leur jugement, mais seulement le Procureur-Général, protecteur né de l'Ordre des Avocats & leur défenseur en matiere de discipline.

26 *Juillet*. Extrait d'une Lettre de Ferney du 20 *Juillet*.... M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible que son amour-propre est blessé au vif. Il avoit fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que le Comte de Falckenstein viendrait le visiter; il avoit assemblé autour de lui tous ses amis des environs, pour grossir sa cour; il avoit composé des vers que devoit débiter à l'illustre étranger Mlle. de Varicourt. Tous ces soins ont été inutiles. Le Prince n'a pas daigné le voir, ni son château, ni son village; il n'a demandé aucune de ses nouvelles: il s'est cependant arrêté à Geneve, & par une affectation encore plus cruelle est allé à Versoy & a parcouru en détail & avec attention ce lieu, non moins affligeant pour le Seigneur de Ferney. Vous savez que M. de Choiseul avoit entrepris de le former en ville & d'y creuser un bassin. Depuis sa disgrâce les travaux avoient été suspendus; mais comme il coûtait beaucoup en frais de l'administration qu'on avoit commencé d'y établir, & qu'on avoit calculé qu'avec cet argent on auroit fini le projet, on avoit recommencé: il en a résulté déjà des émigrations & Ferney se seroit dépeuplé si cela avoit duré. Le Canton de Berne a heureusement fait des

représentations contre ce port, qui lui feroit très nuisible. On assure que l'on va de nouveau abandonner les ouvrages, & que M. de Vergennes l'a promis au Canton réclamant. Ceci calme un peu les tourmens du patron; mais l'Empereur brûler son hermitage avec un mépris aussi marqué! il ne peut digérer cet affront.

27 *Juillet* 1777. Feu M. le Prince de Conti, quoique bel homme & digne à tous égards que sa ressemblance fût conservée, n'avoit jamais voulu être tiré de son vivant. On le voit cependant à l'Isle-Adam dans un déjeuné historié, figurant entre les Princes, Princesses & illustres convives, mais représenté par le dos seulement. Un Chevalier de Lorges, déjà connu par un portrait de la Reine, a entrepris de peindre ce Prince dans son lit de parade, le dernier instant où il ait été possible de saisir sa figure. En ayant eu l'agrément du Comte de la Marche, il l'a esquislé dans le tems; il est occupé actuellement à terminer ce tableau historique. Quelques connoisseurs qui l'ont vu, en disent déjà beaucoup de bien.

28 *Juillet*. Depuis longtems les auteurs dramatiques se plaignent des comédiens, & de ce qu'arbitrairement, par des arrangemens qui n'ont aucune légalité, les histrions, d'intelligence avec les gentilshommes de la chambre, ont fait des réglemens tout-à-fait injustes & diminuant de beaucoup les honoraires de leurs pieces. On a vu le peu de succès qu'avoient eu leurs plaintes;

& vraisemblablement cela seroit resté encore longtems ainsi au moyen des évocations que le Conseil faisoit de tous ces procès commencés sur lesquels il ne statuoit rien. Par bonheur le Sr. de Beaumarchais ayant eu une pareille discussion, les comédiens & leurs puissans protecteurs ont redouté les sarcasmes d'un pareil adversaire. Il s'agit d'accommoder la chose, & le Maréchal Duc de Duras a proposé d'examiner dans un comité d'auteurs dramatiques ce qu'il y auroit à faire pour terminer les débats. Il est composé de deux Académiciens, Mr. Saurin & Marmon-
tel, & de deux profanes, Mrs. Sedaine & Beaumarchais : le gentilhomme de la chambre est Président ; & ces Messieurs s'assembloient chez lui à cet effet. On attend avec impatience le résultat du comité, qui sans doute le fera enrégistrer au Parlement, pour que le nouveau Règlement ait force de Loi.

28 Juillet 1777. Les *Mémoires Secrets*, &c. embrassent un espace de quatorze ans, contiennent dix à douze mille notices ; fécondité dont il n'y a point d'exemple dans aucun ouvrage périodique. Il en est quelques unes peu intéressantes en elles-mêmes, mais utiles pour conserver l'ordre chronologique des dates & des époques, si essentiel dans toutes les parties historiques. Outre les notices, il y a une foule d'anecdotes & de petites pièces en prose & en vers non imprimées jusques-là, qui font rechercher ce recueil des amateurs. Il est d'ailleurs

commode pour les gens qui ne lisent que par amusement, ou sont bien-aîsés de trouver le matin quelque chose à retenir & à citer le soir; ils s'ornent ainsi l'esprit en peu de tems & à peu de frais.

29 *Juillet*. *Mesdames*, par différentes circonstances n'ayant pu voir Chantilly depuis les embellissemens extraordinaires qu'y a faits le Prince de Condé, avoient promis à son Altesse de s'arrêter en ce beau lieu en allant à Compiègne. Quoique le voyage ait manqué, elles ont tenu parole & y ont couché le 26. Il y a eu depuis lors des fêtes qui doivent durer trois jours, c'est-à-dire pendant tout le tems que les Princesses y resteront. Il n'en faut pas moins pour parcourir à l'aîse les curiosités de ce palais de féerie. Elles consistent entre autres choses dans des surprises qui caractérisent bien cet art imaginé par des génies romanciers. Elles se trouvent aujourd'hui réalisées dans la plus exacte vérité.

* 29 *Juillet* 1777. Les habitans du Marais, qui se flattoient d'avoir enfin un spectacle dans leur quartier, commencent à craindre que leur espoir ne soit déçu. On sait que c'est au Temple où devoit être établie une troupe de comédiens appartenans au Comte d'Artois; mais il paroît que cet établissement souffre de grandes difficultés de la part de l'Ordre de Malthe. Cet Ordre trouve indécent que dans l'enceinte d'un de ses chefs-lieu on place un théâtre profane. L'exemple du Prince de Conti, qui a été arrêté dans une pa-

r
S
sp
er
pa

Pa
le
qu
a é
l'a
lie
cel
tis
de
man
ne
des
les
Prin
ils n
faire
sieurs
M. l
ponse
cours
au Ro
Ils
qu'il é
té par
Roi.

reille entreprise, est une citation fâcheuse pour S. A. Royale. On ne voit pas que depuis les spectacles de la Passion il y en ait eu dans cet endroit, & l'objet de ces pieces ne peut se comparer à l'institution dont il s'agit.

* 29 *Juillet* 1777. Extrait d'une Lettre de Pau du 20 *Juillet*. Les officiers expulsés du Parlement de Pau ont présenté dans le tems la requête imprimée que vous connoissez ; la réponse a été une lettre de cachet qui a exilé M. Danti, l'auteur & le député de ses confreres, à trente lieues de Paris ; d'autres députés ont succédé à celui-ci, ont demandé son rappel & ne sont partis qu'après l'avoir obtenu, c'est-à-dire au bout de six mois de supplications. Ces magistrats demandent toujours un jugement, & comme on ne les écoute pas, ils écrivirent en dernier lieu des lettres très fortes à tous les Princes, à tous les Ministres & aux Conseillers d'Etat. Les Princes se sont assemblés à cette occasion, & ils n'ont pas trouvé que ce fût le moment de faire quelques démarches en faveur de ces Messieurs, qui solliciteront éternellement justice. M. le Prince de Conti seul leur a fait une réponse très obligeante, leur promet tout son secours, & leur dit qu'il a remis leur Mémoire au Roi.

Ils ont fait une députation à *Monsieur* pendant qu'il étoit à Bordeaux ; il l'a reçue avec une bonté particuliere, en l'assurant qu'il en parleroit au Roi. Voilà où en sont les choses....

30 Juillet 1777. Mlle. Arnoux, se nommant *Anne*, a célébré dernièrement, suivant l'usage antique, sa fête avec beaucoup de courtisanes, d'amateurs & de gens d'esprit. On se doute bien que la Sainte Patrone a été la moins fêtée; il n'en est pas même fait mention dans les couplets composés & chantés à cette occasion, où l'héroïne n'est désignée que sous le nom de *Sophie*, qui est celui qu'elle aime comme plus noble. Voici ces couplets assez agréables, qu'on croit de M. André de Murville.

AIR: *Qui par fortune trouvera Nymphe dans la prairie.*

Amis, célébrons à l'envi
La fête de *Sophie*,
Que chacun de nous réuni
La chante comme amie.
Nous ne pouvons lui présenter
De fleur plus naturelle,
Qu'en nous accordant pour chanter,
C'est toujours, toujours Elle.

Si quelqu'un parle d'un bon cœur,
On cite alors *Sophie*;
Si l'on décerne un prix flatteur,
Elle est encor choisie;
Si quelqu'un trouve à l'opéra
Grace & voix naturelle,
Cet éloge désignera,
C'est toujours, toujours Elle.
Envain l'envie aux triples dents
Voulut blesser *Sophie*,

Elle répand que ses talens
 Semblent rose flétrie ;
 Mais elle parut dans *Castor*
 Si touchante & si belle,
 Que chacun s'écria d'accord,
 C'est toujours, toujours Elle.

Le tems cruel qui détruit tout
 Respectera *Sophie*,
 Par son pouvoir le Dieu du Goût
 Prolongera sa vie ;
 Le charme de ses doux accens
 Nous la rendra nouvelle,
 On répétera dans vingt ans,
 C'est toujours, toujours Elle.

31 *Juillet* 1777. Le Colysée, pour attirer le public chez lui, avoit imaginé l'année dernière une exposition de tableaux dans un Salon consacré à cet effet, & afin d'exciter les artistes à le garnir il avoit arrêté de donner des prix à ceux qui excelleroient par leurs ouvrages. On y vit de bons morceaux & même dans le genre de l'histoire, entr'autres deux des Srs. Bardin & Sené, anciens Pensionnaires du Roi à Rome, exécutés pour l'Abbaye d'Anchin, qui méritèrent l'attention des connoisseurs.

Quant aux prix, les artistes désirèrent qu'ils fussent convertis dans la commande de plusieurs tableaux & statues. En conséquence le Colysée détermina que les sujets proposés seroient tirés de l'histoire de France, & qu'on consacrerait ainsi à la postérité les héros de la nation par des

tableaux , des statues , & qu'on en multiplieroit la représentation par les gravures des plus habiles artistes en ce genre. Les honoraires furent fixés à 2800 livres pour chaque tableau , à 800 livres pour chaque statue en terre cuite de la hauteur de 30 pouces , & à 3000 livres pour chaque planche gravée.

On avoit répandu de bonne heure un Avis aux Artistes , aux Amateurs , Académiciens ou non Académiciens , regnicoles ou étrangers , désirant exposer au Sallon des Arts du Colysée , en 1777 , leurs ouvrages en peinture , sculpture , gravure , modeles d'architecture , mécanique , de les envoyer en ce lieu avant le 15 Avril , de maniere que l'exposition fut faite & le catalogue imprimé au premier Mai , jour de l'ouverture.

On a attendu jusqu'ici avec impatience l'exécution de ce plan assez bien imaginé , mais on fait aujourd'hui que M. le Comte d'Angiviller a mis le 10 Juin une opposition à la formation de ce Sallon ; ce qui arrête tout & est la matiere d'un procès.

* 1^{er} Août 1777. L'institution du Sr. Poitevin de bains chauds sur la riviere , a excité un particulier à s'évertuer , & comme le prix des premiers est de beaucoup trop cher pour le peuple , dont on ne s'occupe guere dans toutes les inventions lucratives , il a imaginé un plan pour en former de la même espece à 1 livre 4 sols. Son bâtiment seroit adossé à l'éperon du monument d'*Henri IV*. Par les dimensions & les

les preuves acquises, il s'affujetit à ne pas excéder la hauteur du parapet & à ne donner à son édifice que 37 pieds de hauteur, qui ne peut être surpassée par les plus grandes eaux. Il propose une décoration agréable & de bon goût, qui se verra partout des quais. Il a eu l'honneur de présenter son plan au Roi; mais comme les meilleures choses & les plus simples sont faites, pour effuyer ici beaucoup de formalités & de contradictions, il a été renvoyé à se pourvoir par devers Messieurs de la ville, & ceux-ci n'ont paru faire aucune attention à cette idée, qui n'est qu'utile qu'à une classe d'hommes dont on ne se soucie gueres.

* 1^{er}. Août 1777. Le Colysée est une hydre de procès qui doit ruiner à jamais les propriétaires. Par l'arrêt du Conseil de son institution en date du 26 Juin 1769, il a un privilege exclusif pendant trente ans de tous les spectacles & assemblées particulieres, même de celles permises ou tolérées, & cependant les spectacles d'Audinet, de Nicolet, les danses & les feux d'artifices aux environs de Paris, le Wauxhall d'hiver, celui d'été, ont été continués ou tolérés par les Ministres & voilà aujourd'hui le Cirque Royal qui s'élève en concurrence. Il a permission d'ouvrir tous les dimanches de 15 jours en 15 jours; nouvelle infraction qui excite les plaintes & fournit matiere à une contestation au Conseil.

2 Août 1777. L'opposition de M. le Comte d'Angiviller, qui fait la matiere d'un procès entre

le Colysée & lui, est d'autant plus extraordinaire que l'on ne lui connoît aucun droit pour l'avoir formée & pour arrêter ainsi un projet utile aux arts & aux artistes; car, non seulement il s'agissoit d'une exposition de tableaux, sculptures & gravures, mais encore d'y former un Cabinet d'Histoire Naturelle, un Salon de costume ancien, moderne & actuel, destiné à fournir des secours aux élèves, de faire même la dépense des modeles qui leur sont nécessaires pour les aider dans le genre de l'histoire fort dispendieux.

3 Août. La Franc-maçonnerie étant plus en honneur que jamais dans cette capitale, les Loges ont chargé le Chevalier de Berainville, connu par son génie tourné à l'allégorie, d'en faire graver une relativement à l'aventure des Freres de Naples & à l'heureuse issue qu'elle a eue. Ce morceau doit être dédié à M. le Duc de Chartres, qui est actuellement à la tête de l'Ordre de France.

* 3 Août 1777. Les Ministres ayant fait de vifs reproches à M. le Garde des Sceaux, comme Chef de la librairie, sur ces livres qui se répandent journellement contre eux & leur administration & où lui-même n'est pas épargné, il a cru que le meilleur moyen de couper court au commerce clandestin de tant d'ouvrages prohibés, étoit de donner les ordres les plus sévères pour faire arrêter & punir tous ceux qui se mêlent du métier sans avoir les qualités & le droit requis: en sorte que n'existant plus que les vrais

libraires bien fondés, bien établis, il espere qu'aucun ne voudra risquer son état pour un lucre équivoque sur cette contrebande & compte en tarir ainsi la source. On attribue cet avis à M. de Sartine, qui ayant été longtems Lieutenant de police & dans les circonstances les plus critiques, a opiné pour aller à l'origine du mal, par cette expulsion générale des agens de l'étranger.

4 Août. La Faculté de Théologie continue à s'occuper de la censure du poëme des Incas.

Tandis que cette Faculté cherche ainsi à guérir nos maux moraux, celle de Médecine travaille à remédier à nos maux physiques, à étendre & améliorer ses connoissances. Son Decret du 8 Mars dernier rendu à cet effet, s'est exécuté pour la premiere fois vendredi dernier au *prima Mensis* d'Août. On a nommé un Comité subsistant, composé de douze Docteurs, d'un Censeur, d'un Secrétaire & de quatre Commissaires. Ses fonctions seront de discuter ce qui aura été dit, cité, rapporté à l'assemblée générale relativement à la séance, aux faits, aux remèdes, aux expériences, aux découvertes dont il aura été question. Tous les Docteurs, membres nés de cette assemblée, ont été invités de concourir à ce projet louable, & une lettre adressée aux diverses Facultés du Royaume & à celles des pays étrangers, les engage à seconder de leurs lumières celle de Paris.

4 Août. Le bâtard de feu Boissy cherche à marcher sur les traces de son illustre pere, sans

espoir cependant de parvenir jamais à la même réputation. Il en a une, sinon plus durable, au moins plus sûre pour aller au bonheur; il passe pour un des premiers étalons de France. Ce renom le fait rechercher des femmes & donne un grand relief à ses opuscles poétiques, peu de chose en eux-mêmes. C'est ainsi qu'on vante beaucoup un opéra-comique esquissé, composé, répété & représenté en huit jours, au dire de l'auteur. Il a pour titre *le double déguisement*, ou *les vendanges de Puteaux*, lieu où il a été exécuté le 3 Novembre 1776. La dédicace à Colette est ce qu'il y a de mieux.

A Colette.

J'écris comme tu plais, Colette,
 Sans art & sans prétention;
 Je suis toujours content de ma musette,
 Lorsque ta douce voix repete
 Et mes plaisirs & ma chanson.
 Sois encor mon interprête;
 Qu'en voyant ton joli nom
 Gravé, comme sur ta houlette,
 La critique reste muette,
 On dise, avec toi, ma chanson:
 „ Il écrit pour sa Colette,
 „ Le plaisir fut son Apollon”.

Nota. M. Laus de Boissy n'est point bâtarde du poëte de ce nom: il est fils d'un riche artisan; il est Lieutenant particulier de la Connétablie & Maréchaussée de France. Comme il aime

la métromanie, dans ses sociétés on l'a appelé en plaisantant *le Bâtard de Boissy*, & cette plaisanterie a pris consistance dans le monde, où il cherche à figurer & se fait appeller *de Laus de Boissy*, tandis que son vrai nom est *Laus* tout court.

* 4 Aout 1777. Mrs. du Grand Conseil, instruits qu'il se débitoit chez le Sr. Simon, Libraire du Parlement, un volumineux Mémoire contre eux & leur tribunal, en ont porté des plaintes à M. le Garde des sceaux, qui voulant toujours ménager l'un & l'autre parti, leur a promis d'en empêcher la distribution: en effet, il a donné des ordres en conséquence, mais on espere qu'ils ne tiendront pas & que par fraude ou par une permission tacite cet ouvrage, dont il y a déjà des exemplaires connus, se répandra en plus grande abondance.

5 Aout 1777. On fait aujourd'hui que la mission du Sr. Jardin, Architecte, envoyé en Angleterre par M. d'Angiviller, est de se mettre au fait du secret dont on a appris l'expérience par les papiers publics. Son objet est de préserver les bâtimens du feu, même ceux de bois; ce qui seroit fort utile pour nos vaisseaux.

6 Aout. La ville de Bordeaux est en combustion à l'occasion d'un impôt mis sur le sel, ce qui est directement contraire à ses privileges. Le Parlement a eu la foiblesse de le passer, mais la Cour des Aides s'y est opposée, d'autant plus que le motif de cette surcharge est uniquement de contribuer à la construction d'une superbe

falle de comédie. La différence de cette conduite des deux Cours a donné lieu à une chanson assez plaisante, où l'on suppose que les femmes de Mrs. du Parlement invoquent le secours des autres.

Air : les Bourgeois de Chartres.

Aimable Cour des Aides,
Nos fideles amis,
Venez, de grace, à l'aide
De nos foibles maris:
Ces pauvres Magistrats,
Comme à leur ordinaire,
Remplissent mal, à notre avis,
Soit au Palais, soit au logis,
Leur petit ministere.

Vous auriez cru plus de force
A nos fiers Exilés ;
De cette belle écorce
Les voilà dépouillés.
Au Palais, comme ailleurs,
Malgré toute leur gloire
Les Exilés sont aussi mous,
Peut-être plus que les Maupeous.
Vous pouvez nous en croire.

Quand le sel assaisonne
Les mets & les ragoûts,
La faveur qu'il leur donne,
Flatte plus notre goût:
Mais redoutant le jeu
D'un piquant badinage
Ils ont jugé fort à propos

Dans leurs Arrêts, comme des fots,
D'en proscrire l'usage.

Sur une autre dentée,
S'ils osoient établir
Un plus gros droit d'entrée,
Qu'ils auroient de plaisir !
Mais ils n'auront jamais
De puissance assez forte ;

Nos chers amis, rassurez-vous,
Vous entrerez toujours chez nous,
Sans payer à la porte.

7 Août 1777. La contestation élevée par l'abbé Martin & ses adhérens à l'occasion du livre des *Trois Siecles*, dont le défunt s'étoit depuis quelque tems déclaré l'auteur, n'a encore été que sourde. Depuis la mort du premier, l'abbé Sabbathier se propose de faire une nouvelle édition de l'ouvrage en question à Toulouse, & sans doute de s'en assurer ainsi encoré mieux la propriété exclusive : mais les amis du Vicaire semblent disposés à ne plus rien ménager & à établir ses droits devant le Public. M. l'Archevêque de Paris perd aussi en lui un confident littéraire qu'il avoit choisi pour la confection de ses Mandemens. On doit donner quelques opuscules posthumes de cet abbé, qui serviront d'échantillon de comparaison & pourront faire juger s'il étoit en état de composer les *Trois Siecles* pour la partie du style, de la critique & du goût.

7 Août 1777. Depuis longtems on cherche les moyens de détruire la mendicité, & l'on ne peut y parvenir. On renouvelle d'une année à l'autre les déclarations, ordonnances & réglemens rendus contre eux, mais ou ils les éludent ou ceux-ci tombent bientôt en désuétude. Enfin, il paroît une ordonnance, où l'on semble vouloir sérieusement purger la capitale de ces fainéans, dont la tolérance devient la source de beaucoup de crimes.

7 Août. M. le Marquis du Muy, frere du Maréchal, est mort ces jours derniers. Il étoit très-riche; du reste il n'avoit pas une moins bonne réputation que son frere, & l'on sait que sous le feu Roi on appelloit cette famille *les honnêtes gens de la cour*.

8 Août. M. de Trudaine est mort subitement, il y a quelques jours. Il est regretté: c'étoit un homme bienfaisant, & quoique par la suppression des Intendans des finances il se trouvât inutile au bien public, on se flattoit que cela n'auroit pas duré & qu'on auroit eu recours à lui de nouveau. Il n'avoit cependant pas autant de réputation que son pere, comme administrateur, mais il se livroit particulièrement à la théorie. Il avoit donné à corps perdu dans la science des Economistes. C'étoit, sous le Ministère de M. Turgot, un de ses bras droits. Il étoit Honoraire de l'Académie des Sciences & fort attaché à cette Compagnie.

8 Août 1777. La Reine, non moins jalouse

de dissiper le Roi, que le reste de la famille Royale, & ne pouvant le faire aller aussi facilement à Paris & l'arracher aux fonctions du trône, a imaginé de lui donner des spectacles dans l'intérieur, où S. M. ne peut se dispenser d'assister. C'est à cet effet qu'elle fait préparer à Trianon des fêtes, dont la délicatesse du local ne permet nécessairement pas de faire part au public.

9 Août. Le Sr. La Blottiere, Libraire de Bordeaux, venu ici en vertu d'un ordre du Roi, pour avoir imprimé les Remontrances de la Cour des Aides de cette ville, en a été quitte pour les frais de son voyage & pour une sévère réprimande du Garde des sceaux. Cet écrit, par lui ou par d'autres, a percé dans la capitale, & les amateurs le recherchent comme un monument rare de zèle patriotique, dans ce tems où toutes les Cours sont dans l'asservissement.

Les Remontrances en question ont eu lieu à l'occasion des Lettres patentes obtenues par les Jurats de Bordeaux le 25 Novembre dernier, comprenant la prorogation de plusieurs droits anciens & l'établissement de plusieurs droits nouveaux. Les premiers ont été enrégistrés promptement : les seconds ont été modifiés par l'enrégistrement. Celui-ci a été cassé par un Arrêt du Conseil, & un huissier en a fait à cette Cour une signification insolite. Toute cette forme abusive a provoqué de premières représentations plus courtes ; en date du 29 Mars 1777, & bientôt il en a été fait d'autres sur le fond, en date

du 5 Avril. Rien de plus sage, de mieux raisonné & de plus lumineux que ces deux morceaux, écrits dans le style tempéré, proportionné à la chose.

9 Août 1777. M. de Voltaire sentant bien le mauvais effet que pourroit faire dans le public l'indifférence de l'Empereur à son égard, a cherché à la diminuer par la lettre ci-jointe, écrite à un ami, pour qu'elle soit un peu répandue.

Extrait d'une Lettre de Ferney du 23 Juillet...

„ Le vieux malade n'a pu aller au devant de l'Empereur à son passage, & la familiarité républicaine de quelques Genevois, habitans de Ferney, n'a pas disposé S. M. à faire les avances. Deux Seigneurs ouvriers en horlogerie s'aviserent de se faire députer de la colonie & allerent arrêter le carrosse du Prince. L'un d'eux monta sur le marche-pied qui tient au brancard & demanda si le Comte de Falckenstein n'étoit pas-là ? d'où il venoit & où il alloit ? L'Empereur un peu étonné lui répondit qu'on ne lui avoit jamais fait de pareilles questions en France. Cet excès d'impertinence le dégoûta de Ferney, & avec beaucoup de raison.”

10 Août. Un anonyme, pour faire sa cour, sans doute, au Ministère de France, propose par souscription des *Annales Politiques, Civiles & Littéraires*; ouvrage périodique pour servir de Supplément aux Annales de M. Linguet, avec cette épigraphe: *Tu cave defendas, quamvis merdebere dictis*. Ce supplément, ainsi qu'on le con-

lecture aisément, est un prétendu contre-poison, imaginé pour guérir des morsures du Journaliste. On se propose en conséquence de le suivre à la piste, & d'appliquer le remède l'instant d'après qu'il aura fait la plaie. Le premier N^o. paroîtra le 16 Août à Bruxelles. La recherche du vrai, du juste & de l'honnête est le but de l'Ecrivain, & il invite tous ceux qui auront le dessein d'y concourir de lui faire part de leurs idées.

11 *Août*. M. le Grand-Aumônier a été à l'agonie la semaine dernière, & ceux qui desirerent avec empressement ses dépouilles, se flattoient déjà qu'elles ne pourroient plus leur échapper, mais il en a appelé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'événement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on rit des coqs-à-l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie étoit toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher & lui a dit qu'il vouloit partir sur le champ. Celui-ci s'est excusé, & a, entr'autres raisons, prétendu qu'il falloit raccommoder son siege, qu'il étoit trop dur. „ Oh bien, ” a répliqué son Eminence, „ je vais t'en donner un plus doux dans celui de „ Sarlat; je te fais Evêque de cette ville.” Depuis ce tems il l'appelle *Monseigneur*, & il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

11 *Août*. Pour mieux consommer la révolution de la Musique en France & expulser sans retour la nationale, un Sr. Bianchi, compositeur Italien, a ouvert un *Conservatoire*, semblable à

ceux de Naples, propre aux progrès de l'art & à l'avancement des jeunes élèves. Il doit y enseigner tous les secrets du mécanisme vocal de ses compatriotes, c'est-à-dire la méthode de vocaliser sur toutes les voyelles, de prendre la respiration en mesurant son haleine à la musique & aux paroles, d'augmenter & de diminuer insensiblement les sons sans altérer l'intonnation. Enfin, il familiarisera ses disciples avec l'accompagnement, de façon qu'ils ne manquent ni la mesure ni l'à plomb, & qu'ils acquièrent l'assurance que donne l'habitude & la nécessité de chanter ensemble.

En outre, il s'est établi un Bureau où l'on se propose de faire venir toutes les Ariettes des grands maîtres d'Italie les plus estimées, à mesure qu'elles paroîtront.

* 11 Août 1777. La *Franc-maçonnerie* est en honneur plus que jamais ici; un artiste a composé un dessin magnifique pour consacrer à la postérité cette époque de splendeur, & M. le Duc de Chartres, Grand-maître de toutes les loges de France, en est le héros principal. On l'a gravé & l'estampe est d'une grande beauté.

* 11 Août 1777. On en est à la septième représentation de *Gabrielle de Vergy*; il y a eu constamment des femmes qui se sont trouvées mal, ce qui ne sert qu'à donner plus de véhicule à la pièce, suivie avec autant de fureur que le *Siege de Calais*. Les acteurs se sont tous remis dans le sens de leur rôle & jouent infiniment mieux

que la premiere fois.

12 *Août*. Dans ses premieres Remontrances la Cour des Aides de Bordeaux se défend contre les assertions avancées dans le préambule de l'Arrêt du Conseil du 12 Mars, où l'on fait entendre que son enrégistrement tendroit à diminuer considérablement les avantages que le Roi a voulu faire à la ville de Bordeaux pour le rétablissement de ses finances, à intervertir les arrangemens que S. M. a pris pour y parvenir, à laisser subsister des moyens de fraude qu'elle a eu intention de supprimer, enfin à entretenir des conflits de juridiction.

Son objet dans les secondes est de justifier les modifications qu'elle a cru devoir apposer aux Lettres patentes du 25 Novembre 1776, obrep-tices en partie, quoiqu'enregistrées au Parlement de Bordeaux le 17 Janvier suivant.

Lesdites modifications portent sur trois sortes d'objets : 1. Sur l'administration municipale, que la Cour des Aides ramene à ses regles essentielles : 2. Sur la fortune des Baux, qu'elle soustrait à des conditions onéreuses & abusives : 3. Sur les droits d'octrois, qu'elle restreint dans leurs légitimes bornes.

Deux principaux articles frappent dans ces Remontrances; savoir, une atteinte directe portée aux loix publiques de la municipalité de Bordeaux, suivant lesquelles les Jurats ne peuvent traiter des affaires importantes que dans une assemblée composée des Cours souveraines, de

ceux du Clergé, des Trésoriers de France, des Secrétaires du Roi, des anciens & principaux Avocats & Négocians; ce qu'on appelle l'assemblée de cent trente: ensuite un Octroi sur le sel consommé dans cette capitale, infraction manifeste à son privilège, qui rend le commerce du sel libre dans son intérieur.

Le résultat est de démontrer invinciblement qu'on ne sauroit renverser l'enregistrement de la Cour des Aides sans détruire en même tems des immunités précieuses aux Bordelois, sans les allarmer sur leurs subsistances, sans soumettre des branches de commerce, ou nécessaires ou privilégiées, à d'injustes exactions, sans violer les regles essentielles de l'administration municipale.

12 Août 1777. Non content de son triomphe à la Comédie Italienne dans la piece des *Trois Fermiers*, le Sr. Monvel en brigue un sur un plus beau théâtre. On annonce de lui pour demain aux François l'*Amant bourru*, comédie en trois actes & en vers. Le sujet est tiré d'un roman de Madame Riccoboni, qui a paru il y a quelque tems, appelé *la Marquise de Sancerre*.

12 Août. Il paroît que cette fois-ci l'Académie Françoisse s'est piquée de faire preuve d'impartialité, en accordant le prix d'éloquence. C'est un certain abbé Remi qui doit l'avoir, & l'on ne lui connoît aucune intrigue, aucune liaison avec aucun parti. C'est un homme simple & incapable d'avoir manœuvré ou opéré quelque séduction en sa faveur. Il faut se rappeler

que le sujet étoit l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital*. Cet abbé Remi est d'une Loge de Francs-maçons, intitulée *les neuf sœurs*, où il y a beaucoup de gens de Lettres. M. de la Lande en est le Vénérable, &, dans une dernière fête, depuis que la nouvelle de la gloire de ce candidat est certaine, ce Savant l'a couronné d'avance de lauriers en présence des Freres, qui ont applaudi à son triomphe. On assure que son discours est d'une si grande beauté, que dès qu'il fut lu les juges déterminèrent qu'il méritoit la victoire, & crurent qu'il ne s'en trouveroit pas un second de la même force.

* 13 Août 1777. Depuis longtems on a parlé de la longue contestation élevée entre l'Archevêque de Lyon & son Chapitre, dans laquelle le Prélat a déjà triomphé plusieurs fois. Ce Chapitre Primitif tout récemment a répandu un Mémoire de plus de 400 pages in-4°. en Réponse au Mémoire des Syndics du Clergé de Lyon & à la dissertation qui y est jointe. Malgré ce volumineux écrit, les chanoines, dont plusieurs s'étoient détachés, ont encore succombé.

* 14 Août 1777. Le Docteur Préval, avant le jugement de son procès contre la Faculté, qui a eu lieu avant-hier, avoit présenté une Requête à MM. de Grand' Chambre, par laquelle il demandoit de très gros dommages & intérêts. M. l'Avocat général Seguier a rendu des conclusions qui ne lui étoient par défavorables: mais Messieurs, après avoir été une heure & demie

aux opinions, ont donné gain de cause entièrement à la Faculté, les décrets d'expulsion confirmés & Préval condamné à tous les dépens, &c.

15 Août 1777. *L'Amant bourru* a eu le plus grand succès. C'est un caractère tout-à-fait hors de vraisemblance, mais au moins bien soutenu dans son absurdité. C'est le seul saillant & quelquefois assez gai aux yeux du spectateur. Le Sr. Molé, qui l'a rendu, y a mis un jeu supérieur & l'a fait valoir infiniment. L'auteur, le Sr. Monvel, y a figuré, & l'accueil favorable du Public l'a tiré de l'embarras où il devoit être naturellement. La Reine, présente à ce spectacle, a singulièrement applaudi. A la fin de la piece, elle a eu la bonté d'attendre que Monvel parût pour recevoir les acclamations du Parterre qui le demandoit, & elle a témoigné sa satisfaction personnelle. On a demandé ensuite Molé, & dans un enthousiasme de joie & de reconnoissance qui fait tout passer, on n'a point trouvé mauvais qu'il ait publiquement embrassé son camarade avec lequel il étoit brouillé. Mais celui-ci ayant rendu l'accolade à l'autre Acteur qui étoit venu le chercher, on a jugé cela trop familier. Ces incidens ont eu lieu sous les yeux de S. M., qui a voulu voir finir ce délire général.

16 Août. Le morceau le plus curieux des Remontrances de la Cour des Aides de Bordeaux est celui où, relevant l'objet de la destination du nouvel impôt sur le sel, elle dit au Roi: „ V. M. fait qu'on élève à Bordeaux un théâtre aux frais
de

de la ville, mais elle ignore peut être, & nous devons le lui dire, que l'énorme dépense qu'il occasionne, effraie ses habitans: édifice d'un luxe scandaleux, & certainement disproportionné à l'étendue de la ville & aux facultés de ceux qui l'habitent; c'est-là qu'iront s'engloutir des millions; c'est-là, on ne nous désavouera pas, c'est-là la principale cause de l'épuisement des revenus de la ville de Bordeaux; & c'est-là que l'on eut versé une imposition prise sur la subsistance du pauvre! Et pourquoi, si les fonds communs sont épuisés, recourir à des impôts destructifs? Pourquoi ne pas remonter à la cause même du mal, suspendre pour quelque tems cette entreprise dévorante, mettre au moins plus de lenteur dans les travaux de sa construction?"

Cette entreprise doit être d'autant plus désagréable aux Magistrats, qu'elle a été formée du tems du Maréchal Duc de Richelieu, & qu'elle a occasionné dès le principe des querelles avec le Parlement.

16 Août 1777. Le Concert Spirituel, exécuté hier, a été très-brillant. La Signora Balconi, qu'on avoit déjà admirée cet hiver, a soutenu la réputation qu'elle s'étoit faite par un art infini dans son chant. Sa voix, sans être prodigieusement étendue, est d'une très belle qualité de son. Mais le Signor Savoy, premier Acteur de l'Opéra de Londres, qu'on ne connoissoit point à Paris, a fait encore plus de plaisir. Il a chanté deux fois: d'abord une Ariette

de Sacchini, *se cerca, se dice*, & ensuite un Rondeau du Signor Alessandri, & chaque fois on a répété *bis* avec des acclamations si unanimes qu'il a été obligé de se rendre aux vœux du public. Ce Castrate, outre la voix la plus parfaite, a beaucoup d'ame & d'expression. Dans son ariette, qu'on dit tirée de l'*Olympiade*, il y a de ces cris qu'on trouve dans *Alceste* & qui ont produit tant d'effet à l'Opéra; il les a poussés avec une énergie qui a percé tous les cœurs.

Une Dlle. Deschamps, jeune personne d'environ quinze ans, élève du Sr. Capron, a exécuté un concerto de violon, de manière à étonner les plus habiles virtuoses. Son jeu n'est pas fini, mais elle surmonte les plus grandes difficultés. Ce Spectacle croissant de merveille en merveille fait de plus en plus honneur au Sr. le Gros, Directeur actuel.

17 Août 1777. Depuis que le Signor Savoy a émerveillé tous ses auditeurs vendredi dernier, on ne s'entretient que de lui. Les François qui ont voyagé, se rappellent l'avoir vu à Rome, & racontent à cette occasion une anecdote qui l'a fait connoître presque autant que son organe admirable. Ce Castrate, assez bien de figure, avoit, suivant l'usage fréquent en Italie, enchanté une femme de la plus haute qualité, qui s'en servoit pour ses plaisirs secrets. L'amour-propre du chanteur l'engagea non-seulement à relever son bonheur, mais à en montrer des témoins muets qu'il portoit dans une tabatière.

Plus orgueilleux qu'un Argonaute revenu de la Conquête de la Toison d'Or, il étala si souvent cette superbe dépouille, que la Dame fut instruite de sa perfide indiscretion; elle s'en plaignit au Cardinal Préfet, & le Castrate eut ordre de sortir de Rome.

18 Août 1777. *Le Courier de l'Europe* a manqué l'ordinaire dernier, ce qui inquiète ses souscripteurs & partisans. L'abondance des matières qu'on y traite, lui procure nécessairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres Gazettes, d'autant que l'on s'y permet de fréquens écarts & une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs; mais aussi il en résulte une frayeur continuelle de le voir supprimé. Déjà plusieurs Numéros ont été arrêtés, & malgré l'excessive indulgence du Ministère à son égard, sans doute à raison de sa nature angloise, qui suppose une indépendance particulière, il est difficile que l'humeur ne s'en mêle pas à la fin, & qu'on ne proscrive irrévocablement cette feuille, au fond peu rare, fort bavarde & ayant tous les défauts du terroir. Les différens partis de ce pays-ci dans tous les genres seroient désolés de cet événement, qui les priveroit de ce réceptacle de leurs querelles & de leurs injures.

18 Août. On commencera aujourd'hui à aller voir le cabinet d'histoire naturelle de feu M. Geoffroy, apothicaire, de l'Académie Royale des Sciences, qui doit être mis en vente. On annonce surtout trois clous de charette convertis,

par la *transmutation*, en argent, l'un par la tête, l'autre par la pointe & le troisieme en totalité. On prétend que la portion de fer restante est attirable à l'aimant, propriété qui cesse lorsqu'on promene la pierre sur le clou & qu'elle parvient à la partie devenue argent.

On raconte que cette découverte a eu lieu dans le laboratoire de l'Académicien, en sa présence & en celle de nombre de Chymistes tous en garde contre l'auteur du prodige. Ce qui rend l'anecdote plus frappante, c'est la facilité de l'opération qui, au rapport des témoins, se fit par la seule immersion des clous dans une liqueur, dont étoit pourvu le Physicien & dont il ne donna point de connoissance. Voilà de quoi exercer le zele des investigateurs de la pierre philosophale & faire allumer bien des fourneaux. Il est étonnant qu'un fait aussi curieux n'ait pas occasionné plus de bruit dans le tems & ne soit pas consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Ensorte que les gens de l'art le révoquent fort en doute.

* 19 Août 1777. Quoique M. le Vacher de Charnois, le nouveau rédacteur du *Journal des théâtres*, se fût fait un devoir de ne point offenser les comédiens, dont il tenoit en quelque sorte sa mission; comme il n'a pû les louer tous à outrance, ainsi qu'ils l'auroient désiré; que d'ailleurs devant entrer dans la famille du Sr. Prévile, lui ayant plus spécialement l'obligation de son nouvel état, & trouvant plus de matiere à ses

éloges dans les talens de cet acteur & de sa femme, il revenoit plus souvent sur eux que sur les autres, il s'est élevé une jalousie si forte de la part du grand nombre de la troupe, contre ses camarades exaltés trop exclusivement à leur gré, que par égard même pour le Sr. Préville & sa moitié, le critique annonce qu'il quitte la plume & terminera sa carrière après la rédaction du 11^e. Numéro de son année. C'est ce qu'on voit dans une Lettre du 17 Août, où il n'ose s'expliquer ouvertement & détailler les anecdotes sues des gens de lettres, qui sont au fait des intrigues du tripot de la scène françoise. On ne fait quel sera le Journaliste assez hardi, ou assez bas, pour lui succéder.

20^e Août 1777. L'espece de Bureau de Législation Dramatique, établi depuis quelque tems & qui intéresse beaucoup les Gens de lettres, doit en effet son origine aux plaintes du Sr. de Beaumarchais. Les Comédiens crignant son persiflage & ses sarcasmes, ont eu recours aux Gentilshommes de la Chambre, & le Maréchal Duc de Duras qui est de service, ne redoutant pas moins le ridicule que cet Ecrivain distribue si bien & si libéralement, l'a exhorté à traiter de ses prétentions à l'amiable, à se concilier avec Messieurs les Auteurs ses confreres, auxquels on ne demandoit pas mieux que de rendre justice. Le Sr. de Beaumarchais est parti de-là pour inviter les plus célèbres au théâtre entre ces derniers à se rendre chez lui. Le plus grand

nombre a eu la bassesse de le faire. Alors s'établissant comme le Président de l'assemblée, après leur avoit rendu compte de son projet, il a demandé qu'on commençât par fixer ceux qu'on appelleroit aux assemblées, & il a été convenu que tous ceux jouissant de leurs entrées à la Comédie Françoisse seroient convoqués, sauf le Sr. Palissot, rejeté d'une voix unanime, comme un membre grangrené.

Comme le nombre des membres de ce Bureau est de 23 ou 24, on a formé un Comité des quatre déjà nommés, qui proposent aux assemblées générales les points à traiter & à discuter. Le tout est précédé d'un dîner frugal & modeste, que leur donne le Sr. de Beaumarchais. Ces Messieurs se réunissent ensuite autour d'un tapis verd, & pérore qui veut. Ils s'accordent à convenir que l'*Amphitryon* est toujours celui parlant le mieux & le plus longuement, ne disant pas toujours de bonnes choses au fond, mais tour-à-tour séduisant par sa facilité & ses tournures, imposant par sa hardiesse & son impudence.

Il est question de deux choses, ou d'un nouveau Règlement, ou de demander une seconde Troupe. Le premier moyen est le plus long, le plus difficile & vraisemblablement le plus inutile. Certains auteurs s'imaginent que le second remedieroit à tout. Malheureusement le reste n'est pas d'accord, & les comédiens ont eu l'adresse de se former un parti entre les opinans, qui s'oppose formellement à l'institution de la troupe

rivale. M. Dudoyer, le meilleur parleur après le Sr. de Beaumarchais, mais plus fort en raisonnemens, est à la tête de la cabale, & a établi dimanche dernier un schisme dont on craint les suites.

21 Août 1777. Le ridicule de M. Laus de Boissy, qui semblant mépriser l'état d'homme de lettres & de poète, affecte de dire & d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de M. Landrin de Rubel :

Damis ne fera pas des nôtres,
Il n'écrit que pour son plaisir ;
Et lorsque l'on veut réussir

Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

22 Août 1777. On trouve peu glorieuse pour le Maréchal de Biron la lettre même que M. le Garde des sceaux lui a adressée en consolation du jugement des Invalides cassé, quoique rendu sous sa Présidence. Personne n'ignore que ce n'est jamais que sur la forme qu'on casse au Conseil, mais qu'en même tems les juges devant s'astreindre aux formes, sont des prévaricateurs ou des ignorans, s'ils ne les observent, surtout étant avertis, comme l'ont été ceux dont il est question par les requêtes & mémoires des accusés. Cette Lettre est donc dérisoire, ou ridiculement imaginée.

22 Août. M. le Marquis de Montalembert, dont il a été si longtems & si longuement ques-

tion, cherche aujourd'hui à fixer l'attention du public d'une manière plus louable. On vend un ouvrage en trois volumes, ayant pour titre *Correspondance de M. le Marquis de Montalembert, étant employé par le Roi de France à l'Armée Suédoise, avec le Marquis d'Havrincourt, Ambassadeur de France à la cour de Suede, M. le Maréchal de Richelieu, les Ministres du Roi à Versailles, MM. les Généraux Suédois & autres, pendant les Campagnes de 1757, 58, 59, 60 & 61.* On ne peut gueres douter qu'il n'ait prêté les mains à cette impression. On ne fait pourquoy cependant ce livre ne se distribue que clandestinement à Paris. C'est un des plus mortellement ennuyeux qu'il soit possible de lire : rien de piquant, sauf une lettre du Roi de Prusse au Marquis d'Argens, où il s'explique fort librement sur notre Ministère, mris dont il s'étoit répandu des copies dans le tems. Au reste, ces matériaux remplis de détails militaires & politiques sont essentiels à conserver pour écrire l'histoire, & ce n'est que dans de pareilles vues qu'on en peut soutenir l'aridité.

* 22 Août 1777. La Reine & la famille Royale sont revenues une seconde fois à la piece du Sr. Monvel; ce qui a manifesté de plus en plus la faveur éclatante de la cour envers cet auteur.

* 23 Août 1777. On annonçoit depuis long-tems l'opéra *l'Olympiade* de M. de Sacchini; mais on trouve aujourd'hui cet ouvrage trop maigre pour le théâtre lyrique; on l'a renvoyé à la comédie

médie Italienne, ou plutôt les partisans du Chevalier Gluck ne veulent pas qu'il désempare de la scène, & l'on répète aujourd'hui *Armide*, mis en musique par cet Allemand.

* 24 Août 1777. En 1774 les Salpêtriers de Paris avoient répandu avec profusion une *requête* imprimée, au Roi, *très importante sur la fabrication des poudres & salpêtres*. Elle étoit dirigée surtout contre M. Micault de Courbeton, Commissaire général des poudres & salpêtres. On avoit été surpris que ce supérieur n'y répondît pas; il en donne la raison & prétend qu'il avoit été retenu par le feu Maréchal de Mui, alors Ministre de la guerre; rien ne l'arrête aujourd'hui, & il répand un Mémoire justificatif, où, après avoir établi la cause de la haine des salpêtriers de Paris, remontant jusqu'à 1755, il suit pied à pied leur requête & détruit leurs imputations, en prouvant qu'à la désobéissance ils ont ajouté l'outrage & la calomnie.

25 Août 1777. L'*Essai sur les Révolutions de la Musique en France*, est peut-être ce qu'on a écrit de plus raisonnable sur cette matière. On fait que la brochure est de M. Marmontel, & il paroît qu'il regne entre ce poëte & M. Gluck une antipathie qui s'y manifeste & a sans doute donné lieu aux violens sarcasmes lancés contre la production du premier. Il prétend que ce musicien, aujourd'hui l'idole de Paris, n'a eu aucun succès en Italie; que sa composition est tout-à-fait opposée au génie de la musique ita-

lienne. Il lui reproche une présomption intolérable ; il cite en preuve différentes de ses lettres, où il regarde successivement chacun de ses Opéra comme autant de chef-d'œuvres. On voit aussi qu'à son tour l'Allemand s'est égayé sur le compte de l'Académicien, & lui en veut de prôner Piccini. Ces anecdotes sont assez curieuses & ne font qu'ajouter du piquant à la dissertation, très-sage d'ailleurs & remplie d'excellentes vues.

26 Août 1777. Dimanche dernier les Italiens avoient mis sur leur affiche : *Par ordre*, ce qui annonçoit que la Reine devoit venir à ce spectacle. S. M. se proposoit d'aller ensuite au château des Tuilleries, entendre le concert qu'on y donnoit pour la fête du Roi, suivant l'usage antique. Enfin elle comptoit faire un tour au colysée avant de retourner à Versailles. En conséquence elle avoit fait expédier les vêpres & autres actes religieux de bonne heure ; mais le Roi ayant affecté de dire qu'il falloit être bien fol pour courir à Paris par le chaud qu'il faisoit, son auguste compagne a regardé ce propos comme une insinuation pour elle de ne point faire cette partie de plaisir. Elle comptoit s'en dédommager le lendemain.

On a dit que la Reine avoit arrêté avec les gens chargés de ses fêtes d'en donner au Roi au petit Trianon. Le jour d'une étoit pris pour le lendemain. Il étoit question des choses les plus agréables, surtout de surprises flatteuses pour

le Monarque : malheureusement le Roi en a eu vent ; il a sçu que la dépense de cette fête montoit à 80,000 livres : il a trouvé cela trop cher , surtout dans un moment où par économie il se privoit du voyage de Fontainebleau , & pour couper court à des galanteries dispendieuses , lorsque S. M. est venue elle-même le solliciter de se rendre au petit Trianon , il l'a refusée impitoyablement ; ce qui a sensiblement affligé la Reine. Le motif est si beau , si extraordinaire dans un Prince de cet âge , que la bouderie de S. M. ne durera sûrement pas , & qu'elle profitera de la leçon pour mettre plus d'épargne dans ses plaisirs.

27 Août 1777. Quoique le discours de M. l'Abbé Remi , couronné le jour de la Saint-Louis , contint déjà des vérités très fortes , des portraits satyriques aisés à reconnoître , des réflexions sur le gouvernement , d'une critique fort amère , & surtout des sarcasmes peu religieux contre le clergé , on parle d'un autre *Eloge du Chancelier de l'Hôpital* , beaucoup plus violent ; que l'auteur , exprès pour se ménager la liberté de tout dire , n'a point fait concourir , qui s'est envoyé furtivement à différentes portes , & dont on ne peut avoir d'exemplaires par l'attention de la police à les retirer.

28 Août 1777. On prétend que l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* qu'on a donné aux portes & qui fait si grand bruit , est de M. de Guibert. Il est certain qu'il ne doit s'attribuer qu'à un

homme en état de faire ces sacrifices pécuniaires & de braver les persécutions que lui peut occasionner son ouvrage.

28 *Août*. Par un Arrêt du Conseil du 17 Août, S. M. a établi une Commission uniquement occupée à trouver les moyens d'améliorer les hôpitaux de Paris. Elle est composée des sept Chefs de l'Administration du temporel de l'hôtel-Dieu, & en outre des Srs. d'Argouges & de Bernage, Conseillers d'Etat, du Sr. de la Miliere, Maître-des Requêtes, des Curés de Saint-Eustache, de Saint-Roch & de Sainte-Marguerite, du Sr. de Laffone, Directeur de la Société Royale de Médecine, & des Srs. d'Outremont & de Saint-Amant, administrateurs de l'hôpital général.

Le Roi invite les citoyens animés de l'amour du bien & qui se croiront quelques connoissances particulieres sur cette matiere, à les communiquer à la Commission. Elle veut qu'on lui nomme les auteurs des projets qui auront été adoptés ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes & sans doute les récompenser, suivant le rapport.

29 *Août* 1777. M. de Lorge, prenant la qualité de Peintre de la Reine, ayant mis son tableau allégorique sur la mort de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti en état d'être offert au public, commence à le faire voir dans son atelier aux Célestins; il annonce aussi d'autres ouvrages, & établit ainsi un autre Salon en

opposition du grand.

30 Août. Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui la première représentation de *Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, en deux actes & en prose, mêlée de vaudevilles. Cet ouvrage est de Mrs. d'Ussieux & Imbert de Clermont-Ferrand, & l'on doute qu'il ait beaucoup de succès. Le sujet est trop atroce pour pouvoir prêter à une plaisanterie heureuse.

31 Août. M. Allegrain, Sculpteur de l'Académie, n'ayant pu transporter au Sallon une Statue, son ouvrage, la montre chez lui & les curieux y courent en foule. C'est *Diane surprise au bain par Actéon*. Il seroit difficile de voir une figure mieux dessinée, d'un ciseau plus doux, plus moëlleux. Elle est prise dans le point où elle sort de l'eau, &, dans son embarras, cherche à soustraire au prophane tant de beautés. Mais tandis qu'elle les cache d'un côté, elle les decouvre de l'autre. Son attitude est d'être un peu courbée, ce qui rapproche cette figure, au dessus de la stature de nos femmes, c'est-à-dire de cinq pieds dix pouces de haut, des proportions ordinaires. Il y a un art infini dans les développemens du corps. Quelques amateurs en trouvent les membres trop forts pour son sexe; mais une *Diane* ne doit pas avoir la délicatesse du corps de *Vénus*. La tête n'est pas moins séduisante que le reste, & c'est le défaut qu'on reproche à l'auteur. On trouve que c'est un contre-sens dans le moment de l'action

qu'il annonce, puisque l'expression, loin d'être celle d'une femme coquette jouant la surprise, dont elle n'est pas fâchée intérieurement, devroit être celle d'une Déesse pudique, indignée de se voir en proie aux regards sacrilèges d'un mortel.

1 *Septembre* 1777. M. Necker, par une adresse bien propre à lui concilier les suffrages des bons citoyens, entremêle autant qu'il peut des vœux & des actes de bienfaisance à ses projets économiques. On a remarqué comment il avoit affecté de s'intéresser à l'amélioration des Hôpitaux par l'Arrêt du Conseil du 17 Août. Ce sont les prisons dont il s'occupe aujourd'hui. Sur les bénéfices qu'il compte faire en rectifiant l'administration de Domaines, il veut que l'entretien de ces lieux publics, autrefois à leur charge, y retourne en partie, & il consacre déjà une somme de 300,000 livres par an aux réparations, à l'entretien & à la purification de ces demeures pestilentielles.

* 1 *Septembre* 1777. Le livre des *Principes du gouvernement françois*, digne de quelque membre du Parlement Maupeou & qu'on avoit attribué à M. Goezmann, s'il eut été dans son style, est de M. Gin, ci-devant Avocat passé à ce tripot, & aujourd'hui membre du Grand Conseil.

2 *Septembre*. La *Gabrielle de Passy*, exécutée le samedi, avoit réussi quant au premier Acte, où il y a du sel & de la gaieté; les Vaudevilles surtout avoient plu; mais le second Acte

n'avoit pas été aussi bien reçu & le dénouement avoit paru plat, ignoble & dégoûtant. Les auteurs l'ont resserrée en un Acte, & prétendent que leur *Gabrielle de Passy* a été plus heureuse hier. En général, il n'y a rien d'assez merveilleux pour ramener le public au genre de la parodie, fort difficile lorsqu'on le veut porter au degré de perfection qu'il exige; sans quoi il tient trop de la farce & n'est bon qu'aux tréteaux de la foire.

3 Septembre 1777. L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture n'a point jugé à propos cette année de décerner de Prix dans aucun de ces deux Arts. Quant à celle d'Architecture, dont le sujet étoit un Château-d'eau, le grand Prix a été adjugé le premier de ce mois, d'une voix unanime, à M. Deseine, & le second à M. Gisors.

4 Septembre. Les Gens de lettres attendent avec impatience la lecture du *Panegyrique de Saint Louis*, prononcé le 25 Août dernier par M. l'Abbé d'Espagnac, en présence de Messieurs de l'Académie Française. Une anecdote particulière excite leur curiosité. On sait que M. l'Archevêque de Paris l'envoya chercher la veille, le pria de lui lire son discours, sous prétexte de prévenir différens écarts où il auroit pu donner à l'exemple de plusieurs orateurs qui depuis quelque tems sembloient s'être ligués pour avancer des paradoxes très-irreligieux en chaire, & rendre tout profane un discours destiné à l'édi-

fication publique. Le jeune homme docile présenta son cahier au Prélat, qui le mutila étrangement. On prétend que la mémoire de M. l'Abbé d'Espagnac ne s'étant pas trouvée d'accord avec les corrections, il l'a débité à peu près tel qu'il l'avoit composé. On veut voir si à l'impression il aura conservé les morceaux châtrés par M. l'Archevêque.

M. l'Abbé d'Espagnac est celui qui a concouru, il y deux ans, pour le Prix de l'Académie en composant un Eloge du Maréchal de Catinat.

4 Septembre 1777. Les curieux vont admirer à Notre-Dame deux bénitiers de granite de France, qu'on y a posés le mois dernier. Ils sont d'un très beau profil, composés d'une grande jatte plate, couleur de petit-gris, de trois pieds deux pouces de diamètre, sur un fust de colonne verd avec ses base & socle quarrés, du même ton que les jattes. La dureté extraordinaire de cette matière se manifeste par la beauté du poli & la pureté de l'exécution, qui ont dû entraîner beaucoup de difficultés.

Ces ornemens précieux ont été donnés par le Roi, à l'instigation de Mr. Bertin, qui a déterminé Louis XVI à continuer envers l'Eglise de Paris les bienfaits dont Louis XV la combloit.

5 Septembre. La coëffure du sexe est devenue une chose si importante, qu'il faut absolument multiplier les artistes qui concourent à bâtir ces galans édifices. En conséquence, par une Déclaration donnée à Versailles le 18 Août & enrê-

gistrée en Parlement le 2 Septembre, six cens Coëffeurs de femmes sont agrégés à la communauté des Maîtres Barbiers-Perruquiers, mais toujours moyennant finance. Ils donneront 600 livres chacun. Il paroît qu'on laisse en outre subsister les Coëffeuses pour le peuple & la bourgeoisie, les fonctions des premiers étant surtout destinées aux têtes illustres & brillantes.

5 Septembre 1777. *Le Nazaréen, ou le Christianisme des Juifs, des Gentils & des Mahométans, traduit de l'Anglois de Jean Toland.* Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, qui fait bruit parmi nos théologiens & nos esprit-forts. On ne fait si c'est le signal d'une nouvelle inondation de brochures de cette espece, dont le cours s'étoit arrêté depuis quelques années. Celle-ci est fort obscure, fort savante & fort ennuyeuse.

5 Septembre. Dans le tableau allégorique de M. de Lorge sur la mort du Prince de Conti, il ne faut point chercher beaucoup d'invention. Le Prince est représenté sur son lit de parade: la France est à la gauche, qui gémit de la perte d'un tel soutien: une *Minerve* dans les airs la rassure, & un Génie tenant d'une main un flambeau éteint & renversé, en présente un second plus brillant & plus durable. Il annonce par-là que S. A. Sérénissime ne quitte sa dépouille mortelle que pour se revêtir de l'immortalité. Il faut convenir que cette composition n'est ni ingénieuse ni nouvelle. Du reste, la figure principale est bien & ressemblante, malgré le défaut

de vie & l'état de dessèchement après une longue maladie de langueur. *Minerve* n'a ni vigueur ni noblesse; la *France* est une très-belle femme, trop jeune: un Garde ou Serviteur du Prince, au pied de son lit, abîmé dans sa douleur & se cachant le visage de ses deux mains, est la figure qui caractérise mieux le Peintre. Elle est fièrement dessinée, mais forme un contresens, en ce que ce personnage, le moins intéressant, attire cependant le plus l'attention par son attitude & son désespoir. Du reste, un beau coloris, des étoffes riches, un accessoire brillant, sont les parties dominantes de l'ouvrage.

* 5 Septembre 1777. La parodie de *Gabrielle de Vergy* va assez bien en effet, depuis qu'on l'a réduite en un acte: on en trouve la partie critique juste, mais non rendue avec la délicatesse convenable.

6 Septembre 1777. On voit dans l'atelier de M. de Lorge, outre le tableau allégorique sur la mort du Prince de Conti, plusieurs tableaux de sa composition, qui annoncent, qui caractérisent son vrai genre. Ils représentent des animaux, des fruits, des fleurs. Il y en a surtout un d'instrumens & de trophées militaires, qui est son chef-d'œuvre. On ne peut rien trouver de plus parfait pour la vérité de la ressemblance, la fidélité des détails, le brillant du coloris. On en conclut assez naturellement que son talent est de peindre la nature morte & même des portraits, sans s'élever jusqu'à l'histoire.

6 Septembre. On étoit fort empressé de savoir quel étoit l'auteur des *Analecetes*. On les a pendant quelques jours attribués à Me. de la Croix, qui s'en défend, & publie dans le *Journal de Paris* une Lettre, où il déclare respecter trop les infortunes de son ancien confrere, pour s'acharner après lui & le poursuivre jusques par de-là les mers. On assure aujourd'hui qu'elles sont de l'Abbé Morellet. En ce cas, c'est une grande gaucherie de sa part de s'exposer à perdre la supériorité qu'il avoit acquise sur cet adversaire, par sa *Theorie du Paradoxe*.

6 Septembre 1777. Tous les partisans du Chevalier Gluck se sont rendus hier à une premiere répétition générale d'*Armide* pour la musique, & quoique cet Opéra fût dénué de décorations, de danses & de tout l'accessoire qui le rend si magnifique & si délicieux, ils en ont été émerveillés. Le musicien a suivi exactement la distribution & les paroles du poëme de Quinault. M. le Duc de Chartres s'y est montré & l'on a beaucoup applaudi au rétablissement de son Altesse.

6 Septembre. M. Greuze, qui n'expose plus depuis longtems au Sallon, en a aussi ouvert un chez lui, & il admet le public qui veut s'y présenter. On y voit surtout le portrait de M. Francklin. On juge aisément que ce personnage a échauffé sa verve : il est difficile de trouver une tête mieux caractérisée. On y remarque la bonté heureusement alliée à la fierté, & l'amour de l'humanité y respire avec la haine de la tyrannie.

6 *Septembre* 1777. Une partie du pont de Tours s'est écroulée, & l'on a tout lieu de craindre que ce qui en reste n'ait le même sort. C'est le troisieme bâti à grands frais par encaissement, & malgré toutes les précautions prises pour en assurer la solidité, on n'a pu encore réussir à en fixer aucun.

7 *Septembre*. Le problème sur le sexe du Chevalier d'Eon, de retour ici, continue en cette capitale, & il y a déjà de gros paris à cet égard. Il s'est éclipsé un moment pour aller à Tomerre, sa patrie; mais il transpire que bientôt il reviendra pour être présenté à la cour en femme, & qu'il conservera ce costume avec la croix de St. Louis. On fait qu'on lui garnit à cet effet deux robes chez la Dlle. Bertin, la marchande de modes de la Reine, & qu'il a déjà soupé chez cette ouvrière une fois habillé en homme & l'autre vêtu en femme; sorte d'accoutrement dans lequel il a fort mauvaise grace. Quoi qu'il en soit, tout concourt à confirmer que son vrai sexe est le féminin.

7 *Septembre* 1777. La fête que la Reine devoit donner au Roi le jour de la St. Louis, n'ayant pu avoir lieu, comme on l'a dit, a été renvoyée à un tems plus opportun. S. M. a fait déterminer le Roi à l'agréer, & ce Monarque, toujours disposé à se prêter aux plaisirs de son auguste compagne, s'est enfin rendu au petit Trianon mercredi. Rien de si délicieux, & il paroît que ce retard n'a servi qu'à la rendre

un peu plus chere, car on l'évalue encore plus haut qu'on ne l'avoit fait.

* 7 Septembre 1777. M. le Camus de Neville, toujours occupé des divers moyens de mettre des entraves au commerce de la Librairie étrangere, qui fait grand tort à celle de France, a imaginé de créer des Inspecteurs en cette partie, qui auront chacun un département & embrasseront toute la France. Ils deviendront responsables de la contrebande & des contrefactions, qui auront lieu dans leur arrondissement respectif. Pour subvenir aux frais de cette création, il a arrêté de faire payer un droit de réception à tous les Libraires. Ce droit, qui sera de 1000 écus pour les grandes villes, se partagera en trois parts: un tiers pour la communauté, un tiers pour ses bureaux montés aujourd'hui supérieurement en finances, & un tiers applicable aux nouveaux officiers, sur lequel on fixera leurs appointemens.

8 Septembre. M. le Chevalier de Berainville, frere de la Loge de Thalie, a terminé sa gravure concernant la délivrance des Franc-maçons de Naples par la protection de l'auguste Reine de ce Royaume. Elle commence à paroître & est dédiée à S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, Grand-Maître de toutes les Loges de France. On lit autour pour légende: *Votum unum per orbem.* Et au bas: *Carolina Regina fratrum Neapolitanorum frangit vincula.* En voici l'explication intéressante.

La *Vertu* maçonnique, chargée de chaînes, est traînée par l'*Imposture* dans les horreurs du cachot. La *Vérité* lève le voile qui cachoit aux yeux des prophanes le Temple érigé par les *Maçons* à la gloire & au bonheur de l'*Humanité*.

L'auguste *Caroline*, *Minerve* de nos jours, conduite par la *Bienfaisance*, sa compagne inséparable, vient au secours de l'innocente victime..... L'*Imposture* frémit, son masque tombe, & la perte de sa proie met le comble à ses fureurs. L'auteur y a joint ce quatrain simple & historique :

Au fond d'un noir cachot, sans espoir, sans appui,
La timide Vertu que l'Imposture immole,
Voit en *Caroline* aujourd'hui,
Et son salut & son appui.

Aux deux colonnes du Temple d'une part est écrit *Justitia*, & de l'autre *Beneficentia*. Tous les Freres s'empressent de se pourvoir de cette allégorie, & l'on ne doute pas que cet heureux essai ne procure au Chevalier de *Berainville* la dignité de médailliste, chargé des devises & inscriptions de l'Ordre.

* 9 Septembre 1777. Le chef-d'œuvre qu'on voit chez M. Greuze & qui à vrai dire l'emporte sur tout le Sallon, c'est sa *Malédiction Paternelle*. L'auteur suppose qu'un jeune homme libertin a passé la nuit avec un recruteur, qu'il rentre chez son pere à dessein d'en tirer de l'argent, ou de s'enrôler, s'il ne lui en donne pas :

ce vieillard s'indigne des menaces du vaurien, il entre dans une colere horrible, & ce sentiment prévalant sur celui de sa douleur, il se souleve, les cheveux hérissés, le corps tremblant; de ses mains étendues & desséchées il repousse l'ingrat, & de sa bouche entr'ouverte semble le maudire. Celui-ci frappé comme d'un coup de foudre, malgré la fureur qui le possédoit dans le moment même & qui est indiquée par le poing qu'il ferme encore avec rage, est arrêté dans sa fuite. Sa mere se met à son passage, & l'expression de la tendresse foible de celle-ci contraste à merveille avec l'autorité imposante de son mari. On voit sur cette figure un reste de fraîcheur & de beauté, altérées par les ans & flétries par les chagrins que lui a donnés ce fils qu'elle a gâté. Quatre enfans répandus dans cette scene jouent des rôles différens, proportionnés à leur sexe, à leur âge & à leur caractere. L'une des sœurs cherche à appaiser par ses prieres & par ses larmes le pere irrité; une autre plus raisonnable suit son frere, l'exhorte au repentir & à prévenir les malheurs qui vont fondre sur lui; un petit garçon tient le fuyard par la basque de son habit & ne pouvant encore démêler la cause de tout ce tapage, dans sa frayeur s'attache à ce qu'il peut; un dernier, moins vif, est plongé dans la tristesse &, comme atterré par ce spectacle, il regarde son pere & cherche à deviner le sujet de son état violent; enfin un huitieme personnage termine ce chef-

d'œuvre de composition, c'est le recruteur, qu'on voit à l'écart, qui rit de ce qui se passe & attend sa proie avec impatience.

Rien de mieux senti que cette peinture, où tous les airs de tête variés expriment des passions différentes, & quelquefois plusieurs ensemble. Le spectateur partage tour à tour les divers sentimens de ce poëme intéressant, qui fait plus d'effet que le plus beau sermon. M. Greuze, qui compte traiter ainsi une suite de pareils sujets moraux, choisit toujours ses personnages dans un rang inférieur, parce que, sans doute, il espere y prêcher la vertu avec plus de succès, ou plutôt parce que sa maniere le rapproche plus de ce genre. En effet, son pinceau est terne, ses draperies mesquines; mais il entend à prodige la magie du clair-obscur.

10 Septembre 1777. M. le Duc de Chartres, actuellement Grand-Maître de toutes les Loges de France, est un Prince trop cher aux Franc-maçons pour qu'ils ne célèbrent pas sa convalescence. M. l'Abbé Cordier, frere très-ardent & très-zelé, a fait mettre le projet en délibération dans la Loge des *Neuf Sœurs*, & le vœu unanime ayant été pour son exécution, il a été arrêté que mercredi prochain 17 de ce mois il seroit chanté une messe & un *Te Deum* en musique dans l'église des Cordeliers, en actions de grâces de cet heureux événement. Il y a des billets d'invitation, une marche différente pour les femmes & pour les hommes, & l'on ne pour-
ra

ra entrer qu'avec des signes de reconnoissance.

11 *Septembre 1777.* Par un Arrêt du Conseil du 30 Août concernant la police du Colysée, il est débouté de toutes ses prétentions, soit pour ouvrir un Sallon de Peinture, Sculpture & Architecture, soit pour le rétablissement de la Loterie de la Sphere, soit pour des dommages & intérêts contre les intéressés dans la Salle des nouveaux Boulevards, & il lui est défendu d'ouvrir ou de donner aucune fête, représentation ou spectacle, sous quelque dénomination que ce soit, à moins qu'il n'ait préalablement obtenu l'autorisation du Lieutenant général de police : Ordre de remettre à M. Amelot, sous huitaine, les noms, les qualités & domiciles de tous ceux qui forment la Compagnie des Entrepreneurs & Propriétaires, ainsi que la désignation des portions d'intérêt appartenant à chacun dans ladite entreprise : à défaut de quoi il y sera pourvu par S. M. de la maniere & ainsi qu'elle avisera, même par l'interdiction du Colysée & la défense de l'ouvrir.

11 *Septembre 1777.* Le decret qui réunit les Antonins à l'Ordre de Malthe, auroit dû, après avoir été revêtu de Lettres patentes duement enregistrées dans les Cours, être fulminé par un Prélat ; mais le Clergé dans sa dernière assemblée, ayant pris des mesures pour empêcher cette réunion, aucun Evêque n'a voulu s'en charger. Il a été envoyé au Trésorier de la sainte chapelle, Ministre du second ordre dans la hiérar-

chie Ecclésiastique, sans territoire, comme sans titre, pour recevoir une telle mission, & l'on ne doute pas qu'il n'y ait une réclamation générale de la part du premier Ordre, lors de la première assemblée du Clergé.

* 12 Septembre 1777. Les Comédiens Italiens ont en effet agréé l'*Olympiade*; elle est actuellement à l'étude, & ils font un grand fond sur cet ouvrage.

13 Septembre. Il est décidément arrêté de paver le Bouvelard, & pour mettre la ville en état de faire cette dépense, il y a un Arrêt du Conseil qui lui permet d'abattre la porte Saint-Antoine, qui obstrue le passage dans ce carrefour d'une grande circulation, de combler les fossés, glaciés & contrescarpe jusques à la rue du Calvaire, pour y élever des maisons; & c'est sur le bénéfice de ces nouveaux bâtimens qu'elle doit trouver de quoi se dédommager. On gémait de cet arrangement qui, du boulevard, une des promenades les plus fréquentées de Paris, l'agrément du Marais & de tous les quartiers adjacens, ne va plus faire qu'une rue. Il est également question de couper les arbres, pour s'occuper, il est vrai, d'une nouvelle plantation; mais ce qui obligera de désertier ces lieux pendant un demi-siècle.

13 Septembre 1777. *Extrait d'une Lettre de Geneve, du 1er Septembre.* „ Nous avons été ces jours-ci chez le Philosophe de Ferney. Madame Denis, sa niece, nous a très bien accueil-

Qu
peuve
aux gr
eux.

lis, mais elle n'a pu nous promettre de nous procurer une conversation avec son oncle. Elle a cependant bien voulu lui faire dire que des Milords Anglois souhaiteroient le saluer. Il s'est excusé sur sa santé, à l'ordinaire, & nous avons été obligés de nous conformer à l'étiquette qu'il a établie depuis quelque tems, pour satisfaire notre curiosité, car son amour-propre est très flatté de l'empressement du public. Mais cependant il ne veut pas perdre son tems en visites oiseuses ou en pour-parlers qui l'ennuieroient. A une heure indiquée il sort de son cabinet d'étude, & passe par son salon pour se rendre à la promenade. C'est-là qu'on se tient sur son passage, comme sur celui d'un Souverain, pour le contempler un instant. Plusieurs carossées entrerent après nous; il se forma une haye, à travers de laquelle il s'avança en effer. Nous admirâmes son air droit & bien portant. Il avoit un habit, veste & culotte de velours ciselé & des bas blancs. Comme il savoit d'avance que des Milords avoient voulu le voir, il prit toute la compagnie pour Angloise, & il s'écria dans cette langue : *vous voyez un pauvre homme!* puis parlant à l'oreille d'un petit enfant, il lui dit : *vous serez quelque jour un Marlborough; pour moi, je ne suis qu'un chien de François.*

Quant aux valets & autres personnes qui ne peuvent entrer dans le Sallon, ils se tiennent aux grilles du jardin; il y fait quelque tour pour eux. On se le montre & l'on dit, *le voilà! le*

voilà! C'est très-plaisant.

14 Septembre 1777. Afin de dédommager M. Necker des tracasseries qu'il éprouve & des brocards de la malignité & de l'envie, un poète patriote lui a adressé les vers suivans :

On vous damne comme hérétique,
On vous damne bien autrement
Pour votre plan économique,
De zele immortel monument.
Mais ne perdez pas l'espérance,
Allez toujours à votre but :
En réformant notre Finance,
Pourroit-on manquer son salut
Quand on fait celui de la France?

14 Septembre 1777. *L'Observateur*, & non *l'Espion Anglois*, comme on l'avoit annoncé, fait un bruit du diable, sur parole, car on n'en connoît que très-peu d'exemplaires, que ne montrent guere ceux qui les ont; &, graces aux soins de M. le Garde des sceaux, la gent des colporteurs est presque anéantie. Comme on y trouve les portraits de toute la famille Royale, des Princes du sang & de beaucoup de Grands, l'ouvrage sera longtems clandestin.

15 Septembre. Un Comte de Limbourg-Styrum, se disant Comte d'Oberstein, est venu dans cette capitale, asyle de tous les intrigans, mettre à contribution la crédulité & la foiblesse de divers particuliers, assez dupes pour se laisser éblouir des titres pompeux qu'il s'est permis de prendre, de Comte, de Duc, de Prince, &c. Décoré de Cordons & Chef d'Ordres, il a trans-

mis une partie de ces honneurs à ceux dont il a cherché à captiver la confiance, pour s'en faire une ressource pécuniaire. M. le Marquis de Quincy a été une de ces ames foibles, qu'ont séduit l'importance & l'appareil de cette espèce de Souverain. Il a bientôt reconnu la fourberie & a cherché à revenir contre; ce qui n'étoit pas aisé. Il a fallu procéder judiciairement, en instance aujourd'hui au Châtelet. C'est ce qui a donné lieu à un Mémoire, où l'on trouve le récit des faits & gestes de ce Roitelet. On y fait connoître le caractère des gens affidés pour seconder ses prestiges, & l'on donne à rire aux dépens des escrocs composant la cour moderne de ce Souverain phantastique, tous revêtus de dignités relatives à celles qu'usurpe leur maître. On conçoit combien ce *Factum* pouvoit être plaisant, mais il manque de ce sel délicat, que peu d'orateurs du Barreau savent employer. Il est vraisemblable que M. de Quincy en fera pour sa mystification, c'est-à-dire pour une vingtaine de mille francs.

15 Septembre 1777. On parle beaucoup d'une Demoiselle Gavaudan, qui a débuté à l'Opéra dans celui de *Céphale & Procris*, où elle a fait le rôle de l'*Aurore* avec un grand succès. Bonne fortune pour ce spectacle, auquel elle attire beaucoup de monde.

15 Septembre. Quoique plusieurs Maîtres des requêtes, présens à la lecture de l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital* de l'Abbé Remi, eussent été

forcés d'applaudir au portrait satyrique , mais vrai , de cette espece de Magistrat. Révenus chez eux , ils n'en ont pas été moins mécontents , & les autres qui ont été à même de le connoître ensuite par l'impression , ont trouvé cette hardiesse très-indécente. Ils sollicitent depuis ce tems un Arrêt du Conseil qui supprime ce discours. Jusqu'à présent ils n'ont pu réussir. D'un autre côté , on a cherché à mettre en cause l'Abbé Riballier , le Syndic de la Faculté de Théologie , afin qu'il inculpât les deux Docteurs qui ont approuvé l'ouvrage & les dénonçât à son corps. Mais cet Abbé est las des tracasseries qu'il a eues déjà plusieurs fois avec l'Académie , & semble aujourd'hui très-pacifique , du moins à l'occasion de cette nouvelle querelle.

* 16 *Septembre* 1777. On vient d'établir à Milan un nouveau théâtre sur le nom de *Regio Ducale Teatro*. La Noblesse y est chargée , comme dans la plupart des villes d'Italie , de la direction des spectacles. Le premier soin a été de s'assurer des meilleurs maîtres de chapelle pour la composition des opéra & malgré la foule de grands musiciens qui existent en Italie , la *Nobile direzione* a fait écrire par son Secrétaire M. Carlo Cuccio une lettre très pressante au Chevalier Gluck , datée de Milan le 30 Août , dans laquelle on lui dit que voulant donner à l'ouverture du nouveau théâtre le plus grand éclat possible , déterminé par la célébrité & par

la réputation universelle dont il jouit, on se hâte de l'inviter à se rendre dans cette capitale, pour y composer l'*opéra sérieux* à exécuter dans l'automne de 1778, ou l'un des deux qu'on se propose de donner dans le carnaval de 1779. On ajoute, qu'on fait que les soins qu'il doit aux cours souveraines auxquelles il est attaché, lui permettent difficilement de s'éloigner; mais que ne lui demandant que très peu de tems, on conserve quelque espérance de le déterminer.

Comme le parti adverse de ce musicien est très-acharné contre lui, & qu'il pourroit affecter de révoquer en doute une invitation aussi injurieuse à tous les grands maîtres ultramontains, on fait voir l'original de l'Epître, déposé exprès au bureau du *Journal de Paris*. Malgré cela, les incrédules ne sont pas convaincus, & prétendent que, par une collusion misérable, on est convenu d'écrire cette lettre arrangée avec le Chevalier.

17 *Septembre* 1777. Le goût de la parodie semble renaître avec fureur : on a fait une d'*Ernelinde* & déjà plusieurs auteurs sont en concurrence pour celle de l'*Armide* du Chevalier Gluck, qui n'est pas encore jouée & ne le sera que la semaine prochaine au plutôt.

18 *Septembre*. Une question assez plaisante a été portée à la Police ces jours-ci. Une fille nommée *Rosalie*, se trouvant logée dans le même lieu qu'un jeune gars nouvellement débarqué, a jetté un dévolu sur lui. Elle a cherché

à jouir des prémices de ce rustre vigoureux ; mais celui-ci insensible à toutes les avances de la raccrocheuse y a résisté constamment. Alors elle a pris le parti d'exciter sa cupidité & de lui promettre un Louis pour une nuit. Cette perspective a ébloui le mânant plus que les charmes de sa conquête. Il a promis d'être le soir au rendez-vous : la Demoiselle a affecté de craindre qu'il ne tînt pas parole, & de peur qu'il ne se dégageât a voulu six francs de dédit, dont elle seroit nantie & qu'elle lui rendroit avec le Louis. Le gars, de bonne foi & de bonne volonté, a accepté la condition. Il a très bien rempli sa fonction, & sa maîtresse émerveillée le matin est convenue de la dette, mais elle a prétendu qu'il n'y avoit pas de bonnes noces sans lendemain & a désiré le revoir le soir. Comme il étoit encore en fond, il a trouvé doux d'avoir de l'argent & du plaisir en même tems, d'autant que la Demoiselle a promis de porter la somme jusques à dix écus, indépendamment du dédit de six francs à lui rendre. Enfin, après l'avoir bien sucé & mis sur les dents, continuant à exiger de nouveaux services, il s'est fâché, & ne pouvant obtenir le salaire qui lui revenoit ni même son propre argent, il est allé présenter un placet au Lieutenant de Police. Celui-ci l'a renvoyé au Commissaire, & ce Juge de paix trouvant que la contestation ne méritoit aucune réfutation sérieuse, s'est contenté, dans son rapport, de prétendre

prétendre que le cas étoit tout résolu par la fable de la Fontaine, intitulée: *le Loup & la Cigogne*, dont la moralité est dans la réponse même du premier, qui ayant un os dans la gorge, & ayant besoin du long col de la seconde pour en faire l'extraction, lui répond, lorsqu'elle exige une récompense, qu'elle est trop heureuse d'être sortie saine & sauve de sa gueule. Cette décision est regardée comme plus ingénieuse que juste.

19 Septembre 1777. On écrit de Bordeaux que Me. François de Neuf-château, ce jeune Avocat d'un mérite rare, obligé de quitter Paris, à raison des tracasseries avec son Ordre, après avoir cherché à se fixer en divers lieux, est invité de rester à Bordeaux & d'y suivre le palais. Il s'est concilié la bienveillance de M. Dupaty, l'un des Avocats généraux de ce Parlement, Magistrat connu par son patriotisme & par ses talens. Comme il aime beaucoup les Lettres, Me. François de Neuf-château a hasardé de lui envoyer le billet suivant, en madrigal, qui ne pouvoit être que bien reçu :

Je suis étranger dans Athene ;
D'un œil contemplateur j'admire ses vaisseaux,
Ses superbes remparts, ses forts, ses arséniaux ;
Mais je voudrois voir Démosthene.

Il a vu le Démosthene de la Garonne, non moins empressé de voir le Cicéron de la Seine,

faisant de meilleurs vers que le Romain , s'il n'atteint pas à son éloquence.

20 *Septembre*. Suivant les dernières Lettres reçues de la Martinique, non-seulement le million promis depuis plusieurs années à celui qui fourniroit un moyen sûr de détruire les fourmis dans cette colonie, n'a produit que des efforts impuissans, mais cet insecte s'y multiplie de la façon la plus allarmante. Il fait également tort & aux productions & à la population, en faisant périr les enfans des Nègres, que ceux-ci sont obligés d'abandonner pendant leur travail & dont il remplit le nez, les oreilles, les yeux & ronge ces membres délicats.

Il y a apparence que les ravages d'un si cruel & si indestructible fléau, exposés à M. de Sartine par l'Intendant de cette Isle, depuis son retour en France, n'ont pas peu contribué à déterminer ce Ministre à favoriser le nouveau projet de Colonie dans la partie de la Guiane, afin de ménager ainsi une ressource aux habitans de la Martinique, obligés d'abandonner leur Isle, si l'on reste encore longtems à remédier au mal qui ne peut que s'accroître.

21 *Septembre 1777*. La direction de l'Opéra est encore à la veille d'éprouver un autre changement. Une nouvelle Compagnie, sous le nom d'un Sr. de Vismes, Sous-Directeur des Fermes, dépose à la ville 500,000 Livres, dont celle-ci fait la rente. Elle y joint 80,000 Livres, par an, pour être déchargée de tout. On prétend,

suivant l'usage, que ces Messieurs ont les meilleures intentions: mais ont-ils le génie nécessaire pour les remplir? Il sera toujours bien extraordinaire qu'un pareil spectacle, bien loin d'être utile à la ville, lui soit à charge!

22 Septembre 1777. Samedi, après la répétition d'*Armide*, on a exécuté chez Mlle. Guimard, sur son théâtre de la chaussée d'Antin, une parodie d'*Ernelinde* du Sr. Despréaux, danseur de l'Opéra, qui a singulièrement réjoui toute l'assemblée. Elle étoit composée des plus grands Seigneurs, de plusieurs Princes du sang & des filles les plus célèbres par leurs talens ou par leur opulence.

22 Septembre. Les filoux de ce pays-ci sont sans cesse occupés à imaginer quelque tour nouveau pour attraper les particuliers. Un homme bien mis, ayant canne à pomme d'or, sortoit ces jours derniers de la comédie Française par le jardin des Tuilleries; il jouoit avec ce soutien qu'il tenoit derrière son dos. Quelqu'un vint le lui arracher avec violence: il se retourne; l'homme ne s'enfuit pas, lui fait mille excuses, lui dit que l'obscurité l'a trompé; qu'il le prenoit pour un de ses amis qu'il vouloit surprendre: il lui remet en même tems sa canne. Le propriétaire va dans une maison où il conte son aventure. Quelqu'un plus soupçonneux lui demande s'il a bien examiné son meuble? Il avoue que non, & reconnoît à l'instant qu'on lui a substitué un mauvais jet garni de cuivre.

22 *Septembre*. C'est pour demain qu'est affichée *Armide*. On continue à en suivre les répétitions avec fureur. Cependant le parti des Lullistes se réveille & prétend que le Chevalier Gluck n'approche pas en quantité d'endroits du chant noble, des beautés simples du récitatif de l'ancien opéra, & que le nouveau surtout est dénué des airs gais & agréables dont l'autre fourmilloit.

24 *Septembre 1777*. Si les filoux sont industrieux à imaginer continuellement des moyens d'exercer utilement leur art, on cherche d'un autre côté à faire des découvertes pour s'en garantir. On vante beaucoup le talent d'un maître ferrurier, qui fabrique des serrures de manière à ne pouvoir appercevoir la forme des clefs; au moyen de quoi il élude toute l'adresse des rosignols ou crochets. Son invention a été approuvée de l'Académie des Sciences, & il en a donné le secret au Lieutenant général de Police. Cet habile artiste se nomme *Georget*.

* 24 *Septembre 1777*. M. Laujon, Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Condé, est un poëte assez agréable, obligé par sa place de consacrer spécialement ses talens aux amusemens de son Altesse & de sa cour. Il y a quelques années qu'à Chantilly, où l'on représentait la Comédie, Madame la Duchesse de Bourbon & autres Dames de sa cour, aimant à jouer les rôles de soubrette, demanderent à M. Laujon de leur faire une piece, où il y eût

beaucoup de pareils rôles ; il en composa une en conséquence & y inséra cinq Suivantes. Cet ouvrage ayant plu à la société illustre de Chantilly, l'Auteur s'est hasardé à le livrer au public & à la comédie françoise. La piece, en cinq actes & en prose, doit s'exécuter aujourd'hui sous le titre des *Seubrettes*.

25 Septembre. Au gré des partisans du Chevalier Gluck on ne peut asseoir encore aucun jugement sur son *Armide*. Outre que les ouvrages de ce grand maître célèbre exigent pour plaire une grande habitude & une longue discussion, c'est que celui-là a été très-mal exécuté. Quant aux adversaires, ils prétendent que ce raisonnement, peut-être bon dans d'autres cas, ne vaut rien ici, où ayant sans cesse un objet de comparaison ils ne pourront jamais goûter le second musicien. Ils lui reprochent même d'avoir fait souvent des contresens & de n'avoir pas conformé sa mélodie au charme des paroles. Ils assurent que sans la présence de la Reine, cela ne se feroit pas passé ainsi & qu'ils auroient demandé à grands cris la musique de Lully. On attend avec beaucoup d'impatience la seconde représentation de vendredi, pour voir ce qui résultera de ces débats, & d'ici à quelques jours on ne peut décider du sort de cette production. Dans tous les cas, il faut toujours savoir gré au musicien d'avoir respecté le chef-d'œuvre de Quinault, de l'avoir rendu dans son entier, sans y rien supprimer, ainsi qu'on avoit fait à la

dernière reprise de cet opéra en 1764.

* 25 Septembre 1777. La comédie des *Soubrettes*, non-seulement n'a eu aucun succès hier, mais il est presque impossible d'en voir une plus mauvaise. Dès le premier acte le public a manifesté son ennui, qui s'est soutenu constamment jusqu'au bout, & l'on n'a applaudi qu'à certains endroits, prêtant des allusions malignes à l'état de la pièce, comme, *quel diable de galimatias! quel barbouillage! quand cela finira-t-il?* Ces exclamations ont occasionné des battemens de mains à tout rompre. Non-seulement l'intrigue est basse, misérable, mais le dialogue ne contient aucun sel, aucune faillie, & c'est sans doute une tentative inconcevable d'avoir osé échaffauder une pièce en cinq actes sur des commérages & tracasseries de domestiques.

26 Septembre 1777. Il est arrêté que le Clergé ni les Maîtres des Requêtes n'auront satisfaction du discours de l'Abbé Remi; mais M. le Garde des Sceaux paroît disposé à faire valoir leurs plaintes pour mettre désormais plus d'entraves aux concurrens & exciter la vigilance des Docteurs chargés de l'examen de ces sortes de discours Académiques, de façon qu'il ne s'y glisse rien de trop hardi ou de trop satyrique.

Le discours donné aux portes est assez généralement reconnu pour être de M. de Guibert, ce jeune militaire déjà renommé dans la carrière des Lettres par des productions distinguées. La cupidité a trouvé le secret de multiplier son der-

nier ouvrage & il se vend clandestinement. Il a pour épigraphe: *ce n'est point aux Esclaves à louer les grands Hommes.* Un seul endroit cité de l'écrit fera juger des raisons de sa clandestinité. C'est à l'occasion de la guerre que l'Hôpital fit déclarer dans le Conseil contre Elisabeth, plus par politique que par goût pour un genre de crise qui n'alloit ni à son caractère ni à sa dignité. L'auteur prétend que ses vues étoient en cela celles d'un homme de génie, d'un excellent patriote, d'un philosophe prévoyant; qu'il faut quelquefois acheter par cet état violent un repos plus sûr ou une existence plus avantageuse pour les générations suivantes. Il ajoute en réfléchissant sur les circonstances d'aujourd'hui:

„ Telles ne sont pas assurément les spécula-
 „ tions de nos Ministres actuels; ils voient pa-
 „ tiemment la Nation humiliée sous le poids
 „ de ses anciennes injures. Ils ne comptent
 „ pour rien l'énergie à redonner à nos esprits,
 „ & l'honneur à rendre à nos armes. Le Havre
 „ n'est point aux Anglois comme du tems de
 „ l'Hôpital; mais *Dunkerque* est pour nous un
 „ monument de honte bien plus grand. Un Dé-
 „ puté de cette fiere Nation y commande en
 „ Républicain. Semblable à cet Ambassadeur
 „ Romain qui traçoit un cercle sur le sable au-
 „ tour d'Antiochus, en lui disant ces paroles
 „ terribles: *vous ne sortirez pas de ce cercle que*
 „ *vous ne m'ayez répondu;* tous les jours il nous
 „ dit: *vous n'élèverez pas une pierre sur cette pier-*

„ *re, ou nous vous en punirons. O l'Hôpital!*
 „ *l'Hôpital! tu étois Magistrat & Philosophe, &*
 „ *tu aurois soulevé toutes les forces du royaume*
 „ *contre cet intolérable affront. C'est de-*
 „ *vant tes mânes que je dénonce ces Ministres*
 „ *coupables! Ils se disent pacifiques & ils ne*
 „ *sont que foibles. Ce n'est point la paix qu'ils*
 „ *veulent conserver, ce sont les places qu'ils*
 „ *occupent. Ils sentent que leur activité ne*
 „ *suffiroit pas à des mouvemens plus vifs, &*
 „ *que le choc des grandes occasions briserait*
 „ *leur caractère.....*”

27 Septembre 1777. On voit au Salon une gravure, représentant M. l'Abbé Terrai. On a fait à cette occasion un distique en forme de dialogue entre deux amateurs, dont l'un témoigne sa surprise de voir ce personnage transmis à la postérité, à quoi le second réplique. Le voici:

Le premier interlocuteur.

Quoi, ce monstre gravé! cet infame! ce traître!

Le second.

Cartouche l'est: Terrai doit l'être.

On a recueilli aussi deux vers produits par un sentiment différent. M. Guichard, en voyant chez M. Allegrain la statue de *Diane surprise au bain par Actéon*, dont on a parlé, a écrit au bas:

Sous ce marbre imposteur, toi que Diane attire,
 Crains le sort d'Actéon, tu vois qu'elle respire,

Cette *Diane* doit être placée à *Luciennes*, chez Madame la Comtesse Dubarri.

27 *Septembre*. Le feu a pris à la foire *St. Ovide*, la nuit du lundi au mardi, & comme tout dans cette construction est fort combustible, en très-peu de minutes un quartier entier, composé de vingt-sept boutiques, a été brûlé. On évalue ce dommage à 300,000 livres.

Audinot, Nicolet & autres Jeux de la foire, ont donné plusieurs représentations au profit des incendiés. Cet accident est d'autant plus malheureux pour ceux qui en ont été victimes, que l'on annonçoit que cette foire alloit être supprimée & avoit lieu pour la dernière fois.

27 *Septembre* 1777. Depuis longtems on cherche les moyens d'appliquer l'Electricité à la cure de certaines maladies du corps humain. Les essais faits à cet égard n'ont pas encore eu beaucoup de succès. On en tente aujourd'hui un nouveau sur un homme qui a perdu la vue. On assure qu'après une douzaine de ces frictions ignées il commence à voir les objets, mais à l'envers : on continue & l'on espere que son état s'améliorera de plus en plus.

* 27 *Septembre* 1777. M. Laujon avoit eu quelque velléité de reproduire sa piece sous le titre plus intéressant de l'*Inconséquent*, elle étoit même affichée de la sorte; mais on lui a fait sentir qu'en la présentant sous ce nouvel aspect il s'imposoit une obligation de plus, qu'il n'avoit certainement pas remplie.

28 Septembre. Outre le morceau contre les Ministres actuels, le plus direct, le plus fort & le plus repréhensible, mais perdant beaucoup de son effet dans la bouche de M. de Guibert, militaire, & à qui l'on peut répondre, *vous êtes Orfevre, Monsieur Joffe*, il y en plusieurs autres dans son *Eloge de l'Hôpital*, prêtant à des allusions malignes; il en est encore des directs contre l'Administration, le Parlement, l'Académie même, à qui l'auteur paroitroit renoncer par cet écart. Il veut que Richelieu ayant continuellement en vue de consolider & d'étendre le despotisme, dont il venoit de faire le principe du gouvernement françois, ait imaginé d'instituer cette Compagnie pour asservir le génie des gens de Lettres, qui y seroient introduits absolument sous la dépendance du Ministère, & même le génie des autres aspirans à cet honneur & obligés d'être fort circonspects pour ne pas se mettre dans le cas de l'exclusion.

Du reste, ce discours est écrit avec la force, l'énergie, la véhémence qu'exigeoit le projet de l'auteur. Il est quelquefois obscur & néologue; ce qu'il a de commun avec presque tous les ouvrages modernes: il n'y a pas une grande suite, cette liaison, cet enchaînement de plan & d'idées qui constituent les chefs-d'œuvres oratoires. Il est allongé en certaines parties, étranglé dans d'autres; mais malgré ces défauts il mérite d'être lu. Bien de gens le préfèrent à celui de l'abbé Remi. Les partisans de ce dernier ne sont pas

du même avis.

29 Septembre 1777. Outre le zèle des directeurs des spectacles forains à concourir au secours des incendiés, projet charitable dont on doit la première idée au Sr. Nicolet, le Corps de la Draperie & Mercerie, la Communauté des Marchandes de modes, divers particuliers, dont grand nombre n'ont pas même voulu être nommés, se sont empressés d'y contribuer, & la Police a exigé que les dix maisons de jeu autorisées à donner la Belle, consacreront chacune le profit d'un de leurs jours à cette bonne œuvre. Ensorte que les brûlés se trouveront vraisemblablement mieux qu'auparavant.

29 Septembre. La querelle s'échauffe entre les *Lullistes* & les *Gluckistes*. Le beau tems ayant attiré beaucoup de monde au Palais Royal le lendemain de la première représentation & jours suivans, il y eut de grands débats, & les premiers paroissent l'emporter & montrent beaucoup d'acharnement : le musicien a été conseillé, pour prévenir la conjuration de demander vendredi qu'on redonnât l'opéra ancien, de supplier la Reine de venir par sa présence intimider les cabales. S. M. a eu la bonté d'y condescendre & le coup a été paré. L'exécution s'est trouvée moins défectueuse, mais non encore admirable.

29 Septembre 1777. Les trois concurrens les plus accrédités pour la place vacante à l'Académie Française, sont Mrs. *le Mierre*, l'Abbé *Maurry* & *Chabanon*. Le premier a pour lui *Hypermnestre*.

& la *Vétusté*. Le second est fortement porté par le parti Encyclopédique & a une intrigue supérieure, en pareil cas, au plus grand mérite. Le troisième, excellent membre de l'Académie des Belles-Lettres, sans avoir de titres véritables, compte sur ses confreres, en grand nombre dans l'Académie Française, & d'ailleurs est fort répandu & a beaucoup de liaisons chez les gens de haut parage. M. de Chamfort est peut-être celui qui supplanteroit les trois autres, s'il pouvoit parvenir à faire jouer son *Mustapha* avant l'élection & s'il réussissoit. Les candidats ont le tems de se remuer & de dresser leurs batteries d'ici à la Saint-Martin.

29 *Septembre*. Le Colysée, frustré des ressources sur lesquelles il comptoit pour soutenir la curiosité du Public, est obligé de s'en tenir au spectacle trivial de ses feux d'artifice. Il a excité un Concours entre le Sr. Malo, son Artificier ordinaire & le Sr. Duperé, débutant & portant le défi au premier à raison d'un feu d'artifice appelé *Du Port*, que l'un a fait exécuter hier & l'autre fera exécuter aujourd'hui.

30 *Septembre*. On donne jeudi à la Comédie Italienne la premiere représentation de l'*Olympiade*, ou le *Triomphe de l'amitié*, drame héroïque en trois actes & en vers, mêlé d'ariettes, parodie de la musique du Sr. Sachini.

1 *Octobre* 1777. On rapporte un bon mot de la Reine, le jour où elle est allée au Salon, ne voyant point le Sr. Vernet entre les Artistes

qui lui faisoient leur cour, elle l'a fait appeller & lui a dit obligeamment : „ Monsieur Vernet, „ je vois que c'est vous qui faites la pluie & le „ beau tems ici. ” Il faut savoir que cet artiste est un peintre de Marines supérieur, dont les tableaux étoient en effet les plus remarquables du Sallon, entr'autres une *Tempête* & un *Calme*. Ses confreres jaloux ont cherché à étouffer cette faillie de la Reine, qui transpire aujourd'hui.

2 Octobre. La fermentation continue au sujet de l'*Armide* du Chevalier Gluck. Cependant la troisieme représentation, quoique la Reine n'y fût pas, s'est passée assez tranquillement. On y a remarqué encore des changemens & suppressions. Malgré cela les applaudissemens n'ont pas été excessifs, & les partisans même du Musicien s'en prennent aujourd'hui à Mlle. Rosalie, leur héroïne dans *Alceste*. Ils trouvent qu'elle n'y excelle pas comme dans celui-ci. Il résulte de ces divers avis que l'Allemand, admirable pour peindre la douleur, la fureur & toutes les grandes passions de cette espece, n'a pas le même talent pour la partie gracieuse, pour la mélodie, pour les airs de Ballet; & comme *Armide* est un opéra, plus rempli de tendresse & de volupté que d'autres sentimens, qu'il a eu tort de choisir ce sujet, surtout ayant été traité par un grand maître, dont le chant, facile, simple & noble, est encore dans la mémoire & dans la bouche de tous les défenseurs de notre musique.

2 Octobre 1777. Hier Mlle. Thenard a débuté

à la comédie françoise dans le rôle d'*Idamé* de l'*Orphelin de la Chine*. Cette élève du Sr. Préville avoit attiré un monde immense. C'est le second sujet pour le Tragique qu'il présente. La singularité n'a pas peu contribué à la curiosité générale. Mlle. Thenard n'est plus de la première jeunesse. Elle a une taille avantageuse, un bel organe, de l'intelligence; mais elle a peu de sensibilité; elle peche par un défaut d'entrailles, si nécessaire dans un pareil rôle. On comptoit sur le Sr. le Kain pour le rôle de *Gengis-kan*; il a été remplacé par le Sr. la Rive. Celui-ci étant venu annoncer qu'on donneroit samedi *Zaïre*, une voix s'est élevée du parterre, & a crié, *c'est bon, à condition que vous n'y jouerez pas*. A l'instant un murmure d'improbation de cette voix isolée s'est élevé, & les alguasils se sont mis en devoir d'arrêter le téméraire. Heureusement aucun délateur ne l'a dénoncé; la fermentation a paru s'appaiser, mais quand on a levé la toile pour jouer la petite pièce, tout le parterre a crié: *la Rive*, & n'a pas voulu laisser commencer qu'il ne fût venu. On l'a amené à moitié deshabillé & il a été applaudi excessivement; ce qui lui a prouvé le desir du Public de le dédommager de la mortification qu'il avoit reçue d'abord; genre de réparation qu'on n'est pas souvent dans le cas de faire aux comédiens.

3 Octobre 1777. De toutes les critiques qui ont paru sur le *Salon*, une petite pièce de vers

attribuée au Marquis de Villette est celle qui a eu le plus de succès. Il faudroit un commentaire pour en bien faire sentir les divers traits épi-grammatiques à ceux qui ne connoissent pas le local & les productions de cette année. Il y a pourtant assez de sel pour qu'elle puisse être goûtée généralement. La voici :

Il est au Louvre un galetas,
Où dans un calme solitaire
Les chauve-souris & les rats
Viennent tenir leur cour plénier.
C'est-là qu'Apollon sur leurs pas
Des beaux arts ouvrant la barrière
Tous les deux ans tient ses états
Et vient placer son sanctuaire.
C'est-là, par un luxe nouveau
Que l'art travestit la nature ;
Le ridicule est peint en beau,
Les bonnes mœurs sont en peinture,
Et les bourgeois en grands tableaux
Près d'Henri Quatre en mignature :
Chaque figure à contre-sens
Montre une autre ame que la sienne,
Saint Jérôme y ressemble au Temps,
Et Jupiter au vieux Sylène.
Ici la fille des Césars
Dans nos cœurs trouvant son empire,
Semble refuser aux beaux arts
Le plaisir de la produire ;
Tandis qu'un Commis ignoré,
Narcisse amoureux de lui-même,
Vient dans un beau cadre doré

Nous montrer son visage blême,
 Ici l'on voit des *ex voto*,
 Des Amours qui font des grimaces,
 Des Caillettes incognito,
 Des Laideurs qu'on appelle Graces,
 Des perruques par numero,
 Des polissons sous des cuirasses,
 Des inutiles de haut rang,
 Des imposteurs de bas mérite,
 Plus d'un Midas en marbre blanc,
 Plus d'un grand homme en terre cuite,
 Jeunes morveux bien vernissés,
 Vieux barbons à mine enfumée:
 Voilà les tableaux entassés
 Sous l'hangar de la Renommée;
 Et selon l'ordre & le bon sens
 Tout s'y trouve placé de sorte,
 Qu'on voit l'Abbé Terrai dedans
 Et que Sully reste à la porte.

3 Octobre 1777. Hier avant l'ouverture de
 l'*Olympiade*, le Sieur Michu est venu prévenir
 le public sur la nouveauté de ce spectacle &
 réclamer son indulgence. Il a dit que les comé-
 diens ne dissimuloient point que leur théâtre &
 le genre dans lequel leurs talens se sont exercés
 jusqu'à ce jour, étoient peu propres à rendre
 une piece d'un ton si élevé; mais que le desir
 de faire connoître l'ouvrage d'un musicien cé-
 lebre, dont les productions avoient déjà été fa-
 vorablement accueillies sur leur théâtre, l'avoit
 emporté sur toute autre considération.

Ce

Ce compliment trop long, rempli d'inconséquences, & ne faisant pas connoître l'anecdote la plus importante, par laquelle on nous auroit appris comment ce drame destiné à l'opéra avoit passé au théâtre Italien, a cependant été applaudi par le parterre toujours bénin.

Quant au Drame, on a trouvé que le parodiste, le Sr. Framery, avoit absolument gâté l'ouvrage de Métastase. La musique, au surplus, a eu beaucoup de succès. C'est le pendant de *la Colonie*. Le plus grand défaut de *l'Olympiade* est de contenir trop de richesses harmoniques; il en faudra élaguer une partie, & ce chef-d'œuvre n'en produira que plus d'effet.

* 3 Octobre 1777. Jusqu'ici la vigilance de M. le Garde des sceaux avoit empêché qu'on ne répandît dans cette capitale divers imprimés faits à Grenoble, tendant à faire connoître au public les étranges vexations éprouvées par le Parlement de cette ville, au sujet d'un Procureur-général, que le Chef de la justice veut le forcer de recevoir. Ils commencent à percer aujourd'hui & ne font point honneur à la conduite de M. de Miromesnil.

* 4 Octobre 1777. Les écarts de M. de Brunoi, tendant non-seulement à déranger sa fortune & à le ruiner absolument, mais à nuire à sa santé & à mettre sa tête en danger, sa famille a cru devoir venir à son secours malgré lui, & prendre des arrangemens pour lui conserver au moins l'existence. En conséquence, il se trouve au-

jourd'hui relégué par ordre suprême dans une grande & belle maison, où il jouira de tous les agrémens du physique de la vie. Deux anciens militaires ont bien voulu accepter l'emploi d'être ses commensaux & surveillans. Ils auront chacun mille écus d'appointemens; ils ne le quitteront pas, & ont dû commencer par écarter de leur pupille tous les gredins qui l'avoient entouré depuis qu'il jouit de sa liberté.

5 Octobre 1777. M. le Comte de Maurepas a toujours beaucoup aimé les ouvrages d'esprit, mais surtout les polissonneries. La vieillesse ne lui a point ôté ce goût-là, & les soucis du gouvernement lui rendent un tel plaisir encore plus nécessaire. C'est pour y contribuer que M. Amelot fait ramasser dans Paris toutes les chansons & autres opuscules de ce genre, que fait éclore la licence de nos auteurs: il y a même un petit bureau littéraire institué *ad hoc*, où les auteurs de ces facéties viennent les lire, & dont on fait un choix, sans qu'ils s'en doutent, pour amuser le Mentor du Roi.

5 Octobre. Les entrepreneurs du Colysée, contrariés dans toutes leurs entreprises pour le soutien de cet établissement, n'en sont pas moins industrieux à imaginer de nouveaux moyens de le maintenir: ils proposent aujourd'hui une souscription modique & bien capable d'amorcer. Elle est de 25 livres seulement: pour cette somme on entrera gratuitement en ce lieu l'année prochaine 1778, depuis le 30 Avril jusqu'au

17 Novembre ; ce qui embrasse un nombre d'environ soixante représentations. Le prix restera toujours fixé à trente sols pour les non-abonnés. Ils ont indiqué un homme public pour recevoir l'argent , & il doit le rendre au mois d'Avril , si le nombre des souscriptions désirées n'est pas complet. Il doit être de 400 ; ce qui feroit un capital de 100,000 livres. Ils prétendent qu'il seroit suffisant pour subvenir aux frais & à l'entretien de ce lieu , ainsi qu'à celui des fêtes & décorations.

6 Octobre 1777. Quelques changemens successifs qu'ait éprouvés & éprouve à chaque représentation l'*Armide* du Chevalier Gluck , les sensations du public impartial ne varient point & le résultat constant est que l'effet n'en est frappant qu'en deux endroits du premier acte & surtout dans un , où l'enthousiasme est général ; que les trois autres se reçoivent avec une froideur à peu près égale , & que l'on se réchauffe au cinquième , où il y a des beautés , quoiqu'inférieures à celles du commencement de l'opéra. De-là une guerre plus vive entre les deux partis. Comme M. Marmontel est à la tête des adversaires du musicien Allemand , c'est contre lui que sont spécialement dirigés les traits de la critique ; M. l'abbé Aubert se met sur les rangs & a adressé au Chevalier Gluck le madrigal suivant , épigrammatique contre l'académicien. Il faut savoir que dans son écrit sur la musique , il se sert souvent de l'expression *Période Musicale* , en parlant

du chant phrasé, dont manque souvent l'auteur d'*Alceste*.

Vers à M. le Chevalier Gluck.

J'ai vu ton *Armide* nouvelle,
Et j'ai senti l'effet de ses enchantemens;
La haine ne peut rien sur elle,
Dom Période & sa sequelle
Ne pourront rien sur ses amans.

* 6 Octobre 1777. On parle de sept piéces nouvelles, que les comédiens françois se proposent de jouer à Fontainebleau. Du reste, ils doivent remettre entre les piéces anciennes celles qui n'ont pas été représentées depuis long-tems, malgré un mérite réel. De ce nombre est *Atrée & Thyeste*. Cette tragédie, proscrire autrefois à raison de l'impression trop forte qu'elle produisoit sur la tête foible de nos femmes, n'est plus que de l'espece ordinaire, depuis qu'elles se sont familiarisées avec toutes les atrocités de la scene & surtout depuis *Gabrielle de Vergy*.

7 Octobre 1777. On ne peut que publier avec empressement un procédé particulier ou plutôt une opération hardie, par laquelle on vient d'accoucher une femme mal conformée, sans avoir eu recours aux deux seuls moyens barbares connus jusqu'alors dans les cas où l'enfant ne peut franchir les voies naturelles, même aidé des manœuvres usités; l'un, de massacrer de sang froid le nouvel être aux portes de la vie, pour l'arracher avec la plus grande violence, &

l'autre de recourir à l'opération césarienne, qui consiste à ouvrir le ventre sur le côté, pour en extraire le fœtus.

M. *Sigaud*, jeune médecin peu connu, d'un génie borné, au gré de ses confrères, est celui qui ait imaginé de substituer à ces deux opérations meurtrières la section de la symphise cartilagineuse des os pubis. Cette section d'une partie presque inerte, a eu le plus grand succès entre ses mains. La mère & l'enfant se portent au mieux & la Faculté a nommé deux commissaires pour suivre le traitement, pouvoir en dresser procès verbal & faire connoître au public un événement qui intéresse si fort l'humanité.

8 Octobre 1777. Quoique la Reine par son rang & par les graces de sa personne semble n'avoir besoin d'aucune décoration extérieure, elle n'en aime pas moins la parure excessive, comme c'est assez l'usage dans la jeunesse. Dernièrement à Choisy, où il y avoit spectacle, elle a vu une danseuse la tête ornée de plumes qui lui ont fait envie. L'actrice s'en étant aperçue, s'empressoit de s'en décoiffer en entier pour en faire hommage à S. M.; mais elle n'en a point voulu, elle a dit qu'elle la trouvoit trop bien, que ce seroit dommage & s'est contentée d'en prendre une. Les Catons de la cour ont trouvé indécente cette familiarité de S. M., que les Aristipes admirent, au contraire, comme un trait de bonté.

8 Octobre. Sous le Ministère de M. de Laverdy,

un plaisant, pour se moquer de lui, lui adressa anonymement un projet tendant à stationner des brouettes en différens quartiers de Paris, avec des sieges d'aisance pour soulager ceux qui se trouveroient tourmentés d'une colique pressante, & il en devoit résulter un petit impôt sur celui qui feroit dans le cas. Aujourd'hui, on a réalisé cette facétie dans le jardin des Tuilleries. Lorsque le Nôtre planta ce jardin sous Louis XIV, il traita la chose avec cette magnificence dont tous les ouvrages d'un tel Souverain portoient l'empreinte; il n'oublia point les besoins inséparables de l'humanité, même au lieu de ses plaisirs: il établit de vastes cabinets de verdure, regnant tout le long d'une terrasse, bien fournis, bien épais & propres à dérober au public & le spectacle & les inconvéniens de cette fonction. On vient de supprimer tous ces cabinets & d'établir mesquinement des commodités, comme dans la maison d'un particulier, où est forcé d'aller, le malheureux qui veut se débarrasser de son superflu, & il n'a cette faculté que moyennant une rétribution de deux sols: amende, au surplus, pour ceux qui feroient leurs déjections ailleurs. Cette invention rappelle l'Edit de Vespasien, qui avoit mis un impôt sur les urines.

* 9 Octobre 1777. On avoit d'abord imprimé les articles arrêtés toutes les Chambres assemblées des gens tenant la Cour de Parlement, Aides & Finances de Dauphiné, le 23 Mars 1776, pour fixer les objets des Remontrances

ordonnées le 20 du même mois. Ces articles sont au nombre de douze. Viennent ensuite ces Remontrances en date du 11 Mai 1776, roulant sur la forme & le fond des Lettres patentes des 8 Mars & 15 Avril précédens: enfin une Lettre au Roi, du 24 Juillet.

10 Octobre 1777. On voit encore chez M. Greuze le tableau d'une fille qui a cassé sa cruche, symbole expressif d'un bien plus précieux qu'elle a perdu. Des fleurs qu'elle tient dans son tablier, représentent non moins ingénieusement la légère & futile récompense qu'elle en a reçue. Sa figure est pleine de la douleur naïve que ce premier échec cause à toute jeune personne honnête. Quant au faire, il est supérieur; les chairs ont cette fermeté d'une villageoise robuste; les bras sont charnus & animés du sang qui y circule: ce tableau est merveilleusement empâté, & la santé, la fraîcheur respirent sur la physionomie de cette fille.

10 Octobre 1777. Le *Mustapha* de M. de Chamfort, doit être donné à Fontainebleau & tout de suite à Paris; ce qui confirme la prétention de cet auteur au fauteil Académique & son espoir de l'obtenir.

* 10 Octobre. On voit dans les Remontrances du Parlement de Grenoble que, peu après sa réintégration, le Sr. Vidaud, Procureur général, fut fait Conseiller-d'Etat; que le Sr. de Moydieu, qui avoit exercé les fonctions du ministère public, depuis la révolution de 1771 jus-

qu'au rétablissement de cette Cour, rentré dans sa place de Conseiller de Grand-Chambre, fut à Paris pour obtenir l'agrément de succéder au Sr. Vidaud; que dans cet intervalle il s'éleva beaucoup de murmures contre son administration précédente, & il y eut des griefs articulés contre lui; que cependant le Sr. Moydieu revint à Grenoble au mois de Janvier 1776 & présenta ses provisions; que la scission s'étant établie à ce sujet dans la Cour, elle prit le parti d'écrire au Roi une lettre du 19 Janvier, où elle supplioit S. M. de retirer les provisions accordées à cet officier. Sur quoi intervinrent des Lettres de jussion en date du 10 Février; que le lendemain 11 & jours suivans il y eut des dénunciations contre lui par plusieurs de ses confreres, dont il résulta une audition sommaire de témoins, à la requisition des gens du Roi, du 23 Février; que tous les membres étoient convoqués au 18 Mars pour délibérer sur cette audition, lorsque chaque officier de la Cour reçut les ordres de rester à Grenoble jusques au 7 Septembre suivant, & le même 18 Mars en eut de nouveaux pour se rendre à la Grand-chambre entendre les volontés de S. M.; que là, le Sr. Comte de Tonnerre fit enrégistrer d'autorité les Lettres patentes du 8 Mars; qu'en conséquence le Sr. de Moydieu fut reçu Procureur-général & installé par le Commissaire départi; que le surlendemain le Parlement protesta contre l'illégalité, tant de l'enrégistrement que de l'installation,

&

déclara par un Arrêté du 24 Mars que les actes qu'il feroit sur les signatures de ce prétendu Procureur-général, pour ne pas interrompre le cours de la justice, ne pourroient être regardés comme une approbation de cette qualité; ce qui fut improuvé du Roi & cassé par des Lettres patentes du 15 Avril, ainsi qu'un principe établi par l'Article IX des objets des Remontrances, savoir: „ que tout Magistrat accusé étoit obligé „ de se justifier par les voies de droit, à peine „ de rester entaché en son honneur:” que ces Lettres patentes ont été enrégistrées par la même voie de l'autorité absolue; qu'après cette subversion des Loix, par un autre coup de despotisme, deux membres de la Cour, (Mrs. d'Ornacieux, Président, & de Moydieu, Conseiller) ont été mandés à la suite de la cour, lesquels sont revenus avec la même rapidité, sans pouvoir instruire la Compagnie en quoi leur conduite avoit déplu à S. M., le Roi ni ses Ministres n'ayant pas daigné le leur apprendre.

Tel est le détail des faits donnant lieu aux Réclamations du Parlement de Dauphiné & à ses Remontrances. Elles sont noblement écrites & d'une logique impossible à refuter.

Quant à la Lettre, il paroît que son objet est de se plaindre du silence de S. M., n'ayant pas répondu aux Remontrances, & de lui faire remarquer de plus en plus l'étrange rôle du membre d'une Compagnie, qui inculpé, avant que l'inculpation eût été jugée, récrimine & attaque

la compagnie entière.

11 Octobre. Des différentes nouveautés, au nombre de sept en effet, qu'on doit exécuter à Fontainebleau devant la cour, il n'y en a aucune de la Comédie Française. Ce sont *la Chercheuse d'Esprit*, Ballet de M. Gardel l'aîné, pour le jeudi 23 de ce mois: *Pomponin*, Opéra-comique en deux actes, de M. Guinguenet, musique de M. Piccini, pour le 24: le 27, Ballet de *Ninette à la Cour*, de M. Gardel l'aîné: le 30 *Fatmé*, Comédie-ballet en deux actes de M. de St. Marc, musique de M. Desfaides: *Matroco*, Drame burlesque en cinq actes, mêlé d'ariettes & de vaudevilles, de M. Laujón, musique de M. Gretry, pour le 3 Novembre; & le 14 *Félix*, Opéra comique en deux actes, de M. Sedaine, musique de M. Monsigny; enfin le même jour *Myrtil & Lycoris*, Opéra en un acte, de M. Bocquet, musique de M. Déformery.

12 Octobre. La parodie de l'opéra d'*Ernelinde*, jouée chez Mlle. Guimard, la Terpsicore du théâtre lyrique, l'a été une seconde fois à Choisy la veille du départ pour Fontainebleau; le Roi en a été si content qu'il a donné une pension à l'auteur, qu'on fait être un nommé Despréaux, danseur de l'opéra. On peut juger par cette faveur combien S. M. a encore l'ingénuité du bel âge & aime à rire. On étoit assez embarrassé jusqu'à présent de lui connoître aucun goût en ce genre, & le voilà découvert.

C'est, sans doute, pour contribuer à amuser ainsi son auguste Epoux, que la Reine favorise la future administration de l'Opéra, qui se propose de faire venir des Bouffons d'Italie.

12 Octobre 1777. Il y a eu ces jours derniers une course à la plaine des Sablons; la Reine y a assisté & c'est M. le Duc de Lauzun qui a gagné.

12 Octobre. La célèbre Madame Geoffrin vient enfin de payer le tribut à l'humanité; mais comme elle étoit depuis quelque tems en enfance, cet événement n'a produit aucune sensation; le troupeau philosophique qu'elle rassembloit, dispersé d'avance, s'étoit reparti en d'autres sociétés.

12 Octobre 1777. Quoique l'*Olympiade* fût horriblement mal exécutée & chantée aux Italiens, les connoisseurs & gens de goût n'en avoient pas moins démêlé la beauté de la musique, qu'ils avoient trouvé bien supérieure à celle d'*Armide*, surtout pour la mélodie. Le Chevalier Gluck & ses partisans, furieux de cette préférence, ont excité la jalousie de l'Opéra, qui, se prévalant de son privilège, a prétendu que la Comédie Italienne empiétoit sur lui & ne pouvoit jouer de pièces où il y eût des chœurs, & plus de sept chanteurs en scène; en conséquence il a eu recours à l'autorité, qui a arrêté le cours des représentations de l'*Olympiade* après la quatrième représentation. Cette indignité révolte tout Paris. L'injustice est

d'autant plus criante, que ce drame Lyrique n'a été adopté par le dernier Spectacle, que lorsque les directeurs du théâtre lyrique, après l'avoir fait mettre à l'étude & répéter, l'ont abandonné, de peur de déplaire au Chevalier Gluck & aux Gluckistes. Il en résulte une grande défaveur sur l'Allemand, dont les manœuvres basses se sont manifestées en cette occasion.

12 Octobre. *Ethocratie, ou le Gouvernement fondé sur la Morale.* C'est un ouvrage proscrit, comme tant d'autres, parce qu'il est trop bon, à ce qu'assurent ses partisans: ils disent que c'est un essai, un projet d'union entre la morale & la politique; qu'il présente l'idée d'une Législation conforme à la vertu, qui peut être également avantageuse aux Souverains, aux Nations, aux Familles, à chacun des Citoyens; que l'auteur, tel qu'il soit, mérite la reconnaissance de tous les ordres de la société; qu'il ne propose rien de chimérique & que son plan peut être aisément exécuté par tout Législateur sincèrement animé du désir de faire le bonheur des hommes.

12 Octobre 1777. Quoique les Italiens aient échoué successivement dans deux parodies qu'ils ont présentées depuis peu au public, ils ne se rebutent pas; ils lui en annoncent une troisième, qui sera exécutée aujourd'hui. C'est celle d'*Ernelinde*. Elle est en trois actes & en vers, mêlée de vaudevilles.

13 Octobre. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 4 Octobre. J'ai dîné aujourd'hui chez M.

de Voltaire en très grande compagnie. L'automne le dérange & il redoute les approches de l'hiver : il se plaint de sa strangurie, il est cassé & a la voix éteinte : mais son esprit n'a que quarante ans ; il rabache moins encore dans la conversation que dans ses écrits. Il est précis & court dans ses histoires. Comme nous avions la jolie Madame de Blot, il a voulu être galant, & il étoit plus coquet qu'elle de mines & de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur & de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits, ils suffiront ; la Comtesse est tombée sur le Roi de Prusse & a loué son administration éclairée & incorruptible : „ par où diable , Madame ,” s'est-il écrié , „ pourroit-on prendre ce Prince ! il n'a ni „ Conseil, ni Chapelle, ni Maîtresse.” On n'a pas manqué de parler de M. Necker, & j'étois curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un Genevois, qui étoit à table avec nous : „ *Votre République, Monsieur, doit* „ *être bien glorieuse, lui a-t-il dit : elle fournit à la* „ *fois à la France un Philosophe (M. Rousseau)* „ *pour l'éclairer, un Médecin (M. Tronchin) pour* „ *la guérir, & un Ministre (M. Necker) pour* „ *remettre ses finances ; & ce n'est pas l'opération* „ *la moins difficile. Il faudroit, a-t-il ajouté,* „ *lorsque l'Archevêque de Paris mourra, donner* „ *ce siege à votre fameux Ministre Vernet, pour* „ *y rétablir la religion.”* Ce dernier persiflage, sans autre réflexion ultérieure, m'a décelé son

jugement sur notre Directeur général. Je l'avois pressenti par une citation écrite de sa main au bas du portrait de M. Turgot, *ostendunt nobis hunc lentum fata...* Le Marquis de Villette étoit des nôtres & paroît goûté du patron, qui lui a dit des douceurs ; je crois qu'elles sont intéressées, & qu'il s'agit de l'amadouer pour un mariage.

Ce qui indispose encore plus le Philosophe contre M. Necker, c'est la faveur qu'il accorde à la Loterie Royale de France, qui s'est étendue dans ces cantons. On vient d'établir à Fernel un bureau de cette Loterie ; il redoute avec raison que les habitans de la colonie ne donnent dans ce piège.

13 Octobre 1777. M. Perronnet, le fameux constructeur des Ponts, est allé à Tours pour voir quels remèdes apporter au désastre de celui de cette ville. Il a fait un prix avec les entrepreneurs pour réparer les deux arches, & moyennant une somme de 220000 livres il n'y paroîtra pas.

13 Octobre 1777. M. Marmontel, Historiographe de France & l'un des Quarante de l'Académie, quoique sexagénaire ou peu s'en faut, est devenu éperdument épris d'une jeune personne de vingt-trois ans, niece de l'abbé Morellet, & ce Philosophe s'est laissé conduire à l'épouser ; ce qui doit avoir lieu aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle une grisette, mais jolie. Quant à lui, il a près de 20,000 livres de rentes viagères.

res ou autres, qu'il s'est formées de ses *Contes* & divers autres ouvrages. Il vivoit avec la grosse Chalut, femme du fermier général, & il a essuyé de vifs reproches de cette amante délaissée.

13 *Octobre* 1777. Les membres du bureau de législation dramatique ont fini leur travail & l'ont présenté aux Gentilshommes de la Chambre pour y donner leur sanction & le faire homologuer au Parlement, s'il leur plaît: on est curieux de voir ce Règlement, que ces Messieurs regardent comme un chef-d'œuvre, ainsi que tout ce qui sort de leurs mains. Il paroît que le projet des deux troupes est échoué.

14 *Octobre*. Le succès de la parodie d'*Ernelinde* qui a si fort amusé le Roi, a engagé les gentilshommes de la chambre à faire composer d'autres spectacles dans le même genre & de plus grivois encore. C'est ce qui a donné lieu à la naissance de la Princesse A E I O U, parade des plus équivoques & des plus dégoûtantes pour quelqu'un qui ne porteroit pas à ce genre de spectacle une certaine bonhomie. Elle a été exécutée aussi à Choisy devant le Roi & la Reine, avec non moins de succès de la part de ces augustes personnages. Du reste, on n'y trouve rien contre les bonnes mœurs, mais une gaieté polissonne & des propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer & styler les acteurs. Les hommes étoient habillés en femmes, & les femmes en hommes: c'étoit une déraison, une

farce générale.

On a parodié aussi l'effroyable ballet de *Medée* & *Jason*, & l'on a travesti ne scene burlesque cette cruelle tragédie pantomime.

On ne croit pas que la Reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle ; mais son dessein d'amuser le Roi l'a engagée à s'y prêter & à affecter de le goûter.

15 Octobre 1777. Un plaisant vient d'adresser une *Epître aux Bostoniens* : il leur reproche de s'aviser de vouloir être libres, lorsque le despotisme regne sur le monde entier. Cette idée, qui fait le fond de la facétie, donne lieu à des détails très ingénieusement tournés. Il y a de la gaieté, de la vérité & une excellente philosophie, assaisonnée de sarcasmes adroits & piquans contre le Gouvernement Britannique, &, en général, contre tous les Souverains, car on voit que l'auteur n'est rien moins que Royaliste : on va juger.

Parlez donc, Messieurs de Boston,
Se peut-il qu'au siècle où nous sommes,
Du monde troublant l'unisson,
Vous vous donniez les airs d'être hommes ?
On prétend que plus d'une fois
Vous avez refusé de lire
Les billets doux que Georges Trois
Eut la bonté de vous écrire.
Il paroît, mes pauvres amis,
Que vous n'avez jamais appris
La politesse Européenne,

Dont vous ignorez tout le prix.
 Pour moi, je vous vois avec peine
 Afficher, malgré les plaifans,
 Cette brutalité Romaine
 Qui vous vieillit de deux mille ans.
 Raisonnons un peu, je vous prie:
 Quel droit avez-vous, plus que nous,
 A cette liberté chérie
 Dont vous paroissez si jaloux?
 D'un pied léger la Tyrannie
 Vole, parcourant l'univers;
 Ce monstre, sous des noms divers
 Ecrafe l'Europe asservie:
 Et vous, peuple injuste & mutin,
 Sans Pape, sans Rois & sans Reines,
 Vous danseriez au bruit des chaînes
 Qui pesent sur le genre humain!
 Et vous d'un si bel équilibre,
 Dérangeant le plan régulier,
 Seuls auriez le front d'être libre
 A la barbe du monde entier!
 L'Europe demande vengeance.
 Armez-vous, héros d'Albion!
 Rome ressuscite à Boston,
 Etouffez-la dans son enfance:
 Dans ses derniers retranchemens
 Forcez la liberté tremblante,
 Et que jamais l'air de Paris
 N'insinue dans vos esprits
 Cette tolérance chrétienne
 Qui, toujours plus intéressante,
 Se feroit de nouveaux amans.
 Qu'elle expire! & que son nom même

Presqu'ignoré chez nos neveux ,
 Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux
 Et son existence un problème.

15 Octobre 1777. La parodie d'*Ernelinde* , donnée dimanche aux Italiens , n'a pas eu plus de succès que les précédentes : on l'a trouvée basse & platte , sans critique , sans faillies. Elle va pourtant & l'on l'a jouée aujourd'hui pour la seconde fois.

On espere revoir l'*Olympiade* : les comédiens ayant obtenu de l'exécuter à Fontainebleau ; on ne doute pas que de suite ils n'aient la liberté de la continuer.

15 Octobre. Le nouveau Directeur & Ordonnateur Général des bâtimens , curieux d'illustrer son administration par une protection éclatante du Roi à l'égard des Arts , a fait rendre par S. M. une Déclaration donnée à Versailles le 15 Mars & enregistrée les Grand'Chambre & Tournelle assemblées le 2 Septembre dernier , en faveur de l'*Académie Royale de Peinture & de Sculpture*.

A la suite de cette Déclaration , contenant douze articles , se trouvent les Statuts & Réglemens que le Roi veut être observés par ladite Académie , au nombre de 40 articles.

Au reste , si le but apparent de cette nouvelle législation est de procurer à cette Académie destinée à rassembler dans son sein les artistes , qui par les talens les plus distingués méritèrent d'y être admis , un lustre plus grand en faisant

déclarer au Roi qu'elle sera la seule à qui S. M. accordera à l'avenir sa protection immédiate, qui aura seule le droit de se qualifier *Académie Royale principale & première*, un autre but de M. d'Angiviller non moins essentiel est de s'élever en petit Ministre, de se confirmer & de se maintenir dans toutes les prérogatives de cette dignité, en faisant encore dire au Roi que la dite Compagnie recevra ses ordres par le Directeur & Ordonnateur Général de ses bâtimens, jardins, arts, académies & manufactures royales.

16 Octobre 1777. Les papiers publics ont parlé en 1773 d'un jeune sourd & muet, âgé d'environ onze ans, trouvé sur le grand chemin de Peronne. Il fut alors amené à Bicêtre, où il resta pendant deux ans, & passa de-là à l'hôtel-Dieu, où il demeura l'espace de huit mois pour cause de maladie. A cette époque, M. l'abbé de l'Epée, cet ingénieux & sublime instituteur gratuit des sourds & muets, s'en chargea pour l'instruire. Ayant eu des indications qui l'ont conduit à rechercher l'origine de cet enfant, il a découvert qu'il étoit fils légitime du feu Comte de Solar, & que tout donnoit à croire que sa mere, oubliant les sentimens de la nature, avoit cherché à perdre ce malheureux: en effet, celui-ci a fait entendre par signes qu'un certain jour on l'avoit fait monter sur un cheval avec un cavalier; on lui avoit mis un masque ou bandeau sur les yeux, & qu'après l'avoir fait cheminer pendant un certain tems, on l'avoit aban-

donné: c'est dans ces circonstances qu'il a été rencontré mourant de faim & cherchant jusques dans les excremens des chevaux s'il n'y trouveroit pas quelque nourriture. Heureusement la marâtre, auteur de cet infanticide, est morte: mais sa mémoire sera à jamais en exécution! car il est question de rendre son état à ce jeune homme, en le constatant juridiquement; ce qui paroît aisé & incontestable par une foule de dépositions.

16 Octobre 1777. Dans ce siècle de projets, de réunions, de suppressions, de destructions, il n'est pas jusques aux Compagnies Littéraires que s'étendent les spéculations de nos Politiques. Il est aujourd'hui question de réunir l'Académie Française, comme inutile, à l'Académie des Belles-Lettres, qui a du moins un but & un travail fixe, dont le résultat est constaté par des mémoires, auxquels les membres sont astreints à de certaines époques & formant un recueil qui paroît régulièrement d'année en année.

17 Octobre. On se porte en foule pour aller voir chez M. de Mailly, peintre en émail, une écritoire exécutée par cet artiste, ordonnée par l'Impératrice des Russes: c'est un présent que cette Souveraine fait à l'Ordre de St. George & il doit être placé dans la Salle de ses assemblées. Comme tout ce qui a rapport à CATHERINE semble devoir porter l'empreinte de son génie & de sa magnificence, M. de Mailly s'est évertué à donner un air de monument à ce quolibet.

Il a imaginé de faire représenter à l'ensemble un Parc d'artillerie, sur lequel de petits Génies militaires s'amusent à divers exercices. Il a ainsi placé ingénieusement les ustensiles nécessaires à l'usage, auquel cet ouvrage est principalement destiné. Les uns de ces Génies, sur le premier plan, sont groupés de droite & de gauche avec deux mortiers, dont le premier, incliné, est le poudrier, & le second, perpendiculaire, l'encrier. On voit entre deux étendues sur la place des armures recouvertes d'un tapis, sur lequel est peint l'embrasement de la flotte Turque par la flotte Russe. Ce tapis sert de fermeture à une boîte entamée dans l'épaisseur du plan, destinée à contenir plumes, canif, grattoir, &c.

Sur le second sont des groupes d'autres enfans, cherchant à dresser des canons sans affut sur leurs culasses, qui servent de flambeaux.

Sur le devant du plateau s'avance une partie circulaire, au centre de laquelle est un trepied ou autel antique, érigé en l'honneur de la Divinité tutélaire de l'Empire; il sert à placer l'éponge pour essuyer les plumes.

Dans l'un des tiroirs est une pièce détachée; c'est un mât brisé, auquel est attaché le reste d'une voile en partie brûlée; elle sert de garde-vue.

Dans l'enfoncement du centre est une pendule placée sur un piedestal: elle est ornée de différens attributs, entre lesquels se trouve la

trompette de la Renommée. Le bout de l'aile de cette trompette sert d'index aux heures & minutes, qui sont marquées sur deux cercles tournans qui traversent le globe.

Le tout est surmonté du portrait de l'Impératrice en médaillon.

17 *Octobre* 1777. M. le Garde des sceaux se propose de faire publier incessamment un Règlement nouveau pour la Librairie: son objet est de remédier aux abus, dont on a déjà parlé & à beaucoup d'autres.

17 *Octobre*. Mlle. Raucoux s'est engagée dans la troupe des Comédiens qui suivent la cour & vont jouer à Fontainebleau sur le théâtre de la ville durant le voyage: on lui donne 10,000 livres. Son objet est d'exciter les regrets de ses camarades anciens & de rentrer parmi eux.

18 *Octobre*. Madame Buffaut vient de mourir de la petite vérole. C'étoit une des plus belles créatures de la capitale, & elle faisoit bruit par cette raison. Son plus grand chagrin étoit d'être fille d'une cuisinière & femme d'un marchand. Elle avoit fait s'évertuer celui-ci, qui, par la protection de Madame Dubarri, étoit devenu Ecuyer, Receveur-général des Domaines, Dons, Octrois & Fortifications de la ville de Paris & Conseiller du Roi en ladite ville. Elle délicateoit son corps avec une recherche singulière. Pour se dégrasser, elle s'étoit formée une espèce de société d'artistes, de gens à talent & de lettres, & tâchoit par ses airs de petite-maîtresse

de faire oublier son extraction.

* 18 *Octobre* 1777. Le préambule de la Déclaration du Roi en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture est remarquable. S. M. y dit: „ les arts de Peinture & de Sculpture, qui font partie des arts libéraux, ont „ été destinés dans tous les tems, chez les peuples éclairés, à concourir à la gloire nationale „ par des monumens qui conservent la mémoire „ des actions vertueuses, des travaux utiles & „ des hommes célèbres. Ces mêmes arts contribuent encore à l'avantage, ainsi qu'à la perfection de la plupart des arts d'industrie & à „ rendre plusieurs branches de commerce plus „ étendues & plus florissantes. C'est par ces „ motifs que, transportés d'Italie en France par „ François I, ils ont été depuis chéris, & particulièrement protégés par la plupart des Rois „ nos prédécesseurs, & surtout par Louis XIV „ & par Louis XV. Par une suite de cette „ protection & des encouragemens qu'ils ont „ reçus, ces arts nobles se sont de plus en plus „ perfectionnés & répandus dans notre royaume; „ ils ont produit un très-grand nombre de monumens & d'ouvrages qui attestent leurs progrès, & ont servi à embellir notre capitale, „ nos principales villes & nos maisons royales. „ Ces avantages auroient dû assurer à la Peinture & à la Sculpture une distinction particulière & faire jouir ceux qui les exercent des „ mêmes droits dont jouissent ceux qui font

„ profession des arts libéraux. C'est pourquoi,
 „ par notre Edit du mois d'Août dernier, por-
 „ tant nouvelle création de Communautés d'Arts
 „ & Métiers, nous aurions fait connoître que
 „ les arts de Peinture & de Sculpture ne doi-
 „ vent point être confondus avec les arts mé-
 „ caniques, & nous leur aurions rendu cette
 „ liberté, dont ils auroient dû jouir dans tous
 „ les tems. Néanmoins, l'intérêt que nous
 „ prenons à tout ce qui peut honorer & encou-
 „ rager des arts aussi estimables & aussi utiles,
 „ ainsi qu'à tout ce qui peut contribuer à la
 „ prospérité de nos peuples, nous a fait juger
 „ digne de notre attention de manifester plus
 „ expressément notre volonté sur ce sujet, &
 „ d'accorder à ces arts des distinctions particu-
 „ lieres & les encouragemens propres à les diri-
 „ ger vers leur but & leur perfection. Voulant
 „ donc spécialement protéger ceux de nos sujets
 „ qui cultivent & cultiveront les arts de Pein-
 „ ture & de Sculpture d'une maniere libérale
 „ & les porter à de nouveaux efforts pour mé-
 „ riter des graces par l'emploi honorable de
 „ leurs talens, nous avons jugé à propos d'éta-
 „ blir dans cette Déclaration toutes nos vues
 „ sur ce sujet, & de donner la forme la plus
 „ utile à notre Académie Royale de Peinture
 „ & de Sculpture, &c."

19 Octobre 1777. Les poissardes, appelées à
 Choisy pour styler les acteurs qui ont joué dans
 la *Princesse A E I O U*, sollicitent fortement
 une

une pension & l'honneur d'être revêtues aussi d'un titre analogue à celui qu'elles ont eu de s'être trouvées ainsi utiles aux plaisirs de la cour. Il paroît qu'en effet elles ne seront pas sans fonctions, car le Sr. Sauvigny ayant été chargé d'un divertissement que le Comte d'Artois doit donner à la Reine, dans un petit château qu'il fait construire au bois de Boulogne, on l'a prévenu de tâcher d'y mettre beaucoup de grosse gaieté, des turlupinades, en un mot de se modeler sur *Vadé*, si connu, si fameux en pareil genre, que le bon goût avoit fait abandonner.

19 Octobre. Les brochures qui ont paru sur le Sallon se réduisent à cinq: savoir, *Jugement d'une Demoiselle de 14 ans*; *Réflexions d'un petit Dessinateur*; *Tableaux du Louvre*, où il n'y a pas le sens commun: *Lettres pittoresques à l'occasion des tableaux*; & *la Prêtresse, ou Nouvelle maniere de prédire ce qui est arrivé*. Les Artistes prétendent que les écrivains des trois premières n'ont aucune connoissance des Arts, qu'ils blâment à tort & à travers, décident avec l'intrépidité de l'ignorance; que les deux autres méritent réfutation, parce que les auteurs sont instruits, ont des yeux & du goût: mais ils voudroient au premier moins d'hypocrisie dans ses complimens & moins de partialité, & au dernier, en termes de l'art, ils reprochent une couleur trop crude & une touche trop dure. Ces jugemens, non moins tranchans, seroient peut-être aussi sujets à réforme de la part des gens de lettres qui vou-

droient entrer dans quelque discussion, mais elle seroit trop longue &, sans doute, utile.

20 Octobre 1777. Voici une des chansons recueillies pour amuser M. le Comte de Maurepas & qu'on chante à ses soupers, qui ne sont rien moins qu'austeres, comme l'on en va juger. Cette piece est de M. Maréchal.

Chanson, sur l'Air: Ne vla-t-il pas que j'aime?

Il me falloit faire une fin
Comme tout bon apôtre,
Je suis devenu Chapelain;
Ce poste en vaut un autre.

Iris m'offroit à desservir
Sa gentille Chapelle:
Je n'ai jamais sçu qu'obéir
Aux ordres d'une Belle.

Elle est au fond d'un bois couvert,
Gardé par le mystere;
Son sanctuaire n'est ouvert
Qu'à mon seul ministere.

Un double Autel de marbre blanc
Est de sa dépendance;
Mais ce Bénéfice important
Oblige à résidence.

Sans Vicaire, de jour, de nuit,
Suivant les premiers rites,
Je fais office à petit bruit,
Avec deux Acolytes.

Quoiqu'en puissent dire les gens,
 Même aux fêtes de Vierge,
 Dans ma Chapelle, en tous les tems,
 Je n'allume qu'un Cierge.

Gros Prieurs & brillans Prélats
 Tout engraislés d'offrande,
 Ma foi, je ne troquerois pas
 Avec vous de Prébende.

20 Octobre 1777. On écrit de Fontainebleau que Mlle. Raucoux a eu le plus grand succès à la comédie de la ville; que la Reine a voulu la voir & a honoré ce spectacle de sa présence; que S. M. en ayant été pleinement satisfaite, on ne doute pas que les comédiens François ne soient forcés de la rappeler parmi eux.

20 Octobre. On parle d'un animal étranger apporté dans ce pays-ci, assez curieux. On dit qu'il vient des montagnes des Amazones. Il a le col du lion; la barbe blanche, des bras & des mains comme l'homme, & son museau est composé de trois canaux de différentes couleurs. On ne le nomme point, & l'on prétend que les naturalistes n'en ont point parlé.

* 20 Octobre 1777. L'*Ethocratie* est déjà ancienne, puisqu'elle date de 1776. Elle sort des presses du fameux *Roy*, si renommé pour cette foule de livres philosophiques, auxquels il a livré principalement ses soins, & qui ont répandu tant de lumières depuis quelques années sur la Religion, la Morale & la Politique. On ne

peut qu'applaudir à son courage de concourir au but de leurs auteurs, de tant de sages personnages, par son zèle à les seconder de son adroite & vigoureuse manipulation.

A la tête de l'*Ethocratie*, on trouve d'abord cette dédicace, qui pourroit prévenir contre l'écrivain & n'annonce rien moins qu'un Philosophe libre & hardi: „ A Louis XVI, Roi de „ France & de Navarre, Monarque juste, hu- „ main, bienfaisant; Ami de la vérité, de la „ vertu, de la simplicité; Ennemi de la flatterie, „ du vice, du faste, de la tyrannie; Restaura- „ teur de l'ordre & des mœurs, Pere de son „ peuple, Protecteur du pauvre, dont le Re- „ gne est l'espoir des bons, l'effroi des mé- „ chans, la consolation des vrais citoyens: „ voué, dédié, consacré par un Citoyen fidele, „ zélé, respectueux, qui dit la vérité au Prince „ qui veut l'entendre.”

Mais il faut se rappeler qu'il a été vraisemblablement composé la première année du Règne, dans ce tems où les Philosophes avoient été appelés auprès du Monarque & l'entouroient.

* 21 Octobre 1777 Si d'un côté le génie fiscal est inépuisable pour raffiner son espionnage, augmenter ses vexations & varier ses tortures, de l'autre il n'est aucune ruse que n'invente le peuple pour s'y soustraire. Depuis quelque tems il se commettoit sur les côtes de Bretagne un nouveau genre de faux-saunage, qui consistoit à porter dans cette province de la farine de

seigle ou sarrazin, avec laquelle on y faisoit fabriquer des especes de pains qui, sous une pâte mince, renfermoient une grande quantité de sel, qui s'introduisoit de cette maniere sur le pays de Gabelle. Pour prévenir le préjudice en résultant pour la ferme des Gabelles, les fermiers ont obtenu un Arrêt du Conseil, en date du 19 Juin, qui défend cette fraude & déclare faux-sauniers tous ceux qui la mettront en œuvre, & punissables comme tels.

Cet Arrêt du Conseil, revêtu de Lettres-patentes, en date du 13 Septembre, a été enrégistré à la Cour des Aides le 8 de ce mois, à la charge que l'enrégistrement sera réitéré au lendemain de Saint-Martin.

22 Octobre 1777. Il y a dans le bois de Boulogne une espece de vuide-bouteille appellé *Bagatelle*, qui par divers arrangemens se trouve aujourd'hui appartenir au Comte d'Artois. Ce Prince annonce un goût décidé pour la truelle, & indépendamment des bâtimens de toute espece qu'il a déjà entrepris, au nombre de quatre ou cinq, il a le desir d'étendre & d'embellir celui-ci, ou plutôt de le changer absolument & le rendre digne de lui. Il a pris une tournure fort ingénieuse pour se satisfaire aux frais de qui il appartiendrait. Il a parié cent mille francs avec la Reine que ce palais de Fée seroit commencé & achevé durant le voyage de Fontainebleau, au point d'y donner une fête à S. M. au retour. Il y a huit cents ouvriers, & l'architecte de

S. A. Royale espere bien la faire gagner.

* 22 Octobre 1777. L'auteur de l'*Ethocratie* établit d'abord qu'il n'y a qu'un gouvernement honnête qui puisse commander à de bons citoyens. Il donne ensuite une idée sommaire des loix fondamentales d'un bon gouvernement. Il en vient aux loix morales pour les grands d'un Etat, pour la noblesse, pour les gens de guerre, pour les magistrats, pour les ministres de la religion, pour les riches & les pauvres, pour les sçavans & les gens de lettres. Il en veut encore de relatives à l'éducation, aux mariages, à la vie domestique & privée. Il en forme sur les crimes, contre les vices & les désordres publics, & il termine par indiquer les moyens que le gouvernement peut employer pour réformer les mœurs & pour exciter les hommes à la vertu. Ce sont les récompenses des bonnes actions & surtout l'exemple du Souverain: de là une peroraison à Louis XVI, où l'on l'exhorte à continuer comme il a commencé.

Quoique cet ouvrage ne contienne aucune idée nouvelle, c'est un précis ferré de tous les autres écrits sur une matière trop importante pour ne pas y revenir souvent, il est clair, méthodique & semble effectivement rendre très-facile une administration qui ne seroit fondée que sur les vrais principes de la morale: il remplit son titre à merveille. Le style en est simple, correct & sans chaleur, tel qu'il convient à un traité philosophique.

23 Octobre. On connoît une chanson ancienne, intitulée *l'Amour en capuchon*. Un auteur de Nicolet en a fait une piece de théâtre, ayant pour titre *l'Amant en capuchon*. Elle est charmante & digne d'un autre lieu. On seroit tenté de la croire de l'Abbé de Voisenon, s'il n'étoit pas mort. Elle est remplie de gaieté & d'allusions polissonnes, mais fort délicatement présentées. Elle est si ingénieuse, qu'on craint qu'elle n'excite la jalousie & les réclamations des comédiens françois.

23 Octobre 1777. Lorsque le Général de l'Oratoire & celui de la Doctrine Chrétienne se sont présentés à M. l'Archevêque pour faire renouveler les pouvoirs de leurs Religieux, ce Prélat a rayé de la liste quantité de ces Prêtres, en déclarant qu'il profiteroit du peu de tems que Dieu lui donnoit encore à vivre pour extirper les restes du Jansénisme. Cependant la Duchesse de Nivernois, une des Meres de l'Eglise, ayant sollicité auprès de Monseigneur le rétablissement du Pere Suard, Doctrinaire, fameux Prédicateur, & s'étant rendue garante de sa doctrine, elle a obtenu sa grace.

23 Octobre. Me. Dodin se proposoit de publier un Mémoire pour la femme Desrues; mais ce ne fera, s'il a lieu, pas de si tôt, puisqu'il se trouve suspendu pour quatre mois. C'est la suite de sa querelle avec M. l'Avocat général d'Aguesseau. Il faut se rappeler que le 30 Août étoit intervenu Arrêt, condamnant M. de

Mazieres à 6,000 livres de dommages-intérêts, & cependant supprimant les Mémoires publiés contre lui, comme contenant *des faits injurieux & étrangers à l'affaire.*

En même tems, par un Arrêté secret & verbal, le Parlement avoit résolu „ que le Bâton-
„ nier seroit invité à prier l'Ordre de veiller à
„ ce que les Avocats se continssent dans la mo-
„ dération & ne se permissent pas dans leurs
„ écrits des faits injurieux ou étrangers à leur
„ cause, sans quoi la Cour seroit obligée de faire
„ ordonner l'exécution des Arrêts & Réglemens
„ qui sont précis sur cette matiere.”

En conséquence, le Président de la Tournelle, M. le Pelletier de St. Fargeau, a fait au Bâtonnier une visite, où il s'est acquitté de sa commission dans les termes les plus doux.

Les Avocats, satisfaits de cette démarche, se sont désistés de leur projet de ne point communiquer avec M. d'Aguesseau, & lui ont donné même une sorte de satisfaction en suspendant l'Avocat Dodin pour quatre mois: suspension peu pénible durant le tems des vacances.

24 Octobre 1777. On parloit depuis deux mois d'une Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & ce qu'on en citoit, étoit d'une méchanceté si extravagante qu'on la regardoit comme une supposition de ses ennemis & qu'on ne pouvoit croire le fait. Il paroît constaté aujourd'hui sur le rapport de personnages graves qui disent avoir eu lecture de l'Epître, & d'ail-
leurs

leurs être a quelque trait à l'anecdote du personnage envoyé vers lui pour retirer certains papiers ou mémoires, dont il y est fait mention. Au surplus, le Ministre n'est point ému de ses menaces & n'a pas même daigné faire arrêter son Journal, qui continue, & qui est bien véritablement *sien* , car il n'y parle guere que de lui ou de choses & de gens relatifs à lui, ou il y ramene les matieres qui lui paroistroient d'abord les plus étrangères.

25 Octobre 1777. La Faculté de Théologie, malgré son esprit de pacification, a dû céder enfin à son zele & à son devoir. Le discours de l'Abbé Remi est décidément remis à la Censure, non seulement relativement à quelques écarts & surtout un, concernant le Concile de Trente, mais au ton général de l'ouvrage. Au surplus, les sages Maîtres ne trouvent ni l'Académie ni l'Orateur même reprehensibles, mais les deux Docteurs qui ont approuvé cet *Eloge de l'Hôpital*. L'un est un M. Billette, Chanoine de St. Marcel, & l'autre un certain Pere Fauxambas, Ex-provincial Carme.

26 Octobre. On continue à aller voir l'écritoire dont on a parlé, qui est principalement admirable par vingt sujets peints en émail du Sr. de Mailly, en forme de bas-reliefs, représentant diverses actions dans les batailles données entre les Russes & les Turcs. Ces petits objets, qui veulent être examinés de près, sont finis avec la plus grande précision. La dorure

est faite par le Sr. Henri, & le mouvement de la pendule est du Sr. Mayer.

La partie du monument porte sur environ 22 pouces de longueur & 14 de profondeur. Il est posé sur un plateau plaqué en ébène, chantourné & orné de plusieurs bornes rustiques & enchaînées. Ces chaînes servent en même tems de point de force pour transporter cette machine avec sûreté & facilité.

L'artiste prétend que l'ouvrage vaut en tout 60,000 livres, & ne lui est payé que 50,000 livres.

26 Octobre 1777. Quoique l'Inoculation ait perdu un grand défenseur & un grand praticien en la personne de M. Hosty, Médecin de la Faculté, mort il y a plus d'un mois, elle devient plus en vogue que jamais & le Sr. Sherlok, Anglois, de la famille des Surton, est l'homme à la mode.

Les partisans de cette méthode font beaucoup valoir un fait récent arrivé chez M. de Longpré, tenant une école de jeunes Gentilshommes. Il atteste que de tous les enfans résidans chez lui, aucun n'a échappé à cette épidémie, qui n'a épargné que ceux ayant été inoculés, & n'a pu mordre absolument sur aucun.

27 Octobre. On connoissoit à M. de la Borde, ci-devant premier valet-de-chambre du Roi, aujourd'hui fermier général, beaucoup de talent pour la musique: mais il en déploie un aujourd'hui plus rare & infiniment plus propre à l'en-

richir. Cet amateur, qui a beaucoup voyagé en Suisse & en Italie, a dessiné toutes les Vues de ces deux pays dans le plus grand détail, & les fait proposer aujourd'hui en forme de Souscription par deux graveurs, Née & Masquelier. Cette collection, dont le travail doit durer trois ans, indépendamment des beautés de l'art qu'elle offre aux amateurs, doit contenir des détails amusans & instructifs, relativement au local, à l'histoire naturelle, aux mœurs & coutumes des habitans des lieux; en sorte qu'elle aura plusieurs volumes.

Les amis de ce financier assurent que le Roi de Prusse a fait marché avec lui pour acquérir les dessins originaux & que cette Majesté lui en donne 1,500,000 livres; ce qui est difficile à croire, quoiqu'ils disent le tenir de la bouche de M. de la Borde.

27 Octobre 1777. Toute la Littérature est dans l'attente du travail du *Bureau de Législation dramatique*. Les auteurs qui le composent, s'en félicitent comme d'un chef-d'œuvre d'adresse, dont la postérité leur saura un gré infini. Le grand art étoit d'établir un corps subsistant pour contrebalancer la troupe des comédiens, & ne pouvant se soustraire à une sorte de dépendance de ceux-ci pour les lectures, réceptions, jeu & succès de leurs pièces, de trouver un contre-poids qui rétablît l'équilibre; c'est ce qu'ils s'imaginent avoir fait en arrangeant les acteurs par classes, en raison de leurs gages plus ou moins

forts, & en faisant ordonner par le Roi qu'ils ne pourront désormais passer de l'une à l'autre, sans le concours, l'agrément & le suffrage du Bureau de Législation, ou du moins de certains représentans qu'il nommera.

Ils ont aussi cru remédier à l'insolence des histrions, à leurs cabales, à leur partialité ou ineptie dans la reception des pieces, en convenant d'un Président de lecture, pris dans l'Ordre des Auteurs dramatiques. Il n'aura aucune voix dans l'assemblée, mais contiendra les comédiens, les obligera d'être attentifs, les fera punir s'ils se permettent des sarcasmes indécens contre l'auteur ou sa piece, & surtout examinera leurs avis motivés sur leurs bulletins, pour juger s'ils sont en état de prononcer. Il rendra compte du tout au Gentilhomme de la chambre, qui exigera une seconde lecture si les regles n'ont pas été observées à la premiere.

On voit par ces articles principaux, tirés de leur Mémoire, qu'il y a de très-bonnes vues; mais on doute fort de leur exécution, & surtout que les Auteurs soient assez fermes pour se maintenir & ne pas se diviser; ce qui les perdrait & rendrait toutes leurs opérations infructueuses.

27 Octobre 1777. M. le Chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bacchique, dont les paroles & la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux premieres, ce doit être un morceau charmant. Cette espece

de scene est supposée se passer à table. Les acteurs sont des personnes surannées, dont l'ame est tendre & qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général, il doit regner dans le tout un caractère de douce mélancolie, qu'exprime déjà très bien la poésie;

Aux Invalides de l'Amour.

Amis, il neige sur nos têtes;
A notre âge, plus de conquêtes;
Renonçons aux tendres desirs.
Abandonnés d'un Dieu volage,
Quittons Cythere avec courage
Et cherchons ailleurs des plaisirs.
Choisissons un bonheur durable:
Jamais ingrat, toujours affable,
Bacchus nous invite à sa cour.
Enrôlons-nous dans sa milice:
Ce Dieu reçoit à son service
Les Invalides de l'Amour.

28 Octobre 1777. On trouve dans le Répertoire des pieces nouvelles pour Fontainebleau, que le 6 Novembre on y jouera *Fatmé*, opéra nouveau, intitulé d'abord *le langage des fleurs*. Ce titre plus caractérisé étoit relatif à l'usage des Turcs, de se parler avec des fleurs, lorsque la contrainte des ferrails les empêche de se servir de la voix. Malgré cela, l'auteur instruit des plaisanteries qu'il causoit, l'a supprimé pour y substituer celui plus vague de l'héroïne de ce Ballet Lyrique. Le *Courier de l'Europe* dans le No.... a jugé à propos de s'égayer sur ce titre

retranché du *Langage des fleurs*, en disant qu'on se demandoit déjà si l'on y trouveroit beaucoup de *pensées*? „ Je puis répondre, ” a dit gaiement le poëte, (M. le Marquis de St. Marc) en lisant la pointe, „ qu'au moins on n'y trouvera „ pas de *soucis*.”

29 Octobre 1777. M. le Cardinal de la Roche-aymon s'est éteint ces jours-ci. Il étoit mort au monde depuis plusieurs mois; on n'en parloit plus, & l'on ne se réveille aujourd'hui sur son compte que relativement à son testament, où l'on trouve une clause de vanité puérile, qui annonce bien la petitesse de son génie & les chimeres ridicules dont il s'occupoit. Il laisse aux sonneurs cent écus pour récompense des peines qu'ils prendront à sonner à son enterrement & les encourager à bien faire. La parcimonie perce d'ailleurs par la maniere dont il traite ses domestiques, ainsi que les divers hôpitaux des diocèses par où il a passé. A cette dernière occasion cependant il avoue devoir tout à l'Eglise & que son bien doit être le patrimoine des pauvres.

30 Octobre. *L'Amour Quêteur*, & non *l'Amant*, est exactement cette chanson de M. de la Borde, composée il y a six mois, dont on attribue les paroles à l'Avocat général Seguié mis en action. La piece est d'un Abbé Robinot, attaché à la Bibliothèque du Roi, & la foule continue à s'y porter de plus en plus. Cette ingénieuse & piquante bagatelle a l'effet bien rare de paroître trop courte aux spectateurs.

31 Octobre. Les querelles élevées entre les Gluckistes & les Lullistes ont dégénéré, suivant l'usage, en guerre très-vive, qui s'est faite à coups de plume. Il paroît journellement quelqu'un écrit à cette occasion, où ces Messieurs ne s'épargnent pas les injures. Mrs. de la Harpe & Marmontel sont les coryphées du dernier parti; Mrs. Arnaud & Suard sont à la tête du premier. Ceux-ci répandent leurs écrits sous l'enseigne de l'*Anonyme de Vaugirard*. Un plaisant vient de leur envoyer à la même adresse des especes de stances ou couplets, que voici :

A l'Anonyme de Vaugirard, sur sa réponse à M. le Chevalier Gluck, insérée dans le Journal de Paris, No. 296 & suivans.

Je fais, Monsieur, beaucoup de cas
De cette science infinie,
Que, malgré votre modestie,
Vous étalez avec fracas
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos Opéras;
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.
Armé d'une plume hardie
Quand vous traitez de haut en bas,
Le vengeur de la mélodie,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras;
Et je trouve que vos débats
Passent, ma foi, la raillerie:
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Votre style est plein d'embarras ;
 De vos peintres la litanie ,
 Sur leurs talens votre fatras ,
 Sont une vaine rapsodie ,
 Un orgueilleux galimathias ,
 Une franche pédanterie :
 Et tout cela n'empêche pas
 Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux *Gluck*, qui, dans vos bras,
 Humblement se jette & vous prie,
 Avec des tours si délicats
 De faire valoir son génie ,
 Mérite sans doute le pas
 Sur les *Amphions* d'Aufonie :
 Mais tout cela n'empêche pas
 Que votre *Armide* ne m'ennuie.

1 Novembre 1777. Outre les Spectacles forains qui sont sur les Boulevards, & dont les prodigieux succès ont excité la cupidité de beaucoup d'autres entrepreneurs, un nommé Texier a obtenu l'agrément d'y faire construire une autre salle, dont la destination est un mystère. Les uns prétendent que ce sera un séminaire pour l'Opéra, d'autres pour la Comédie Française. Le tems éclaircira ces doutes & promptement, car elle est fort avancée.

2 Novembre. M. le Marquis de Bievre est fameux pour ses calembours ; c'est le faiseur de pointes le plus brillant de France & son immortel chef-d'œuvre en ce genre, *Contestation* (Comte-station) est fait pour attester son mer-

veilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuoit le calembour sur l'Opéra de M. de St. Marc, dont on a parlé. Il vient d'en faire un nouveau à cette occasion & répand une Lettre signée *la-be-tise*, où il se défend de la première méchanceté & la tourne en éloge. Il prétend qu'ayant demandé de qui étoit le langage des fleurs, & ayant appris le nom de l'auteur, il s'écria: *Nous aurons donc des pensées fraîches de Fontainebleau; c'est heureux au mois de Novembre!*

3 Novembre 1777. On ne fait plus à quoi s'en tenir sur l'opération de M. Sigault; elle donne lieu à des débats très-sérieux entre les médecins & les chirurgiens. Ceux-ci prétendent que l'accouchée est fort mal & sera pour le moins estropiée le reste de ses jours. Les autres assurent que tout va bien. La jalousie des derniers doit faire révoquer en doute leur asser-tion funeste. Au reste, le tems seul peut apprendre le bien qui doit résulter de la découverte.

4 Novembre. Les formidables Arrêts du Conseil concernant la Librairie, au nombre de six, commencent à paroître & l'on ne les regarde que comme un commencement de la moderne législation en cette partie. Ils sont datés du 30 Août.

Le premier porte suppression & création de différentes Chambres Syndicales dans le Royaume.

Le second règle les formalités à observer pour la réception des Libraires & Imprimeurs.

Le troisième porte Règlement de discipline

pour les compagnons-imprimeurs.

Le quatrieme porte Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie.

Le cinquieme concerne les contre-façons de livres, soit antérieures au présent Arrêt, soit celles qui seroient faites en contravention des défenses portées audit Arrêt.

Le sixieme porte établissement de deux ventes publiques de Librairie.

* 4 Novembre 1777. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau, du 21 Octobre. . . . La cour est peu brillante, on n'y voit presque que des robins. Elle est même peu nombreuse: on en juge par les tables des Ministres qui sont désertes.

L'on avoit affiché à la comédie de la ville un Bal pour le lundi 28, dans le goût de ceux de l'opéra. Personne ne s'y étant rendu, on l'a remis au lendemain: on a vraisemblablement engagé la Reine à y venir, pour exciter & attirer le public; mais il ne s'y est gueres trouvé que cent personnes, & en femmes seulement cinq ou six filles, outre la Reine & sa suite.

S. M. protège toujours hautement Mlle. Raucoux & veut absolument qu'elle reste à la comédie françoise. Les acteurs de celle-ci, & surtout les actrices, s'en excusent sur l'impossibilité de tolérer parmi eux une femme de mœurs aussi dissolues. En effet, on l'a vue au spectacle de la ville, un jour où la Reine y étoit, entrer dans une loge en face de celle de S. M., & caresser une fille de la maniere la plus impudi-

que, sans respect pour la présence de la Souveraine.

5 Novembre 1777. *Extrait d'une Lettre de Bordeaux du 1er Novembre.....* „ La Chambre du Commerce de cette ville, en reconnaissance des bontés dont l'ont honorée *Monsieur & le Comte d'Artois*, à leur passage par cette ville, ont arrêté de charger leur député à Paris de faire la statue de chacun de ces Princes pour être placée à la Bourse. Leurs Alteſſes Royales y ont donné leur consentement. C'est le célèbre Pigale qui s'est chargé de ce double monument.”

6 Novembre. Le Bureau de *Législation dramatique*, est en désarroi depuis que le Sr. de Beaumarchais est parti. Quoique les membres fussent convenus de s'assembler & de régler beaucoup de choses malgré l'absence de ce confrere, comme il serroit de point de ralliement par les dîners qu'il leur donnoit, personne n'a voulu faire ces frais & l'on s'est de beaucoup refroidi; enſorte qu'il est bien à craindre que la besogne ne reste imparfaite, ou même sans aucun effet. Déjà M. Dudoyer, qui s'étoit opposé à la formation de deux troupes, à raison de son attachement à la Dlle. d'Oligny, a fait schisme & ne vient plus assister aux assemblées. De son côté, M. le Maréchal Duc de Duras a déclaré que non-seulement il ne se prêteroit pas à cette innovation si désirée, mais qu'il s'y opposeroit de tout son crédit. On ne fait même si pour le Règlement il ne se rendra pas aux sollicitations des comédiens; car si, comme membre de l'Académie

Françoise, il est censé homme de Lettres & camarade des Auteurs, comme gentilhomme de la chambre il est protecteur né des histrions, & par ses familiarités & intimités avec les actrices est en quelque sorte leur camarade aussi.

6 Novembre 1777. Le Sr. le Kain, qui ne brille pas dans la tragédie de *Mustapha* de M. de Chamfort, ayant refusé d'y jouer on a écrit au Sr. de la Rive pour qu'il eût à apprendre le rôle. Celui-ci s'en est défendu, sur ce qu'étant destiné aux plaisirs de la capitale durant le voyage de Fontainebleau, il étoit accablé & ne pouvoit se charger d'un travail nouveau. Il lui est venu un ordre plus précis de la part de la Reine, & l'on lui a même assigné le jour auquel il devoit être prêt.

* 6 Novembre 1777. Mrs. du Grand-conseil, suivant l'usage des Cours, voulant faire connoître leurs réclamations contre les atteintes qui leur sont portées & instruire le public de leurs différends avec les Parlemens, & de la justice de leur cause, ont fait imprimer: *Arrêts & très-humbles remontrances du Grand-conseil au Roi, Août & Septembre 1777.* 2°. Une petite feuille intitulée: *du mercredi 1 Octobre 1777.* Ensuite, pour éviter l'animadversion du Garde des sceaux, principalement inculpé par cette Cour, & en même tems instruire les amateurs de l'existence de ces brochures & exciter leur curiosité, le vendredi 31 Octobre, sur le Requisitoire des gens du Roi, disant que ces im-

primés contiennent des objets qui n'étoient point destinés par le Conseil à être rendus publics par l'impression, & ne pouvoient l'être sans manquer au respect dû à S. M. lesdites brochures ont été supprimées par Arrêt du 31 Octobre 1777.

7 Novembre 1777. Le nouveau palais de M. le Comte d'Artois s'éleve avec rapidité. Il est absolument neuf & ne sera nullement établi sur les ruines de *Bagatelle*, qui subsiste à une certaine distance. Il y a une quantité de *Maréchaussées* pour empêcher les curieux de pénétrer & de détourner les ouvriers.

7 Novembre. Un autre plaisant du parti des *Gluckistes* a répondu à la facétie, où l'on s'égaie sur le compte du musicien Allemand & sur son *Armide*. Comme on l'attribue à M. de la Harpe, la riposte est dirigée contre lui en jouant sur son nom; elle est intitulée: *Vers d'un homme qui aime la Musique & tous les instrumens, excepté LA HARPE.*

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie,
D'où résultoit une harmonie
Sans efforts & sans embarras.
De ces instrumens hauts & bas,
Quand chacun fait bien sa partie,
L'ensemble ne me déplait pas;
Mais, ma foi, la Harpe m'ennuie.
Chacun a son goût ici-bas:
J'aime Gluck & son beau génie,

Et la céleste mélodie
 Qu'on entend à ses Opéras;
 La période & son fatras
 Pour mon oreille ont peu d'appas,
 Et, surtout, la Harpe m'ennuie.

8 Novembre 1777. L'objet du premier Arrêt du Conseil concernant la Librairie, est d'empêcher dans le Royaume des Imprimeries isolées, en quelque sorte indépendantes & propres à faciliter les abus. En conséquence, on forme de toutes les Chambres Syndicales, au nombre de vingt, autant de chef-lieux, où ressortiront tous les Libraires & Imprimeurs du royaume, & il y aura près de chacune un Inspecteur pour les rondes & visites de chaque département. Les Bibliothèques ou Cabinets de livres à vendre seront même soumis à la visite & à l'examen des officiers de ces chambres, & ne pourront avoir lieu que sur leur approbation.

L'objet du second & du troisième est de gêner les récipiendaires & les subalternes, de les rendre plus dépendans &, sous ce prétexte, de les faire financer. Il en doit résulter un bénéfice considérable, avec lequel M. Camus de Neville pourra monter ses bureaux en finance, & faire de sa place une excellente affaire; mais ils attaquent un peu les propriétés, la plus essentielle du moins, celle du travail de chaque individu; & d'ailleurs il résulte de ces divers arrangemens un impôt indirect, qui ne devrait pas s'établir ainsi sans vérification & sans enrê-

gistrement; ce qui a occasionné quelques mouvemens des Libraires & Imprimeurs à Fontainebleau, d'où l'on les a renvoyés sans les écouter.

L'objet du 4eme paroît avantageux aux gens de lettres, en ce que S. M. leur accorde, pour eux & leurs hoirs à perpétuité, la jouissance du privilege de la vente de leurs ouvrages une fois obtenue, pourvu qu'ils ne le retrocedent à aucun Libraire; cas auquel ce privilege se restreindroit à la vie de l'auteur. Quant au privilege obtenu par l'imprimeur, il ne pourra être de moins de dix ans, & il ne s'accordera que moyennant finance.

Les deux derniers Arrêts ne méritent aucun détail, & sont assez développés par leur titre.

8 Novembre 1777. Sur le rapport de M. Desjardins, envoyé en Angleterre, on vient de construire à la place de Louis XV un bâtiment rempli de matieres combustibles, & l'on doit faire l'expérience d'y mettre le feu, de maniere à les consumer sans que le bâtiment en soit endommagé.

9 Novembre. M. Bernard de Jussieu vient de mourir. Il étoit Membre de l'Académie des Sciences, & fameux surtout par ses connoissances en Botanique, où il a fait des découvertes qui le font assimiler par les Savans à van Linné. Il a peu écrit, & il étoit si modeste, si défiant de ses forces & de ses connoissances, qu'il répondoit toujours: *Je ne le fais pas.* C'est lui qui le premier a fait connoître l'origine des plantes

marines, en démontrant qu'elles n'étoient que des loges de polypes. Il avoit formé pour le feu Roi, à Trianon, un jardin de botanique & étoit l'instituteur de Louis XV en cette Science. Il avoit assigné aux familles des plantes un nouvel ordre, d'après lequel elles viennent d'être récemment rangées au Jardin du Roi, par M. de Jussieu, son neveu.

9 Novembre 1777. *Extrait d'une Lettre de Fontainebleau, du 7 Novembre 1777.....* „ Après avoir fait des courses à cheval & à pied, la Reine a proposé d'en faire avec des ânes. On a excité l'émulation des paysans du voisinage, & jeudi il y a eu un pareil spectacle. Le vainqueur a eu 300 livres & un chardon d'or.

Au reste, la fureur du jeu gagne la famille Royale. On donne le pharaon chez la Reine. S. M. & le Comte d'Artois y ont fait de grosses pertes. *Monsieur* s'y livre moins, & le Roi continue à jouer les jeux de société moins cher que bien des particuliers.

Mlle. Raucoux est l'entretien de la cour par la protection éclatante dont la Reine la couvre. On fait que cette Actrice, réfugiée chez le Prince de Ligne, n'avoit obtenu grace de ses créanciers que parce que la Dlle. Souck s'étoit mise à la tête des affaires de sa camarade & devoit y sacrifier la fortune dont le Prince Henri l'a enrichie & l'enrichit encore, mais elle n'étoit qu'en terme d'accommodement. S. M. qui veut qu'elle rentre à la comédie Française, pour ôter
aux

aux comédiens tout prétexte de la refuser, n'est pas éloignée de payer absolument ses dettes, le montant à 200,000 livres.

10 *Novembre* 1777. Les Salpêtriers de Paris font paroître une réponse à M. de Courbeton très-volumineuse & remplie d'injures & de faits graves. L'affaire devient de plus en plus sérieuse.

10 *Novembre*. Le bureau de la ville, après bien des incertitudes, a arrêté définitivement d'entourer la statue de Louis XV, au lieu d'une grille, d'une balustrade de marbre. M. le Prince, Sculpteur, en est chargé. Il vient de partir pour Carrare, où il va choisir les blocs. Le marché de sa soumission est fait à 20 livres le pied cube.

11 *Novembre*. Il faut se rappeler la statue de M. de Voltaire, faite par le fameux Pigale, qui l'a représenté nud. Un ennemi du vieillard de Ferney s'est permis à cette occasion la boutade suivante:

Pigale au naturel nous a rendu Voltaire;
Ce squelette à la fois offre l'homme & l'auteur:
L'œil qui le voit sans parure étrangère
Est effrayé de sa laideur.

12 *Novembre*. M. de Moissy est mort le 8 de ce mois, âgé de 65 ans. Il avoit été garde du corps. Il est auteur de plusieurs pieces de théâtre, jouées tant à la comédie Française qu'aux Italiens. *La Nouvelle Ecole des femmes* est la seule qui ait eu un succès considérable à ce Théâtre

& qui puisse lui conserver une certaine réputation. Il y a quelques années qu'il avoit eu le projet de se retirer à la Trappe, où il n'étoit point resté.

13 Novembre 1777. C'est à l'assemblée du *primâ Mensis* d'Octobre qu'un des Sages Maîtres a dénoncé un *Eloge de Michel de l'Hôpital, Chancelier de France; Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Française en 1777*. Il observa qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage & dans les notes dont il est accompagné, plusieurs choses contre la religion & dignes d'une censure publique, & il requit d'autant mieux que la Faculté s'occupât du discours, qu'il étoit suivi de l'approbation de deux Docteurs.

La chose mise en délibération, il fut décidé d'un vœu unanime d'examiner les divers paragraphes donnant lieu à la dénonciation & de voir en quoi avoient péché les approbateurs qu'elle concernoit aussi.

En conséquence la Faculté de Théologie, suivant son usage, nomma des députés pour cet examen & rendre compte de leur travail au *primâ mensis* de Novembre.

Ces députés s'étant acquittés avec zèle de leurs fonctions audit jour, l'avis des Docteurs pris, la Faculté

1. Déclare que l'ouvrage dénoncé contient différentes choses à rejeter par tout Théologien Catholique & qu'elle désapprouve fort la signature des deux approbateurs.

2. Que se conformant aux démarches de ses prédécesseurs en pareil cas, elle défavoue, autant qu'il est en elle, cette approbation, la déclarant mal donnée, vaine & nulle, pour que personne ne puisse être trompé désormais par la signature des Docteurs.

3. Elle ordonne que cette souscription soit publiquement & expressément révoquée par les deux membres qui l'ont donnée sans une mûre réflexion.

4. A cette occasion elle exhorte les Docteurs & leur enjoint d'être de plus en plus attentifs & circonspects en pareil examen; de se ressouvenir que par leur approbation ils deviennent garans auprès de l'Académie Françoisse de tout ce qui concerne, dans ces ouvrages, la religion & ses intérêts, afin qu'on ne voie pas désormais couronner par les arbitres du goût, des fronts sur lesquels réside l'audace de l'impiété.

5. La Faculté choisit entre les différentes propositions passées mal à propos par les deux Théologiens, celles qui peuvent plus facilement servir de preuves à la nécessité de la Censure.

Après avoir extrait ces propositions, au nombre de neuf, la Faculté déclare de nouveau qu'elle ne veut point s'acharner plus longtems contre cet ouvrage, pour n'avoir pas l'air de déprimer directement l'Eloge d'un Chancelier illustre qui a bien mérité de la France: mais que par son silence elle n'entend point approuver non plus le surplus du discours ou les notes;

qu'au contraire, ce discours, à la discussion, offre plusieurs autres choses nuisibles à la religion, par des pensées hasardées & téméraires, par un ton impudent, par des railleries; des ironies, des traits satyriques, par des attaques contre des ordres de citoyens & des corps de Magistrature respectables.

Ces préliminaires arrêtés, le tout fut imprimé en latin, pour être remis aux Docteurs dans une assemblée tenue le lundi 10 & préparer la Censure, qui devoit se conclure dans une autre assemblée générale.

14 Novembre 1777. La feuille préliminaire qu'a fait imprimer la Faculté & distribuer aux Docteurs, en latin, a pour titre: *Idea conclusionis Facultatis Theologiæ Parisiensis ferendæ occasione approbati à duobus Magistris libelli, qui inscribitur: Eloge de Michel de l'Hôpital &c.*

On voit aisément par l'énoncé des propositions censurées, & par les réflexions des censeurs, que c'est une pure chicane, une affaire de parti & d'intrigue. Les Maîtres des Requêtes n'ayant pu obtenir la justice par eux-mêmes de la prétendue insulte qui leur étoit faite, & s'entendant continuellement corner aux oreilles en passant dans la galerie à Versailles, ou en entrant quelque part: *Qu'est-ce qu'un Maître des Requêtes?* Interrogation que fait l'auteur dans son discours, & d'où il part pour peindre ce genre de Magistrats, ont eu recours à un de leurs confreres, l'Abbé Royer, aussi Docteur

de Sorbonne. Celui-ci a amenté les têtes chaudes parmi les Sorbonistes & a provoqué la dénonciation.

Un des deux théologiens approbateurs s'est déjà rétracté & a satisfait à ce qu'exigeoit la Faculté. Le second, M. Billette, Avocat en même tems, ne veut pas, & il est à craindre qu'on ne prenne un avis violent contre lui.

14 Novembre 1777. Un autre plaisant est intervenu dans la querelle des *Gluckistes*, *Lullistes*, *Piccinistes*, &c. & a fait une espece d'églogue intitulée : *Vers d'un ignorant, comme trois quarts du monde, en musique, & sans de en poésie, mais sensible autant que personne :*

Allemand ou François, qu'importe qui m'éclaire
Je suis, en fait de goût, neutre, sur le pays,
Iphigénie, *Orphée*, *Alceste* ont sçu me plaire;
A *Gluck* effrontément j'ose donner le prix.
Laissez mûrir *Armide*; *Armide*, *Armide* même
Renferme des beautés & d'un ordre suprême!
Pour l'ancien genre enfin, bataille qui voudra;
A Jacques, Pierre ou Paul que la palme demeure;
Messieurs de *Vaugirard*, la *Harpe* & *cætera*,
Ou pour ou contre *Armide* écrivez, moi j'y pleure.

16 Novembre 1777. On parle beaucoup d'une fameuse chasse exécutée à Brunoy chez *Monsieur* entre les trois freres, où il a été tué 2,700 pieces de gibier. Comme les rabatteurs étoient obligés de le ramener très-près du Roi qui a la vue basse, & que ces officiers auroient pu être

endommagés des grains de plomb , on avoit imaginé des especes de fauteuil à découvert au haut d'échelles de jardinier avec des roulettes, en forme de chaire à prêcher. Là, S. M. & ses freres plongeoiént à leur aise sur les volatiles sans craindre de blesser les rabatteurs. Ce divertissement, qui a fait grand plaisir à S. M , doit se renouveler incessamment.

16 Novembre 1777. On parle ici d'une nouvelle brochure de M. de Voltaire, ayant pour titre *Evhemere*. C'est encore un dialogue sur la religion, à ce qu'on dit.

16 Novembre. Un Eleve de M. de Jussieu lui a fait l'építaphe suivante. Il se nomme M. Vali, & cet hommage de son cœur fait aussi l'éloge de son talent :

Du Linnæus François la cendre ici repose,
Il connu, comme Salomon,
Et le Cedre orgueilleux & la simple Buglose,
Et malgré l'éclat de son nom
Il mourut en croyant savoir très peu de chose.

17 Novembre 1777. On parle beaucoup d'un Mémoire de M. de Bellegarde, de 80 pages in-4°. servant de réponse à une brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, & intitulée : *Considérations sur la réforme des armes, jugée au Conseil de guerre assemblé à l'Hôtel des Invalides*. Elle est imputée à M. de Saint Auban, & l'on peut juger du ton de véhémence & d'énergie que l'accusé doit employer contre un pareil ennemi.

Comme le procès est actuellement pendant au Parlement de Nanci, c'est-là que paroît l'écrit en question & il est fort rare dans ce pays-ci.

17 *Novembre*. Les adversaires des Jésuites ne cessent de s'occuper d'eux. Ils montrent aujourd'hui une estampe prétendue frappée par cette Société, & ils y joignent une explication, par laquelle ils veulent faire connoître qu'elle est un emblème symbolique de leur système & de leur projet de rétablissement. C'est une pièce curieuse au demeurant, qui mérite quelques détails.

* 17 *Novembre* 1777. On parle de deux conversions, en homme & en femme, qui sont fort édifiantes & font beaucoup d'honneur à ceux qui les ont opérées. La première est celle de Mademoiselle Raucoux qui, livrée absolument au goût des Tribades, est revenue au véritable en faveur de M. le Comte d'Artois, qui a honoré de sa couche cette Actrice. La seconde est dûe aux soins de M. de Voltaire. Il a si bien prêché le Marquis de Villette, si renommé pour le péché antiphysique, qu'il l'a déterminé, dit-on, à faire la fortune de Mademoiselle de Varicourt, fille de condition, dont le Philosophe de Ferney prenoit soin, ainsi qu'il a été dit dans le tems & à l'épouser.

18 *Novembre*. On presse les travaux du nouveau château que M. le Comte d'Artois fait construire dans le bois de Boulogne & l'on y met tant de zèle qu'on arrête au besoin les voi-

tures de pierres, de plâtre & autres destinées aux bâtimens des particuliers : on s'en empare & on les détourne pour les y mener. Cet abus, qu'il ne faut sans doute attribuer qu'à l'empressement des chefs, fait beaucoup crier & avec raison.

19 *Novembre*. L'affaire de la nouvelle administration de l'opéra est arrangée, & après des actes préliminaires des 18 Septembre & 5 Octobre, il a été formé à Fontainebleau le 18 Novembre un Arrêt du Conseil au nom du Sr. de Vismes du Valgay, qui lui accorde l'entreprise de ce spectacle; ce qu'on verra plus au long dans cet Arrêt, lorsqu'il paroîtra.

19 *Novembre* 1777. Les quatre premières propositions dénoncées dans l'*Idea Conclusionis* de la Faculté de Théologie, concernant directement ou indirectement le Concile de Trente. On y reproche à l'Abbé Remi de ne pas se conformer au respect qu'on a même au Barreau en France pour ce Concile. Il est vrai qu'autrefois on n'affectoit de l'y appeller que l'*Assemblée de Trente*; mais aujourd'hui un Avocat qui se serviroit de l'ancienne expression, seroit relevé par le Président.

Les Docteurs trouvent l'orateur d'autant plus repréhensible qu'il convient que c'est un Concile Ecuménique, c'est-à-dire faisant regle de foi pour le dogme & inspiré par le Saint-Esprit, & cependant il le représente comme une *machine* mue par Philippe II & Paul III, comme une

Légion

Légion Sainte, une *Milice* invincible, dont ces deux Souverains se servoient également pour leurs projets ambitieux, comme une assemblée de personnages fanatiques, refusant des sauf-conduits aux députés des nations Protestantes, & les condamnant ainsi sans les écouter; enfin il fait entendre que la dépravation des mœurs des Peres du Concile a été la cause qu'on n'y a point aboli le célibat des Prêtres; que les ténèbres regnoient parmi eux, & qu'ils n'étoient pas bien d'accord sur la distinction du dogme & de la discipline: nouveaux caracteres prophanes que l'abbé Remi lui donne, bien opposés à ceux que lui reconnoît l'Eglise Catholique.

La distinction entre la Tolérance religieuse & la Tolérance civile, que l'auteur regarde comme une idée politique, éclosée au seizième siècle seulement, est la cinquième proposition, soumise à l'animadversion de la Faculté, qui prétend que l'Eglise a toujours admis une sorte de tolérance conforme à l'esprit de douceur & de charité de l'Evangile, mais non cette indifférence aveugle & absolue, même sur la subversion de la religion, que désigne malignement l'abbé Remi.

L'Eloge que l'Ecrivain fait de l'Evêque Montluc est la sixième proposition censurée, en ce que louer à outrance un Prélat d'une vie très-licencieuse, incertain & souvent errant dans sa foi, auteur de livres hérétiques, c'est, ou d'u-

ne ignorance crasse, ou d'un jugement très-vicieux & scandaleux pour les oreilles pieuses.

La septieme proposition, suivant les Docteurs, retombe encore dans cette fausse & condamnable tolérance que proscriit l'Eglise, en arguant de dureté & d'imprudence des saints, des personages éminens, qu'il englobe indistinctement dans ses reproches.

Les huitieme & neuvieme propositions regardent le prêt à intérêt, sur lequel les Docteurs assurent que l'église n'a jamais varié (quoiqu'en dise M. l'abbé Remi) en le regardant comme usuraire. Ils lui reprochent enfin de favoriser & d'adopter les opinions des hérétiques en voulant que les Papes n'aient commencé, qu'après avoir assuré leur puissance, à se mêler de cette matiere d'état qui, dans l'origine, n'étoit pas de leur ressort, comme si ce qui est de leur compétence en fait de doctrine, pouvoit s'étendre ou se resserrer au gré d'une politique profane & versatile.

Telle est la nature du procès théologique intenté par la Faculté au candidat couronné par l'Académie, dont on voudroit flétrir les lauriers. On assure que celui-ci se dispose à repliquer & a déjà sa défense prête.

20 Novembre 1777. Dans l'*Emblème symbolique de la Société*, on voit au haut les trois personnes de la *Trinité*, avec les images corporelles que les peintres ont coutume de leur donner. Elles témoignent l'intérêt qu'elles portent à la

Société, en montrant de la main le cœur divin où elle a pris naissance & où elle réside toujours. Ce cœur, ainsi que celui de *Marie*, réunis, occupent le centre de l'estampe.

La Sainte-Vierge, un peu plus bas, leur présente les chefs & les principaux députés des *Jésuites*. Par son attitude & l'air de son visage, elle exprime sa douleur de l'état où ils sont réduits.

Ces chefs & députés du côté de *Marie*, & à ses pieds, sont Saint *Ignace* & Saint *François-Xavier*, reconnoissables par les attributs qui les caractérisent, & au dessous d'eux les représentans de l'*Empire*, de la *France*, de l'*Espagne*, &c. Celui de l'*Empire* tient une tête de mort surmontée d'une couronne Impériale.

A droite sont les députés des *Jésuites* de toute la terre. Leur ministère a été de porter la Croix de *Jésus-Christ*, de la planter sur l'un & l'autre Hémisphere; & maintenant ils en sont chargés par l'oppression où ils gémissent, mais ils montrent à leurs confrères les cœurs de *Jésus* & de *Marie*, leur consolation, leur asyle & le centre de leur gloire.

La crise pénible où se trouve la Société, est représentée par un vaisseau qui est dans la partie inférieure de l'estampe, portant un pavillon orné du chiffre de l'Ordre de *Jésus*. Ce navire est sur une mer en courroux, battu de tous côtés par les flots: l'ancre est attachée à la poupe; il n'est plus possible de la fixer en aucun

endroit; mais le navire subsiste malgré la tempête, & jamais il ne pourra être submergé. Les Jésuites qui sont dedans, tiennent toujours de la main les cordages de la voile symbolique, que le vent enfile, & dont ils tâchent de diriger la violence en leur faveur.

Au bas encore de l'estampe, à droite, est un jeune homme conduit par un ange. Son attitude, ses gestes, ses efforts pour s'élancer sur le vaisseau, le désignent comme un prosélyte fanatique, attendant le moment de s'agréger au corps dispersé. Son existence errante, ainsi que celle de la Compagnie, est indiquée par l'habit de pèlerin dont il est revêtu. Diverses épigraphes ou inscriptions développent ces images allégoriques. Au haut de l'estampe on lit: *Filii mei sunt*. Par ces paroles de la Genèse, Dieu atteste hautement que les Jésuites sont la famille privilégiée de Jésus-Christ. *Nomen meum & cor meum ibi cunctis diebus*. Celles-ci sont relatives à leur nom de Société de Jésus & à la fête du Sacré Cœur qu'ils ont instituée; autre circonstance que caractérise encore cette troisième devise: *Cor meum jungatur vobis*. Enfin la dernière légende est: *Eritis odio omnibus propter nomen meum, qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit*. Ainsi, c'est pour le nom de Dieu qu'ils souffrent, qu'ils sont détestés; mais cette persécution passera & ils triompheront enfin.

On ne peut croire qu'il y ait aucune tête Jésuitique assez folle dans ce siècle pour imaginer

une composition aussi extravagante & d'aussi mauvais goût. Il est plus vraisemblable que leurs ennemis auront voulu ainsi s'égayer à leurs dépens, en calquant cette allégorie controuvée sur plusieurs autres du même genre, enfantées en effet dans les tems où dominoit ce génie romanesque & emblématique.

21 Novembre 1777. La concession de l'entreprise de l'Opéra pendant douze années, faite au Sr. de Vismes par l'Arrêt du Conseil qui se publie, doit commencer au 1^{er}. Avril 1778, pour en, jouir ainsi & de la même manière qu'en jouit la ville de Paris, sans que pendant le cours dudit tems la jouissance du Sr. de Vismes puisse être abrogée ou interrompue, sous quelque prétexte & de quelque manière que ce puisse être, & ce, sous les clauses & conditions portées aux actes déjà énoncés.

Le Sr. de Vismes doit déposer à la ville pendant la durée de son Bail une somme de 500,000 livres, dont l'intérêt lui sera payé à raison de cinq pour cent, sans aucune retenue.

Du reste, S. M. se réserve de faire par la suite pour la police & discipline du spectacle dont il s'agit, tels réglemens qui seront jugés convenables.

21 Novembre. Dans l'assemblée générale de la Faculté, tenue lundi dernier, l'*Idea conclusionis* a été transformée en Censure à-peu-près de la même manière à l'unanimité. M. Billette, le Docteur qui ne s'est pas encore soumis au juge-

ment de ce Corps, lui a adressé une Lettre où, en lui donnant toutes sortes de marques de son respect & de sa déférence, il entreprend de justifier son approbation & notamment de défendre les propositions concernant le Concile de Trente.

La Faculté irritée de cette résistance, a arrêté que ce réfractaire seroit tenu d'adhérer sous deux fois 24 heures à la censure, sinon seroit exclus des assemblées, &c.

Tout cela cause une grande fermentation, d'autant qu'on s'attend à un appel comme d'abus de la part du Docteur Billette, si son corps agit rigoureusement contre lui, & les indévotismes & excitent la discorde.

21 Novembre 1777. Extrait d'une Lettre de M. de Voltaire, de Ferney du 9 Novembre 1777.

.... Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le Marquis de Villette, je dis Marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en Marquisat par le Roi, pour lui, comme Seigneur de sept grosses paroisses, suivant les loix de l'ancienne Chevalerie. Il est en outre possesseur de 40,000 écus de rente. Il partage tout cela avec Mlle. de Varicourt, qui demeure chez Madame Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des graces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaye ma vieillesse."

21 *Novembre.* Le premier Médecin de la Reine a prévenu S. M. qu'il ne répondoit pas de sa vie, si elle alloit chez M. le Comte d'Artois au jour indiqué; il l'a du moins menacée d'une maladie bien grave, occasionnée même par les précautions qu'on prendroit: S. M. a eu beaucoup de peine à se rendre à ses raisons. Le Roi en a été enchanté, & a dit *Lassonne est bien hardi; je pensois la même chose, mais je n'osois le faire envisager; c'est fort heureux qu'il ait obtenu cela.* En effet il est décidé que la Reine n'ira point à la Fête.

22 *Novembre.* On peut se rappeler les *Lettres d'un Comte à un Président*, qui ont paru lors des bruits répandus sur la réinstallation des enfans d'Ignace, & les démarches du Parlement en cette occasion. Aujourd'hui c'est à ce Comte prétendu qu'est adressée l'*Explication de l'Emblème Symbolique de la Société & de ses projets de rétablissement*, dans une Lettre datée du 25 Septembre. L'auteur le félicite de l'heureux succès de ses alertes au moment où les Jésuites préparoient de côté & d'autre des points de réunion, se glissoient à l'école militaire, devenoient aumôniers des régimens: il lui attribue la vigilance du gouvernement à éventer ce projet & à le faire échouer. Il prétend que malgré cet échec ils n'ont pas perdu de vue leur dessein, que c'est pour désabuser de plus en plus les gens qui le regardent comme chimérique & absurde, qu'il faut faire connoître cette estampe qu'ils ont fait graver par leurs affiliés, dont

l'ensemble, suivant lui, présente à la fois l'idée que les Jésuites ont de leur Société, la perpétuité qui lui est promise, les fondemens qui la lui assurent, les ressources qu'elle s'est préparées : il part de-là pour la disséquer, comme l'on a vu, & il y ajoute quelques anecdotes venant à l'appui.

La *Fête du Sacré Cœur* est principalement un objet de son aversion, en ce que cette dévotion puérile & pharisaïque aux yeux des gens simples & peu clair-voyans, étoit dans le plan des Jésuites la sauve-garde de la Société & presque son apothéose. Il la regarde encore aujourd'hui comme un centre de ralliement, un cri de guerre pour distinguer leurs affiliés, connoître leurs troupes, & calculer leurs ressources dans un moment décisif, où ils croiroient pouvoir tenter une entreprise hardie. Il voudroit donc que les Magistrats, après avoir pros crit, lors de la dissolution de l'Ordre, toutes ces fodalités inventées par les Jésuites, ces congrégations privées où ils enrôloient leurs dévots, ne regardassent pas cette moderne institution comme moins dangereuse & la fissent abolir.

• 22 Novembre 1777. Les comédiens Italiens annoncent pour lundi *Félix*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. On dit les paroles de M. Sedaine.

23 Novembre 1777. Il doit y avoir aujourd'hui un concours de monde prodigieux à Versailles. Enfin la présentation du Chevalier d'Eon reprenant son sexe véritable, qui est celui de femme,

annoncée depuis longtems, va s'effectuer dans son nouveau costume. Mlle. d'Eon continuera à porter la croix de St. Louis attachée à son côté, & elle ne peut rester en France & surtout se montrer en public en habit d'homme ; autrement elle perdrait ses 12,000 livres de pension. On assure que cet arrangement a été fait à la sollicitation de Madame la Comtesse de Guerchy, qui a représenté que, sans cette reconnaissance bien caractérisée, son fils seroit forcé nécessairement de se battre contre un homme qui avoit si étrangement baffoué son pere.

On croit que cette fille célèbre, honteuse de commencer un rôle différent de celui qu'elle a joué depuis plus de cinquante ans qu'elle est au monde, & dans lequel elle est fort gauche, se retirera dans quelque coin éloigné pour se soustraire aux curieux & aux plaisanteries. Dans le fait, de toutes les femmes travesties dont parle l'histoire, c'est la plus étonnante, en ce qu'elle s'est distinguée à la fois dans les Armes, dans la Politique & dans la Littérature.

* 23 *Novembre* 1777. M. le Garde des sceaux, pour éviter la fermentation que pourroit causer la publicité des Remontrances du Grand-conseil, absolument dirigées contre lui, a si bien mis ses espions en campagne qu'il a fait arrêter toute l'édition, qui étoit déjà au Gros-Caillou & arrivoit d'Etampes, lieu de l'impression ; mais il n'a pas réussi parfaitement : un membre du Grand-conseil en a fait passer une copie au gazetier

des Deux-Ponts, qui les infere dans sa feuille. Nouveau sujet d'humeur pour M. de Miromenil. D'un autre côté, le Tribunal vexé n'en est que plus furieux contre lui & plus acharné. Profitant de la protection de *Monsieur*, il n'en maltraite que davantage le Chef de la Justice dans ses *Itératives*. On attend avec impatience le résultat de cette guerre, dans laquelle doit succomber, ou M. le Garde des sceaux, ou la Cour ennemie.

24 *Novembre* 1777. La Faculté de Médecine chassée de ses Ecoles qui tomboient en ruine, s'étoit réfugiée aux anciennes Ecoles de Droit, qu'on va abattre aussi incessamment; ne sachant où tenir ses assemblées, elle a présenté une requête au Roi pour implorer son secours. Elle lui représente qu'elle est hors d'état de se loger. Elle demande le terrain du cloître de St. Jacques de l'hôpital: cet hospice autrefois consacré aux pauvres pèlerins revenant de la terre sainte, reste aujourd'hui sans objet. Elle propose d'en changer l'institution, en y formant un établissement en faveur des malades indigens, & en même tems une Ecole pour les jeunes Bacheliers. Il n'y a rien de statué à cet égard; mais il s'enfuit qu'on avoit mal à propos imaginé que le terrain qu'on bâtit aujourd'hui rue de l'Épéron, étoit destiné aux Ecoles de Médecine.

24 *Novembre*. On parle beaucoup d'une association formée sur la paroisse de St. Sulpice, dans le goût de celles si fréquentes en Angleterre, pour des objets de zèle patriotique ou de

charité. Celle-là a ce dernier pour point de vue; il est question de soulager les indigens de cet arrondissement, en leur procurant du travail & même en leur prêtant de l'argent gratis. Il est à souhaiter que cet exemple gagne & s'étende aux autres quartiers de Paris.

24 Novembre 1777. Les Imprimeurs & Libraires faisant corps avec l'Université, ont demandé l'intervention du Recteur pour faire parvenir leurs représentations au Garde des sceaux. Celui-là en cérémonial est allé mercredi haranguer M. de Miromesnil & lui remettre par écrit les réclamations des parties lésées.

25 Novembre 1777. *Madrigal à une Coquette, par M. Roëttier.*

De vos yeux, Idamé, le succès est rapide;
Mais vous avez d'amans un essain trop nombreux:
L'Amour est un enfant que la foule intimide,
Il lui faut des témoins, mais il n'en veut que deux.

25 Novembre. Le recueil intéressant de M. de la Borde, dont on a parlé, aura pour titre: *Tableaux Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suisse & de l'Italie.* On voit ainsi qu'il est destiné non seulement à plaire aux yeux & à les amuser, mais à nourrir l'esprit d'instructions utiles & agréables.

26 Novembre. La Conclusion de la Faculté contre l'Eloge de l'Hôpital de l'Abbé Remi paroît enfin imprimée; elle est à peu près semblable à l'*Idea Conclusionis* dressée d'après le rapport

du compte de leur travail le 4 Novembre. Cette feuille, imprimée & envoyée à chacun des sages Maîtres, a été approuvée dans tous ses chefs lors de l'assemblée du 10 & a reçu sa dernière sanction dans celle du 17.

C'est dans cet état que la Conclusion est enfin imprimée aussi en latin & revêtue de toutes les formalités.

Au bas il est fait mention de la rétractation du Frere *Fozembas*, un des Docteurs approbateurs, signée de sa main en date du 6 Novembre.

Et l'on ajoute par un *Postscriptum*, aussi en latin, que le Docteur Billette, l'autre approbateur, a également envoyé son adhésion pure & simple dans une lettre du 18 Novembre, adressée au Doyen de l'assemblée.

26 Novembre 1777. La Reine est venue au Bal de l'Opéra dimanche dernier si parfaitement incognito qu'elle s'est trouvée mêlée & confondue avec beaucoup de filles ; ce qui a singulièrement amusé S. M.

26 Novembre. La Cour ayant décidé de voir jouer à Fontainebleau l'*Olympiade* ou le triomphe de l'amitié, drame héroïque en trois actes & en vers mêlé de musique, il a été imprimé pour le 17 Octobre, jour où il a été exécuté, & l'on peut parler pertinemment du poëme. L'auteur des paroles, M. Framery, l'a dédié à Madame la Duchesse de Fronsac ; il ne dissimule pas les traverses qu'a essuyées son ouvrage & il annon-

ce que c'est dans ce moment critique que sa protectrice a daigné l'accueillir; du reste, il le donne en quelque sorte comme sien, apparemment parce qu'il l'a fondu à sa manière, & ne fait mention en rien que ce soit une traduction de *Metastase*, quoique personne ne puisse gueres l'ignorer. On sait aussi que la musique est de M. Sachini, maître de chapelle de Naples. On a déjà parlé du succès prodigieux de celle-ci, qui cependant est un mélange assez mal fait de plusieurs morceaux de ce grand compositeur; en sorte qu'on peut dire que l'un & l'autre sont également travestis.

26 Novembre 1777. On écrit de Ferney qu'il paroît un nouvel ouvrage du patron, intitulé *Prix de la justice & de l'humanité*.

27 Novembre. La requête de la Faculté de Médecine au Roi a été présentée par le Docteur Desessarts, Doyen, & les Docteurs Cosnier & Maloët, ses Députés. Elle est imprimée, très bien faite, courte & noblement écrite. Ils ont espoir de réussir.

* 27 Novembre 1777. Le fond du sujet de l'*Olympiade*, est un amour quarré, dont toutes les proportions sont prises si symétriquement, qu'il en devient très-romanesque, perd toutes les vraisemblances, & conséquemment tout l'intérêt qu'il produiroit. La scene est dans les campagnes d'*Olympie*.

Au premier acte, le théâtre représente une campagne voisine de la *Lice*. D'un côté est le

portique d'un temple, de l'autre des bocages & une ville dans l'enfoncement. D'abord des Bergers occupent le théâtre : ils s'amuseut à différens jeux, à cueillir des fleurs, à former des guirlandes. Ils ont à leur tête *Argene*, fille d'un Grand de Crete, dont *Egiste* fils du Roi étoit devenu amoureux. Le Monarque, indigné de cette passion, oblige cette jeune personne à fuir pour se soustraire à son courroux. Elle s'est réfugiée en ce lieu, où elle a fait connoissance d'*Asterie*, dont *Euristhene*, Roi de *Sycione*, le pere, est choisi pour présider aux Jeux Olympiques, tandis que sa fille doit être le prix du Vainqueur. *Asterie* est au desespoir de cette destinée : elle est éprise de *Mégacle*, fameux athlete, qui l'alloit épouser, quand la guerre l'a forcé d'aller combattre. La paix est faite, & pourtant il ne revient point. Elle confie ses peines à son amie.

Euristhene arrive ; il annonce les Jeux, conduit *Asterie* dans le temple & est suivi des athletes. Cependant *Egiste* a changé d'inclination, en courant envain après son amante. Il a vu la fille du Roi de *Sycione*, & veut combattre pour l'obtenir ; mais il n'est point exercé aux Jeux, il craint de ne pas triompher, & il regrette son ami *Mégacle*, qui l'auroit dirigé. Au moment où il survient pour lui apprendre qu'il a calmé le Monarque de Crete, disposé à lui accorder *Argene*, *Egiste* lui rend compte de son changement, en lui désignant vaguement sa Belle com-

me fille du Roi des jeux & destinée à la main du vainqueur. *Mégacle* profite de cette ouverture pour aller se faire inscrire parmi les concurrens ; il a pris le nom & le rang d'*Egiste* & s'est donné pour lui. Il revient faire part de sa ruse à son ami étonné & qui ne veut point accepter une telle générosité ; mais il est retenu par la crainte de perdre *Mégacle*, dont la fraude seroit punie. Dans un transport d'amour il nomme *Astérie*, & son ami apprend ainsi qu'il va combattre contre lui-même. Combat étrange dans son cœur : l'amitié l'emporte en faveur d'*Egiste*, auquel il doit la vie ; & son entrevue avec *Astérie* même, enchantée de son retour, ne peut lui faire changer une résolution qu'elle ignore ; en sorte que sachant qu'il entre dans la lice elle se flatte d'être à lui.

Au second Acte, on voit une place publique décorée pour un triomphe, destiné au vainqueur des Jeux Olympiques. La supercherie de *Mégacle* a réussi ; il triomphe au nom d'*Egiste*. C'est ce qu'*Argene* vient apprendre à *Astérie*, désolée autant que la première, convaincue par-là de l'infidélité de son amant. Celle-ci se retire en entendant le bruit de la marche du vainqueur. *Euristhene* vient le présenter à sa fille. Agréable surprise d'*Astérie*, bientôt désespérée par ce que lui raconte *Mégacle*. Il la laisse évanouie & la recommande à *Egiste* survenant. Elle revient à elle, & par ses plaintes il apprend le funeste secret de son ami. Son embarras augmente à la

vue d'*Argene*, qui vient donner des secours à la Princeſſe. Le remords s'empare de ſon cœur & il ſe jette à ſes genoux. Elle lui pardonne. Ce bonheur eſt troublé par la nouvelle que toute la rûſe de *Mégacle* eſt découverte & qu'il ſ'eſt jetté dans l'*Alphée*: on arrête *Egiſte*.

Il ſe trouve en priſon au troiſieme Acte. *Aſtérie* qui a découvert ſon innocence, veut l'obliger à fuir; il ſ'y refuſe & tout ſe prépare pour ſon ſupplice. Le théâtre repréſente le Temple de *Jupiter vengeur*. Un autel deſtiné au ſacrifice eſt aux pieds de la ſtatue de ce Dieu. Sur l'un des côtés eſt un Trône élevé pour *Euriſthene*: ſa ſuite l'environne. L'Hyérophante, ſuivi des autres Prêtres, arrive par un autre côté; ils ſe placent près de l'autel; le peuple occupe tout le reſte du Temple. En ce moment *Aſtérie* accourt pour arrêter le ſacrifice; elle annonce que *Mégacle* eſt vivant. Quelle douleur, lorsqu'elle apprend que c'eſt une victime de plus qu'on va immoler! *Mégacle* la ſuit de près, ſe déclare pour le coupable & veut périr ſeul, mais en vain. *Argene* accourt, & prend un nouvel expédient. Elle apprend à *Euriſthene* qu'il ne regne en ce lieu que pour le tems des jeux; que le peuple ſeul doit ordonner enſuite. Il ſe rend à cette déciſion & en eſt enchanté, & le chœur par ſes cris de joie: *Qu'ils vivent!* déclare libres les victimes, qui obtiennent chacune leur Princeſſe.

28 Novembre 1777. Il paroît un petit écrit à la mémoire

mémoire de Madame G.... (Geoffrin) avec cette épigraphe: *Nulli flebilior quam mihi*. On l'attribue à M. Thomas, & il est assez dans son style & dans sa maniere.

28 Novembre 1777. *Félix*, ou *l'Enfant trouvé*, a été exécuté lundi à la comédie Italienne avec peu de succès. Les paroles sont de M. Sedaine & la musique de M. de Monsigny. Un *trio* charmant placé à la fin du troisieme acte est le seul morceau qu'on ait applaudi avec transport, tant par la situation des acteurs & le sentiment qu'ils expriment, que par l'onction d'un chant tendre, rempli d'une affection douce & mélancolique. Quand on l'a annoncé pour la seconde fois, il s'est élevé des voix qui ont redemandé *l'Olympiade*.

28 Novembre. L'élection du successeur à la place vacante de l'Académie Française par la mort de M. Gresset, n'est pas encore faite, mais doit avoir lieu décidément la semaine prochaine. Jamais les suffrages des arbitres du goût n'avoient été si fluctueux, ou plutôt jamais les cabales n'avoient eu autant de jeu & arrêté si longtems les électeurs.

29 Novembre. Suivant la Requête de la Faculté de Médecine, depuis 1734 les biens de Saint Jacques de l'Hôpital, tant ceux de l'église, que de l'hospice, ont été confiés à une régie, & il n'a encore été fait aucun emploi des revenus, ni au profit de S. M., ni au profit des pèlerins, ni à celui des pauvres: il n'est resté de l'ancien

établissement que la continuation du service divin dans l'église. Cependant, par un Arrêt du Conseil du 23 Septembre 1733, revêtu de Lettres patentes du 15 Avril 1734, il fut sursis à toute nomination aux bénéfices, dans la vue d'augmenter la somme des revenus qui dès-lors montoit à 12,000 livres. Depuis cette époque le nombre des titulaires a considérablement diminué & les revenus accrus en proportion passent aujourd'hui 50,000 livres.

C'est de ces fonds que la Faculté demande qu'il soit fait emploi en sa faveur; ils sont suffisans pour lui construire un bâtiment simple, mais proportionné à ses exercices, pour élever & doter un hôpital, en même tems consacré au soulagement des malades & à la perfection de la médecine, & dans lequel on pourra vérifier, sans frais, la vertu des remèdes proposés comme nouveaux.

29 Novembre 1777. Il est question de donner incessamment à l'opéra *Myrtil & Lycoris*, parodie en un acte, représentée devant leurs Majestés à Fontainebleau cet automne. Les paroles sont de Mrs. Bocquet & Boutellier, la musique de M. Désormery, & les Ballets de M. Laval, maître des Ballets du Roi.

Le poème est la paraphrase de ce joli vers de Virgile, *Et fugit ad salices Et je cupit ante videri*. C'est un Berger fuyant l'amour, qu'une Bergere éprise véritablement, mais feignant la coquetterie, séduit par ses agaceries, ses mines & ses

petites ruses; il en résulte un jeu de théâtre qui doit faire le principal mérite de l'ouvrage, rempli d'ailleurs de fadeurs érotiques en vers peu harmonieux.

* 29 Novembre 1777. L'auteur de la Lettre portant *Explication de l'emblème symbolique de la Société & de ses projets de rétablissement*, après un développement de l'estampe & son explosion contre la *Fête du sacré Cœur de Jésus*, cité différens faits & anecdotes tendant à prouver, de la part des Jésuites, un plan fixe & soutenu de rébellion: 1°. En attaquant persévèrement dans leurs écrits le Bref de dissolution: 2°. En s'opposant à son exécution de toutes les manières possibles: 3°. En se perpétuant par la réception de nouveaux sujets: 4°. En formant des ligues avec quelques Puissances, pour se maintenir contre les autres, soulever même les Peuples contre le Saint-Siège, pour trouver un appui chez eux.

Le tocsin qui parut en Italie contre le Bref d'extinction & contre Clément XIV, son auteur, est de la première espèce. Cet écrit parloit de deux Jésuites, reconnus coupables & condamnés à une prison perpétuelle. Tout récemment un autre Jésuite vient de faire imprimer à Modene une histoire de la Société, non moins audacieuse & insolente.

A l'appui du second point, l'Ecrivain prétend que les Jésuites, sous prétexte d'intérêts de commerce, se sont unis à l'Angleterre & se sont

maintenus dans cette mission. Tout le monde fait comment ils se sont réfugiés en Prusse, d'où ils ont enfin été expulsés. A Liege ils ont, suivant lui, profité de la facilité du Prince-Evêque pour y conserver leur établissement sous un autre nom. A la Cochinchine, ils se sont révoltés contre l'Evêque d'Adras, Vicaire Apostolique, &, en prenant l'habit Franciscain, le Pere Marquès s'est flatté de se soustraire à sa juridiction. Il a établi ainsi un schisme entre l'Evêque & le Supérieur de cet Ordre, qui a poussé l'extravagance jusqu'à excommunier le Vicaire Apostolique: matiere d'un procès porté à la Propagande à Rome.

Le troisieme point est appuyé sur des professions que les Jésuites font faire à des sujets qu'ils enrôlent: ce qui s'est vu en France & ce qui vient d'arriver en Toscane par un Révérend Pere Panizzoni qui, chargé de l'éducation des enfans d'un Colonel, avoit profité de son ascendant pour séduire ses deux élèves; ce qu'on a sçu par leur aveu.

Enfin le charitable Janséniste pour faits de la quatrieme espece, cite la derniere révolte de Malthe, qu'il attribue aux Jésuites, qui vouloient enlever cette isle à l'Ordre & la remettre à la Russie, dont ils ont brigué la protection. Il leur reproche de s'être aussi mêlé aux Grecs Schismatiques &, pour leur plaire, d'avoir attaqué la Primauté du Pape & censuré plusieurs pratiques de l'Eglise Romaine.

Il termine par l'anecdote d'un procès, qui s'instruit actuellement à Rome, sur les plaintes des Chrétiens de Syrie que les Jésuites, pour s'y maintenir, ont soulevé 8000 Grecs Catholiques contre le Saint-Siege, & il gémit de ce que les Députés des premiers n'ont encore pu avoir audience.

Il y joint une autre anecdote d'un Evêque Nestorien, qui avoit reconnu l'autorité du Chef de l'Eglise, & que les Jésuites ont rengagé dans son Schisme, & celle d'un très-grand nombre de villages qu'ils ont soulevés en Moravie; ce qui les a fait chasser de Bohême avec défense d'y rentrer sous peine d'être pendus.

30 Novembre 1777. *Félix*, déjà joué à Fontainebleau, n'y avoit pas eu un grand succès, & le drame, aussi imprimé, permet d'en apprécier le plan & les paroles.

Il s'agit d'un fermier, qui a rencontré dans le même jour un nourrisson & un trésor. Il a pris soin de l'un & de l'autre; il a acheté un bien de campagne, dans la résolution sincère de ne le cultiver que pour le maître de l'argent qui lui a servi à faire son acquisition. L'enfant est un très-joli sujet: devenu grand, il a pris de la passion pour la fille de son bienfaiteur & celle-ci y répond, mais elle est destinée à épouser un homme de condition. Elle a trois freres: le premier militaire, le second procureur & l'autre abbé. Leur vanité est flattée de cette alliance; ils n'auroient garde de la refuser pour l'inconnu; enfor-

te que le jeune homme prend son parti & se dispose à s'en aller & à chercher fortune. La veille même de son départ & du jour où la nœce doit se faire, il a le bonheur de sauver un étranger des mains de quidams l'attaquant dans une forêt. Celui-ci est amené chez *Morin* (c'est le nom du fermier). Il est reçu avec toute l'hospitalité possible, & dans le cours de la conversation il parle d'une aventure sinistre, qui lui est arrivée dans le même lieu il y a vingt-sept ans, dont le résultat est de le faire reconnoître & pour le propriétaire du trésor, qu'on lui rend, & pour le pere de *Félix*. Il a découvert l'amour de son fils & de la fille de *Morin*, & il ne reprend son bien que pour le remettre entre leurs mains, en faisant leur mariage.

On voit par ce précis qu'il n'y a pas le mot pour rire dans cette intrigue, assez triste & assez romanesque, conduite d'ailleurs avec beaucoup d'art. Les caractères des trois fils du villageois sont bien sentis & prononcés convenablement à leur état; mais celui du militaire surtout ressort par des traits odieux qui ont révolté. Le Baron, qui doit épouser la jeune personne, est aussi distingué par une passion dominante pour la chasse, qui jette de la variété & dans la scène & dans la musique; mais il est mêlé d'une bassesse qui le dégrade. Le pere de *Félix*, l'enfant-trouvé & *Morin* sont dans le bon genre. En un mot, c'est une mauvaise pièce faite dans toutes les regles, où M. Sedaine a épuisé même les fi-

nesses & les ressources de son talent, sans pouvoir se flatter du succès: quoiqu'annoncée pour être continuée, il y a apparence qu'elle n'ira pas loin.

1 Décembre 1777. On a donné lundi chez Mlle. Guimard cette même Parodie d'*Ernelinde* qui avoit déjà été exécutée & jouée à Choisy deux fois. On a commencé sur les dix heures, devant la plus auguste assemblée, composée de Princes du sang, de plusieurs Ministres & d'un nombre de Grands du Royaume; elle a bien réussi.

1 Décembre. Les connoisseurs & amateurs vont voir avec empressement un tableau prétendu original de *Michel-Ange des Batailles*, chez un ancien tapissier qui en a fait l'acquisition, l'a nettoyé & l'offre au public. Son sujet est la vue d'une prairie, où se trouve une fontaine d'eau minérale, dont on va s'abreuver auprès de Rome dans un certain tems de l'année. Le spectacle de la foule de buveurs de toutes les nations qu'on y remarque, offre, malgré l'unité de l'action, une quantité d'attitudes, d'expressions & de détails diversifiés à l'infini, qui prouvent le génie & la fécondité de l'Artiste. Le coloris d'ailleurs en est admirable & le costume y est observé dans toutes ses parties. On étoit inquiet en Italie de cette production, qu'on regardoit comme perdue, ou dont on ignoroit le sort. Il s'agit aujourd'hui d'en constater l'existence & l'identité avec celle-ci.

1 Décembre 1777. La *Chercheuse d'esprit*, Bal-

let pantomime de la composition du Sr. Gardel l'aîné, Maître des Ballets du Roi en survivance, avoit été représentée devant leurs Majestés à Choisy & a été exécutée encore à Fontainebleau. Tout le monde connoît le Conte de la Fontaine, *Comment l'esprit vient aux filles*, qui en contient le germe, & l'opéra-comique du même nom de M. Favart, sur lequel le Ballet en question est plus particulièrement calqué. On voit par le programme la foule de tableaux naïfs, champêtres & piquans, auxquels il donne lieu, & ce développement occupe & aiguise l'intelligence du Spectateur, tandis que l'exécution séduit & enchante les sens. On juge par la description de ce Ballet Pantomime, que M. Gardel, piqué d'une noble émulation par le Sr. No-verre, marche dignement sur ses traces, & s'il n'a pas son invention, a de l'agrément & de la facilité dans la chorégraphie.

2 Décembre. *Matroco* est un drame burlesque en quatre actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles, représenté aussi à Fontainebleau. Il avoit été exécuté avant à Chantilly, chez M. le Prince de Condé & c'est lui qui y faisoit le principal rôle. Dans son avertissement M. Laujon, auteur des paroles, annonce qu'il n'a pas eu d'autre but que celui de travestir les héros & héroïnes des poèmes & romans de chevalerie :
 „ Dans les tableaux variés, dit-il, que présentent les ouvrages de ce genre, il a choisi les
 „ incidens qui prêtent le plus à la plaisanterie,
 „ pour

„ pour la faire ressortir de la pompe même du
 „ spectacle. Les cérémonies & sacrifices ma-
 „ giques, les métamorphoses, les desenchante-
 „ mens, les délivrances des chevaliers, leurs
 „ combats avec les géans & nains, les attaques
 „ & brisemens de tours, sont les principaux
 „ objets que l'on a réunis dans un même sujet,
 „ pour les présenter sous le masque de la paro-
 „ die. En voyant des géans fanfarons & bru-
 „ taux; des héros languoureux, qui ne perdent
 „ jamais l'occasion de haranguer quand il faut
 „ agir; des héroïnes prudes, précieuses, tou-
 „ jours pressées de conter leur histoire; un en-
 „ chanteur poltron, que le moindre songe effa-
 „ rousse, & que l'étendue de sa puissance ne
 „ peut jamais rassurer: en retrouvant enfin dans
 „ ces caractères romanesques, des sentimens
 „ exaltés, des rodomontades, l'affectation mé-
 „ me des jeux de mots, l'on jugera sans peine
 „ que l'on s'est occupé à donner un spectacle
 „ de plaisanterie & non pas d'intérêt. Aussi a-
 „ t-on affecté dans cette *folie dramatique* de
 „ mêler aux différens morceaux de musique,
 „ les refrains d'airs & de vaudevilles qui leur
 „ servent de contrastes & souvent même de
 „ parodies.”

On ne peut juger à la lecture de cet ouvrage
 de son mérite, purement pour les yeux; il ne
 présente à l'esprit que des idées bisarres & inco-
 hérantes, propres à faire rire ceux qui aiment ce
 genre, mais dont l'effet véritable ne peut se re-

connoître que sur la scene. La musique est de M. Gretry & présentoit beaucoup de difficultés, par l'alliagé qu'il a été obligé de faire dans la sienne avec une infinité d'autres.

2 Décembre 1777. M. le Garde des sceaux a défendu aux Imprimeurs & Libraires de rien faire paroître pour le soutien de leurs droits & privileges relativement aux derniers Arrêts du Conseil dont ils se plaignent. Ils ont heureusement découvert un Mémoire ancien de d'Héricourt, ce fameux Jurisconsulte, en leur faveur contre les Libraires de province, dans une contestation précisément de la même espece que celle d'aujourd'hui; ils l'ont arraché du recueil où il est, & ont envoyé dans cet état autant d'exemplaires qu'ils ont pu.

3 Décembre. Mlle. Raueoux ayant fait encore de nouvelles incartades & affichant de plus en plus une dissolution de mœurs la plus scandaleuse, les comédiens se flattent qu'ils ne seront point forcés de la recevoir parmi eux à pâques & que la main auguste qui la soutenoit, lui retirera sa protection.

On fait beaucoup de contes sur la célèbre Duthé, qui a disparu.

3 Décembre. On voit dans la place de Louis XV deux boutiques en planches, dont l'une a été préparée par l'auteur du secret de *préserver du feu toute partie d'édifice combustible*. Elles se touchent, & il n'y a même qu'une seule cloison de bois commune aux deux. On mettra le feu

aujourd'hui à celle qui n'est pas préparée & on l'enflammera le plus violemment possible. L'auteur se flatte que l'autre ne sera nullement attaquée par les flammes.

4 Décembre 1777. Nos modes deviennent de plus en plus un objet de commerce considérable. Il s'élève chaque jour d'immenses ateliers en ce genre & des artistes même se vouent à donner des dessins pour les coëffures de femmes. Un d'eux en avoit imaginé un, propre à faire la fortune de la marchande de modes qui l'auroit exécuté. Cette coëffure étoit nommée *aux Insurgens*. C'étoit une allégorie soutenue des divisions de l'Angleterre avec l'Amérique. La première étoit représentée sous la forme d'un serpent, si parfaitement bien exécuté, que dans un comité tenu chez Madame la Marquise de Narbonne, Dame d'Atours de Madame Adélaïde, il fut décidé qu'on ne pouvoit adopter cet ornement, qu'il étoit trop propre à donner des attaques de nerfs. En conséquence l'ouvrière se retranchoit à le vendre aux étrangers jaloux de nos nouveautés ; il avoit été proposé d'en faire l'annonce dans les papiers publics, mais le gouvernement toujours sage & circonspect l'a défendu. On va le voir par curiosité chez l'auteur.

4 Décembre. L'expérience faite hier avoit tous les caracteres propres pour en constater le succès, car le vent portoit en plein de la boutique enflammée sur celle qui devoit résister

au feu. Il est certain que, suivant l'énoncé de l'auteur du secret, il n'a pas tenu parole, puisque le feu a gagné enfin la seconde boutique & s'y est maintenu, lentement, il est vrai, & sans activité, mais constamment, de façon à consumer l'édifice à la longue. Il devoit dire que son secret retardoit les progrès du feu & n'en préservoit pas.

* 4 *Décembre* 1777. L'opéra a donné avant-hier un spectacle composé de trois Actes séparés, dont deux anciens & un nouveau. Le premier est *Pygmalion*: quoique mal exécuté, il plaît toujours. *Hylas* & *Sylvie* est le second. Il n'a pas eu de succès. Le troisième est *Myrtil* & *Lycoris*. Il a été fort goûté, à raison de la musique, légère, gracieuse, mais pleine de réminiscences. Une décoration pittoresque, d'un genre neuf & propre à exécuter le jeu de théâtre, plaît aux yeux & les occupe. Elle fournit aussi à des Ballets charmans dans le costume villageois & à une Pantomime délicieuse, où tous les amusemens des Bergers sont rendus avec une gaieté naïve & piquante. Le Sr. Daurerval y a reparu, & quoique devenu extrêmement gros, il a conservé sa souplesse & son élasticité. Il est toujours excellent pour les folies de la danse, où il est merveilleusement secondé par les Demoiselles Allard & Pessin.

5 *Décembre*. On est enfin rassuré sur le sort de Mlle. Duthé; on fait qu'elle est en Angleterre avec un Lord, qui en est fol.

5 Décembre 1777. Le tableau annoncé de Michel Ange des Batailles, a pour sujet la vue de la fontaine de l'*Aqua acetosa*. Voici l'anecdote qui a donné lieu à cet ouvrage.

De son tems il y avoit à Rome un bœuf d'une hauteur & d'une grosseur monstrueuses; chacun s'intéressoit à la conservation d'un animal si extraordinaire: il fut attaqué d'une maladie de langueur & dépérissoit tous les jours. Ayant en vain employé tous les remèdes imaginables pour lui rendre la santé, on s'avisa de le conduire dans une prairie située auprès de Rome, à deux milles environ de la porte du Peuple, entre le Nord & le Levant. A peine trois jours s'étoient écoulés qu'on s'aperçut que l'animal reprenoit son embonpoint. On reconnut qu'il s'abreuvoit à une source d'eau qui arrosoit la prairie, & l'on attribua sa guérison à cette eau, dont on vérifia la salubrité par l'analyse; elle se trouva être un purgatif naturel & très doux. Aussitôt le Pape Alexandre VII fit recouvrir d'un grand arc & décorer de différens marbres cette fontaine, dont la réputation s'étendit bientôt & se conserve encore. Tous les ans à la fin de Juillet, pendant le mois d'Août & au commencement de Septembre, il y a un grand concours. On y voit certains jours jusqu'à cinq ou six cens personnes en même tems, qui boivent ou qui cèdent à l'effet de la purgation en plein air & le long des prez qui avoisinent cette fontaine. Tel est le moment choisi par le peintre.

5 Décembre 1777. Le ballet en action de *Ninette à la Cour* par M. Gardel l'aîné, maître des Ballets du Roi en survivance, représenté devant leurs Majestés à Choisy pour la première fois & récemment à Fontainebleau, paroît à la lecture du programme absolument calqué sur l'ouvrage de Favart en trois actes, lui-même parodie de *Bertholde à la Cour*. Il faudroit voir l'exécution pour en juger, mais il y a beaucoup de pantomime, une multitude de scènes gaies & naïves, mêlées d'autres plus nobles & plus magnifiques: ce dont il résulte une diversité qui feroit honneur au chorégraphe, s'il avoit imaginé réellement cette action.

5 Décembre. M. l'Abbé Millot a été élu hier par l'Académie Française à la place vacante de Gresset.

6 Décembre. *Fatmé* est une comédie-ballet en deux actes, représentée aussi à Fontainebleau. M. de St. Marc, l'auteur des paroles, l'a fait précéder d'un avertissement assez puérile, où il rend compte avec chagrin du premier titre de cet ouvrage, *le langage des fleurs* & du quolibet qu'il a occasionné, ainsi que de sa réponse déjà citée.

L'intrigue bien simple consiste dans une ruse dont se sert la femme d'un Bacha, qui pour ramener cet infidèle favorise les amours d'une esclave dont son époux est épris: celle-ci fait connoître à un François son projet d'évasion, par un langage allégorique qu'elle lui tient en culti-

vant des fleurs. Il s'enhardit dans son entreprise & l'enleve à son tyran ; qui à son tour instruit par *Fatmé* (c'est le nom de sa femme) que l'excès de sa jalousie l'a portée à cette rendre perfidie , lui pardonne en faveur du motif & reprend ses chaînes.

La musique de cet ouvrage est de M. Desfaides ; les Ballets sont de la composition de M. Gardel l'aîné.

* 7 Décembre 1777. On parle beaucoup d'un certain Smith , Anglois , venu ici pendant le voyage de Fontainebleau avec 200,000 louis à perdre au jeu. Cela a amorcé la cupidité des joueurs de la cour , & , quoiqu'il soit d'une extraction très vile , on a fait valoir sa qualité de Colonel qu'il a eue dans l'Inde pour le présenter à la Reine & à la famille Royale. Il a été admis en conséquence au jeu de S. M. , est devenu familier chez nos Princes , qu'il ruine , ainsi que beaucoup de Seigneurs. On prétend qu'il a déjà gagné 1,500,000 livres. Il est d'une insolence que donne aisément la prospérité. On l'a vu l'autre jour à table avec M. le Comte d'Artois , & le Duc de Chartres , les coudes sur la table & de la maniere la plus libre.

* 7 Décembre 1777. On se plaint depuis quelques années de la malpropreté des rues de Paris , occasionnée en partie par la négligence de ceux chargés de l'enlèvement des immondices & par les tombereaux même dont ils se servent. On en a imaginé d'une nouvelle structure , dont

on a fait l'essai, mais qui ne répondent pas encore à leur objet. On a en outre donné ce soin à la même compagnie qui a entrepris le luminai-
re, mais elle ne doit commencer ses opérations qu'au mois d'Avril.

* 7 Décembre 1777. Plusieurs Présidiaux, comme on l'a dit, ont fait des représentations à M. le Garde des Sceaux sur l'Edit du mois d'Août 1777 qui les concerne. Celui des Bourges s'est surtout signalé. Dès le 11 Septembre il en avoit adressé les premières, & dans les mouvemens subits du trouble qui les agitoit, les Magistrats de ce tribunal conviennent qu'ils s'étoient peut-être plus occupés du desir de toucher que du soin de convaincre. Ils en ont présenté d'itératives en date du 4 Novembre, remplies de nouvelles observations qui, rendues avec moins de désordre, doivent porter, suivant eux, le dernier degré d'évidence sur les inconvéniens qui résultent de la loi dont il s'agit, destructive de la Présidialité.

Ces itératives représentations, quoiqu'imprimées, sont fort rares & assez bien faites effectivement, au gré de ceux instruits de leur contenu.

8 Décembre. Le Sr. de Beaumarchais, qui est depuis peu de retour d'Espagne, en revenant jeudi de chez le Docteur Franklin, où il étoit allé se mettre au fait des nouvelles des Insurgens, a été versé rue des Petits-champs dans un cabriolet à glaces, & a été blessé, mais

moins gravement que le Sr. Grand, Banquier, son compagnon de voyage, qui s'est cassé la clavicule. On croit même que le premier a souffert peu de chose, mais a fait exagérer son accident dans le public, pour y occasionner plus de sensation & faire parler de lui, ce qu'il aime beaucoup.

8 Décembre 1777. M. le Marquis prétendu de *Pezay*, qui avoit fait parler de lui depuis quelque tems, comme d'un homme important qui avoit essuyé une courte disgrâce, avoit reparu ici & étoit retourné à *Pezay*, vient, dit-on, d'y mourir. C'est un homme qui n'aura eu qu'une réputation très éphémère, soit en littérature, soit en politique.

8 Décembre. On a déjà parlé du *Duel comique*, lorsqu'il a été joué aux Italiens. Il a été représenté aussi à Fontainebleau le 10 Décembre & l'on ne peut que reconnoître encore mieux à la lecture la méchanceté du poëme de cet opéra bouffon en deux actes & en prose, mêlé d'ariettes. La traduction de l'Italien est de M. Moline. Quant à la musique, dont on a aussi parlé & qu'on a regretté de voir adaptée à de si pitoyables paroles, elle est du Sr. *Paesello*, rédigée par le Sr. de *Mereaux*.

9 Décembre. Depuis que les amateurs & les gens de l'art vont voir le morceau de *Michel Ange des batailles*, dont on a parlé, il ne paroît pas qu'aucun en ait contesté l'originalité. Voici quelques détails ultérieurs qui le concernent.

L'auteur a saisi le moment du grand concours

& le spectacle des différentes occupations des malades ou des curieux. Il a placé au centre la fontaine de l'*aqua acetosa*, objet principal de la scène. Elle est dans une prairie, qui, conformément à la description qu'en font les voyageurs, a la forme d'une tortue en réalité, ainsi que dans le tableau. Entre la multitude de figures dont il est enrichi, on distingue celles du premier plan, toutes très bien terminées, au nombre de 130 ou 140, qui représentent diverses nations, & parmi lesquelles il en est de huit, dix & douze pouces de haut. Elles sont répandues en quantité de groupes, formant chacun de petites actions particulières, mais se rapportant à l'ensemble de la composition. Les plans plus éloignés n'offrent point de figures aussi finies, comme n'étant pas faites pour être discutées d'aussi près. Cette machine, d'une moyenne proportion, a cinq pieds neuf pouces de large sur quatre pieds un pouce de haut. Les connoisseurs commencent à y mettre un prix, & le propriétaire parle d'une offre de 500 louis.

9 Décembre 1777. Me. Linguet, non content d'avoir inséré dans son Journal & en plusieurs autres, sans doute, l'annonce de l'immense collection de ses œuvres précédée d'un long dire, en a fait une petite brochure séparée, qu'on remet à toutes les portes de cette capitale. Il est plaisant de le voir non seulement s'y défendre de son égoïsme & prouver qu'il doit parler de

lui, mais vouloir imposer à ses lecteurs l'obligation de l'écouter & surtout de lui donner raison. Jusques-là il menace de ne se point taire sur son compte & de reproduire sans cesse les pièces du grand procès qu'il a au tribunal du Public, & qu'il ne regardera jamais comme jugé, que quand il l'aura gagné.

10 Décembre 1777. M. Sigault, imitant ce Philosophe à qui l'on nioit le mouvement & qui pour toute réponse se contenta de marcher, sans répondre à toutes les objections que l'ignorance & plus encore l'envie & la mauvaise foi lui faisoient, a tellement travaillé au rétablissement de la femme Souchot, si renommée aujourd'hui depuis l'opération de la symphise, qu'il l'a mise en état de paroître devant la Faculté, à deux séances tenues les 3 & 6 de ce mois. Elle a monté les escaliers seule, sans difficulté, & en présence des Docteurs, a fait tous les mouvemens exigés d'elle. Suivant le rapport intime du Docteur Grandclas, l'un des Commissaires nommés pour suivre le traitement, il ne lui reste plus qu'une légère incontinence d'urine. Elle est fort amoureuse, quoique très-laide, très-contrefaite & même d'un certain âge. Cependant il ne doute pas qu'elle ne fasse dans peu un second enfant. Celui dont elle est accouchée & qu'elle allaite, a été également offert à la Faculté, qui doit constater l'époque & perpétuer le souvenir d'une pareille découverte.

11 *Décembre* 1777. La Faculté, dans son Assemblée du 6 de ce mois, convoquée pour entendre le rapport concernant la femme Souchot, a arrêté qu'il feroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour M. Sigault, par lequel on diroit qu'il sera frappé une médaille, sur l'exergue de laquelle on lira la date de la découverte de M. Sigault, du premier *Décembre* 1768, & celle de l'opération du premier *Octobre* 1777; qu'il feroit remis à M. Sigault 100 de ces Médailles, & 50 à M. Alphonse le Roi, pour ses bons soins & avoir coopéré au succès de son confrere. Que la Faculté feroit une pension à la femme Souchot de 300 livres, jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement lui en faire une; ce que l'on solliciteroit: que le rapport de M. Sigault & celui de MM. Grandclas & Descemet seroient incessamment imprimés & présentés à S. M. & à toute la famille Royale, par M. le Doyen & M. Sigault; que le Mémoire en seroit répandu avec la plus grande profusion aux dépens de la Faculté, à tous les Grands du royaume & aux principaux Citoyens, distribué dans toutes les villes de France & à toute l'Europe Médicinale & Chirurgicale. Qu'au surplus, on en donneroit la notice dans tous les papiers publics de l'Europe.

12 *Décembre*. Le Sr. de Vismes voulant donner de l'importance à la nouvelle administration de l'Opéra, dont il doit être chargé sous la protection de la Reine, a déjà assemblé tous les

sujets de l'Académie Royale de musique avant-hier, & a fait à ces Messieurs & à ces Dames un discours, où il les rassure sur toutes les fausses idées qu'on a répandues de son gouvernement futur, & promet, au contraire, de faire tous ses efforts pour mériter leur estime & leur confiance.

12 *Décembre* 1777. On continue à parler de la Lettre de Me. Linguet au Comte de Maurepas, & à en assurer l'existence. Il en circule des copies, qu'il faut lire pour être bien au fait de ce qu'elle contient. En général, il menace, comme on a dit, ce Ministre de ses fureurs polémiques, s'il ne met pas son affaire sous les yeux du Roi & ne lui fait pas obtenir justice de S. M.

13 *Décembre*. On n'a su que depuis peu la mort de M. Natoire, ancien Directeur de l'Ecole de Rome, élève de le Moine & rival de Boucher. Elle est arrivée vers la fin d'Août à Castel-Gandolpho, près de la capitale du monde chrétien. On lui a reproché d'être plus correct sur le papier que sur la toile. Ses défenseurs citent, au contraire, un St. Sébastien au moment qu'un Ange retire une fleche de son corps, & ils assurent que ce maître a quelquefois peint, dessiné & colorié comme le Guide. Il étoit dévot, fort attaché aux Jésuites & s'étoit attiré un procès peu honorable de la part d'un Eleve nommé Mouton, qui lui donna beaucoup de chagrin, il y a neuf à dix ans.

13 *Décembre* 1777. M. de Chamfort, après

avoir changé six ou sept fois le dénouement de sa tragédie de *Mustapha & Zéangir*, l'a enfin mis dans l'état où il le desiroit, & la première représentation doit avoir lieu lundi.

14 *Décembre*. M. Gruet, jeune auteur de mérite, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, s'est tué de son fusil à la chasse par un accident. Déjà *Lauréat* de l'Académie Française en 1776, il avoit médité le projet assez ridicule de mettre *Télémaque* en vers. Il avoit dans son porte-feuille quelques morceaux de poésie d'un meilleur goût. L'Abbé de Lille l'avouoit pour son Eleve.

14 *Décembre*. On continue à parler de M. Smith, & à tirer au clair ce qui le concerne. Revenu de l'Inde en Angleterre avec beaucoup d'argent, il a voulu figurer dans le Parlement en qualité de Député & a cherché à gagner des voix. Il s'est inutilement constitué en frais, & il en a même résulté pour lui une peine de prison de six mois. Devenu libre, il est venu ici avec de gros fonds. Et tel est l'homme qui mange avec M. le Comte d'Artois les coudes sur la table & fait la partie de la Reine !

14 *Décembre*. La mort de M. le Marquis de Pezay délie aussi les langues sur son compte. Il est avéré que ce prétendu Seigneur étoit fils d'un commis & petit-fils d'un épicier, & que son Marquisat étoit une très-petite habitation où il est mort de chagrin. On dit que sa femme, fille de qualité, le regrette beaucoup plus qu'il ne méritoit ; qu'elle est dans la désolation & s'est

retirée au couvent.

14 Décembre. Mlle. d'Eon, malgré les incrédules obstinés à lui nier son sexe, a paru à la cour dans sa nouvelle décoration, & les Ministres lui écrivent à *Mademoiselle la Chevaliere d'Eon*.

On n'a pas manqué de la chançonner par un vaudeville sur l'ancien air, de *la Bequille du Pere Barnabas*.

15 Décembre 1777. Les très-humbles & très-respectueuses Représentations adressées au Roi par les Libraires & Imprimeurs-Jurés de l'Université de Paris, roulent sur les deux Arrêts du Conseil du 30 Août, dont l'un concerne la durée des Privileges en Librairie, & l'autre la contrefaçon des livres.

Les veuves de ces Communautés se sont réunies & ont accédé à ces Représentations pour ce qui les concerne, par une *Requête au Roi*, dans laquelle elles établissent les motifs de leur recours à S. M. pour la conservation de leurs droits.

15 Décembre. La tragédie de M. de Voltaire, dont on a mandé qu'il s'occupoit il y a quelques mois, a été donnée depuis peu aux comédiens par M. le Comte d'Argental. Ils en ont fait lecture & l'ont jugée foible; mais n'osant la refuser, pour gagner au moins du tems & ne pas se rendre aux instances vives de l'ami de l'illustre vieillard, ils ont écrit à celui-ci, sous prétexte de lui demander la distribution des rôles. Cette tragédie, intitulée d'abord *Alexis*, se nomme aujourd'hui *Irene*. On parle d'une secon-

de, & l'on écrit de Ferney que M. de Voltaire, redoublant d'activité, travaille en ce moment seize & dix-sept heures par jour.

15 *Décembre*. Le Sr. le Breton, Directeur général de l'opéra, mécontent de M. de Vismes se retire. Il ne veut pas se laisser dégrader sous ce nouveau chef, dont l'intention est de n'en point établir qui aient des pouvoirs aussi étendus que celui-là. Son intention est de créer des maîtres pour chaque partie, pour le chant, la danse, l'orchestre, &c. Indépendamment de ces changemens, qui occasionnent beaucoup de murmures & de fermentation dans le tripot, il annonce des améliorations d'un autre genre. On dit qu'il veut faire venir des Bouffons d'Italie, & les faire jouer les jours où l'opéra François n'aura pas lieu. Ensorte qu'il y auroit spectacle toute la semaine à ce théâtre.

16 *Décembre* 1777. Les comédiens Italiens annonçoient depuis longtems une parodie d'*Armide*. Elle doit enfin avoir lieu demain sous le titre de l'*Opéra de province*, nouvelle parodie d'*Armide* en deux actes, en vers & en vaudevilles. Elle est de Mrs. Auguste, Desprez & Regnier.

17 *Décembre*. L'ordre d'administration pour le soulagement des pauvres, établi sur la paroisse de Saint-Sulpice, dont on a déjà parlé, mérite d'être connu plus en détail.

Il a pour objet de répandre les aumônes avec discernement & de détruire l'oïveté, c'est-à-dire de secourir les vrais pauvres, de faire subsister

substiter les vieillards & les infirmes dans une honnête aisance, de pourvoir aux besoins des malades & d'essuyer les larmes des meres déso-lées, en leur procurant les moyens de nourrir leurs enfans.

On a divisé, pour la distribution de ces œu-vres de charité, la paroisse en quatre cantons, dans chacun desquels on a formé une admini-stration particuliere, composée de quatre prêtres de la communauté & de quatre Dames bourgeoï-ses ayant à leur tête deux Dames de qualité. Le curé, le vicaire & les deux prêtres chargés des registres seront de toutes les administrations, ainsi que la sœur supérieure des filles de la cha-rité pour les malades.

Les quatre Dames de charité feront les infor-mations nécessaires pour constater la demeure, les besoins, les mœurs des pauvres, &c. Elles s'assembleront une fois par mois chez l'une des deux Dames de qualité Présidentes, & là elles exposeront leurs observations sur chacun de leurs pauvres respectifs & délibéreront sur les moyens à prendre pour les secourir efficacement.

17 Décembre 1777. *Mustapha*, l'un des Prin-ces les plus accomplis de la race Ottomane, étoit fils de *Soliman II* & d'une Circassienne. *Soliman* ayant depuis épousé *Roxelane*, en eut entre autres enfans *Zéangir*. Sa mere, jalouse de le placer sur le trône, accusa *Mustapha* de trâmer une rebellion contre son pere & celui-ci,

sans daigner entendre la justification de son fils , lui fit donner la mort. C'est l'ambition de *Roxelane* & l'amitié des deux freres qui ont fourni à M. de Chamfort le sujet de sa tragédie.

Elle étoit attendue avec d'autant plus d'impatience, qu'elle avoit eu un grand succès aux deux représentations données à Fontainebleau, & que la ville, toujours jalouse de réformer les jugemens de la cour, désiroit voir si l'auteur avoit été justement exalté avec tant d'enthousiasme.

En général, on a trouvé sa tragédie très médiocre, foible d'intrigue, sans action, sans mouvement, sans caracteres vigoureusement frappés; il y a quelque sensibilité, de beaux vers par intervalle. Le quatrieme acte produit un grand effet. Mais le second, le trois & le cinq surtout n'ont pas réussi: le dénouement, changé si souvent, est encore détestable & contre toutes les regles de la tragédie, puisque les deux freres, les seuls personnages vertueux de la piece, succombent. Du reste, beaucoup de froideur & une longueur excessive rendent ce spectacle horriblement ennuyeux.

A la fin de la représentation, quelques partisans indiscrets de l'auteur l'ayant demandé, comme ces voix étoient isolées, les comédiens n'y ont pas fait attention. A ces clameurs qui continuoient se sont joints des persifleurs, qui par dérision ont fait chorus; on n'en a pas tenu plus

de compte, parce qu'on sentoît bien que ce n'étoit pas le vœu général & nul acteur n'a paru pour se mettre en devoir de satisfaire le public: alors l'humeur la gagnée à tel point, que le parterre n'a jamais voulu laisser commencer la petite piece; il a fallu y faire entrer des grenadiers en grand nombre, ce qui n'a pas plus réussi, parce qu'alors les loges indignées s'en sont mêlées. *Monsieur*, présent à ce spectacle, a été obligé de s'en aller, sans avoir vu la seconde piece & de fort mauvaise humeur. Enfin un acteur étant venu pour haranguer le public, lui rendre compte des démarches inutiles qu'on avoit faites afin de trouver M. de Chamfort, enfin pour savoir s'il vouloit qu'on jouât la petite piece ou non? le tumulte a cessé, mais tout cela a fait perdre beaucoup de tems, en sorte qu'on n'est sorti qu'à dix heures. Le Comte d'Artois & Madame la Duchesse de Bourbon ont voulu voir la fin de cette bagarre, qui heureusement n'a été funeste à personne; car des alguazils ayant voulu arrêter quelqu'un, il y a eu un tel mouvement de partout & des clameurs si vives, qu'ils n'ont osé l'enlever.

18 *Décembre* 1777. La facétie donnée hier aux Italiens est moins la parodie d'*Armide*, qu'une critique de l'opéra en général & de beaucoup d'autres choses qui n'y ont pas de rapport. On l'a trouvée platte, grossière & d'un très mauvais ton. Il y a de la gaieté & quelques saillies en

couplets qui ont fait plaisir. Cela ne peut aller loin, ni jeter beaucoup de ridicule sur le Chevalier Gluck.

En Novembre 1742 Bailly avoit donné une parodie d'*Armide* plus courue. Elle avoit eu vingt représentations.

18 Décembre. La fermentation est toujours très grande dans la Librairie contre les nouveaux Arrêts du conseil; cependant M. le Camus de Neville excite le Garde des sceaux à tenir bon.

19 Décembre. *Le Monarque accompli, ou Prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'Eloge de S. M. Impériale Joseph II, & qui rendent cet auguste Monarque si précieux à l'humanité, discutée au Tribunal de la raison & de l'équité, par M. Languinai, Principal du College de Moudon.* Tel est le titre d'un livre qui, proscrit il y a près de deux ans par le Parlement, n'en est devenu que plus recherché. Sa rareté avoit empêché jusqu'ici de l'avoir & d'en parler. On juge à la diffusion du titre que l'ouvrage doit l'être en proportion; malgré ce défaut il mérite d'être lu & qu'on en discute l'objet, le plan & les diverses parties; ce qu'on ne peut faire qu'à mesure, à l'égard de trois volumes in-8°. dont il est composé.

20 Décembre 1777. Un plaisant a fait pour M. de Villette une réponse aux vers charmans que M. de Voltaire a adressés au Marquis en l'honneur de son mariage. Elle est malignement parodiée d'après un endroit de l'Épître. La voici:

Non, non, la Vénus la friponne,
 La Vénus des souters, la Vénus d'un moment,
 La Vénus qui n'aime personne,
 Qui séduit tant de monde & qui n'a point d'amant,
 Ne seront jamais mes déesses;
 Je n'adorerai constamment
 Que la Vénus aux belles fesses.

20 *Décembre*. Le plus mauvais tour qu'on ait joué à M. de Chamfort, ç'a été de réimprimer la tragédie de *Mustapha & Zéangir* de M. Belin, donnée en 1705 & qui eut alors vingt-six représentations. On y découvre un larcin manifeste, non-seulement du sujet, mais du plan entier, mais de l'intrigue, des caractères & presque de toutes les scènes: à la différence près que le premier est beaucoup mieux conçu & plus net, que la seconde est plus adroite & plus rapide, & que les caractères sont plus beaux, mieux soutenus & plus vigoureux. La versification n'est pas aussi brillante que celle de M. de Chamfort & n'en est que meilleure. Elle est simple, sans aucune prétention; tout le dialogue est plein de logique & coule de source, les acteurs ne disent jamais que ce qu'ils doivent dire. Il n'est pas possible d'avoir poussé l'impudence aussi loin que l'a fait le plagiaire. Il faut lire l'ouvrage pour le croire & l'on est alors aussi étonné qu'indigné.

21 *Décembre* 1777. La Société Libre d'Emulation, errante encore, a transféré son assemblée

générale dans une Salle des grands Augustins. Elle a eu lieu hier vingt. Elle y a distribué deux Encouragemens, l'un de 300 livres & l'autre de 200 livres, à deux serrures de combinaison. Elle a publié quatre nouveaux programmes.

22 Décembre. Quoique la chanson sur Mlle. d'Eon ne soit pas merveilleuse, comme c'est l'histoire du jour & qu'elle consacre l'anecdote, on va l'inscrire ici :

Du Chevalier d'Eon
Le sexe est un mystere ;
L'on croit qu'il est garçon,
Cependant l'Angleterre
L'a fait déclarer fille,
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de Béquille
Du Pere Barnabas.

Jadis il fut garçon,
Très-brave Capitaine,
Pour un oui, pour un non,
Chacun fait qu'il dégainé.
Quel malheur, s'il est fille !
Que ne feroit-il pas
S'il avoit la Béquille
Du Pere Barnabas ?

Il est des Francs-maçons
Un très-zelé confrere,
Sachant de leurs leçons
Les plus secrets mysteres.

Pour le coup s'il est fille
 Plus on n'en recevra,
 Qu'on n'ait vu la Béquille
 Du Pere Barnabas.

Il fut chargé, dit-on,
 D'ordres du Ministère;
 On lui donna le nom
 D'un Extraordinaire:
 Ah! parbleu, s'il est fille,
 Que lui va mieux que ça,
 Si ce n'est la Béquille
 Du Pere Barnabas?

Pour ses amusemens
 Il a fait vingt volumes
 Touchant le Droit des gens
 Dont il fait les coutumes.
 Quoiqu'Avocat habile,
 Il ne fait pourtant pas
 Le droit de la Béquille
 Du Pere Barnabas.

Qu'il soit fille ou garçon,
 C'est un grand personnage,
 Dont on verra le nom
 Se citer d'âge en âge;
 Mais pourtant, s'il est fille,
 Qui de nous osera
 Lui prêter la Béquille
 Du Pere Barnabas?

Quoiqu'il ait le renom,
 D'être une Chevaliere,
 Il paya la façon,
 Aux yeux de l'Angleterre,
 D'une petite fille;
 Ce qu'on ne feroit pas,
 Sans avoir la Béquille
 Du Pere Barnabas.

22 Décembre 1777. On vient d'apprendre la mort de M. le Baron de Haller, Membre du Conseil Souverain de Berne & l'un des huit Associés étrangers de l'Académie des Sciences. Cet homme célèbre étoit en même tems Philosophe, Versificateur & Politique. Il s'étoit distingué dans les Sciences, dans la Poésie & dans l'Administration de son pays. Il est mort à Berne le 12 de ce mois.

22 Décembre. C'est le Sr. Mérard, Sculpteur, qui est chargé d'un Mausolée en marbre pour être placé dans la chapelle de la paroisse de l'Isle-Adam, où est enterré le Prince de Conti. On va voir chez lui le modele.

22 Décembre. Le Sr. Nivelon, élève du Sr. Gardel pour la Danse, a débuté le dimanche 14 à l'Opéra avec un succès prodigieux. Il a des graces extérieures, jointes à la plus extrême précision & à une facilité charmante.

23 Décembre. On peut se rappeler la démarche des fiacres qui, pendant un voyage de Choisy,

fy, allerent, il y a quelques mois, en procession en ce lieu pour y porter leurs plaintes & gémissemens au Roi, à l'occasion de certains impôts vexatoires dont ils vouloient être déchargés. M. de la Louptiere fit dans le tems une facétie en vers sur ce sujet, qu'il n'osa rendre publique à cause d'une dérision assez forte qu'il s'y permet contre le Parlement; cependant tout transpire & l'on en a des copies.

Plus fiers que Phaëton, les fiacres un beau jour
Sur deux files rangés, dès l'aube matinale,
Pour affaire de corps députés à la cour,

S'éloignoient de la capitale.

Le cortège arrive à Choisi,

L'Orateur est muet, tous ont le cœur transi,

Et dans un placet pathétique

Au Titus de la France ils dressent leur supplique.

On se disoit tous bas: „ Est - ce un autre sénat,

„ Qui veut encor tenir les rênes de l'Etat ? ”

Tous les cochers de notre langue

Savent le fin, sans avoir rien appris,

Et l'on prétend qu'un de leurs beaux esprits

Avoit ainsi préparé sa harangue:

„ SIRE, vos bons sujets, les fiacres de Paris,

„ Viennent aux pieds du trône exposer leurs dis-

„ graces ;

„ Le siege est avili ! nos droits sont sans vigueur !

„ Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur,

Nous avons tous quitté nos places.

„ Au plus juste des Rois nous venons remonter

„ Qu'à certains ordres de police
„ Pour le bien même du service
„ Nous ne pouvons obtempérer.”
Pour des Députés de la sorte,
On fait peu de façon au séjour des grands :
„ Partez, Messieurs, partez, leur dit-on à la porte;
„ Le devoir vous appelle ailleurs.
„ Laissez votre placet : un Conseil des finances
„ Réglera vos prétentions :
„ Le Roi permet les Remontrances :
„ Mais reprenez vos fonctions.”

23 *Décembre 1777.* Les amateurs se disposent à aller entendre demain au Concert spirituel un nouvel Oratoire de la composition du Sr. Gossec, dans lequel M. Gavaudan de l'opéra doit chanter pour la première fois : double objet de curiosité.

24 *Décembre 1777.* M. le Vicomte d'Aubusson de la Feuillade ouvrit samedi dernier la séance publique de la Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Inventions, qui tendent à perfectionner la pratique des arts & des métiers utiles. Ce Directeur Président, renommé pour son patriotisme, parla sur la constitution & le but de la Société.

L'Abbé Boudeau, le Secrétaire, rendit compte en détail.

1. De l'esprit de la Société, de ses comités & assemblées, de ses réglemens & de ses travaux.
2. Des Prix qu'elle a proposés, au nombre de

dix ; quatre dans la classe de l'agriculture, trois dans celle des manufactures, & trois dans celle des ouvrages de main-d'œuvre.

3. Des encouragemens pécuniaires qu'elle a distribués depuis dix mois aux auteurs des inventions utiles.

Ensuite M. Jumelin, Docteur en Médecine, fit la démonstration des deux serrures de combinaison, aux auteurs desquelles la Société a partagé, par forme d'encouragement, la somme de 500 livres, destinée au prix qu'elle a remis.

La première des serrures est du Sr. Regnier, arquebusier mécanicien à Saumur en Auxerrois.

La seconde est de M. Boissier, Prieur des Célestins de Sens. On applaudit beaucoup à sa devise ingénieuse : *Manus habent & non videbunt.*

M. du Fourny de Villiers prit la parole après M. Jumelin & lut le nouveau Programme du Prix de 500 livres, proposé de nouveau pour la meilleure serrure de combinaison.

L'Abbé Boudeau finit la séance par la lecture des Programmes de trois nouveaux Prix : le premier sur les moyens de diminuer ou supprimer les années de jachère ; le second sur les ustensiles de cuisine exempts de tout danger, & le troisième sur les voitures à porter des pierres, moellons & autres semblables fardeaux.

25 Décembre 1777. La fermentation élevée dans la Librairie à l'occasion d'Arrêts du Conseil rendus par M. le Garde des Sceaux en

cette partie, non seulement se maintient parmi les Chefs qui attendent impatiemment l'effet de leurs représentations portées par la voie du Recteur de l'Université, comme en étant suppôts & membres, mais elle est plus forte parmi les inférieurs, non moins offensés du Règlement qui les concerne. Il y a une espece de conjuration de la part des garçons & apprentifs imprimeurs qui ne veulent plus travailler & menacent de passer chez l'étranger. Jusqu'ici on a suspendu leur évasion par la douceur & les prières; les imprimeurs & libraires leur ont fait entendre qu'il y auroit nécessairement quelque nouvel arrangement plus satisfaisant pour tout le monde. Mais comme il ne vient point, ils craignent chaque matin que tous ces ouvriers ne quittent le travail & n'y renoncent tout-à-fait. C'est ce qui tracasse le Chef suprême de la justice, qui regarderoit comme humiliant d'avoir du dessous en cela.

* 25 Décembre 1777. Dimanche on a remis à l'opéra, le *Devin de village*, à la place de l'acte d'*Hylas & Zelis*. Il a été accueilli comme dans la nouveauté & de la façon la plus flatteuse pour Jean-Jacques Rousseau.

26 Décembre 1777. Mrs. Thomas, l'Abbé Morellet & d'Alembert ont chanté à qui mieux les louanges de leur mere, comme les plaisans l'appelloient, c'est-à-dire de Madame Geoffrin. L'abbé Grosier, le successeur de Freron, avoit

fait une critique très gaie de ces trois Eloges & alloit la livrer à l'impression, lorsque Madame la Ferté-Imbault, la fille de Madame Geoffrin, a obtenu un ordre qui défend au journaliste de parler de ces trois ouvrages.

27 *Décembre*. On imprimoit un Mémoire pour la femme Desrues, mais il y a eu ordre de la Cour de l'empêcher & tout autre en sa faveur.

28 *Décembre* 1777. M. Saurin, peu gai de son naturel, s'est déridé le front en faveur du Chevalier Gluck, ou plutôt celui-ci l'ayant séduit par son *Armide*, il lui a adressé les couplets suivans, sur l'air du haut en bas:

Ton Art divin,
Puissant Maître de l'harmonie,
Ton Art divin
En miracles s'épuise envain;
Plus tu triomphes, plus l'envie
Montre de fureur & décrie
Ton Art divin.
De tous les tems
Ce fut aventure pareille,
De tous les tems:
Laisse dire les mécréans:
Reine du cœur & de l'oreille,
Ta lyre sera la merveille
De tous les tems.

28 *Décembre*. Le *Panegyrique de Trajan* par Pline, semble avoir été le modele ou plutôt le

germe du livre de M. de Languinais: il part de certains traits de la vie de l'Empereur actuel pour lui tracer successivement un plan d'administration très étendu & très développé jusques dans les moindres parties. Quelquefois par un tour oratoire, il suppose que ce Prince a fait une chose, pour lui enseigner à la faire. En parcourant ce traité de Politique, de Jurisprudence, de Morale, on ne trouve rien de bien neuf dans les détails; mais l'ensemble de l'édifice est très beau par sa réunion & sa solidité. Outre les anecdotes concernant Joseph II, dont il est enrichi, il y a plusieurs autres morceaux historiques qui donnent de l'ame à cet ouvrage, & l'empêchent d'être ennuyeux, malgré sa longueur. Il y a d'ailleurs des endroits vraiment hardis, pris dans les grands principes & qui caractérisent une ame forte & patriotique. Le style en est clair & nerveux & partout on est étonné de la profonde érudition de ce Professeur de Moudon, plus propre à régenter dans les Cours que dans l'enceinte obscure d'un College.

29 Décembre 1777. Un livre, intitulé *Considérations sur l'état présent de la Colonie Française de St. Domingue*, vient d'être supprimé par Arrêt du Conseil du 17 Décembre.

29 Décembre. La distribution des six Maîtrises, grands Prix & Prix de quartier de l'Ecole Royale gratuite de Dessin, s'est faite avant-hier, dans la Galerie de la Reine, aux Tuille-

ries, en présence de M. le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Président de ladite Ecole, & de MM. les Administrateurs.

M. Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par un discours; ensuite on procéda à la distribution de 210 Prix, qui furent délivrés par le magistrat.

Les grands Prix ont été remportés, savoir celui d'Architecture, par le Sieur *Philippe*, se destinant à la maçonnerie & remplissant la place d'Eleve, fondée par M. l'Empereur, ancien Administrateur.

Celui de la Perspective, par le Sr. *Jacot*, se destinant aussi à la maçonnerie, & remplissant la place d'élève, fondée par feu M. de Broglie, Evêque de Noyon.

Celui de la Coupe des pierres, par le Sr. *Avrillé*, se destinant pareillement à la maçonnerie, & remplissant la place d'Eleve, fondée par feu M. Gayot, Intendant Général des Armées du Roi.

Celui de Mathématique, par le Sr. *Schmid*, remplissant la place d'Eleve, fondée par M. Boutin, Receveur Général des finances & ancien Administrateur.

Celui de Figure, par le Sr. *Touret*, se destinant à la maçonnerie, & remplissant la place d'Eleve, fondée par M. le Comte de Durfort.

Celui d'Ornement, par le Sr. *Souris*, se destinant à la Sculpture en bâtiment, & remplis-

fant la place d'Eleve, fondée par feu M. de Champelo.

29 Décembre. Des trois monumens littéraires élevés en l'honneur de Madame Geoffrin, l'un est de M. Thomas & a pour titre à la *Mémoire de Madame Geoffrin*: l'autre est de l'abbé Morellet; c'est le *Portrait de Madame Geoffrin*: le troisieme est *Lettre de M. d'Alembert à M. le Marquis de Condorcet sur Madame Geoffrin*. On les caractérise ainsi: le premier écrivain pense, le second raconte & le dernier pleure. Mais tous trois ont mis tant d'affectation & de prétention dans leur ouvrage, qu'ils prêtent infiniment au ridicule, & que Madame la Ferté-Imbault a craint avec raison, que celui-ci jetté sur les panégyristes ne réjaillît sur l'héroïne. Malheureusement elle n'a pu prévenir le coup de partout & l'on voit dans le Journal François un extrait de l'un de ces écrits, bien piquant, très gai & très désolant pour ceux qui s'intéressent à la mémoire de Madame Geoffrin. On le présume de la main du Sr. Palissor.

30 Décembre 1777. Le Roi, informé que l'ouvrage intitulé: *Considérations sur l'état présent de la Colonie Françoisse de St. Domingue* a fait sensation dans les Colonies d'Amérique, s'en est fait rendre un compte particulier. S. M. a reconnu qu'indépendamment de ce qu'il contenoit d'ailleurs de reprehensible, l'auteur s'y étoit permis, par des imputations graves, contraires à

la vérité, d'attaquer l'administration des chefs de St. Domingue, elle a jugé qu'il étoit de sa sagesse & de sa justice d'arrêter le cours dudit ouvrage, & de donner à la mémoire du Sr. Comte d'Hennerly, Gouverneur de ladite Colonie, qui a si justement mérité l'estime & les regrets de son Prince, & au Sr. de Vaivre, Intendant, qui y remplit actuellement ces fonctions avec autant de zele que de probité, cette marque publique de sa justice & de la satisfaction qu'elle a de leurs services &c.

Tels sont les motifs sur lesquels est appuyée la suppression du livre dont il s'agit & dont le Privilège doit être annullé; ce qui lui donne de la célébrité & le fait très recherché.

31 Décembre 1777. M. le Comte d'Artois paroît avoir un goût décidé pour la protection des arts, mais des arts frivoles. Un homme a établi depuis peu aux Invalides un atelier pour faire des carrosses de carton. Nos Princes se sont empressés de s'en procurer, mais surtout cette Altesse Royale, qui a commandé un palais, c'est-à-dire un pavillon de cette manufacture, se démontant, se transportant & s'établissant en peu d'heures partout où elle voudra.

31 Décembre. La cabale Janseniste est toute en l'air à l'occasion d'un missel. Elle cherche à exciter de la fermentation dans le Parlement & voudroit que cette Compagnie s'en occupât sérieusement. Il s'agit du missel de Paris compo-

fê & publié en 1738 par les ordres de M. de Vintimille; & qu'on vient de réimprimer par ceux de M. de Beaumont. On reproche à ce Prélat, par une supercherie & une falsification honteuse, d'y avoir inséré furtivement une fête en l'honneur du sacré cœur de Jésus & de celui de Marie, à célébrer le troisieme dimanche après la Pentecôte, fête qui n'a jamais été prescrite ni connue de son prédécesseur, fête qu'a toujours rejetée le Chapitre de Notre Dame, fête contre laquelle la puissance séculière s'est déjà élevée par des arrêts rendus pour les paroisses de la *Madelaine* & de *St. André des Arts*, fête enfin dont l'office s'écarte essentiellement de l'analogie de la foi & fourmille d'erreurs.

De leur côté les *Cordicoles* (c'est ainsi qu'on nomme les nouveaux Sectaires) sont en mouvement pour parer le coup & empêcher la proscription solennelle de cette moderne invention.

31 Décembre 1777. M. de Crosne, Intendant de Rouen, ayant instruit le Directeur Général des finances d'une action extraordinaire, par la bravoure, l'intrépidité, l'humanité d'un Pilote de Dieppe, nommé BOUSSARD, par laquelle, le 31 Août dernier, il sauva lui seul huit hommes de dix, prêts à périr dans un navire naufragé, M. Necker a écrit de sa main à Bousfard la lettre suivante, en date du vingt-deux de ce mois.

BRAVE HOMME,

„ Je n'ai su qu'avant-hier par M. l'Intendant l'action courageuse que vous aviez faite le 31 Août; & hier j'en ai rendu compte au Roi, qui m'a ordonné de vous en témoigner sa satisfaction, & de vous annoncer de sa part une gratification de 1000 livres & une pension annuelle de 300 livres. J'écris en conséquence à M. l'Intendant. Continuez à secourir les autres quand vous le pourrez, & faites des vœux pour votre bon Roi, qui aime les braves gens & les récompense.”

On ne trouve point la qualité du Prix proportionnée à la belle action; il falloit y joindre la Croix de St. Louis, donner un grade dans la Marine à un pareil héros, qui, indépendamment d'une humanité rare, a montré dans sa conduite une intelligence, un sang-froid & des ressources qui caractérisent l'homme de génie dans son état: ce qu'on peut encore mieux voir par la lettre de M. de Crosne, datée du 17 Décembre 1777.

Extrait d'une Lettre de M. de Crosne, Intendant de Rouen, à M. Necker, Directeur Général des Finances.

„ Le 31 Août dernier, à neuf heures du soir, un navire venant de la Rochelle, chargé de sel, monté de huit hommes d'équipage

„ & de deux passagers, approcha de la tête des
 „ jettées de Dieppe. Le vent étoit si impétueux
 „ & la mer si agitée, qu'un pilote-côtier essaya
 „ en vain quatre fois de sortir pour diriger son
 „ entrée dans le Port. Le nommé *Bouffard*, Pi-
 „ lote intrépide, s'apercevant que le Pilote du
 „ navire faisoit une fausse manœuvre qui le met-
 „ toit en danger, chercha à le guider avec le
 „ porte-voix & par des signaux; mais l'obscurité,
 „ le sifflement des vents, le bruit des vagues &
 „ la grande agitation de la mer, empêcherent
 „ le Capitaine de voir & d'entendre; & bientôt
 „ le navire fut jetté sur le galet & échoua à
 „ trente toises au-dessus de la jettée.

„ Aux cris des malheureux qui alloient périr,
 „ *Bouffard*, malgré toutes les représentations &
 „ l'impossibilité apparente du succès, résolut
 „ d'aller à leur secours & fit emmener sa femme
 „ & ses enfans, qui vouloient le retenir; il se
 „ fit ceindre aussitôt d'une corde, dont l'autre
 „ bout fut attachée sur la jettée, & se précipita
 „ au milieu des flots agités, pour porter jusqu'au
 „ navire un cordage avec lequel on pût amener
 „ l'équipage à terre. Il approchoit du navire,
 „ lorsqu'une vague l'entraîna & le jetta sur le
 „ rivage; il fut ainsi vingt fois repoussé par les
 „ flots & roulé violemment sur le galet, couvert
 „ des débris du navire que la fureur de la mer
 „ mettoit en pieces. Son ardeur ne se rallentit
 „ point: une vague l'entraîna sous le navire,

„ on le croyoit mort, lorsqu'il reparut tenant
 „ dans ses bras un matelot qui avoit été préci-
 „ pité du bâtiment & qu'il rapporta à terre sans
 „ mouvement & presque sans vie. Enfin, après
 „ une infinité de tentatives & des efforts in-
 „ croyables, il parvint au navire; il y jeta un
 „ cordage: ceux de l'équipage qui eurent la
 „ force de profiter de ce secours, s'y attache-
 „ rent & furent tirés sur le rivage.

„ *Bouffard* croyoit avoir sauvé tous les hom-
 „ mes du navire; accablé de fatigues, le corps
 „ meurtri & rompu par les secousses qu'il avoit
 „ éprouvées, il gagna avec peine la cabane où
 „ le pavillon est déposé; là il succomba & tom-
 „ ba en foiblesse. On venoit de lui donner quel-
 „ ques secours; il avoit rejeté l'eau de la mer
 „ & il reprenoit ses esprits, lorsqu'on annonça
 „ que l'on entendoit encore des gémissemens
 „ sur le navire: aussitôt *Bouffard*, rappelant
 „ ses forces, s'échappe des bras de ceux qui
 „ s'empressoient de le secourir; il court à la
 „ mer, s'y précipite de nouveau, & il est assez
 „ heureux pour sauver encore un des passagers
 „ qui s'étoit lié au bâtiment & que sa foiblesse
 „ avoit empêché de profiter du secours fourni
 „ à ses compagnons. Des dix hommes qui
 „ étoient dans le navire, il n'en a péri que deux,
 „ dont les corps ont été trouvés le lendemain.”

Fin du dixième Volume.

MUSEUM
BRITAN
NICVM

Lib. du Cabinet National